



# ENQUETE CONJOINTE SUR LA VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES AU NIGER (décembre 2015 - janvier 2016)



INS - SAP/PC mars 2016

**Avec l'appui technique et/ou financier de :**



## TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX .....	6
LISTE DES GRAPHIQUES .....	11
LISTE DES CARTES .....	13
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	14
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	15
II. OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ENQUETE .....	17
2.1. OBJECTIFS .....	17
2.1.1. Objectif général.....	17
2.1.2. Objectifs spécifiques .....	17
2.2. RESULTATS ATTENDUS .....	17
2.3. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE .....	18
2.3.1. Définition des concepts utilisés .....	18
2.3.1.1. Sécurité alimentaire .....	18
2.3.1.2. Disponibilité.....	18
2.3.1.3. Accessibilité:.....	19
2.3.1.4. Utilisation .....	19
2.3.1.5. Insécurité alimentaire.....	19
2.3.1.6. Vulnérabilité alimentaire .....	20
2.3.1.7. Zone de Dénombrement (ZD) .....	20
2.3.1.8. Ménage .....	20
2.3.2. Echantillonnage .....	21
2.3.2.1. Couverture géographique.....	21
2.3.2.2. Taille de l'échantillon .....	21
2.3.2.3. Sélection des grappes (premier degré de sondage) .....	21
2.3.2.4. Sélection des ménages (deuxième degré de sondage) .....	21
2.3.3. Outils de collecte .....	22
2.3.3.1. Questionnaire "ménage" .....	22
2.3.3.2. Questionnaire "village".....	22
2.3.3.3. Fiche de dénombrement .....	22
2.3.4. Collecte et exploitation des données .....	22
2.3.4.1. Collecte des données .....	22
2.3.4.2. Saisie et traitement des données.....	23
2.4. LIMITES DE L'ETUDE.....	23
III. CARACTERISQUES SOCIOECONOMIQUES ET CONDITIONS DE VIE DES MENAGES 24	
3.1. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGE .....	24
3.1.1. Sexe des chefs de ménages.....	24
3.1.2. Statut matrimonial des chefs de ménages.....	25
3.1.3. Niveau d'instruction des chefs de ménages.....	25
3.1.4. Activité principale des chefs de ménages.....	26

3.2.	CONDITIONS DE VIE DES MENAGES.....	27
3.2.1.	Principales sources d'eau de boisson.....	27
3.2.2.	Principal type de toilette utilisée.....	28
3.2.3.	Principal combustible pour la cuisson des ménages .....	28
3.2.4.	Principal source d'éclairage .....	29
IV.	VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES.....	30
4.1.	ESTIMATION DES PERSONNES EN INSECURITE ALIMENTAIRE.....	30
4.2.	LOCALISATION DES POPULATIONS EN INSECURITE ALIMENTAIRE.....	31
4.3.	EVOLUTION DE LA VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE DES POPULATIONS (2010-2015).....	32
4.4.	SITUATION ALIMENTAIRE ET CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES.....	35
4.4.1.	Situation alimentaire selon le sexe du chef de ménage .....	35
4.4.2.	Insécurité alimentaire selon le statut matrimonial du chef de ménage .	36
4.4.3.	Insécurité alimentaire selon l'activité principale du chef de ménage .	37
4.4.4.	Insécurité alimentaire selon la possession d'animaux par le ménage (y compris la volaille) .....	38
4.4.5.	Insécurité alimentaire selon l'exploitation des champs/jardins .....	38
4.5.	PRINCIPALES DIFFICULTES OU CHOCS.....	38
4.6.	DEGATS DUS AUX INONDATIONS.....	41
4.6.1.	Fréquence et ampleur .....	42
4.6.2.	Causes des inondations en 2015 .....	43
4.6.3.	Périodes d'inondation.....	44
4.6.4.	Pertes dues aux inondations .....	44
4.6.5.	Localisation des victimes des inondations .....	44
4.6.6.	Assistance aux victimes des inondations de 2015.....	45
4.7.	ENDETTEMENT DES MENAGES.....	46
4.7.1.	Recours à l'endettement.....	46
4.7.2.	Nature de l'endettement .....	46
4.8.	MIGRATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS.....	47
4.8.1.	Ampleur de la migration.....	47
4.8.2.	Migration, insécurité alimentaire et transferts d'argent .....	49
4.8.3.	Appréciation de l'évolution des transferts par les ménages .....	50
4.9.	CONSOMMATION ET DIVERSITE ALIMENTAIRE DES MENAGES.....	51
4.9.1.	Score de consommation alimentaire (SCA) .....	51
4.9.1.1.	Score de consommation alimentaire (SCA) selon le niveau de vulnérabilité .....	51
4.9.1.2.	Score de consommation alimentaire (SCA) selon les régions .....	53
4.9.2.	Score de diversité alimentaire à l'échelle ménage (SDAM).....	54
4.10.	PRODUCTION AGRICOLE ET RESERVES ALIMENTAIRES DES MENAGES .....	57
4.10.1.	Appréciation des ménages sur la production agricole en 2015 .....	57

4.10.2.	Réserves alimentaire des ménages.....	59
4.11.	DISPONIBILITE ET TYPE DE SEMENCES.....	61
4.11.1.	Disponibilité de semences .....	61
4.11.2.	Types de semences disponibles.....	63
4.12.	REVENUS ET SOURCES DES REVENUS DES MENAGES .....	64
4.12.1.	Revenu mensuel moyen .....	64
4.12.2.	Sources de revenu .....	65
4.13.	INDICE DE RICHESSE.....	69
4.14.	DEPENSES DES MENAGES ET LEURS STRUCTURES PAR POSTES.....	71
4.14.1.	Dépenses alimentaires et non alimentaires .....	71
4.14.2.	Structures des dépenses par ménage selon le niveau d'insécurité alimentaire .....	73
4.15.	ASSISTANCES AUX POPULATIONS VULNERABLES .....	75
4.15.1.	Types d'Assistances reçues.....	75
4.15.2.	Utilisation des transferts reçus .....	76
4.16.	STRATEGIES DES MENAGES FACE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE.....	77
4.16.1.	Analyse de la dynamique des stratégies d'adaptation .....	78
4.16.1.1.	<i>Stratégie visant l'augmentation des sources de nourriture et de revenus</i> .....	78
4.16.1.2.	<i>Stratégie visant la réduction des dépenses ou des charges liées à l'alimentation et son évolution</i> .....	79
4.16.2.	Indice des stratégies d'adaptation et son évolution.....	81
4.17.	PROFIL D'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES .....	82
4.18.	SITUATION ALIMENTAIRE DES ENFANTS DE 6 A 23 MOIS.....	85
4.18.1.	Alimentation des enfants de 6 à 8 mois.....	86
4.18.2.	Diversité alimentaire des enfants de 6 à 23 mois .....	87
4.19.	SITUATION NUTRITIONNELLE DES ENFANTS DE 6 A 23 MOIS SELON LA MESURE DU PERIMETRE BRACHIAL .....	90
V.	APPRECIATION QUALITATIVE DE LA VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU NIVEAU DES VILLAGES .....	93
5.1.	LES INFRASTRUCTURES VILLAGEOISES .....	93
5.2.	LES PRIORITES DES VILLAGES .....	94
5.3.	CATEGORIE DE MENAGES LES PLUS AFFECTES PAR LES PROBLEMES ACTUELS DANS LES VILLAGES .....	95
5.4.	TYPES D'ASSISTANCES REÇUS PAR LES MENAGES LES PLUS AFFECTES PAR LES PROBLEMES ACTUELS.....	96
5.5.	LES CHOCS .....	97
5.6.	LES INONDATIONS.....	99
5.7.	APPRECIATION DE LA SITUATION ALIMENTAIRE DES VILLAGES.....	102
5.8.	APPRECIATION DE LA SITUATION NUTRITIONNELLE DANS LES VILLAGES .....	105
5.9.	DISPOSITIFS COMMUNAUTAIRES DE REPONSE AUX CRISES ALIMENTAIRES OU CATASTROPHES .....	107
5.10.	TRANSHUMANCE.....	107
VI.	PERSPECTIVES DE LA SITUATION ALIMENTAIRE .....	110

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	114
ANNEXES.....	118
LISTE DE PERSONNES AYANT PARTICIPE A LA REDACTION DE CE RAPPORT .....	169

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : Répartition (en %) des chefs de ménages par niveau d'instruction.....	<b>26</b>
<b>Tableau 2</b> : Répartition (%) des ménages selon l'activité principale du chef de ménage .....	<b>26</b>
<b>Tableau 3</b> : Répartition de la population rurale selon le niveau d'insécurité alimentaire.....	<b>30</b>
<b>Tableau 4</b> : Evolution de la proportion (%) des populations en insécurité alimentaire sévère en milieu rural entre 2010 et 2015.....	<b>34</b>
<b>Tableau 5</b> : Evolution de la proportion (%) des populations en insécurité alimentaire modérée en milieu rural entre 2010 et 2015 .....	<b>35</b>
<b>Tableau 6</b> : Evolution de la proportion (%) des populations à risque d'insécurité alimentaire en milieu rural entre 2010 et 2015.....	<b>35</b>
<b>Tableau 7</b> : Répartition (%) des ménages selon la situation matrimoniale du chef de ménage par classe d'insécurité alimentaire .....	<b>36</b>
<b>Tableau 8</b> : Proportion (%) de ménages selon la possession d'animaux par classe d'insécurité alimentaire.....	<b>38</b>
<b>Tableau 9</b> : Proportion (%) des ménages selon l'exploitation des champs/jardins par classe d'insécurité alimentaire .....	<b>38</b>
<b>Tableau 10</b> : Proportion (%) des ménages selon les principales difficultés/Chocs durant les 12 derniers mois par région.....	<b>39</b>
<b>Tableau 11</b> : Proportion (%) des ménages selon la première difficulté/choc par région.....	<b>40</b>
<b>Tableau 12</b> : Pourcentage (%) de ménages par classe d'insécurité alimentaire selon la migration du chef de ménage.....	<b>48</b>
<b>Tableau 13</b> : Répartition en % des ménages selon la durée de migration saisonnière par classe d'insécurité alimentaire.....	<b>48</b>
<b>Tableau 14</b> : Répartition en % des ménages selon la durée de migration saisonnière par région. ....	<b>49</b>
<b>Tableau 15</b> : Montant (FCFA) annuel moyen des transferts reçus par ménage selon les régions .....	<b>49</b>
<b>Tableau 16</b> : Montant (FCFA) moyen annuel du transfert monétaire reçu par ménage selon la classe d'insécurité alimentaire .....	<b>50</b>
<b>Tableau 17</b> : Proportion (%) des ménages ayant enregistré des migrants selon l'appréciation de l'évolution du montant des transferts reçus au cours des 12 derniers mois .....	<b>50</b>
<b>Tableau 18</b> : Proportion des ménages selon l'appréciation de l'évolution des transferts reçus au cours des 12 derniers mois par rapport à leur niveau habituel par classe d'insécurité alimentaire .....	<b>51</b>
<b>Tableau 19</b> : Groupes d'aliments consommés par plus de 50% de ménages par tercile de diversité alimentaire .....	<b>56</b>
<b>Tableau 20</b> : Proportion % de ménages selon l'accès à certains aliments par tercile de diversité alimentaire .....	<b>56</b>

<b>Tableau 21</b> : Proportion (%) des ménages selon leur appréciation de la campagne agricole de l'hivernage 2015 par région .....	<b>57</b>
<b>Tableau 22</b> : Proportion (%) des ménages selon la durée des stocks alimentaires par classe d'insécurité alimentaire .....	<b>61</b>
<b>Tableau 23</b> : Proportion (%) des ménages selon la durée des stocks alimentaires par région (%).....	<b>61</b>
<b>Tableau 24</b> : Revenu moyen mensuel selon la classe d'insécurité alimentaire (en F CFA) .....	<b>64</b>
<b>Tableau 25</b> : Revenu mensuel moyen selon la source de revenu (en F CFA) .....	<b>65</b>
<b>Tableau 26</b> : Proportion (%) de ménage selon le nombre de sources de revenu par classe d'insécurité d'alimentaire.....	<b>66</b>
<b>Tableau 27</b> : Proportion (%) de ménages selon l'importance des sources de revenu monétaire .....	<b>66</b>
<b>Tableau 28</b> : Proportion (%) des ménages selon les sources de revenu monétaire et la classe d'insécurité alimentaire .....	<b>67</b>
<b>Tableau 29</b> : Contributions (%) des sources de revenu et la classe d'insécurité alimentaire.....	<b>68</b>
<b>Tableau 30</b> : Proportion (%) des ménages selon la qualité de l'alimentation (classes du Score de Consommation Alimentaire (SCA)) par quintile de l'indice de richesse	<b>70</b>
<b>Tableau 31</b> : Proportion (%) des ménages selon la qualité de la diversité alimentaire au niveau ménage par quintile de l'indice de richesse .....	<b>71</b>
<b>Tableau 32</b> : Dépenses moyennes mensuelles (francs CFA) par ménage selon le niveau d'insécurité alimentaire .....	<b>72</b>
<b>Tableau 33</b> : Proportion (%) des ménages selon les types de transferts sociaux reçus par classes d'insécurité alimentaire.....	<b>75</b>
<b>Tableau 34</b> : Proportion (%) des ménages par classes d'insécurité alimentaire selon l'utilisation des ressources issues des transferts sociaux .....	<b>76</b>
<b>Tableau 35</b> : Proportion (%) des ménages selon la variation du nombre de repas pris par jour actuellement par rapport à la fréquence habituelle dans le ménage.....	<b>80</b>
<b>Tableau 36</b> : Proportion (%) des ménages selon le nombre de repas pris par jour par les enfants de 1 à 5 ans .....	<b>80</b>
<b>Tableau 37</b> : Proportion(%) des enfants âgés de 6 à 8 mois selon qu'ils ont reçu une alimentation de complément les 24 dernières heures .....	<b>87</b>
<b>Tableau 38</b> : Prévalence (%) de la malnutrition aiguë (sévère et modéré) selon la mesure du périmètre brachial (MUAZ), chez les enfants de 6 à 59 mois par région ..	<b>90</b>
<b>Tableau 39</b> : Proportion (%) des villages selon les premiers problèmes auxquels les ménages font face actuellement par région .....	<b>94</b>
<b>Tableau 40</b> : Proportion (%) des ménages selon les premiers problèmes auxquels les ménages font face habituellement par région .....	<b>95</b>
<b>Tableau 41</b> : Proportion (%) des villages selon les catégories des ménages affectés par les problèmes actuels par région .....	<b>96</b>
<b>Tableau 42</b> : Pourcentage (%) des villages selon le type d'assistance reçu par les ménages les plus affectés par région.....	<b>97</b>

<b>Tableau 43</b> : Répartition (en %) des villages selon les chocs ayant affecté les ménages au cours de 12 derniers mois par région.....	<b>98</b>
<b>Tableau 44</b> : Les chocs ayant affectés les ménages au cours des 3 dernières années .....	<b>99</b>
<b>Tableau 45</b> : Fréquence d'inondation dans les villages en 2015 par région .....	<b>100</b>
<b>Tableau 46</b> : Proportion (%) des villages selon la nature des dégâts par cause d'inondation enregistrés au cours de l'année 2015. ....	<b>101</b>
<b>Tableau 47</b> : Proportion (%) des villages selon les infrastructures communautaires endommagés par les inondations.....	<b>101</b>
<b>Tableau 48</b> : Proportion (%) des villages selon l'appréciation de la situation alimentaire par rapport au mois précédent l'enquête par région .....	<b>104</b>
<b>Tableau 49</b> : Proportion (%) des villages selon l'appréciation de la situation alimentaire par rapport au même mois de l'année passée par région.....	<b>104</b>
<b>Tableau 50</b> : Proportion (%) des villages selon l'existence des enfants malnutris de moins de 5 ans .....	<b>105</b>
<b>Tableau 51</b> : Proportion (%) des villages selon l'appréciation de la situation nutritionnelle par rapport au mois précédent l'enquête par région .....	<b>106</b>
<b>Tableau 52</b> : Proportion (%) des villages selon l'appréciation de la situation nutritionnelle par rapport au même mois de l'année passée par région .....	<b>106</b>
<b>Tableau 53</b> : Proportion (%) des villages disposant d'un dispositif communautaire de réponse et d'alerte précoce par région .....	<b>107</b>
<b>Tableau 54</b> : Proportion (%) des villages selon l'appréciation de nombre d'animaux en transhumance extraterritoriale entrant par région.....	<b>108</b>
<b>Tableau 55</b> : Proportion (%) des villages selon l'appréciation du nombre d'animaux en transhumance extraterritoriale sortant par région .....	<b>108</b>
<b>Tableau 56</b> : Proportion (%) des villages selon l'appréciation du nombre d'animaux en transhumance locale entrant par région.....	<b>109</b>
<b>Tableau 57</b> : Proportion des villages selon l'appréciation du nombre d'animaux en transhumance locale sortant par région.....	<b>109</b>
<b>Tableau 58</b> : Variation des prix projetés de céréales par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années .....	<b>112</b>
<b>Tableau 59</b> : Répartition de l'échantillon .....	<b>118</b>
<b>Tableau 60</b> : Répartition (en %) des chefs de ménages par sexe .....	<b>120</b>
<b>Tableau 61</b> : Répartition (en %) des ménages selon le statut matrimonial des chefs des ménages.....	<b>122</b>
<b>Tableau 62</b> : Répartition (en %) des ménages selon la principale source d'eau de boisson .....	<b>123</b>
<b>Tableau 63</b> : Répartition (en %) des ménages selon la principale activité du chef de ménage .....	<b>126</b>
<b>Tableau 64</b> : Répartition (en %) des ménages selon le type de lieux d'aisance .....	<b>129</b>
<b>Tableau 65</b> : Répartition (en %) des ménages selon la source d'énergie pour la cuisson .....	<b>130</b>
<b>Tableau 66</b> : Répartition (en %) des chefs de ménages selon la source d'énergie pour l'éclairage .....	<b>132</b>



<b>Tableau 67</b> : Prévalence de l'insécurité alimentaire en milieu rural (individus) par région.....	<b>134</b>
<b>Tableau 68</b> : Prévalence de l'insécurité alimentaire en milieu rural (individus) par département.....	<b>134</b>
<b>Tableau 69</b> : Prévalence de l'insécurité alimentaire en milieu rural (ménages) par région.....	<b>136</b>
<b>Tableau 70</b> : Prévalence de l'insécurité alimentaire en milieu rural (ménages) par département.....	<b>136</b>
<b>Tableau 71</b> : Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef par classe d'insécurité alimentaire .....	<b>138</b>
<b>Tableau 72</b> : Proportion (%) des ménages selon l'activité principale du chef de ménage par classe d'insécurité alimentaire.....	<b>138</b>
<b>Tableau 73</b> : Répartition annuelle de ménages sinistrés des inondations des cinq dernières années.....	<b>138</b>
<b>Tableau 74</b> : Proportion des ménages ayant été victimes d'inondation de 2011 à 2015 par département .....	<b>138</b>
<b>Tableau 75</b> : Proportion (%) des ménages selon les causes d'inondations vécues en 2015 par département .....	<b>140</b>
<b>Tableau 76</b> : Proportion (%) des ménages sinistrés en 2015 ayant reçu une assistance par département.....	<b>142</b>
<b>Tableau 77</b> : Proportion (%) des ménages selon la nature de l'endettement par classe d'insécurité alimentaire .....	<b>143</b>
<b>Tableau 78</b> : Proportion (%) de ménages selon la classe du score de consommation alimentaire par Région.....	<b>143</b>
<b>Tableau 79</b> : Proportion (%) de ménages selon la classe du score de consommation alimentaire par département.....	<b>144</b>
<b>Tableau 80</b> : Proportion (%) de ménages selon la classe de diversité alimentaire par région.....	<b>145</b>
<b>Tableau 81</b> : Proportion (%) de ménages selon la classe de diversité alimentaire par département.....	<b>145</b>
<b>Tableau 82</b> : Proportion (%) des ménages selon leur appréciation de la campagne agricole de l'hivernage 2015 par département .....	<b>147</b>
<b>Tableau 83</b> : Proportion des ménages selon la disponibilité de stock alimentaire par département.....	<b>149</b>
<b>Tableau 84</b> : Proportion (%) des ménages selon la durée des stocks alimentaires par département.....	<b>150</b>
<b>Tableau 85</b> : Proportion (%) des ménages ayant exploité des champs selon la disponibilité de stock de semences par département .....	<b>152</b>
<b>Tableau 86</b> : Proportion (%) des ménages selon le quintile de l'indice de richesse (Wealth Index) par région .....	<b>153</b>
<b>Tableau 87</b> : Proportion (%) des ménages selon le quintile de l'indice de richesse (Wealth Index) par département.....	<b>153</b>
<b>Tableau 88</b> : Proportion (%) des ménages par région selon l'utilisation des ressources issues des transferts sociaux .....	<b>155</b>

<b>Tableau 89</b> : Pourcentage (%) de ménages ayant développé des stratégies d'adaptation selon le degré de gravité par région .....	<b>155</b>
<b>Tableau 90</b> : Pourcentage (%) de ménages ayant développé des stratégies d'adaptation selon le degré de gravité par département .....	<b>156</b>
<b>Tableau 91</b> : Proportion (%) des enfants de 6- 8 mois ayant reçu ou non un aliment de complément les 24 dernières heures avant l'enquête par département .....	<b>157</b>
<b>Tableau 92</b> : Prévalence (%) de la malnutrition aiguë (sévère et modéré) selon la mesure du périmètre brachial (MUAZ), chez les enfants de 6 à 59 mois par département.....	<b>159</b>
<b>Tableau 93</b> : Proportion (%) des villages enquêtés selon les infrastructures possédés par département .....	<b>160</b>
<b>Tableau 94</b> : Distance moyenne (en Km) entre les villages et les infrastructures .....	<b>162</b>
<b>Tableau 95</b> : Proportion (%) des villages victimes d'inondation au cours des 5 dernières années.....	<b>164</b>
<b>Tableau 96</b> : Proportion (%) des villages victimes d'inondation au cours de l'année 2015 .....	<b>165</b>
<b>Tableau 97</b> : Fréquence d'inondation dans les villages en 2015 par département ..	<b>167</b>

## LISTE DES GRAPHIQUES

<b>Graphique 1</b> : Répartition (en %) des chefs de ménages par sexe.....	<b>24</b>
<b>Graphique 2</b> : Répartition (en %) des chefs de ménages par statut matrimonial.....	<b>25</b>
<b>Graphique 3</b> : Proportion (en %) des ménages selon les sources d'eau de boisson .	<b>27</b>
<b>Graphique 4</b> : Répartition (en %) des ménages selon le principal type de toilette utilisée .....	<b>28</b>
<b>Graphique 5</b> : Répartition (en %) des ménages selon le Principal combustible utilisé	<b>29</b>
<b>Graphique 6</b> : Répartition (en %) des ménages selon la principale source d'éclairage.....	<b>29</b>
<b>Graphique 7</b> : Insécurité alimentaire en milieu rural décembre 2014-janvier 2015 et décembre 2015-janvier 2016 .....	<b>30</b>
<b>Graphique 8</b> : Evolution de la situation alimentaire en milieu rural entre 2010 et 2015	<b>34</b>
<b>Graphique 9</b> : Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef par classe d'insécurité alimentaire .....	<b>36</b>
<b>Graphique 10</b> : Proportion (%) des ménages selon l'activité principale du chef de ménage par classe d'insécurité alimentaire.....	<b>37</b>
<b>Graphique 11</b> : Proportion (%) de ménages victimes d'inondations durant les cinq dernières années.....	<b>42</b>
<b>Graphique 12</b> : Evolution du nombre de ménages sinistrés des inondations de 2011 à 2015 .....	<b>42</b>
<b>Graphique 13</b> : Proportion (%) des ménages sinistrés selon les causes des inondations vécus.....	<b>43</b>
<b>Graphique 14</b> : Proportion (%) de ménages selon les causes d'inondations vécus en 2015 par région .....	<b>43</b>
<b>Graphique 15</b> : Répartition des ménages sinistrés des inondations en 2015 selon le mois .....	<b>44</b>
<b>Graphique 16</b> : Proportion (%) des ménages ayant connu des inondations de 2011 à 2015 par régions.....	<b>45</b>
<b>Graphique 17</b> : Proportion (%) des ménages sinistrés ayant reçu une assistance en 2015 par région .....	<b>45</b>
<b>Graphique 18</b> : Proportion (%) des ménages qui ont eu recours à l'endettement depuis les dernières récoltes de 2015 selon la classe d'insécurité alimentaire .....	<b>46</b>
<b>Graphique 19</b> : Proportion des ménages selon la nature d'endettement par classe d'insécurité alimentaire.....	<b>46</b>
<b>Graphique 20</b> : Proportion (%) des ménages par classe d'insécurité selon la migration de leurs membres au cours des 12 derniers mois.....	<b>47</b>
<b>Graphique 21</b> : Valeurs moyennes du score de consommation alimentaire selon la classe d'insécurité alimentaire. ....	<b>52</b>
<b>Graphique 22</b> : Pourcentage de ménages selon la classe du score de consommation alimentaire et la classe d'insécurité alimentaire.....	<b>52</b>
<b>Graphique 23</b> : Proportion de chaque groupe d'aliments dans la composition du score de consommation alimentaire selon le niveau d'insécurité alimentaire des ménages.....	<b>53</b>

<b>Graphique 24</b> : Pourcentage de ménages selon la classe du score de consommation alimentaire par régions.....	<b>54</b>
<b>Graphique 25</b> : Valeurs moyennes et la classe du SDAM selon la classe d'insécurité alimentaire.....	<b>55</b>
<b>Graphique 26</b> : Diversité alimentaire au niveau ménage .....	<b>55</b>
<b>Graphique 27</b> : Proportion de ménages selon l'appréciation sur la campagne agricole en 2015 .....	<b>57</b>
<b>Graphique 28</b> : Proportion de ménages selon l'appréciation du niveau de récolte du ménage en 2015 par rapport à 2014.....	<b>58</b>
<b>Graphique 29</b> : Proportion (%) de ménages selon les principales causes de la baisse du niveau de récoltes .....	<b>58</b>
<b>Graphique 30</b> : Proportion (%) des ménages selon la disponibilité de stock alimentaire par classe d'insécurité alimentaire.....	<b>59</b>
<b>Graphique 31</b> : Proportion (%) de ménages selon la disponibilité de stock alimentaire par région .....	<b>59</b>
<b>Graphique 32</b> : Durée moyenne (en mois) de stocks selon la classe d'insécurité alimentaire retenue .....	<b>60</b>
<b>Graphique 33</b> : Proportion (%) de ménages ayant exploité des champs selon la disponibilité de stock de semences par classe d'insécurité alimentaire .....	<b>62</b>
<b>Graphique 34</b> : Proportion (%) des ménages ayant exploité des champs selon la disponibilité de stock de semences par région .....	<b>62</b>
<b>Graphique 35</b> : Pourcentage de ménages selon la possession de semences par variété .....	<b>63</b>
<b>Graphique 36</b> : Répartition des ménages selon la classe d'insécurité alimentaire et le type de semences disponibles .....	<b>63</b>
<b>Graphique 37</b> : Répartition (%) des ménages par région selon le type de semences disponibles.....	<b>64</b>
<b>Graphique 38</b> : Contribution (%) des sources de revenu selon les classes d'insécurité alimentaire.....	<b>68</b>
<b>Graphique 39</b> : Proportion des ménages selon le niveau de vulnérabilité et le quintile de l'indice de richesse. ....	<b>69</b>
<b>Graphique 40</b> : Proportion des ménages selon le quintile de l'indice de richesse et la région de résidence. ....	<b>70</b>
<b>Graphique 41</b> : Distribution des dépenses alimentaires et non alimentaires en cash dans les dépenses alimentaires totales et les parts des dépenses alimentaires (%) dans les dépenses totales y compris autoconsommation et en cash selon le niveau d'insécurité alimentaire.....	<b>72</b>
<b>Graphique 42</b> : Part (%) des postes de dépenses dans les dépenses globales des ménages.....	<b>73</b>
<b>Graphique 43</b> : Part des dépenses consacrées aux groupes alimentaires par rapport aux dépenses alimentaires globales.....	<b>74</b>
<b>Graphique 44</b> : Proportion des ménages par région selon l'utilisation des ressources issues des transferts sociaux .....	<b>77</b>

<b>Graphique 45</b> : Pourcentage des ménages ayant développé des stratégies selon le degré de gravité par classe d'insécurité alimentaire.....	<b>78</b>
<b>Graphique 46</b> : Pourcentage de ménages ayant développé des stratégies d'adaptation selon le degré de gravité par région .....	<b>79</b>
<b>Graphique 47</b> : Proportion des ménages selon les stratégies d'adaptation par classe d'insécurité alimentaire en 2015.....	<b>81</b>
<b>Graphique 48</b> : Proportion des ménages selon les stratégies d'adaptation par classe d'insécurité alimentaire en 2014.....	<b>81</b>
<b>Graphique 49</b> : Proportion des enfants de 6- 8 mois ayant reçu ou non un aliment de complément les 24 dernières heures avant l'enquête par région .....	<b>86</b>
<b>Graphique 50</b> : Pourcentage des enfants de 6-23 mois par tranche d'âge selon la classe du score de diversification alimentaire .....	<b>88</b>
<b>Graphique 51</b> : Pourcentage (%) des enfants de 6 -23 mois par classe d'insécurité alimentaire selon le type de score de diversification .....	<b>89</b>
<b>Graphique 52</b> : Proportion des enfants de 6-23 mois selon le profil de diversité alimentaire par région.....	<b>89</b>
<b>Graphique 53</b> : Proportion(%) des enfants dépisté malnutris selon la tranche d'âge	<b>92</b>
<b>Graphique 54</b> : Prévalence de la malnutrition par classe d'insécurité alimentaire ....	<b>92</b>
<b>Graphique 55</b> : Evolution de la proportion des villages victimes d'inondation au cours des 5 dernières années.....	<b>99</b>
<b>Graphique 56</b> : Principales causes d'inondation enregistrée au cours de l'année 2015 .....	<b>100</b>
<b>Graphique 57</b> : Proportion des villages ayant bénéficié d'assistances suite aux inondations de 2015 par région.....	<b>102</b>

## **LISTE DES CARTES**

<b>Carte 1</b> : Insécurité alimentaire sévère en milieu rural par département .....	<b>31</b>
<b>Carte 2</b> : Insécurité alimentaire modérée en milieu rural par département.....	<b>32</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

**ACP** : Analyse en Composantes Principale

**CCA/GC** : Cellule Crises Alimentaires et Gestion des Catastrophes

**CSI**: Coping Strategy Index

**DGC** : Distribution Gratuite Ciblée

**DNPGCCA** : Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires

**FAO**: Organisation des Nation Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

**FCS** : Food Consumption Score

**FEFA**: Femmes enceintes et femmes allaitantes

**FEWS NET**: Famine Early Warning System Network

**HDDS**: Household Dietary Diversity Score

**INS** : Institut National de la Statistique

**ISA** : indice de stratégie d'adaptation

**MAG** : Malnutrition Aigüe Globale

**MUAC** : Mid-Upper Arm Circumference

**PAM** : Programme Alimentaire Mondial

**PB** : Périmètre Brachial

**PGRC/DU** : Projet de Gestion des Catastrophes et de Développement Urbain

**RGP/H** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

**SAP/PC** : Système d'Alerte Précoce et de Prévention des Catastrophes

**SCA** : Score de Consommation Alimentaire

**SCAP/RU** : Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences

**SDAM** : Score de Diversité Alimentaire à l'échelle Ménage

**TMS** : Tonnes de Matière Sèche

**UBT** : Unité Bétail Tropical

**WI** : Wealth Index (Indice de richesse en français)

**ZD** : Zone de Dénombrement

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pays sahélien et enclavé, le Niger a un climat particulièrement aride avec des variabilités extrêmes et régulières. La pluviométrie annuelle comprise entre 100 mm et 800 mm, est caractérisée par une importante variabilité interannuelle et spatiale avec en conséquences des séquences de sécheresses et/ou des inondations. Ces rudes conditions climatiques affectent la production agropastorale et les conditions de vie des ménages en général.

Le Niger est confronté à deux types d'insécurité alimentaire :

- une insécurité chronique ou insécurité structurelle qui résulte du haut niveau de pauvreté de la population et du caractère aléatoire de la production agricole qui elle – même est liée aux aléas climatiques ;
- une insécurité conjoncturelle qui affecte certaines catégories de la population, surtout les ménages ruraux.

Pour suivre ce phénomène d'insécurité alimentaire et autres catastrophes, un Dispositif National de Prévention et des Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires (DNPGCCA) a été créé. Ce dernier dispose de cinq (5) Cellules techniques dont la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce et de Prévention des Catastrophes (CC/SAP/PC) qui a en charge le volet information/prévention.

Les crises sociopolitiques en cours à l'Est du Niger et dans certains pays limitrophes occasionnent des déplacements des populations en direction et à l'intérieur du Niger. Cette situation a pour conséquence une pression supplémentaire sur les stocks alimentaires des ménages et une dégradation de leurs moyens d'existence.

La campagne agropastorale de l'hivernage 2015 s'est achevée avec un bilan céréalier provisoire brut excédentaire de 88.791 Tonnes sur le plan agricole et un bilan fourrager déficitaire de 9 355 617 TMS sur le plan pastoral (y compris le bétail des réfugiés de Diffa et des rapatriés de Tillabéri).

Les travaux des rencontres techniques annuelles du Dispositif National de Prévention, de Gestion des Catastrophes et Crises alimentaires (DNPGCCA), tenues à N'Konni en décembre 2015, ont identifié 160 zones vulnérables composées de 4.089 villages, tribus et campements où vit une population estimée à 3.867.911 habitants.

La prévalence de la malnutrition aigüe globale (MAG) au Niger est toujours au-dessus du seuil d'alerte (10% selon l'OMS 2006) et atteint souvent le seuil d'urgence (15%) dans certaines régions.

Quant au taux de malnutrition aigüe sévère (MAS), il est toujours au-dessus de 2% (seuil d'urgence).

Les prix moyens de toutes les céréales comparés à la moyenne des cinq (5) dernières années, sont en diminution. Cependant, ceux des produits de rente sont en augmentation. Par ailleurs, les prix des animaux comparés à la moyenne des cinq (5) dernières campagnes sont en hausse. Les termes de l'échange sont en faveur de l'éleveur.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Niger, à travers la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce et de Prévention des Catastrophes (CC/SAP/PC) et l'Institut National de la Statistique (INS), a organisé une enquête en décembre 2015 – janvier 2016 auprès des ménages en milieu rural pour mieux appréhender la situation de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des populations avec l'appui technique et/ou financier de ses partenaires notamment le PGRC/DU, le PAM, la GIZ , FEWS NET et la FAO.

De façon globale, l'analyse de la dynamique de l'insécurité alimentaire au Niger à travers les différentes enquêtes menées depuis 2006 montre d'une part, que les populations les plus vulnérables sont, par essence, les personnes les plus pauvres avec de faibles capacités de résilience ; et d'autre part que le niveau élevé d'insécurité alimentaire est non seulement le reflet des problèmes liés à la production alimentaire, mais aussi à une faiblesse générale de moyens de subsistance.



## **II. OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ENQUETE**

### **2.1. OBJECTIFS**

#### **2.1.1. Objectif général**

L'objectif principal de cette enquête est d'évaluer, de caractériser la vulnérabilité alimentaire des ménages en milieu rural et de dégager les perspectives alimentaires pour les prochains mois pour l'ensemble du pays.

L'enquête vise surtout à mieux asseoir le diagnostic par la connaissance des causes et les mécanismes liés à la vulnérabilité, ainsi que les effectifs et les caractéristiques essentielles des personnes vulnérables.

#### **2.1.2. Objectifs spécifiques**

Les résultats de cette enquête doivent permettre de:

1. compléter et de mettre à jour des indicateurs de vulnérabilité établis au cours des années précédentes afin de mieux affiner le ciblage et améliorer l'efficacité des actions prévues dans le plan de soutien 2016 ;
2. générer des profils d'insécurité alimentaire, indiquant le degré de sévérité, les caractéristiques et le nombre de personnes touchées par catégories ;
3. apprécier les effets des interventions sur la résilience des populations bénéficiaires;
4. Evaluer l'impact des inondations sur les moyens d'existence des populations ;
5. permettre au Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires (DNPGCCA) de procéder à l'élaboration du plan national de soutien aux populations vulnérables au titre de l'année 2016.

### **2.2. RESULTATS ATTENDUS**

Les principaux résultats attendus de cette enquête sont :

- i. Les proportions et les estimations des populations en insécurité alimentaire " sévère ", " modérée ", " à risque d'insécurité alimentaire " et " en sécurité alimentaire " dans chacun des soixante-trois (63) départements du pays et la périphérie de Niamey sont établies;

- ii. des profils d'insécurité alimentaire, indiquant le degré de sévérité, les caractéristiques et les chiffres par catégories sont générés ;
- iii. Des critères pour améliorer le ciblage dans la mise en œuvre des actions d'atténuation du DNPGCCA (Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires) et des autres partenaires humanitaires sont identifiés;

## **2.3. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE**

### **2.3.1. Définition des concepts utilisés**

Il s'agit de la définition des principaux concepts utilisés dans le cadre de cette enquête.

#### **2.3.1.1. Sécurité alimentaire**

Situation où toutes les personnes ont à tout moment un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie active et saine. (FAO, Sommet mondial de l'alimentation, 1996).

Il convient, toutefois, de relever que le concept de sécurité alimentaire est loin d'être unique et universel. Il a fortement évolué depuis son apparition dans les années 70. Plus de trente définitions ont pu être repérées entre 1975 et 1991 (MAXWELL et FRANKENBERGER, 1995), ce qui montre la diversité des approches. Il a évolué de considérations très économiques et quantitatives vers des considérations plus humanistes et plus qualitatives. Cependant, au cours de ces dernières années, la plupart des définitions ont convergé vers un certain nombre de mots-clés: satisfaction, accès, risque, durabilité.

Ainsi, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine (Sommet Mondial de l'alimentation, FAO, Rome, novembre 1996). Deux types de constats peuvent être tirés à partir de cette définition. D'une part, la sécurité alimentaire des ménages correspond à l'application du concept au niveau des individus. D'autre part, cette définition contient trois concepts distincts mais reliés entre eux et qui sont chacun essentiels pour atteindre un état de sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation.

#### **2.3.1.2. Disponibilité**

En tout temps et à tout moment, c'est à dire tout au long de l'année et quel que soit le contexte, la population dispose suffisamment de nourriture. La nourriture doit être disponible pour toutes les personnes. En effet, la population est en sécurité alimentaire si tous les membres qui la composent sont en sécurité alimentaire. La disponibilité concerne le court terme; elle peut être limitée par l'insécurité dans la zone, l'enclavement du village et le prix des denrées alimentaires. La disponibilité est

nécessaire pour permettre l'accès aux denrées alimentaires mais elle n'est pas suffisante. A titre d'exemple, une région peut disposer de stocks alimentaires mais un village de cette région peut être marqué par une insécurité alimentaire en période de soudure du fait de son isolement. Dans un autre cas, même si le marché du village est bien approvisionné, une famille peut se trouver en insécurité alimentaire si les prix du marché sont trop élevés par rapport à son pouvoir d'achat.

#### **2.3.1.3. Accessibilité:**

La condition nécessaire, mais non suffisante, à la sécurité alimentaire est la disponibilité physique de la nourriture. Il s'agit de l'accès aux denrées alimentaires par tous les groupes de populations. Pour SEN « la vraie question n'est pas la disponibilité totale de nourriture mais son accès par les individus et les familles. Si une personne manque des moyens pour acquérir la nourriture, la présence de nourriture sur les marchés n'est pas d'une grande consolation ».

L'accessibilité des populations aux ressources alimentaires fait référence au moyen terme. Il s'agit le plus souvent d'une combinaison entre production, échanges et mécanismes sociaux. En zone rurale, les populations vont s'appuyer principalement sur leur production complétée par des échanges de denrées alimentaires sur le marché. En milieu urbain, les denrées alimentaires nécessaires aux populations viennent principalement du marché. Dans ce cas, des mécanismes sociaux (entraide, soutien familial, aide alimentaire, crédits) vont intervenir pour préserver l'accès aux disponibilités et la sécurité alimentaire des populations. Celle-ci doit être présente en quantité suffisante dans une zone donnée. Cette zone doit être d'accès facile à la population.

#### **2.3.1.4. Utilisation**

Les habitants doivent disposer en qualité et en quantité de la nourriture dont ils ont besoin pour pouvoir mener une vie saine et active. La consommation alimentaire doit être équilibrée en éléments nutritifs et vitaminés. Les personnes doivent donc être dans un état général satisfaisant pour assimilation correcte de la nourriture. Cela implique également un environnement sanitaire favorable (eau et assainissement). En effet, il est couramment admis que le manque de nourriture n'est pas toujours l'unique facteur conduisant à la malnutrition. L'environnement médical et sanitaire sont d'autres facteurs possibles.

Le concept de sécurité alimentaire englobe les aspects alimentaires, médicaux, nutritionnels, d'eau et d'assainissement.

#### **2.3.1.5. Insécurité alimentaire**

La définition de l'insécurité alimentaire découle du concept de sécurité alimentaire. En effet, l'insécurité alimentaire existe lorsque les personnes n'ont pas accès à une

quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs et ne consomment donc pas les aliments dont elles ont besoin pour se développer normalement et mener une vie active et saine. Cette situation peut être due à la pénurie d'aliments, à un pouvoir d'achat insuffisant ou à une répartition ou utilisation inadaptées des aliments au niveau des ménages.

L'insécurité alimentaire, de mauvaises conditions de santé et d'hygiène et des pratiques de soins inappropriées sont les principales causes de la sous-alimentation.

#### **2.3.1.6. Vulnérabilité alimentaire**

La définition de l'insécurité alimentaire découle du concept de sécurité alimentaire. En effet, l'insécurité alimentaire existe lorsque les personnes n'ont pas accès à une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs et ne consomment donc pas les aliments dont elles ont besoin pour se développer normalement et mener une vie active et saine. Cette situation peut être due à la pénurie d'aliments, à un pouvoir d'achat insuffisant ou à une répartition ou utilisation inadaptées des aliments au niveau des ménages.

L'insécurité alimentaire, de mauvaises conditions de santé et d'hygiène et des pratiques de soins inappropriées sont les principales causes de la sous-alimentation.

#### **2.3.1.7. Zone de Dénombrement (ZD)**

C'est un espace ou une aire géographique du territoire national, bien délimité à l'intérieur de la commune et sans chevauchement (la commune étant l'assiette de découpage au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2012). Il correspond à une aire de travail d'un agent recenseur. Ce travail est effectué par le service de la cartographie de l'Institut National de la Statistique (INS) en prélude au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H), dans le but de faciliter les opérations de dénombrement général et de recensement des populations et qui est utilisé lors des enquêtes pour les observations et les collectes des données auprès des populations. C'est l'unité principale de référence dans laquelle se trouvent les populations qui seront observées. Elle peut être composée d'une partie de quartiers en milieu urbain, d'un ou plusieurs villages en milieu rural.

#### **2.3.1.8. Ménage**

C'est un ensemble de personnes, apparentées ou non, vivant habituellement ensemble dans un même logement, mettant en commun toutes ou une partie de leurs ressources pour leurs besoins communs, mangeant le repas préparé sur un même feu et reconnaissant l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage.

## **2.3.2. Echantillonnage**

### **2.3.2.1. Couverture géographique**

L'enquête nationale sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages ruraux au Niger a été réalisée en décembre 2015 et janvier 2016 et a concerné les centres urbains secondaires (chefs-lieux des départements) et l'ensemble du milieu rural du pays. Les résultats sont représentatifs au niveau départemental, régional et national. Chaque département a constitué un domaine d'étude.

### **2.3.2.2. Taille de l'échantillon**

La détermination de l'échantillon de l'enquête sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages en milieu rural est basée sur la proportion des ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée obtenue à partir de l'enquête vulnérabilité 2014.

La base de sondage pour la détermination de l'échantillon est issue de la liste des Zones de Dénombrement (ZD) du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) de 2012. Ainsi, 19 838 ZD ont constitué la base de sondage pour cette enquête vulnérabilité en milieu rural. Chaque ZD (appelée aussi grappe) comprend les informations suivantes : région, département, code d'identification, nombre de ménages, population totale et type de milieu de résidence (rural sédentaire ou rural nomade). Les limites de chaque ZD sont clairement identifiables sur des cartes créées pour les besoins du RGP/H-2012.

### **2.3.2.3. Sélection des grappes (premier degré de sondage)**

La procédure retenue pour le tirage de l'échantillon est un tirage aréolaire, stratifié et à deux degrés. Au premier degré de sondage, à l'intérieur de chaque strate ou domaine d'étude (département), il est tiré de façon systématique et indépendante avec probabilité proportionnelle à la taille de la ZD (nombre de ménages) l'échantillonné de ZD. Ainsi, 1 573 ZD ont été tirées contre 1 472 ZD en 2014.

### **2.3.2.4. Sélection des ménages (deuxième degré de sondage)**

Dans chaque ZD, avant la collecte des données, une opération de dénombrement a permis de dresser la liste exhaustive des ménages. Par la suite, il a été tiré de façon systématique et avec probabilité égale 15 ménages à l'intérieur de chaque ZD échantillon. Les ménages ainsi tirés ont ensuite été visités par les équipes pour y administrer le questionnaire ménage. Au total l'enquête a porté sur un échantillon de 21 882 ménages contre 21 668 en 2014.

Le tableau donnant la répartition de l'échantillon par département se trouve en annexe.

### **2.3.3. Outils de collecte**

La démarche adoptée dans cette enquête a consisté à collecter des informations au niveau des villages et également au niveau des ménages ruraux. Pour chaque niveau, un questionnaire a été élaboré.

#### **2.3.3.1. Questionnaire "ménage"**

Le questionnaire « ménage » a permis de collecter des informations sur des aspects fondamentaux de la sécurité alimentaire que sont la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments au niveau des ménages. A cet effet, les données sur les sources de revenu, les dépenses, la consommation alimentaire des ménages, les stratégies développées pour faire face à des difficultés alimentaires du moment, les inondations, la migration et l'alimentation des enfants de 0 à 23 mois, ont été collectées.

Des informations sur les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des ménages ont été également collectées pour une meilleure caractérisation des ménages vulnérables.

#### **2.3.3.2. Questionnaire "village"**

Dans chaque village échantillon, il a été administré un questionnaire destiné à recueillir des informations qualitatives relatives à la campagne agro- pastorale, aux prix de céréales et du bétail, aux problèmes auxquels sont confrontées les populations et à la situation nutritionnelle des enfants. Il est administré en focus group regroupant les chefs traditionnels, les notables, les leaders d'opinion et les agents des services techniques présents dans la localité.

#### **2.3.3.3. Fiche de dénombrement**

Outre les questionnaires, il a été élaboré une fiche de dénombrement qui a, d'une part renseigné sur l'identification de la ZD (région, département, commune/canton, numéro, etc.) et d'autre part permis de relever sans omission tous les ménages vivant dans la ZD.

### **2.3.4. Collecte et exploitation des données**

#### **2.3.4.1. Collecte des données**

Contrairement aux enquêtes précédentes, celle de 2015 a connu une innovation avec l'introduction d'une nouvelle technique de collecte et de transmission des données. En effet, la collecte des données sur le terrain, qui jadis se faisait avec un

questionnaire sur support papier, a été faite avec des téléphones portables « smartphones » et la transmission des données a été instantanée des smartphones au serveur du PAM. Ceci a permis de gagner en qualité de données et en temps.

La collecte des données sur le terrain a été réalisée par 88 équipes, composées chacune d'un (1) chef d'équipe et de trois (3) enquêteurs. Elle s'est déroulée du 17 décembre 2015 au 6 janvier 2016. Auparavant, les agents enquêteurs recrutés sur la base de leurs expériences dans les enquêtes et/ou de leur niveau d'instruction ont été formés pendant six (6) jours par une équipe d'experts comprenant des statisticiens, agroéconomistes et nutritionnistes (INS, SAP/PC, FEWS-Net, PAM et SIMA) ayant participé activement à la conception de l'ensemble des documents techniques. Cette formation a couvert des aspects tels que la méthode d'échantillonnage, les techniques d'interview, la confidentialité des données collectées, l'utilisation des smartphones et les exercices de simulation en langues nationales. Les outils de l'enquête ont été testés pendant une journée dans les villages de Liboré Bani Goungou, Liboré Mallaleye, Liboré Tonko Bongou, Sorey, Guesselbodi, dans le département de Kollo, région de Tillabéri.

Pour garantir la qualité des données collectées, des missions simultanées et conjointes de supervision ont été menées par l'équipe technique ayant assuré la formation et des représentants des partenaires techniques et financiers (PAM). Il s'agissait au cours de ces missions d'appréhender l'évolution de la collecte des données sur le terrain, de vérifier la cohérence interne et la vraisemblance des informations collectées et surtout d'apprécier la maîtrise de l'utilisation des smartphones pour la collecte et la transmission des données par les enquêteurs.

#### **2.3.4.2. Saisie et traitement des données**

La collecte des données ayant été faite sur smartphones avec l'application Open Data Kit (ODK collect), il n'y a pas eu de saisie. Le traitement des données s'est poursuivi avec la phase d'apurement sous le logiciel STATA.

### **2.4. LIMITES DE L'ETUDE**

La première limite de cette enquête réside dans la non-prise en compte du milieu urbain (Chefs-lieux des régions) faute de ressources financières suffisantes.

La deuxième limite est que les données collectées ne se prêtent pas à une analyse selon le mode de vie (zone agro-écologique).

Enfin, compte tenu de l'insécurité civile, certaines localités de Diffa, bien qu'échantillonnées n'ont pas pu être enquêtées.

### III. CARACTERISQUES SOCIOECONOMIQUES ET CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

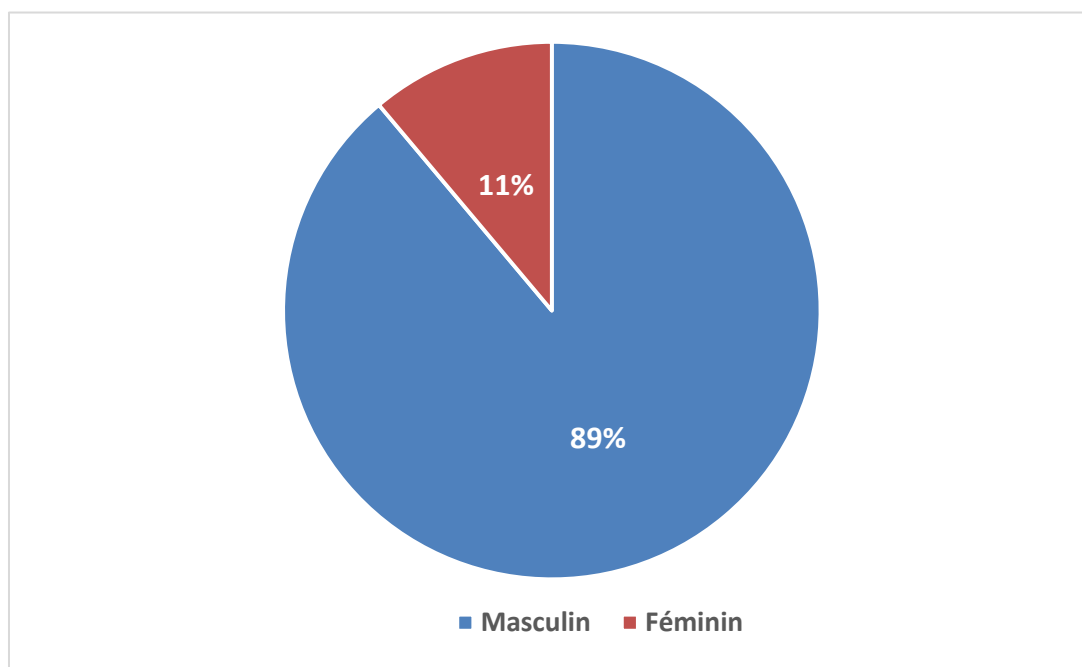
Cette partie concerne les résultats de l'enquête sur les principales caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménages telles que le sexe, le statut matrimonial, le niveau d'instruction, l'activité. L'analyse traite aussi des conditions de vie des ménages comme l'approvisionnement en eau de boisson, le type de lieux d'aisance, le combustible utilisé pour la cuisson et le mode d'éclairage.

#### 3.1. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGE

##### 3.1.1. Sexe des chefs de ménages

Sur l'ensemble des ménages, il ressort que 88,9% des chefs de ménages sont des hommes et 11,1% sont des femmes. Cependant, la proportion des femmes chefs de ménages est relativement plus élevée dans certains départements de la région de Tahoua comme celui de Keïta avec 45,4%, celui de Tahoua avec 27% et Bouza avec 26,9% comme l'indique le Tableau N° 59 en annexe.

**Graphique 1:** Répartition (en %) des chefs de ménages par sexe



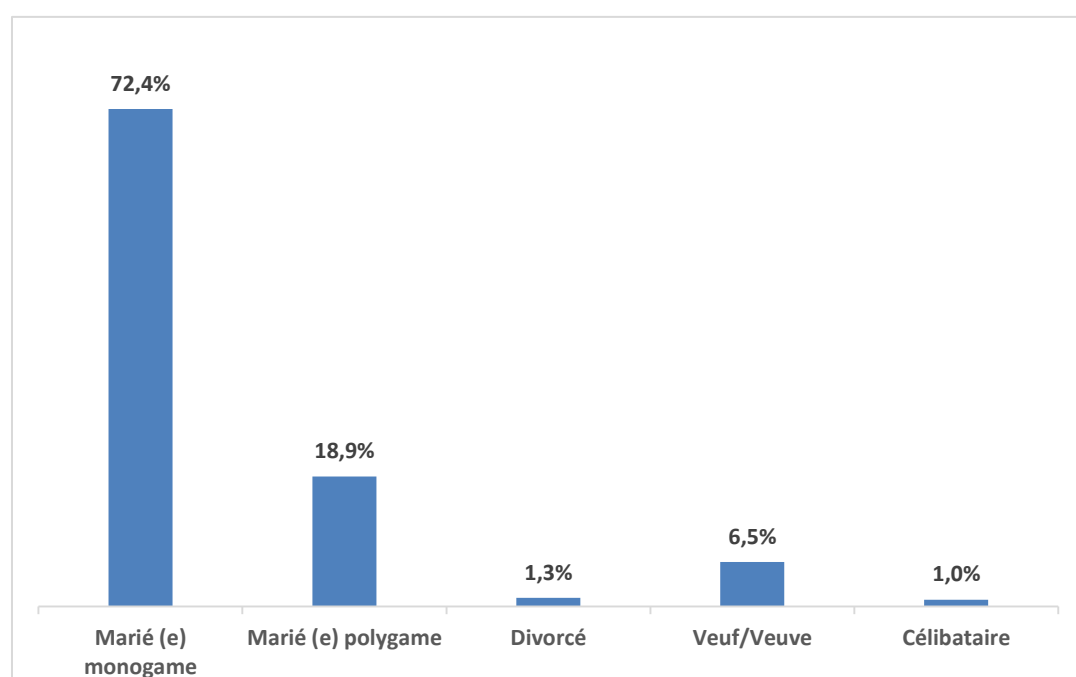


### 3.1.2. Statut matrimonial des chefs de ménages

Au cours de la collecte, des informations sur la situation matrimoniale ont été renseignées. Le graphique ci-dessous montre que 91,3% des chefs de ménages sont des mariés contre seulement 1% de célibataires. Les veufs/veuves représentent 6,5%.

Selon les départements, la proportion des chefs de ménages mariés est sensiblement la même comme l'indique le tableau n° 60 en annexe. Concernant les chefs de ménages veufs/veuves, on remarque quelques variations selon les départements. Le département de Bilma présente la proportion des veufs/veuves la plus élevée avec 18,1%.

**Graphique 2** : Répartition (en %) des chefs de ménages par statut matrimonial



### 3.1.3. Niveau d'instruction des chefs de ménages

L'analyse des données du tableau N°1 ci-dessous montre que plus de la moitié des chefs de ménage (50,8%) n'ont aucun niveau d'instruction. Les chefs de ménage ayant un niveau d'instruction coranique représentent 33,6% et ceux ayant un niveau d'instruction primaire ne représentent que 6,9%.

**Tableau 1** : Répartition (en %) des chefs de ménages par niveau d'instruction

Région	Niveau d'instruction du chef de ménage							Total
	Aucun	Alphabétisé	Coranique	Précolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Agadez	58,1	4,4	18,4	0,1	9,0	6,6	3,4	100
Diffa	40,9	5,5	46,4	0,3	3,9	2,4	0,6	100
Dosso	56,0	3,6	26,9	0,1	8,6	3,5	1,3	100
Maradi	44,5	5,4	34,3	0,3	8,9	5,8	0,9	100
Niamey	27,3	0,6	38,0	0,2	20,5	11,6	1,8	100
Tahoua	52,9	3,2	33,6	0,2	6,4	3,0	0,7	100
Tillabéri	63,8	4,0	21,8	0,1	5,9	3,4	1,0	100
Zinder	41,7	3,9	46,1	0,2	5,4	2,5	0,3	100
<b>Ensemble</b>	<b>50,8</b>	<b>4,0</b>	<b>33,6</b>	<b>0,2</b>	<b>6,9</b>	<b>3,6</b>	<b>0,9</b>	<b>100</b>

### 3.1.4. Activité principale des chefs de ménages

L'agriculture reste l'activité principale la plus pratiquée par les chefs de ménages dans toutes les régions sauf à Agadez où elle n'est pratiquée que par 8,5% des chefs de ménages. En effet, plus de sept chefs de ménages sur dix (72,5%) exercent l'agriculture comme activité principale. Le commerce constitue la seconde activité exercée par les chefs de ménages. L'élevage constitue la troisième activité exercée par 6,5% des chefs de ménages. Toutefois, cette activité est la principale dans la région d'Agadez avec 36,9% de chefs de ménages. La chasse/pêche est l'activité la moins pratiquée par les chefs de ménages (0,1%).

**Tableau 2** : Répartition (%) des ménages selon l'activité principale du chef de ménage

Région	Principale activité du chef de ménage										Total	
	Agriculture	Elevage	Commerce	Artisanat	Secteur public	Secteur privé	Travail journalier (maçon, taximen)	Bucheron	Chasse/pêche	Inactif		Autres à préciser
Agadez	8,5	36,9	21,0	5,0	8,3	4,7	9,3	1,0	_	1,7	3,6	100
Diffa	37,8	25,6	18,5	3,1	1,9	0,7	6,7	0,5	0,2	1,3	3,7	100
Dosso	76,3	1,8	10,0	0,7	2,3	0,7	1,6	0,4	0,1	2,5	3,5	100
Maradi	74,7	4,5	8,2	1,5	2,4	0,4	3,3	0,2	0,1	1,4	3,3	100
Niamey	47,6	2,3	15,7	0,7	6,4	6,3	12,3	_	1,6	1,4	5,6	100
Tahoua	68,4	8,6	6,8	1,1	1,5	0,4	3,6	0,5	0,2	3,1	5,7	100
Tillabéri	79,2	2,1	6,7	0,9	2,3	0,6	3,0	0,2	0,3	1,7	2,9	100
Zinder	81,9	4,8	5,0	0,5	1,2	0,1	2,1	0,1	_	1,8	2,4	100
<b>Ensemble</b>	<b>72,5</b>	<b>6,5</b>	<b>7,9</b>	<b>1,1</b>	<b>2,1</b>	<b>0,6</b>	<b>3,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>2,1</b>	<b>3,7</b>	<b>100</b>

## 3.2. CONDITIONS DE VIE DES MENAGES.

Les conditions de vie des ménages sont analysées principalement à travers le type de source d'approvisionnement en eau, le type de toilette, la principale source d'énergie pour la cuisson, la principale source d'éclairage des ménages.

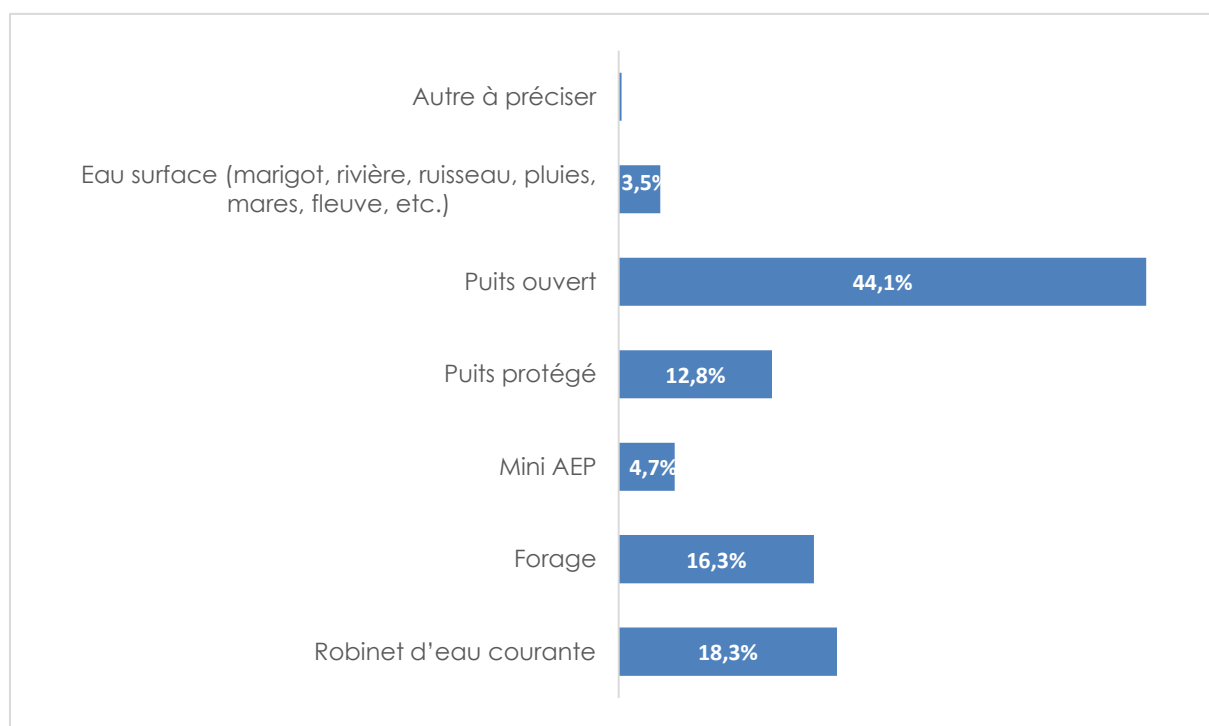
### 3.2.1. Principales sources d'eau de boisson

Une source d'eau est dite améliorée lorsque l'eau provient d'un robinet, d'un forage, d'une Mini Adduction d'Eau Potable(AEP) ou d'un puits protégé.

Dans l'ensemble, La proportion des ménages utilisant une source d'eau améliorée est de 52,1% contre 47,9% des ménages utilisant d'autres sources (eau de surface, puits ouverts et autres). On constate également que la proportion des ménages qui utilisent les AEP est de 4,7% et celle de ceux qui utilisent les puits protégés est de 12,8%.

Selon les départements, la proportion des ménages utilisant une source d'eau améliorée varie de 9,1% pour le département de Tesker à 88,9% dans le département de Diffa.

**Graphique 3** : Proportion (en %) des ménages selon les sources d'eau de boisson



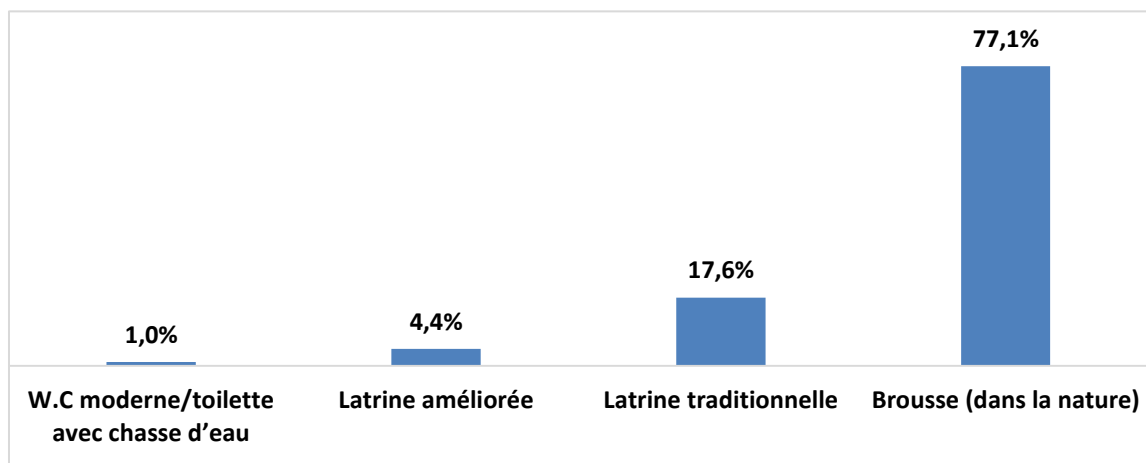
### 3.2.2. Principal type de toilette utilisée

Comme pour l'eau de boisson, les types de lieux d'aisance utilisés sont classés en catégories « améliorés » ou non, selon la classification du Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

Dans l'ensemble, plus de trois ménages sur quatre (77,1%) utilisent la brousse comme lieu d'aisance. Selon la classification du programme commun, seulement 5,4% des ménages utilisent des lieux d'aisance améliorés et 17,6% des ménages disposent des latrines traditionnelles.

Selon le département, Bilma est le département où la brousse est le moins utilisé comme lieu d'aisance (8,3% des ménages). A l'opposé, les départements où la brousse est le lieu d'aisance le plus utilisé sont Tesker avec 99,8%, N'Gourti avec 97,9% et Loga avec 97,2%.

**Graphique 4** : Répartition (en %) des ménages selon le principal type de toilette utilisée



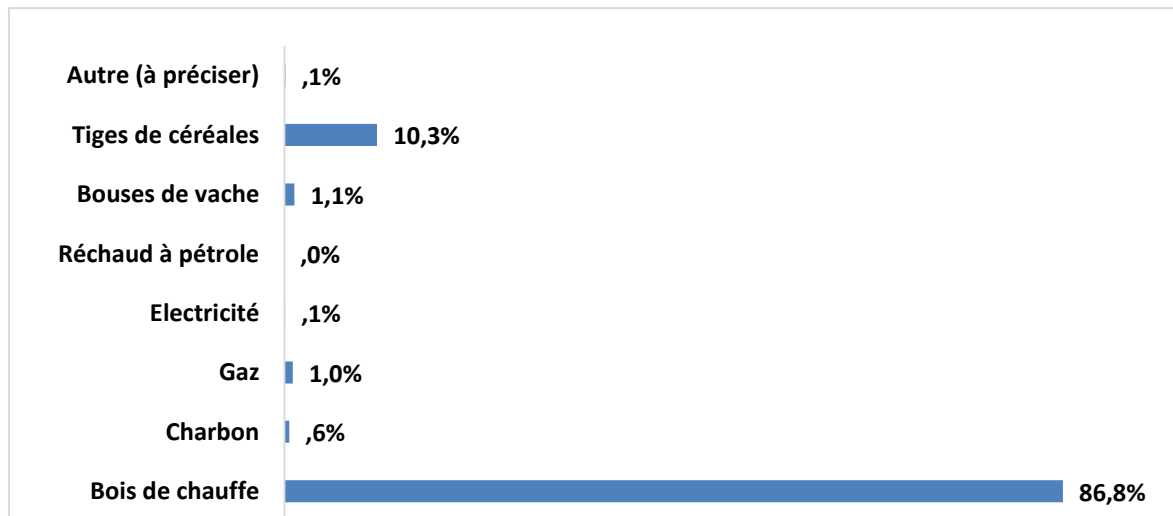
### 3.2.3. Principal combustible pour la cuisson des ménages

L'analyse de l'utilisation du principal combustible pour la cuisson des aliments montre que, dans l'ensemble, près de 9 ménages sur 10 (86,8%) utilisent le bois de chauffe comme principal combustible.

Selon les départements, 40 départements sur 63 ont une proportion très élevées (plus de 90%) de ménages utilisant le bois de chauffe pour la cuisson des aliments. Cette proportion concerne la quasi-totalité des ménages des départements de Tesker (100%), N'Gourti (100%), Ingall (99,7%) et Filingué (99%). Par contre, les plus faibles proportions sont enregistrées à Mayahi, Aguié, Madarounfa avec respectivement 45,5%, 48,5% et 59,2%. Cette situation pourrait s'expliquer par une forte utilisation des tiges de céréales dans ces départements.

Quant à l'utilisation des autres combustibles à savoir l'électricité (0,1%), le charbon (0,6%) et le gaz (1,0%), elle est très faible dans l'ensemble des ménages.

**Graphique 5** : Répartition (en %) des ménages selon le Principal combustible utilisé

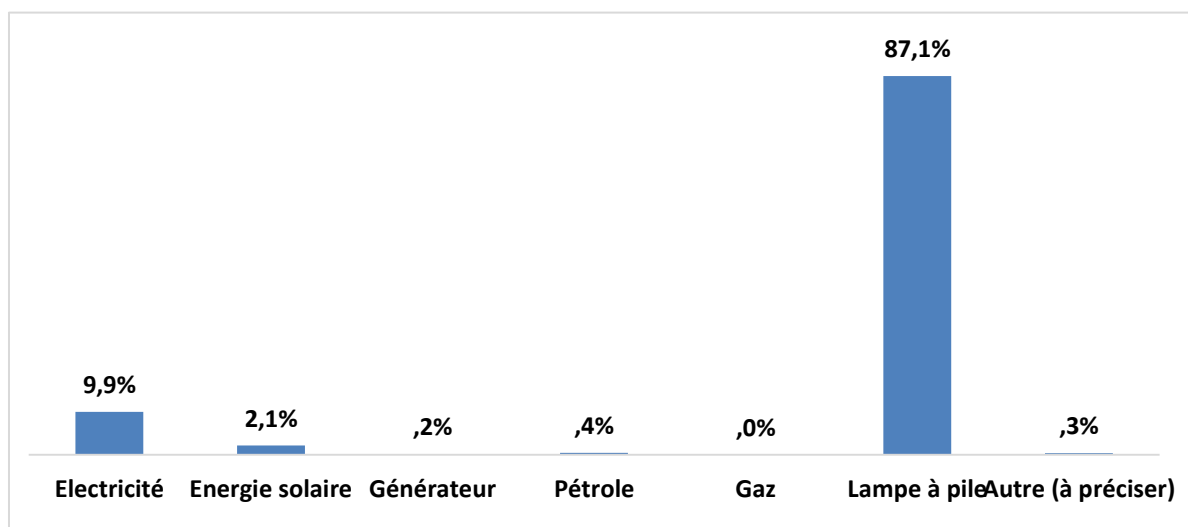


### 3.2.4. Principal source d'éclairage

L'analyse de la répartition des ménages selon le mode d'éclairage montre que plus de huit ménages sur dix (87,1%) utilisent la lampe à pile comme source d'éclairage. L'électricité vient en seconde position avec 9,9% des ménages.

Selon les départements, c'est à Bilma (73,3%) et à Arlit (64,5%), tous situés dans la région d'Agadez, que l'électricité est plus utilisée comme mode d'éclairage.

**Graphique 6** : Répartition (en %) des ménages selon la principale source d'éclairage



## IV. VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES

### 4.1. ESTIMATION DES PERSONNES EN INSECURITE ALIMENTAIRE

L'identification des personnes en insécurité alimentaire en milieu rural est basée sur l'analyse de cinq (5) indicateurs: la durée des stocks alimentaires disponibles, la consommation alimentaire, le nombre d'UBT, la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales et les stratégies d'adaptation. Ces indicateurs reflètent les trois (3) piliers de la sécurité alimentaire à savoir la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation.

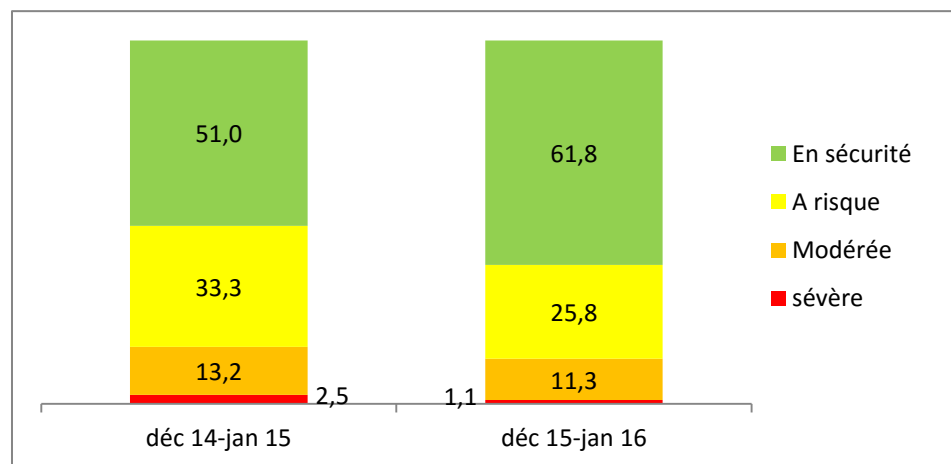
Les résultats de l'enquête indiquent qu'en milieu rural, 193 017 personnes soit 1,1% de cette population, sont en insécurité alimentaire sévère contre 2,5% en 2014 et 1.924.496 personnes, soit 11,3% en insécurité alimentaire modérée contre 13,2% en 2014. Au total, 2.117.513 personnes soit 12,4% de la population sont en insécurité alimentaire contre 15,7% en 2014. Il faut également noter que 4.411.479 personnes soit 25,8% sont classées « à risques », c'est-à-dire en sécurité alimentaire fragile.

Enfin, les personnes en sécurité alimentaire sont au nombre de 10 568 323 soit 61,8% de la population rurale.

**Tableau 3** : Répartition de la population rurale selon le niveau d'insécurité alimentaire

Classe insécurité alimentaire	Sévère	Modérée	A risque	En sécurité	Ensemble
Population (rural)	193 017	1 924 496	4 411 479	10 568 323	<b>17 097 315</b>
Pourcentage	1,1	11,3	25,8	61,8	100

**Graphique 7** : Insécurité alimentaire en milieu rural décembre 2014-janvier 2015 et décembre 2015-janvier 2016



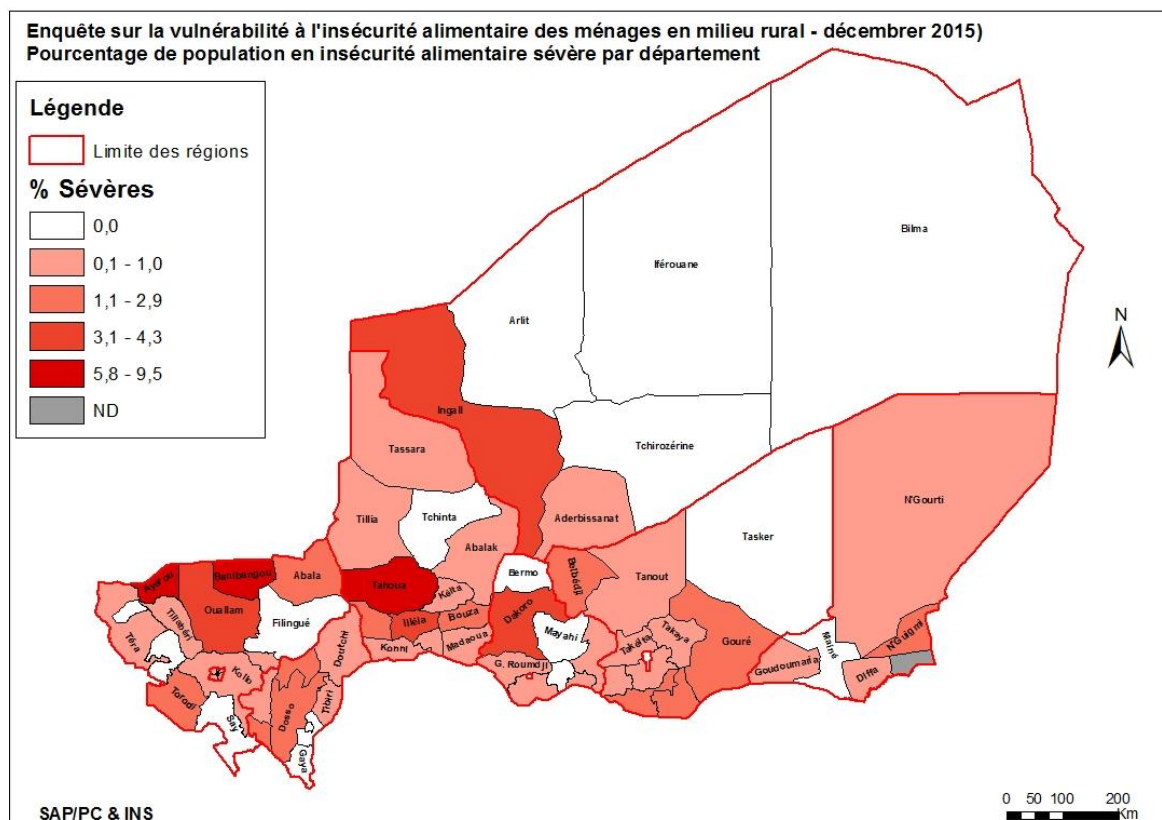
## 4.2. LOCALISATION DES POPULATIONS EN INSECURITE ALIMENTAIRE

Selon les départements, les fortes proportions de population en insécurité alimentaire sévère sont observées à Banibangou (9,5%), Tahoua (6,1), Ayorou (5,8%), Illéla (4,3%), Ingall (4,2%), Dakoro (3,6), Ouallam (3,1%), Belbédji (2,9%), Loga (2,7%) et Dungass (2,2%). Dans ces départements, la proportion des populations en insécurité alimentaire est plus de deux (2) fois supérieure à la moyenne nationale qui est de 1,1%.

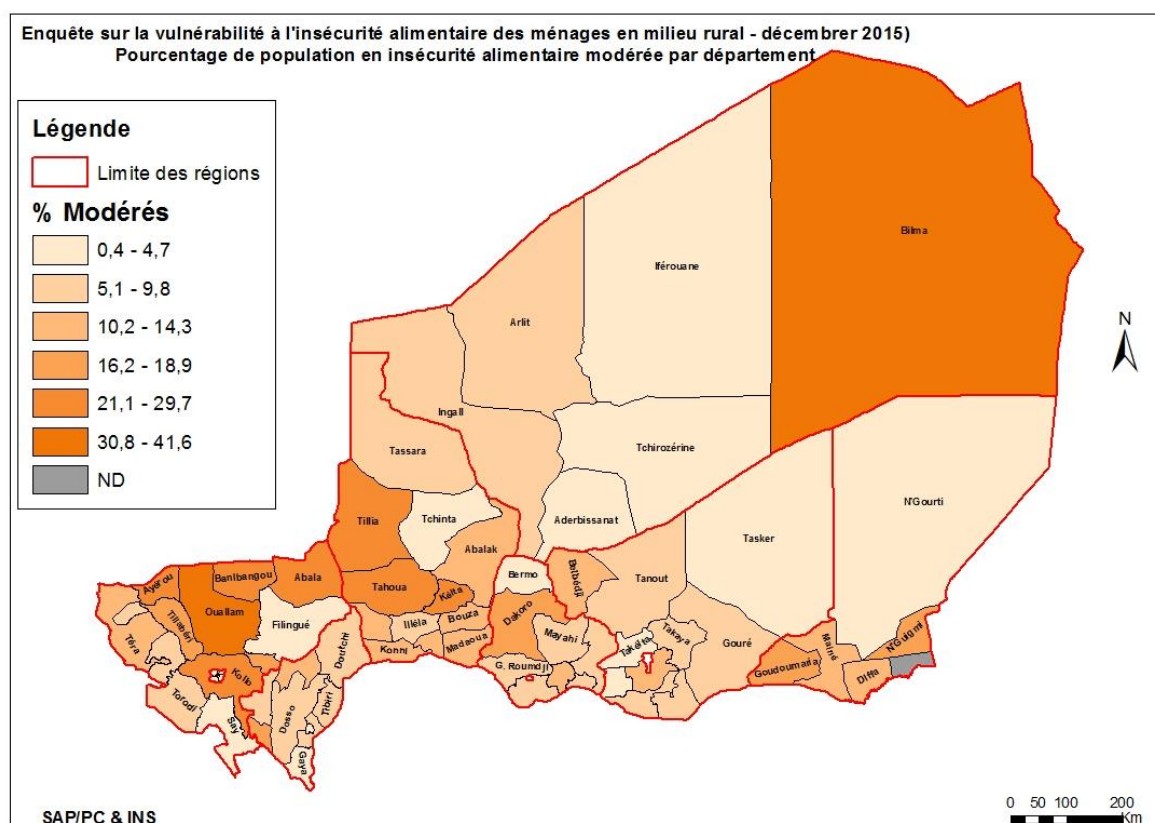
En outre, les plus importantes proportions en insécurité alimentaire sévère et modérée sont à : Ouallam (44,7%), Banibangou (36,2%), Abala (31,1%), Bilma (30,8%), Tahoua (29,3%), Ayorou (26,9%), Keita (25,9%), kollo (23,5%), Tilia (23,1%), Dakoro (22,2%). Dans ces départements, plus de 20% de la population sont en insécurité alimentaire sévère ou modérée.

Le détail est présenté dans le Tableau n° 67 en annexe.

**Carte 1:** Insécurité alimentaire sévère en milieu rural par département



**Carte 2 : Insécurité alimentaire modérée en milieu rural par département**



### 4.3. EVOLUTION DE LA VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE DES POPULATIONS (2010-2015)

La mesure de la vulnérabilité alimentaire des ménages ruraux est basée sur la classification des individus suivant une échelle de vulnérabilité alimentaire à quatre classes. Il s'agit des classes « insécurité alimentaire sévère », « insécurité alimentaire modérée », « à risque d'insécurité alimentaire » et « en sécurité alimentaire ». L'analyse des résultats des cinq dernières enquêtes (2010-2015) fait ressortir ce qui suit:

- Les proportions des personnes en insécurité alimentaire sévère et modérée (considérée comme classe des personnes en insécurité alimentaire), enregistrées en décembre 2010, novembre 2011, novembre 2013, décembre 2014-janvier 2015, et décembre 2015-janvier 2016 s'élèvent respectivement à 13,9%, 32,1%, 22,3%, 15,7% et 12,4%. Ainsi, la proportion des personnes en insécurité alimentaire la plus élevée a été enregistrée en novembre 2013 et la plus faible est enregistrée en Décembre 2014 -Janvier 2015. Ces résultats montrent aussi une baisse de la proportion des personnes en insécurité alimentaire d'une année par rapport à celle qui la précède depuis novembre 2013. La baisse relative de la proportion des personnes en insécurité alimentaire varie de 21% de décembre 2014-janvier

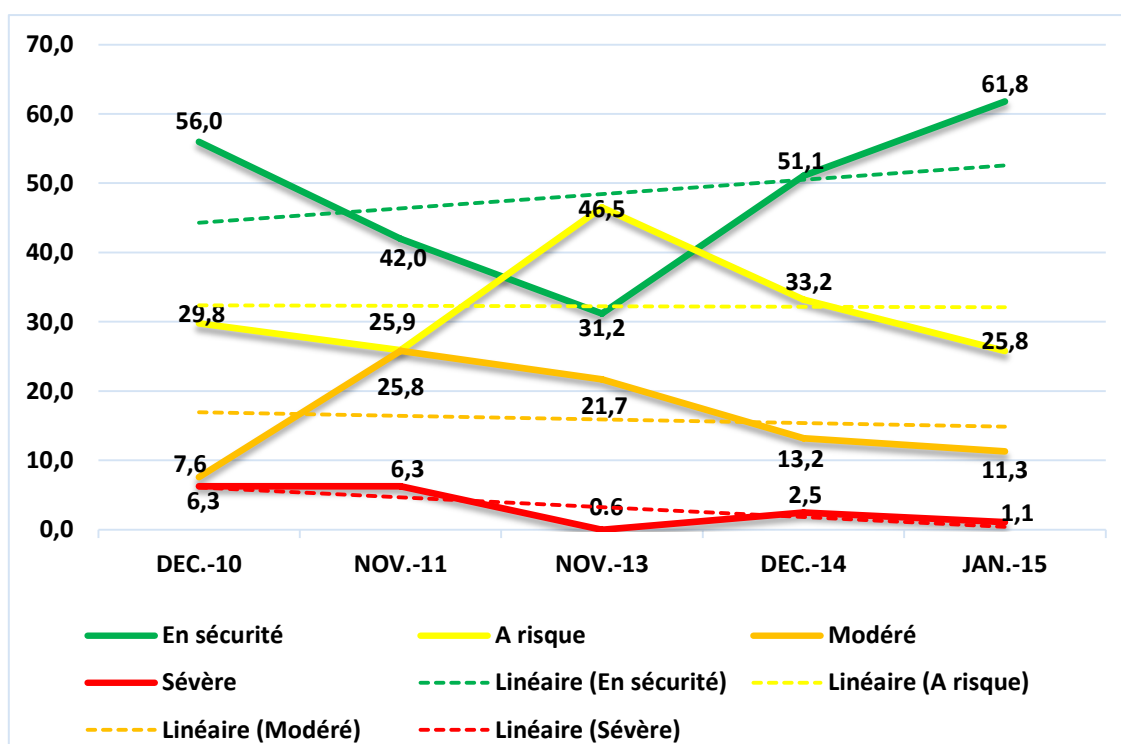


2015 à décembre 2015-janvier 2016, à 44,4% de novembre 2013 à décembre 2015-janvier 2016.

- Les pourcentages enregistrés au niveau de la classe des personnes en sécurité alimentaire varient de 56% en décembre 2010, 42% en novembre 2011, 31,2% en novembre 2013, 51% en décembre 2014-janvier 2015 à 61,8% en décembre 2015-janvier 2016. La proportion la plus élevée des personnes en sécurité alimentaire est donc enregistrée au cours de l'année 2015 et la proportion la plus faible a été enregistrée en 2013. Les pourcentages enregistrés montrent également une augmentation croissante de la proportion des personnes en sécurité alimentaire à partir de l'année 2013. Les proportions des personnes en sécurité alimentaire enregistrées en 2013 et en 2015 donnent une augmentation relative de 49,5% et leur effectif total est passé de 6.001.392 en 2013 à 10.568.323 habitants en 2015, soit une augmentation relative de 75,6%.
- Les proportions des personnes à risque d'insécurité alimentaire enregistrées varient de 29% en décembre 2010, 25,9% en novembre 2011, 46,5% en novembre 2013, 33,2% en décembre 2014-janvier 2015 à 25,8% en décembre 2015-janvier 2016. Ainsi, au niveau de cette classe de vulnérabilité alimentaire, la proportion la plus élevée a été enregistrée en 2013 tandis que la plus faible proportion est enregistrée en décembre 2015. Les résultats montrent également une évolution presque semblable à celle observée au niveau de la classe des personnes en insécurité alimentaire. En effet, ils indiquent une baisse de la proportion des personnes à risque d'insécurité alimentaire à partir de l'année 2013. La baisse relative des proportions enregistrées en 2013 et 2015, s'élève à 44,5%. De même, le nombre de personnes à risque est passé de 7.448.504 en 2013 à 4.411.479 en décembre 2015, soit une baisse relative de 40,8%.

La tendance générale indique une baisse de la prévalence de l'insécurité alimentaire (sévère et modérée) et du risque d'insécurité alimentaire. Par contre, on constate une hausse de la proportion des personnes en sécurité alimentaire.

**Graphique 8** : Evolution de la situation alimentaire en milieu rural entre 2010 et 2015



L'analyse de l'insécurité alimentaire sévère de 2010 à 2015 selon les régions révèle une tendance générale à la baisse. Les plus fortes baisses des proportions des populations en insécurité alimentaire sévère entre 2010 et 2015 ont été enregistrées à Tahoua et Zinder avec respectivement 8,8% à 0,2% et 7,4% à 1,1%.

**Tableau 4** : Evolution de la proportion (%) des populations en insécurité alimentaire sévère en milieu rural entre 2010 et 2015

Région	2010	2011	2013	2014	2015
Agadez			0,8	0,6	0,6
Diffa	-	5,6	0,4	1,7	0,5
Dosso	4,9	3,6	0,1	0,8	0,9
Maradi	6,6	6,7	0,6	3,2	0,9
Tahoua	8,8	8,6	1,0	2,6	0,2
Tillabéri	6,1	8,5	0,0	3,8	1,8
Zinder	7,4	3,7	1,1	2,0	1,1
Niamey	3,9	7,3	0	2,5	1,0
Ensemble	6,6	6,3	0,6	2,5	1,1

L'analyse de la situation alimentaire des populations en insécurité alimentaire modérée de 2010 à 2015 selon les régions révèle une tendance à la baisse à partir de 2011. La plus forte baisse a été enregistrée à Tahoua (25,2% à 3,3%).

**Tableau 5** : Evolution de la proportion (%) des populations en insécurité alimentaire modérée en milieu rural entre 2010 et 2015

Région	2010	2011	2013	2014	2015
Agadez			9,2	8,6	5,6
Diffa	0,8	28,5	13,3	12,6	13,4
Dosso	6,5	22,9	16,4	9,6	7,8
Maradi	8,4	21,2	22,2	11,7	9,6
Tahoua	8,2	25,2	24,5	14,4	3,3
Tillabéri	6,7	26,7	23,4	15,3	13,6
Zinder	9,3	32,1	22,2	14,3	17,5
Niamey	3,8	22,0	13,5	14,6	8,0
Ensemble	7,6	25,8	21,7	13,2	11,3

L'analyse de la situation des populations à risque d'insécurité alimentaire de 2010 à 2015 selon les régions montre que les plus fortes proportions ont été enregistrées en 2013 au niveau de toutes les régions.

**Tableau 6** : Evolution de la proportion (%) des populations à risque d'insécurité alimentaire en milieu rural entre 2010 et 2015

Région	2010	2011	2013	2014	2015
Agadez			38,0	23,5	29,7
Diffa	12,3	23,2	59,3	19,2	27,8
Dosso	30,0	26,5	46,5	37,0	22,7
Maradi	26,6	25,4	36,2	28,3	16,8
Tahoua	35,2	25,9	57,3	35,0	26,8
Tillabéri	31,9	27,0	47,5	35,9	35,0
Zinder	29,4	25,5	42,1	35,6	29,0
Niamey	47,8	19,8	64,1	20,2	23,9
Ensemble	29,8	25,9	46,5	33,3	25,8

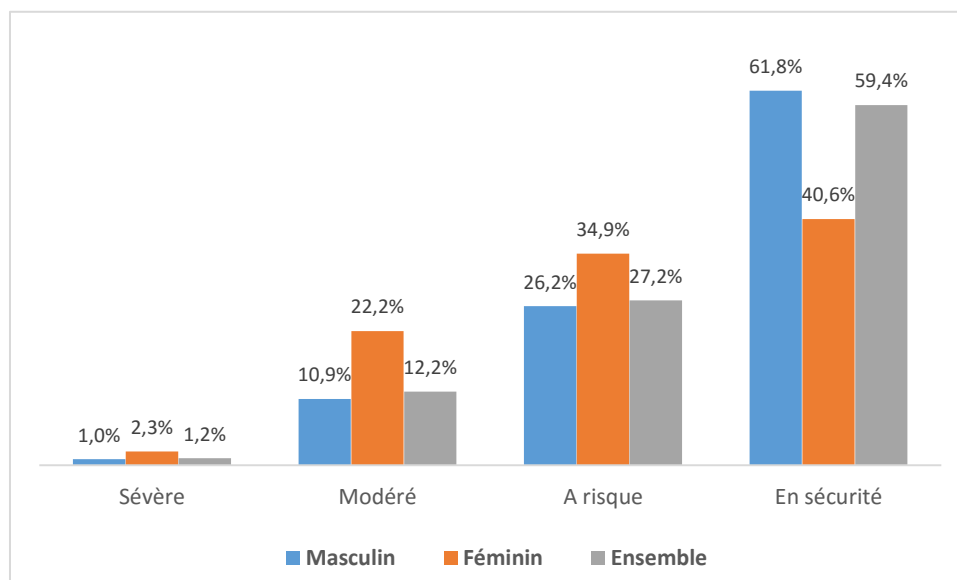
## 4.4. SITUATION ALIMENTAIRE ET CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES

Cette section traite de la situation alimentaire des ménages suivant certaines caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménages.

### 4.4.1. Situation alimentaire selon le sexe du chef de ménage

L'insécurité alimentaire (sévère + modérée) touche 24,5% des ménages dirigés par des femmes contre 11,9% des ménages dirigés par des hommes. Plus de la moitié des ménages dirigés par les hommes (61,8%) sont en sécurité alimentaire contre 40,6% des ménages dirigés par les femmes.

**Graphique 9** : Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef par classe d'insécurité alimentaire



#### 4.4.2. Insécurité alimentaire selon le statut matrimonial du chef de ménage

La prévalence de l'insécurité alimentaire (sévère + modérée) est plus élevée chez les ménages dirigés par des veufs/veuves (26,8%) et les divorcés (23,9%) contre 13,4% pour l'ensemble. Concernant l'insécurité alimentaire sévère, les plus fortes proportions des ménages sont enregistrées chez les divorcés avec 5,5% et les célibataires avec 3,4%. Pour les ménages en sécurité alimentaire, les plus fortes proportions des ménages sont enregistrées chez les mariés.

**Tableau 7** : Répartition (%) des ménages selon la situation matrimoniale du chef de ménage par classe d'insécurité alimentaire

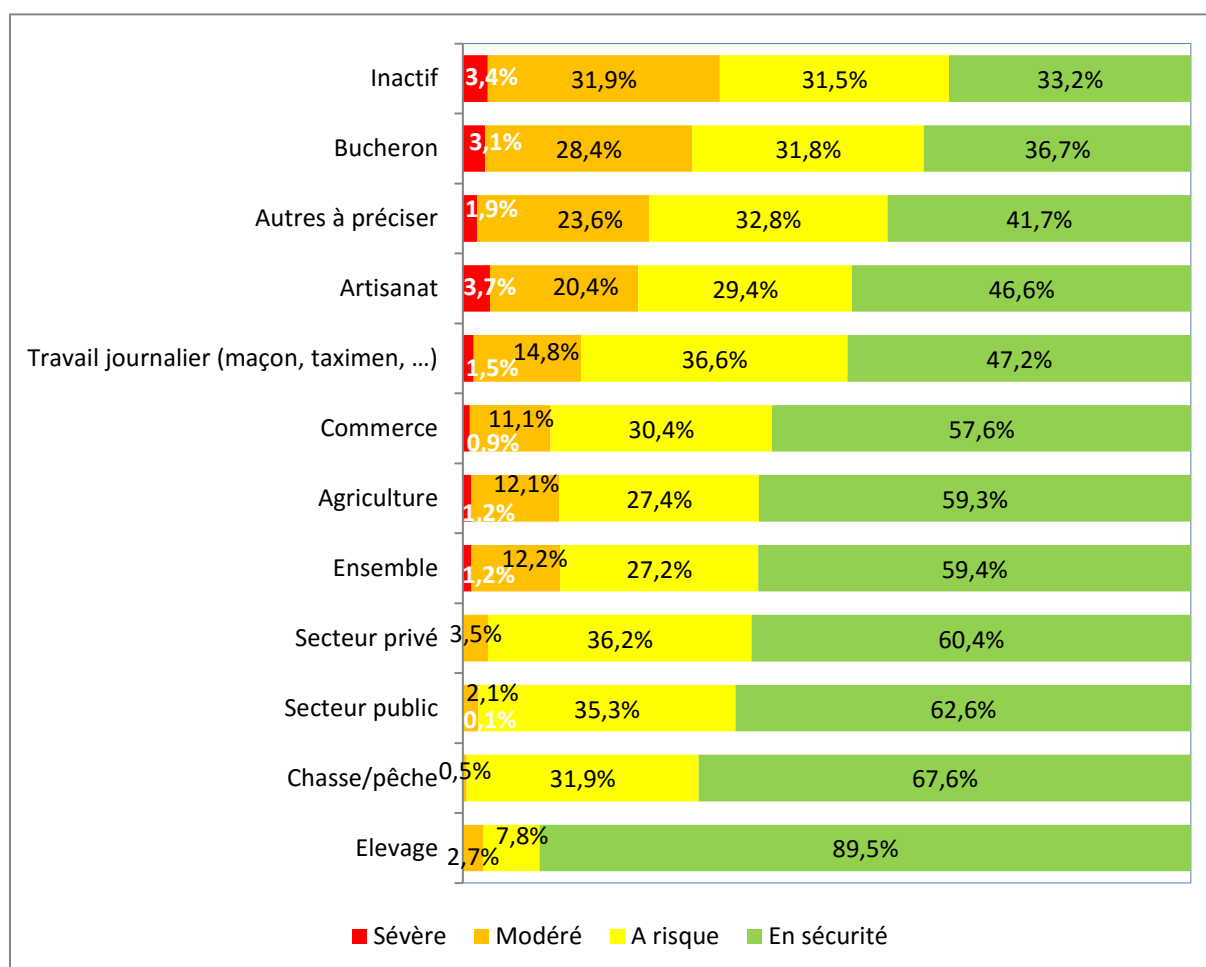
Statut matrimonial du chef de ménage	Classe d'insécurité alimentaire				Total
	Sévère	Modéré	A risque	En sécurité	
Mariés (es) monogames	1,0	11,9	27,7	59,4	100
Mariés (es) polygames	,8	8,7	23,6	66,8	100
Divorcés	5,5	18,4	30,1	46	100
Veufs/Veuves	2,8	24	30,5	42,7	100
Célibataires	3,4	10,2	37,8	48,6	100
<b>Ensemble</b>	<b>1,2</b>	<b>12,2</b>	<b>27,2</b>	<b>59,4</b>	<b>100</b>

### 4.4.3. Insécurité alimentaire selon l'activité principale du chef de ménage

L'analyse de l'insécurité alimentaire selon l'activité principale du chef de ménage montre que les personnes les moins touchées sont celles vivant dans les ménages dirigés par des éleveurs avec 89,5%, ceux dirigés par des chasseurs/pêcheurs avec 67,6% et ceux dirigés par des chefs de ménages exerçant dans le secteur public avec 62,6%.

Les personnes les plus exposées sont celles vivant dans des ménages dirigés par des personnes exerçant des activités précaires comme les bucherons, les travailleurs du secteur privé.

**Graphique 10** : Proportion (%) des ménages selon l'activité principale du chef de ménage par classe d'insécurité alimentaire



#### 4.4.4. Insécurité alimentaire selon la possession d'animaux par le ménage (y compris la volaille)

L'analyse de l'insécurité alimentaire selon la possession de bétail montre que les ménages ne possédant pas d'animaux (23,5%) sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire (sévère + modérée). Toutefois, 10,5% des ménages qui en possèdent sont en insécurité alimentaire.

**Tableau 8** : Proportion (%) de ménages selon la possession d'animaux par classe d'insécurité alimentaire

Possession	Classe d'insécurité alimentaire retenue				Total
	Sévère	Modéré	A risque	En sécurité	
Oui	0,5	10,0	24,3	65,1	100
Non	3,6	19,9	37,5	39,0	100
Ensemble	1,2	12,2	27,2	59,4	100

#### 4.4.5. Insécurité alimentaire selon l'exploitation des champs/jardins

L'analyse de l'insécurité alimentaire montre que les personnes vivant dans les ménages qui n'exploitent pas des champs/jardins sont les plus exposées par rapport à ceux des ménages qui en exploitent. En effet 16,2% des ménages qui n'ont pas des champs/jardins se trouvent en insécurité (sévère et modérée) contre 12,9% qui en exploitent.

**Tableau 9** : Proportion (%) des ménages selon l'exploitation des champs/jardins par classe d'insécurité alimentaire

Exploitation de champs/jardins	Classe d'insécurité alimentaire				Total
	Sévère	Modéré	A risque	En sécurité	
Oui	1,2	11,7	26,6	60,6	100
Non	1,2	15,0	30,8	53,0	100
Ensemble	1,2	12,2	27,2	59,4	100

### 4.5. PRINCIPALES DIFFICULTES OU CHOCS

Il ressort de l'analyse des résultats de l'enquête qu'au niveau national, plusieurs chocs ont affecté les ménages au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Les chocs les plus significatifs sont : la baisse des récoltes (62,5%), la baisse des revenus (50,9%), l'irrégularité des pluies (34,1%), les maladies/dépenses exceptionnelles de santé (32,2%) et l'augmentation des prix des denrées alimentaires (22,8%).

**Tableau 10** : Proportion (%) des ménages selon les principales difficultés/Chocs durant les 12 derniers mois par région.

CHOCS/DIFFICULTES	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	ensemble
Perte d'emplois	3,8	8,7	1,6	6,9	11,9	7	4,8	3,1	5
Baisse de revenu	31,9	49,6	42,9	39,1	69,5	55,4	56,5	58,5	50,9
Maladie / dépenses de santé exceptionnelles	28,2	10,1	45,1	29,3	56,2	34,2	39,1	23,4	32,2
Décès d'un membre de la famille	16,6	9	20	10,2	27,5	11,7	15,9	9,1	12,7
Augmentation des prix des denrées alimentaires	33,3	40,1	21,5	11,2	29,7	15	45,9	19	22,8
Augmentation des prix du carburant / du transport	4,7	2,5	4,1	6,4	4	5,8	4,8	3,6	4,9
Augmentation des prix du loyer	1,3	3,1	0,5	0,5	0,6	0,7	1	0,2	0,7
Augmentation des prix des intrants agricoles	1,1	4,1	6,9	4,5	9,5	6,6	18,4	6,4	8
Coupure d'électricité	2,8	1	1,8	0,6	7,8	0,8	2,6	0,4	1,2
Insécurité / vols	13,8	37,2	2,5	3,8	0,6	4,6	10,5	4,3	6,5
Remboursement de dettes	13,2	7	14,5	12,6	24,4	11,1	23,6	14,1	14,6
Chômage de longue durée	5,9	7,4	4,2	6,6	14,9	11,3	6,1	11,8	8,5
Catastrophes naturelles (incendie, vents...)	7,5	5,9	2,9	3,2	0,7	1,8	5,5	5,9	4
Irrégularité des pluies	22,7	42,2	32,6	20,8	39,2	39,5	32,3	41,9	34,1
baisse des récoltes	11,9	43,7	68,3	55,3	59	62,6	77,3	63,5	62,5
Inondations	2,9	0,5	12,6	2,6	7,3	4,2	7,4	3,6	5,2
Autres à préciser	6,5	3,5	2	3,9	0	5,3	2,6	5,1	4,1

Au niveau national, il ressort du tableau ci-dessous que, que les chocs « baisse de revenu », « baisse des récoltes », maladie/dépenses exceptionnelles de santé sont perçues comme première difficulté pour respectivement 28,2%, 26,8% et 14,8% des ménages.

**Tableau 11** : Proportion (%) des ménages selon la première difficulté/choc par région

1 <sup>ère</sup> difficulté	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Perte d'emplois	4,1	4,4	1	3,5	4,9	2,7	1,1	1,5	2,1
Baisse de revenu	28,5	31,1	18,9	27,7	49,2	29,5	22	36,8	28,2
Maladie / dépenses de santé exceptionnelles	19,9	2,7	20,1	18	15,4	15,7	14,6	9,7	14,8
Décès d'un membre de la famille	9	5	9	5,1	6,2	5,6	5,3	3,8	5,6
Augmentation des prix des denrées alimentaires	17,4	14,7	3,9	3,9	0,9	3	5,1	4,4	4,7
Augmentation des prix du carburant / du transport	0,7	0,1	0,2	1,7	0	1	0,9	0,4	0,8
Augmentation des prix du loyer	0,4	0,4	0,3	0	0,2	0,2	0,1	0	0,1
Augmentation des prix des intrants agricoles	0,3	0,7	0,7	0,5	0,3	0,5	1,4	0,3	0,7
Coupure d'électricité	1,3	0	0,1	0	0	0,1	0,1	0	0,1
Insécurité / vols	1,1	17,7	0,6	1,4	0,2	0,8	1	0,6	1,5
Remboursement de dettes	1,9	0,2	1,7	1,1	0,2	1,4	1,4	1,4	1,4
Chômage de longue durée	0,8	2,1	0,7	1	1,3	2	0,8	1,4	1,3
Catastrophes naturelles (incendie, vents...)	2,6	1,3	0,7	0,7	0,4	0,8	0,6	0,6	0,7
Irrégularité des pluies	3,4	9,1	6,1	4,7	0,5	7,3	5,8	11,6	7,3
Baisse des récoltes	0,6	7,7	30,6	26,5	18,9	25,5	36,2	24,3	26,8
Inondations	1,3	0,2	4,5	0,8	1,3	0,7	1,2	0,5	1,2
Autres à préciser	6,2	2,4	0,5	2,8	0	2,9	2,2	2,5	2,4
Non applicable	0,3	0	0,2	0,7	0	0,3	0,1	0,3	0,3

Selon les régions, Niamey et Zinder ont la plus forte proportion des ménages ayant déclaré la baisse de revenu comme première difficulté avec respectivement 49,2% et 36,8%.

A l'exception des régions d'Agadez, Diffa et Dosso, la plupart des ménages ont déclaré la baisse de revenu et la baisse des récoltes comme première difficulté.

Dans la région d'Agadez, « baisse de revenu » et « maladies/dépenses exceptionnelles de santé » sont les deux chocs les plus importants déclarés comme première difficulté pour respectivement 28,5% et 19,9% des ménages.

Dans la région de Diffa « baisse de revenu » et « insécurité/vols » sont les deux chocs les plus importants déclarés comme première difficulté pour respectivement 31,1% et 17,7% des ménages.



Dans la région de Dosso, « la baisse des récoltes » et « maladies/dépenses exceptionnelles de santé » constituent les plus importants chocs cités comme première difficulté des ménages avec respectivement 30,6% et 20,1%.

Selon les départements les chocs ayant le plus affecté les ménages au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête sont :

- ✓ La baisse de récolte qui a affecté plus de 80% des ménages dans les départements de Ouallam, Tahoua, Loga, Dakoro, Bagaroua, Fillingué, Kollo, Abala, Ballayara et Dogondoutchi,
- ✓ La baisse de revenu qui a touché plus de 60% des ménages dans les départements de Kollo, Fillingué, Tahoua, Damagaram, Takaya, Niamey, Périphérie, Tassara, Magaria, Tessaoua, Tillia, Bouza, Tillabéri et Gouré ;
- ✓ L'irrégularité des pluies qui a touché plus de 50% des ménages dans les départements de Tahoua, Torodi, Keita, Tanout, Bagaroua, Say, Bouza, Tillia, Mainé-Soroa, Dungass, Goudoumaria et Diffa ;
- ✓ Les maladies/dépenses exceptionnelles de santé qui a touché plus de 50% des ménages dans les départements de Torodi, Tibiri, Madaoua, Keita, Gothèye et la Périphérie de Niamey
- ✓ L'augmentation des prix des denrées alimentaires ayant affecté 50% des ménages dans les départements de Balleyara, Tesker, Kollo, Say, N'Gourtii, Bankilaré et Ingall.

Notons que les inondations ont affecté particulièrement la région de Dosso où elles sont perçues comme première difficulté pour au moins 5% des ménages des départements de Falmey (14,2%), Boboye (13,2%), Dosso (5,9%) et Gaya (5,8%).

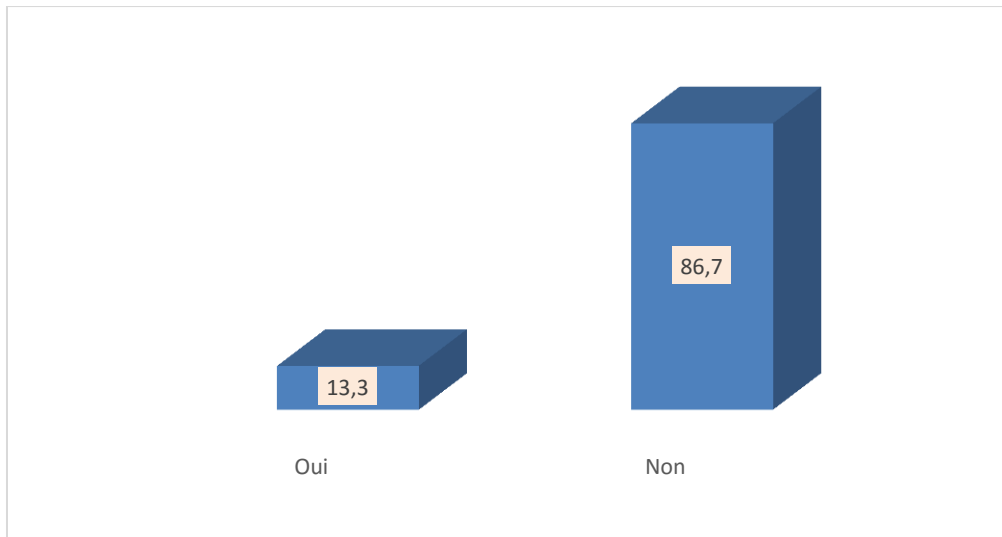
## **4.6. DEGATS DUS AUX INONDATIONS**

Parmi les chocs qui affectent les populations nigériennes il y a aussi les inondations. Leurs fréquences et ampleurs ainsi que leurs impacts sur l'économie des ménages deviennent de plus en plus croissants ces dernières années du fait des effets du changement climatique. Les dégâts sont importants aussi bien en termes de perte en vies humaines que sur les infrastructures et les moyens d'existence des populations.

### 4.6.1. Fréquence et ampleur

Selon les résultats de l'enquête, 13.3% des ménages nigériens ont été au moins une fois victimes des inondations ces cinq dernières années, ce qui représente 380.504 ménages.

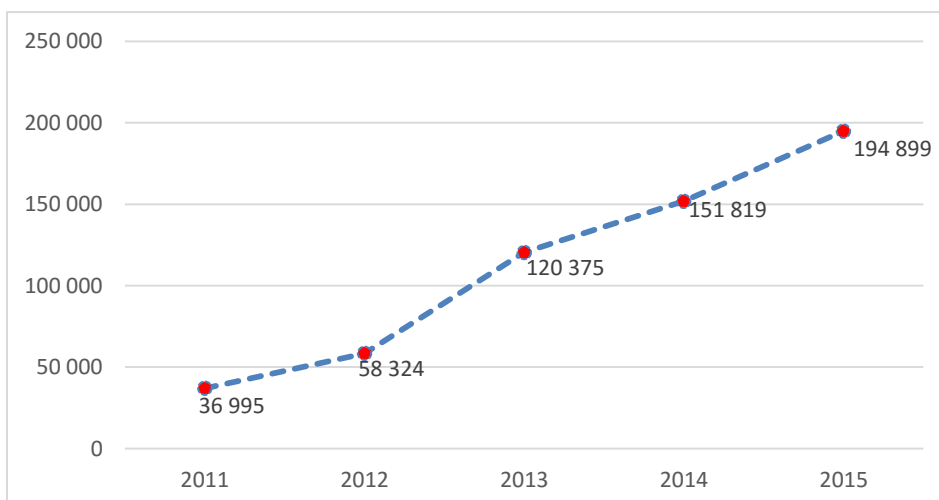
**Graphique 11** : Proportion (%) de ménages victimes d'inondations durant les cinq dernières années



De 2011 à 2015, on note une régularité des inondations avec un nombre de victimes croissant passant respectivement de 1.3 % soit 36.995 ménages à 6.8 % soit 194.899 ménages. Il faut aussi noter que certains ménages subissent les inondations chaque année et d'autres plusieurs fois dans la même année.

Le graphique ci-dessous montre l'ampleur croissante du nombre de sinistrés des inondations durant la période 2011-2015.

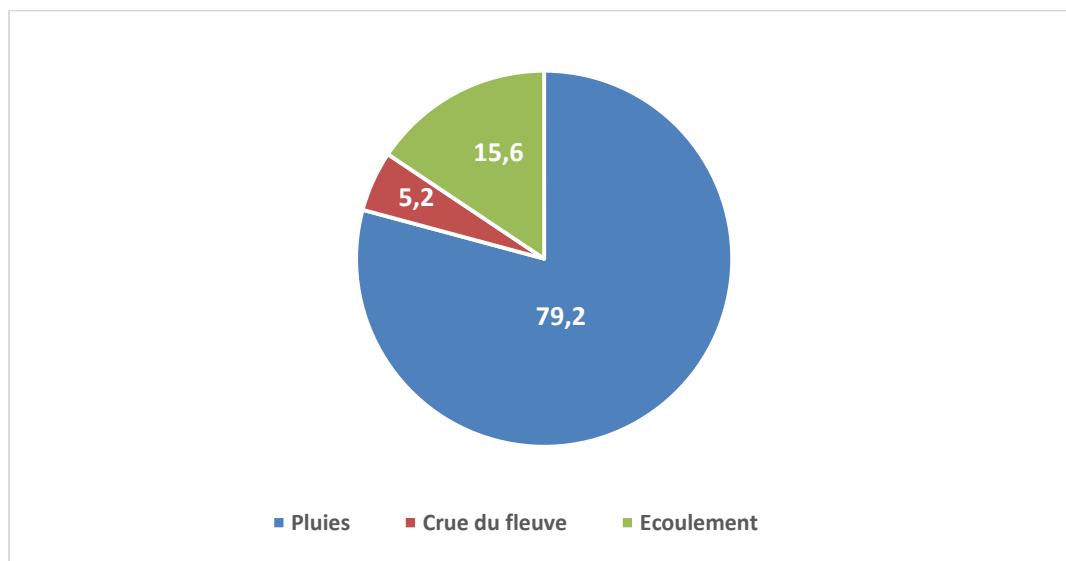
**Graphique 12** : Evolution du nombre de ménages sinistrés des inondations de 2011 à 2015



## 4.6.2. Causes des inondations en 2015

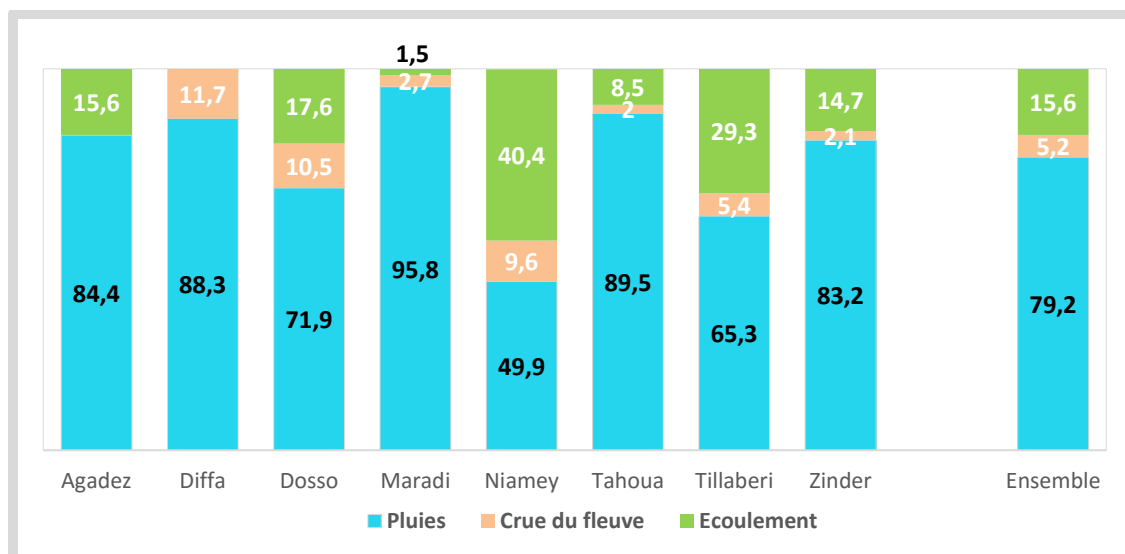
Les principales causes des inondations identifiées par l'enquête sont les eaux de pluie avec 79,2% de ménages sinistrés; les écoulements viennent en seconde position (15,6%), suivis de la crue du fleuve mise en cause par 5,2% de ménages sinistrés. Ceci s'explique par les effets du changement climatique qui provoquent des pluies torrentielles et diluviennes sur des sols dégradés et/ou occupés de manière inappropriée.

**Graphique 13** : Proportion (%) des ménages sinistrés selon les causes des inondations vécus



Selon les régions, Maradi, Tahoua et Diffa enregistrent les plus fortes proportions de ménages victimes d'inondation causée par les pluies avec respectivement 95,8% ; 89,5% et 88,3%.

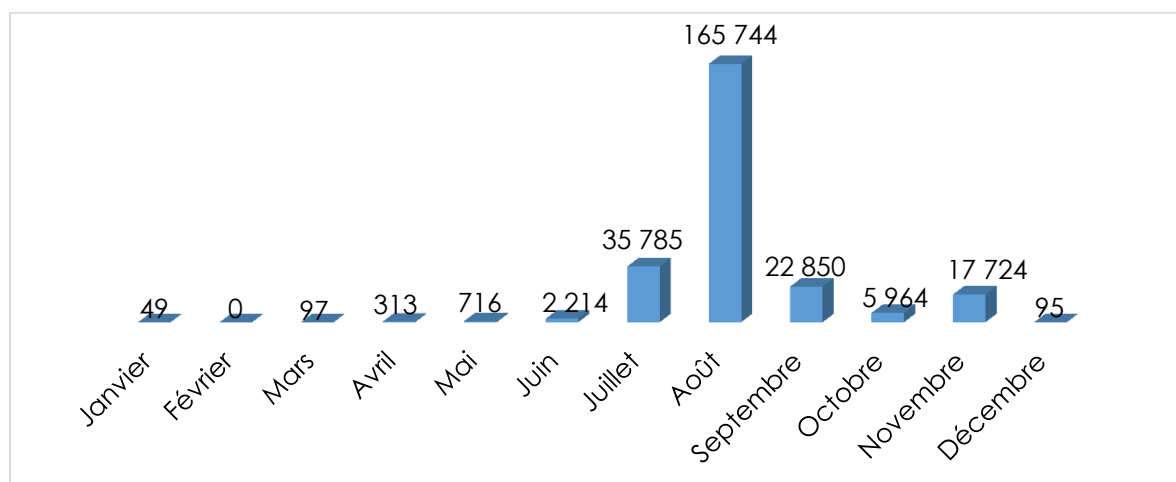
**Graphique 14** : Proportion (%) de ménages selon les causes d'inondations vécus en 2015 par région



### 4.6.3. Périodes d'inondation

On note une seule grande période d'inondation qui est la saison d'hivernage (juillet-août-septembre) avec un pic en août qui est généralement le mois le plus pluvieux de l'année. La crue guinéenne sur le fleuve Niger entre décembre et janvier provoque rarement des inondations de grande ampleur.

**Graphique 15** : Répartition des ménages sinistrés des inondations en 2015 selon le mois



### 4.6.4. Pertes dues aux inondations

Sur l'ensemble de ménages sinistrés des inondations de 2015, 1% ont perdu au moins un homme, 0,6% ont perdu une femme et 0,2% un enfant. Aussi, 2,9% de ces ménages ont enregistré de blessés hommes, 2,2% de blessés femmes et 1,7% de blessé enfants.

Pour les pertes matérielles, il faut noter que 43,4% de ménages sinistrés en 2015 ont perdu au moins une maison. Les pertes de productions concernent 54,6% des ménages sinistrés. Toutefois, les pertes les plus importantes de production équivalentes à au moins 50.000 FCFA concernent 35% des ménages sinistrés.

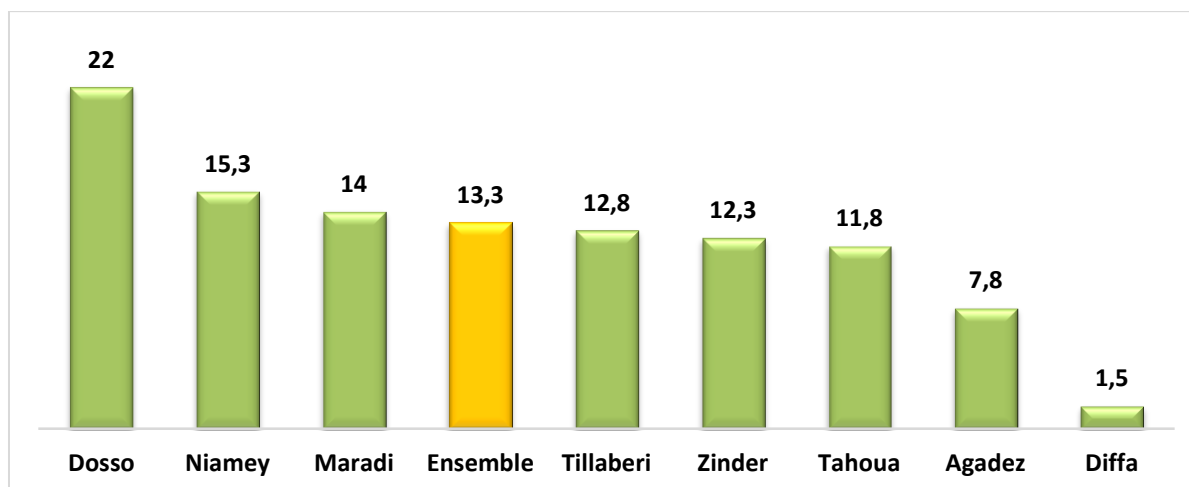
Pour les pertes d'animaux, 6,6% de ménages sinistrés ont perdu au moins un gros ruminant, 14,2% ont perdu au moins un petit ruminant, 12,7% au moins une volaille. Les pertes de stocks alimentaires concernent 35,9% de ménages sinistrés. Toutefois, les pertes les plus importantes équivalentes à au moins un sac de 100 kg concernent 24,6% de ménages sinistrés.

### 4.6.5. Localisation des victimes des inondations

Sur la période 2011-2015, toutes les régions ont été touchées par les inondations mais la région de Dosso (22%) suivie de Niamey (15,3%) et Maradi (14%) présentent des proportions de ménages sinistrés supérieures à la proportion nationale qui est de

13.3%.

**Graphique 16** : Proportion (%) des ménages ayant connu des inondations de 2011 à 2015 par régions



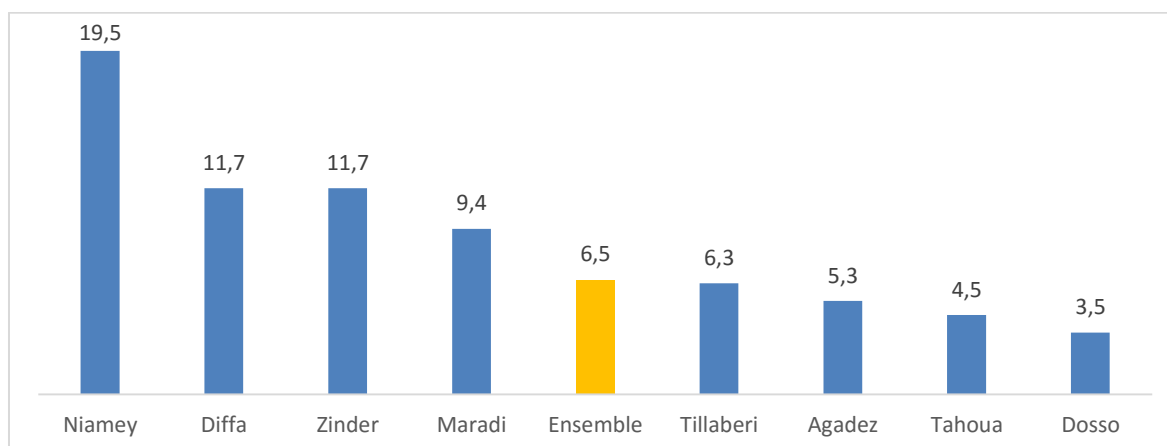
Au niveau décentralisé, ce sont les départements de Falmey (50,2%), Boboye (39,4%), Loga (28,2%), Kantché (27,5%), Guidan Roumji (27%), Dioundiou (26,4%), Dosso (25,8%) où l'on dénombre la plus grande proportion de ménages sinistrés de ces cinq dernières années.

#### 4.6.6. Assistance aux victimes des inondations de 2015

Au niveau national, les résultats de l'enquête montrent qu'en 2015, seulement 6,5% des ménages sinistrés ont reçu une assistance.

Selon les régions, les plus fortes proportions de ménages sinistrés qui ont déclaré avoir reçu une assistance suite aux inondations sont enregistrées dans les régions de Niamey (19,5%), Diffa (11,7%), Zinder (11,7%) et Maradi (9,4%).

**Graphique 17** : Proportion (%) des ménages sinistrés ayant reçu une assistance en 2015 par région



## 4.7. ENDETTEMENT DES MENAGES

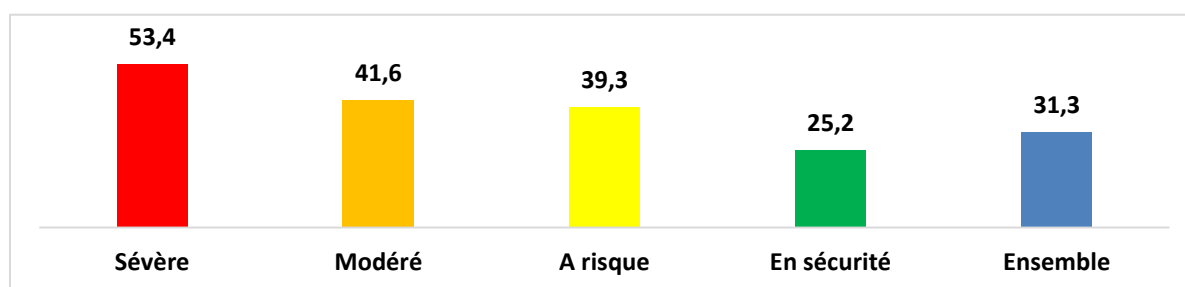
En milieu rural, l'endettement est l'une des stratégies adoptées par les ménages en insécurité alimentaire. L'analyse porte sur le recours et la nature de l'endettement.

### 4.7.1. Recours à l'endettement

L'enquête montre que l'endettement touche majoritairement les ménages affectés par l'insécurité alimentaire (sévère et modéré) en vue de satisfaire leurs besoins alimentaires.

L'observation du graphique ci-dessous, montre que depuis les dernières récoltes de 2015, 31,3% de ménages (contre 39,2% en 2014) ont eu recours à l'endettement dans l'ensemble du milieu rural. Les ménages classés en insécurité alimentaire sévère (53,4 %) et modérée (41,6%) ont eu plus recours à l'endettement.

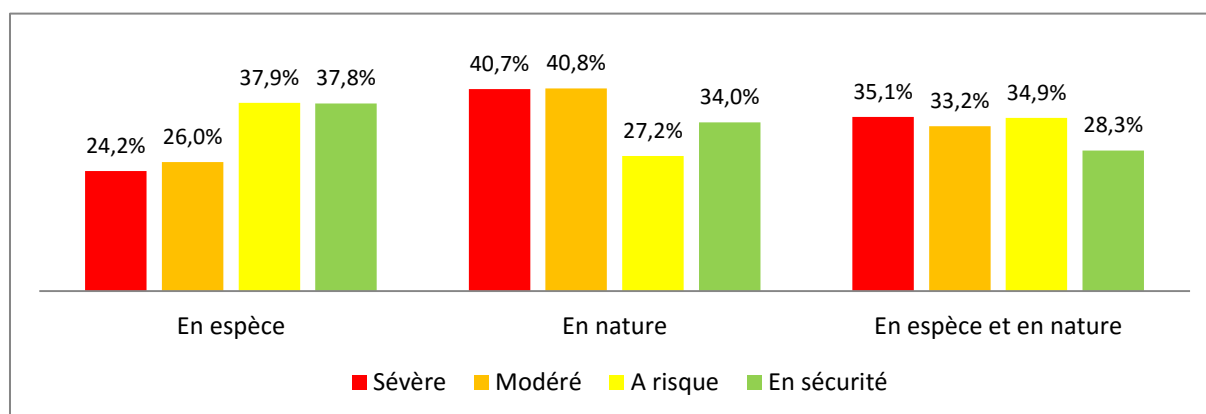
**Graphique 18** : Proportion (%) des ménages qui ont eu recours à l'endettement depuis les dernières récoltes de 2015 selon la classe d'insécurité alimentaire



### 4.7.2. Nature de l'endettement

Les crédits en nature sont plus développés chez les ménages en insécurité alimentaire sévère et modéré pour respectivement 40,7% et 40,8%.

**Graphique 19** : Proportion des ménages selon la nature d'endettement par classe d'insécurité alimentaire



## 4.8. MIGRATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

A travers la migration les ménages arrivent à diversifier leurs sources de revenus grâce aux transferts de ressources des migrants, à améliorer leurs conditions de vie et à réduire la pression sur les maigres ressources du ménage.

Au cours de ces dernières années le Niger a enregistré un retour massif de ces migrants. Cette situation est imputable aux crises sociopolitiques qui secouent certains pays de la sous-région à savoir le Nigeria ; la Lybie ; le Mali et la Centrafrique, principales destinations des migrants nigériens.

Cet afflux massif des migrants au Niger constitue un facteur d'aggravation de la vulnérabilité des communautés d'origine, car les transferts monétaires constituaient pour elles un mécanisme important de résilience pour faire face à leur vulnérabilité chronique et aux crises alimentaires récurrentes.

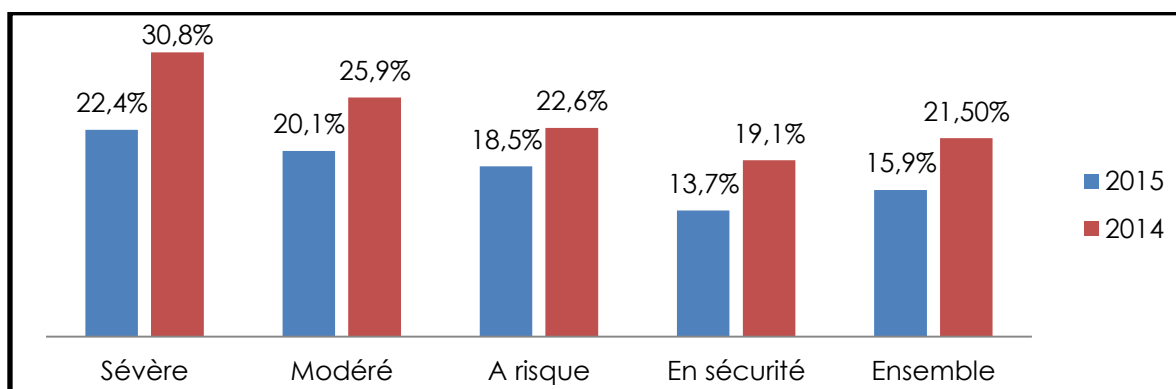
### 4.8.1. Ampleur de la migration

Dans le cadre de cette enquête, le mouvement de la population est analysé par rapport aux personnes ayant quitté leur ménage au cours des douze derniers mois. L'analyse du graphique ci-après montre que dans l'ensemble 15,9% des ménages avaient au moins un de leurs membres en migration au moment de l'enquête contre 20,1% en 2014, soit une baisse de 21%.

Selon les classes d'insécurité alimentaire, il ressort une prédominance de la migration dans les classes des sévères et des modérés avec respectivement 22,4% et 20,1% contre 30,8% et 25,9% en 2014. Pour la classe à risque 18,5% ont déclaré au moins un migrant, contre 22,6% en 2014. Pour les ménages en sécurité 13,7% ont déclaré au moins un migrant, contre 19,1% en 2014.

Globalement au niveau de toutes les classes on observe une diminution des proportions par rapport à l'année 2014.

**Graphique 20** : Proportion (%) des ménages par classe d'insécurité selon la migration de leurs membres au cours des 12 derniers mois



Quant à l'analyse de la migration des chefs des ménages, le résultat du tableau ci-dessous révèle qu'entre 2014 et 2015, les proportions se sont accrues pour toutes les classes d'insécurité.

Dans l'ensemble, 51,1% des ménages concernés par la migration ont déclaré que le chef de ménage fait partie des migrants. Toutefois, l'analyse par classe d'insécurité permet de constater que la classe des modérés détient la plus forte proportion (60,9%), dépassant de loin la moyenne nationale (51,1%). La proportion des ménages en sécurité alimentaire est la plus faible (46,4%).

**Tableau 12 :** Pourcentage (%) de ménages par classe d'insécurité alimentaire selon la migration du chef de ménage

Classe d'insécurité alimentaire	% chef de ménage migrants	
	2014	2015
Sévère	53,6	56,1
Modéré	54,1	60,9
A risque	50,9	53,8
En sécurité	42,3	46,4
Ensemble	47,1	51,1

Dans l'ensemble, la proportion des ménages dont les migrants s'absentent de 3 à 6 mois est la plus importante (30%). Les proportions les plus importantes des migrants qui s'absentent pendant plus de 9 mois sont observées dans les classes d'insécurité alimentaire sévère (36,1%), modéré (33,4%) et à risque (29,2%).

**Tableau 13 :** Répartition en % des ménages selon la durée de migration saisonnière par classe d'insécurité alimentaire

Durée de la migration	classe d'insécurité alimentaire				Ensemble
	Sévère	Modéré	A risque	En sécurité	
Moins d'1 mois dans l'année	1,1	2,4	3	4,3	3,5
Entre 1 et 3 mois dans l'année	22,4	12	14,7	16	15,1
Entre 3 et 6 mois dans l'année	23	27,4	28,5	31,9	30
Entre 6 et 9 mois dans l'année	17,4	24,8	24,7	23,9	24,2
Plus de 9 mois dans l'année	36,1	33,4	29,2	23,9	27,2
Total	100	100	100	100	100

Par ailleurs, de l'analyse de la répartition des migrants suivant les régions, il ressort que les proportions les plus importantes des migrants qui s'absentent pendant 3 à 6 mois sont observées dans les régions de Dosso (41,8%) ; Tahoua (30%) et Zinder (28,9%). Celles de ceux qui s'absentent plus de 9 mois dans l'année sont observées à Niamey (64,9%), Tillabéri (32,7%), Tahoua (31,4%), et Agadez (29%)



**Tableau 14** : Répartition en % des ménages selon la durée de migration saisonnière par région.

Régions	Approximativement les migrants saisonniers de votre ménage sont absents pendant combien de temps					Total
	Moins d'1 mois dans l'année	Entre 1 et 3 mois dans l'année	Entre 3 et 6 mois dans l'année	Entre 6 et 9 mois dans l'année	Plus de 9 mois dans l'année	
Agadez	0,2	19,1	17,0	34,8	29,0	100
Diffa	1,8	20,1	21,0	29,8	27,3	100
Dosso	1,7	9,2	41,8	26,1	21,2	100
Maradi	9,2	24,7	26,7	19,3	20,1	100
Niamey	--	--	21,3	13,8	64,9	100
Tahoua	1,4	10,9	30,0	26,4	31,4	100
Tillabéri	2,0	12,7	26,2	26,5	32,7	100
Zinder	8,2	25,0	28,9	16,1	21,8	100
Ensemble	3,5	15,1	30,0	24,2	27,2	100

#### 4.8.2. Migration, insécurité alimentaire et transferts d'argent

Selon les résultats de l'enquête, en moyenne, au niveau national, les ménages reçoivent annuellement 115.544 FCFA contre 75.645 FCFA en 2014 et 157.673 FCFA en 2013. Les transferts moyens annuels par ménages sont plus importants dans les régions de Niamey (185.057 FCFA), d'Agadez (151.320 FCFA), de Tahoua (134.760 FCFA), Tillabéri (132.040 FCFA).

De façon générale, on remarque une progression significative des montants annuels moyens dans toutes les régions.

**Tableau 15** : Montant (FCFA) annuel moyen des transferts reçus par ménage selon les régions

Région	Montant moyen des transferts monétaires reçus des migrants par les ménages	
	2014	2015
Agadez	100 455	151 320
Diffa	51 303	108 864
Dosso	84 017	96 345
Maradi	69 451	80 403
Tahoua	86 902	134 760
Tillabéri	74 857	132 041
Zinder	58 955	87 045
Niamey périphérie	32 086	185 057
Ensemble rural	75 645	115 544

S'agissant du montant moyen annuel du transfert monétaire reçu par ménage, les résultats du tableau ci-dessous montrent que dans l'ensemble les ménages reçoivent par an en moyenne 115.544 FCFA. Toutefois, il faut noter cette moyenne

cache des disparités entre les différentes classe d'insécurité alimentaire. Ainsi, selon la classe d'insécurité alimentaire, les ménages en insécurité sévère, modérée, à risque, et en sécurité ont déclaré avoir reçu en moyenne, au cours des 12 derniers mois respectivement, 57.318 FCFA, 87.296 F CFA, 118.594 F CFA et 123.747 F CFA.

**Tableau 16** : Montant (FCFA) moyen annuel du transfert monétaire reçu par ménage selon la classe d'insécurité alimentaire

classe d'insécurité alimentaire	Montant moyen des transferts monétaires reçus des migrants au cours derniers mois
Sévère	57 318
Modéré	87 296
A risque	118 594
En sécurité	123 747
Ensemble	115 544

### 4.8.3. Appréciation de l'évolution des transferts par les ménages

L'analyse de l'évolution des transferts par les ménages à l'échelle nationale fait ressortir qu'en moyenne 28,6% des ménages contre 25,9% en 2014, ont estimé les ressources envoyées, pendant les 12 mois précédant l'enquête, moins importantes que d'habitude. Aussi, il convient de noter que les ressources estimées équivalentes (identiques) ont connu un accroissement de 15,5% par rapport à l'année 2014.

Selon les régions, ces ressources sont jugées moins importantes par 42,5% des ménages de la périphérie de Niamey ; 31,7% des ménages de Tahoua ; 28,8% des ménages de Maradi. Ces ressources sont jugées équivalentes par 41,5% des ménages de Diffa ; 39,4% des ménages de Dosso ; 34,5% des ménages de Maradi ; 33,4% des ménages de Tahoua. Elles ont été estimées plus importantes que d'habitude par 35,1% des ménages de Niamey périphérie ; 31,3% des ménages d'Agadez ; 27,2% des ménages de Tillabéri.

**Tableau 17** : Proportion (%) des ménages ayant enregistré des migrants selon l'appréciation de l'évolution du montant des transferts reçus au cours des 12 derniers mois

	Plus importantes que d'habitude	Equivalentes	Moins importantes que d'habitude	Non applicable	total
Agadez	31,3	33,1	19,3	16,3	100
Diffa	14	41,5	27,6	17	100
Dosso	19,3	39,4	26,7	14,7	100
Maradi	14,8	34,5	28,8	21,9	100
Niamey	35,1	22,4	42,5	--	100
Tahoua	16,3	33,4	31,7	18,6	100
Tillabéri	27,2	33,2	28,2	11,4	100
Zinder	22,1	31,7	23,5	22,6	100
Ensemble	19,6	34,2	28,6	17,6	100

Par ailleurs, en 2015, 26,4% des ménages en sécurité alimentaire ont estimé les ressources reçues, pendant les 12 mois précédant l'enquête, moins importantes que d'habitude contre 22,9% en 2014, soit un écart de 3,5 points de pourcentage. En outre, 35,8% des ménages en insécurité alimentaire sévère ont estimé les ressources reçues, pendant les 12 mois précédant l'enquête, moins importantes que d'habitude contre 43,4% en 2014.

Ces ressources ont été estimées équivalentes par 34,7% des ménages en sécurité alimentaire contre 28,7% en 2014 et plus importantes que d'habitude par 22,7% des ménages de cette classe contre 23,8% en 2014.

**Tableau 18** : Proportion des ménages selon l'appréciation de l'évolution des transferts reçus au cours des 12 derniers mois par rapport à leur niveau habituel par classe d'insécurité alimentaire

classe d'insécurité alimentaire	Comment les ressources envoyées pendant les 12 derniers sont-elles jugées ?				Total
	Plus importantes que d'habitude	Equivalentes	Moins importantes que d'habitude	Non applicable	
Sévère	3,1	26,6	35,8	34,4	100
Modéré	12,7	34,3	31,3	21,7	100
A risque	18,8	33,9	30,4	16,9	100
En sécurité	22,7	34,7	26,4	16,2	100

## 4.9. CONSOMMATION ET DIVERSITE ALIMENTAIRE DES MENAGES

La consommation alimentaire est l'un des principaux indicateurs d'analyse de la sécurité alimentaire d'un ménage. L'analyse de la consommation alimentaire se fait à travers certains indicateurs dont les plus couramment utilisés pour les enquêtes ménages sont : « **le score de consommation alimentaire (SCA)** » en anglais « Food Consumption Score (FCS) » et « **le score de diversité alimentaire à l'échelle ménage (SDAM)** » en anglais « Household Dietary Diversity Score (HDDS) ».

### 4.9.1. Score de consommation alimentaire (SCA)

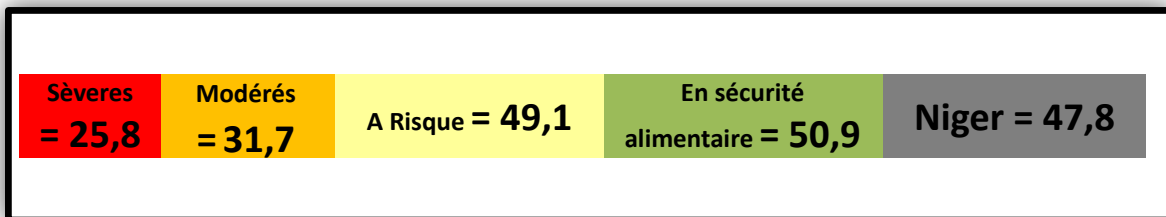
#### 4.9.1.1. Score de consommation alimentaire (SCA) selon le niveau de vulnérabilité

Le SCA est calculé sur la base d'un rappel durant les 7 derniers jours de la consommation collective des aliments classés en 8 groupes selon la nomenclature internationale à savoir céréales & tubercules ; légumineuses ; Feuilles & légumes ; Fruits ; Protéines animales ; Lait & produits laitiers ; Huile ; Sucre & produits sucriers.

Chaque groupe est pondéré dans le calcul de l'énergie produite par les aliments consommés dans le ménage durant la période considérée.

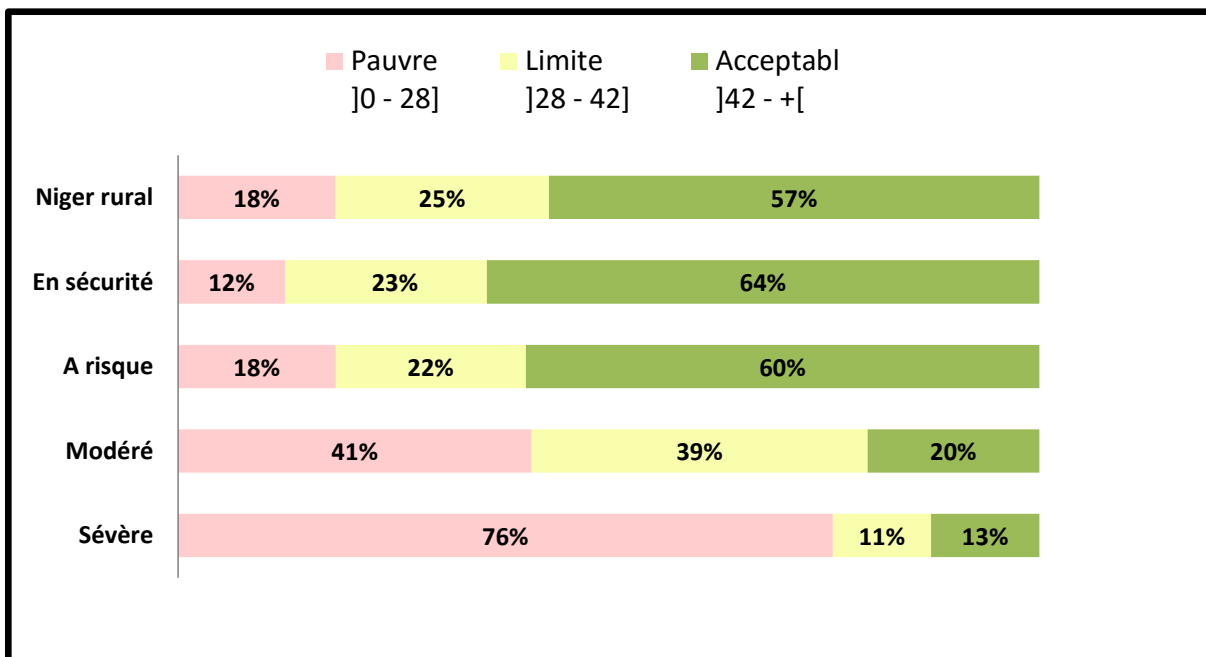
Le SCA renseigne sur l'accessibilité aux différents groupes d'aliments. Son interprétation se fait soit en comparant la valeur moyenne des groupes ou d'une période à une autre, soit en analysant la proportion des ménages selon trois classes à savoir « pauvre » ; « limite » et « acceptable ».

**Graphique 21** : Valeurs moyennes du score de consommation alimentaire selon la classe d'insécurité alimentaire.



Les résultats montrent qu'en moyenne plus le ménage est vulnérable, plus son score de consommation alimentaire est faible c'est-à-dire son accès aux aliments est faible et peu diversifié.

**Graphique 22** : Pourcentage de ménages selon la classe du score de consommation alimentaire et la classe d'insécurité alimentaire



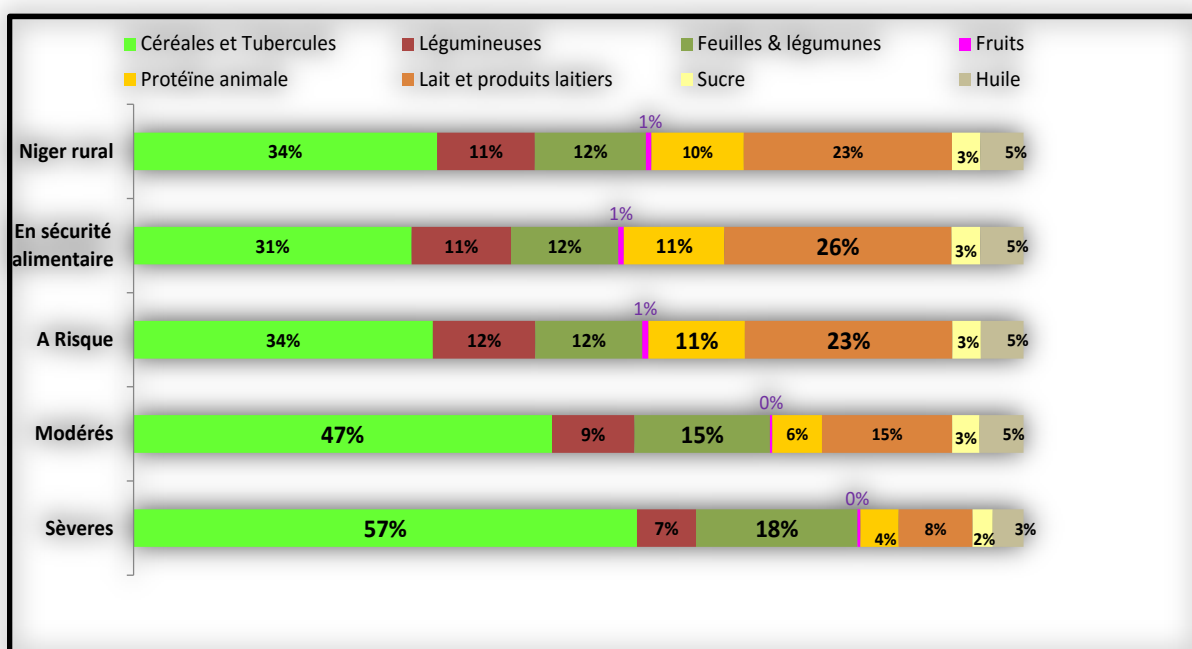
Les résultats indiquent que 18% des ménages vivant en milieu rural ont une alimentation pauvre ; 25% une alimentation limite et 57% une alimentation acceptable. On note une légère amélioration de l'accès à l'alimentation comparée à la même période décembre 2014 où les proportions de ménages avec une

consommation pauvre, limite et acceptable étaient respectivement de 23,3% ; 24,4% et 52,3%.

Cependant, au moins 4 ménages sur 5 classés sévèrement ou modérément en insécurité alimentaire ont une consommation alimentaire pauvre ou limite.

L'analyse de contribution des composantes dans la constitution du score, montre que le régime alimentaire des ménages en insécurité alimentaire est essentiellement composé des céréales et tubercules (57% pour les sévères et 47% pour les modérés) et des feuilles et légumes (18% pour les sévères et 15% pour les modérés). L'accès aux protéines d'origine animale et au lait & produits laitiers est plus amélioré chez les ménages en sécurité alimentaire. La contribution de l'huile (5%) et du sucre & produits sucriers (3%) est presque identique pour tous les ménages.

**Graphique 23** : Proportion de chaque groupe d'aliments dans la composition du score de consommation alimentaire selon le niveau d'insécurité alimentaire des ménages

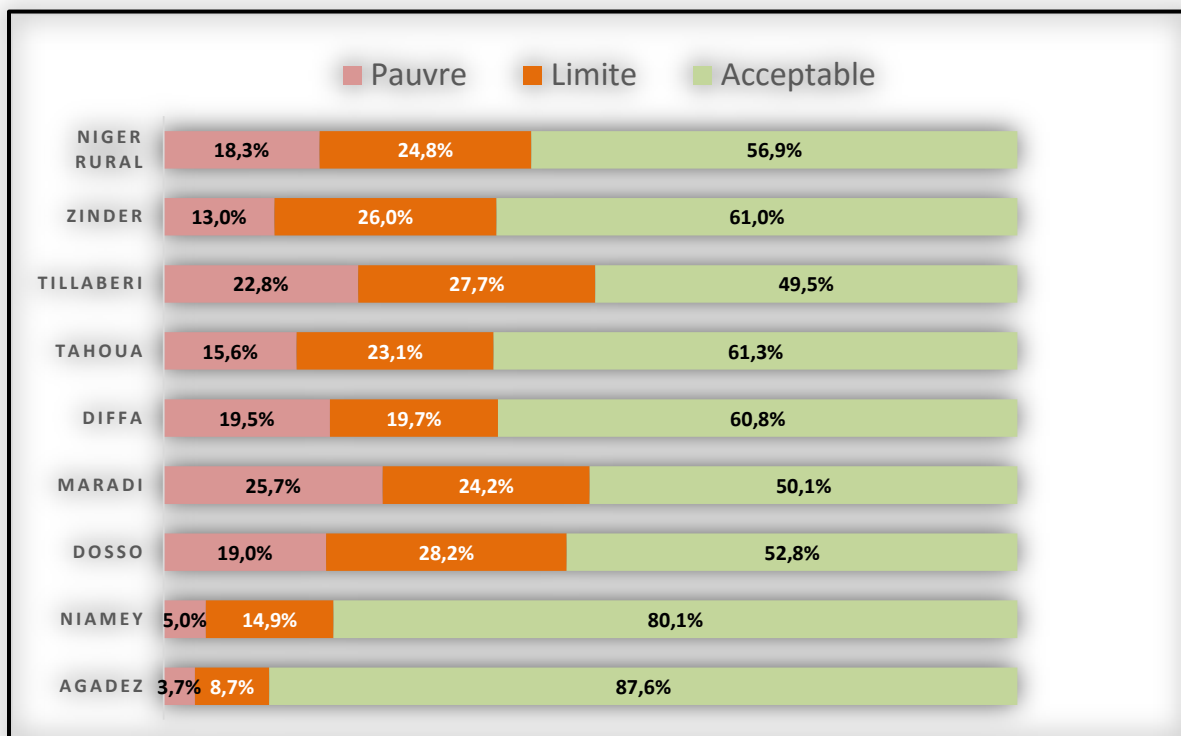


#### 4.9.1.2. Score de consommation alimentaire (SCA) selon les régions

L'analyse du score de consommation alimentaire des ménages selon les régions de résidence montre que, dans l'ensemble, la situation de consommation alimentaire est beaucoup plus préoccupante dans les régions de Tillabéri et de Maradi où la proportion des ménages ayant le score de consommation alimentaire pauvre ou limite est respectivement de 51% et 50%.

Dans les villages périphériques de Niamey et dans la région d'Agadez, la consommation alimentaire est meilleure par rapport aux autres régions.

**Graphique 24** : Pourcentage de ménages selon la classe du score de consommation alimentaire par régions



L'analyse selon les départements montre également que les proportions des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre sont plus élevées à Loga (55%); Falmey (46%) dans la région de Dosso; à Ouallam (43%) ; Banibangou (29%) et Torodi (32%) dans la région de Tillabéri ; à Madarounfa (26%) dans la Maradi et à Bilma (32%) dans la région d'Agadez.

Les résultats montrent que même dans les régions où la campagne agro-pastorale 2015/2016 a été favorable, comme Tillabéri, Maradi, Dosso, il y a une proportion élevée de ménages avec un score de consommation pauvre ou limite.

#### 4.9.2. Score de diversité alimentaire à l'échelle ménage (SDAM)

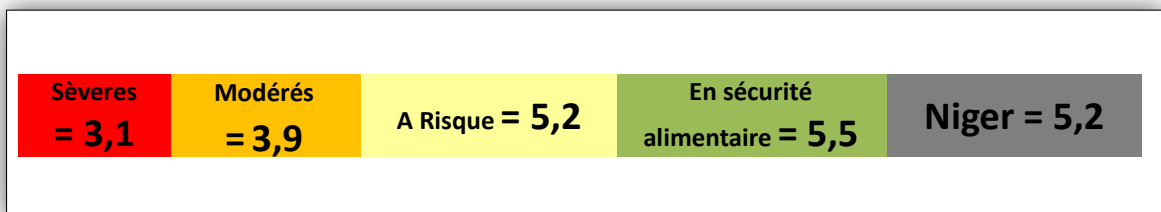
Le SDAM est un indicateur qui permet de comprendre les conditions d'accès économique des ménages aux aliments. Pour cela on regarde tous les aliments y compris les condiments, le sucre, les boissons etc. dont l'obtention nécessite des ressources du ménage.

Il est calculé sur la base d'un rappel, la veille du passage de l'enquêteur dans le ménage, de la consommation collective des aliments classés en 12 groupes : céréales ; racines et tubercules ; légumineuses, noix et graines ; légumes ; fruits ; viande ; œufs ; poisson et fruits de mer ; lait et produits laitiers ; huiles et graisses ; sucreries ; épices, condiments et boissons.

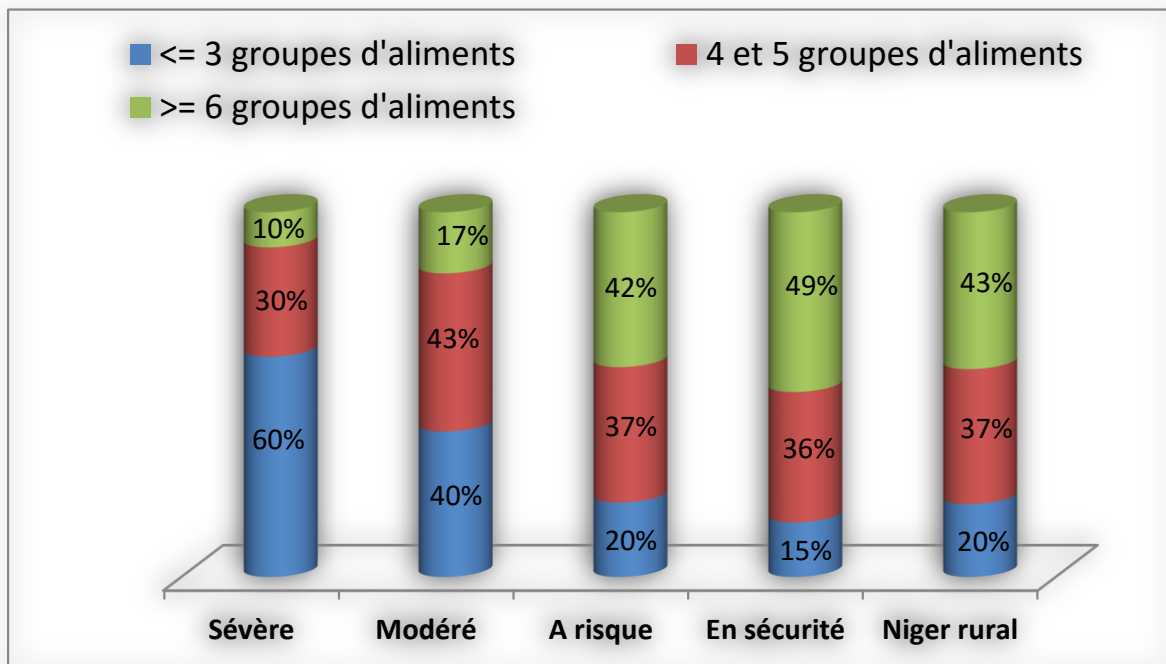
En moyenne, les ménages en insécurité alimentaire sévère ou modéré consomment 3 à 4 groupes d'aliments tandis que les ménages à risque ou en sécurité alimentaire consomment 5 à 6 groupes.

Les résultats indiquent qu'un ménage sur cinq (20%) a une faible diversité alimentaire. Par contre, 43% de ménages consomment au moins 6 groupes d'aliments.

**Graphique 25** : Valeurs moyennes et la classe du SDAM selon la classe d'insécurité alimentaire



**Graphique 26** : Diversité alimentaire au niveau ménage



L'analyse de la consommation des groupes d'aliments, montre que plus de 50% de ménages à SDAM faible ne consomment que des céréales.

**Tableau 19** : Groupes d'aliments consommés par plus de 50% de ménages par tercile de diversité alimentaire

Diversité alimentaire la plus faible (≤ 3 groupes d'aliments)	Diversité alimentaire moyenne (4 et 5 groupes d'aliments)	Diversité alimentaire élevée (≥ 6 groupes d'aliments)
Céréales	Céréales	Céréales
	Légumes verts à feuilles	Légumes verts à feuilles
	Huiles et graisses	Huiles et graisses
	Épices, condiments et boissons	Épices, condiments et
		Légumineuses, noix, graisses
		Sucreries
		Lait et produits laitiers

Le niveau de diversité alimentaire c'est-à-dire les conditions d'accès économique des ménages aux aliments est relativement bon. On remarque par ailleurs que pour plus de 50% des ménages, l'accès à certains aliments ou groupes d'aliments tels que la viande, les racines et tubercules, les fruits, les œufs, le poisson et fruits de mer est limité.

**Tableau 20** : Proportion % de ménages selon l'accès à certains aliments par tercile de diversité alimentaire

	Classe de diversité alimentaire au niveau ménage		
	≤ 3 groupes d'aliments	4 et 5 groupes d'aliments	≥ 6 groupes d'aliments
HDDS, Céréales	92,1%	98%	99,2%
HDDS, Racines &	2,1%	7,1%	37%
HDDS, Légumes	0,2%	1,6%	11,2%
HDDS, Légumes	49,3%	76,2%	89,3%
HDDS, Légumes	3%	14,1%	35,9%
HDDS, Fruit	0,2%	0,6%	8,4%
HDDS, Fruits	0,5%	0,7%	6,5%
HDDS, Viande	1,4%	8,1%	47,6%
HDDS, Viande	0,2%	1%	5,5%
HDDS, Œuf	0%	0,4%	5,4%
HDDS, Poisson et	0,3%	1,5%	8,3%
HDDS Légumineuses,	4,6%	21,1%	63,9%
HDDS, Lait et produits	18,1%	44%	77,7%
HDDS, Huiles et	18,7%	75,5%	96,2%
HDDS, Sucreries	9,9%	36,4%	76,3%
HDDS, Épices,	40%	83,1%	94,8%
HDDS, Légumes	49,9%	77,9%	93,5%
HDDS, Fruits	0,7%	1,3%	12,9%
HDDS, Viande	1,4%	8,7%	48,7%

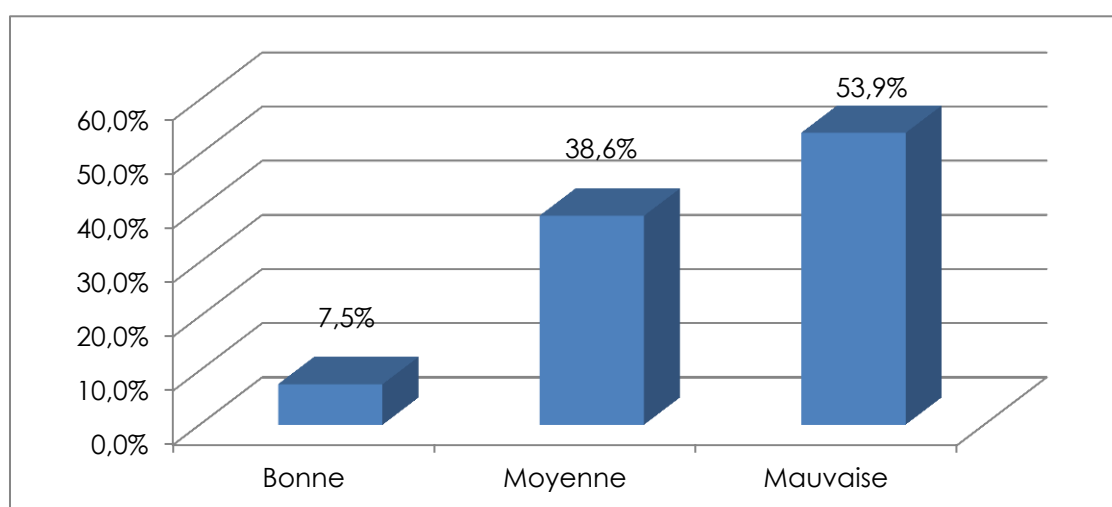


## 4.10. PRODUCTION AGRICOLE ET RESERVES ALIMENTAIRES DES MENAGES

### 4.10.1. Appréciation des ménages sur la production agricole en 2015

Selon les ménages la campagne agricole de l'hivernage 2015 n'a pas été satisfaisante. En effet, plus de la moitié (53,9%), estime qu'elle a été mauvaise et seulement 7,5% la déclare bonne.

**Graphique 27** : Proportion de ménages selon l'appréciation sur la campagne agricole en 2015



L'analyse selon les régions montre que la périphérie de Niamey, Tillabéri et Tahoua enregistrent les plus fortes proportions des ménages, respectivement de 88%, 75,9% et 62,3% qui déclarent que la campagne agricole 2015 a été mauvaise.

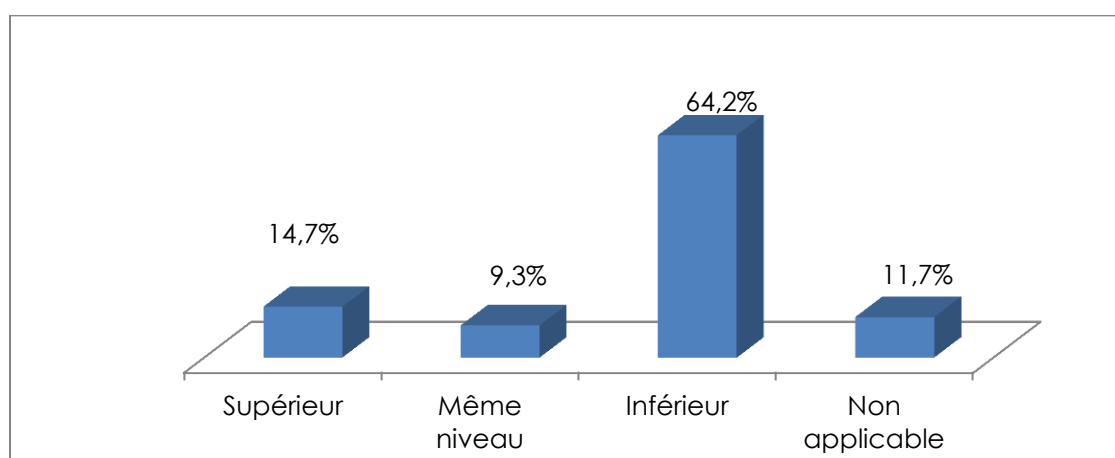
**Tableau 21** : Proportion (%) des ménages selon leur appréciation de la campagne agricole de l'hivernage 2015 par région

Région	Appréciation sur la campagne agricole 2015			Total
	Bonne	Moyenne	Mauvaise	
Agadez	17,4	50,9	31,7	100
Diffa	6,9	44,7	48,5	100
Dosso	5,1	37,2	57,7	100
Maradi	16,3	51,0	32,7	100
Niamey	0,9	11,1	88,0	100
Tahoua	4,5	33,2	62,3	100
Tillabéri	3,0	21,1	75,9	100
Zinder	7,2	46,4	46,4	100
<b>Ensemble</b>	<b>7,5</b>	<b>38,6</b>	<b>53,9</b>	<b>100</b>

Selon les départements (cf. tableau n° 81 en annexe), la campagne agricole 2015 a été mauvaise principalement dans les départements de Loga qui enregistre la plus forte proportion (93,9%) des ménages qui ont annoncé que la campagne agricole a été mauvaise, suivi de Balleyara (91%), Abalak (90,6%), Fillingué (86,6%), Ouallam (86,4%). Cependant, dans certains départements la production agricole a été jugée bonne, notamment Tassara avec 41,3%, Iférouane 33,4%, Tessaoua 29% et Tchirozérine 23,3%.

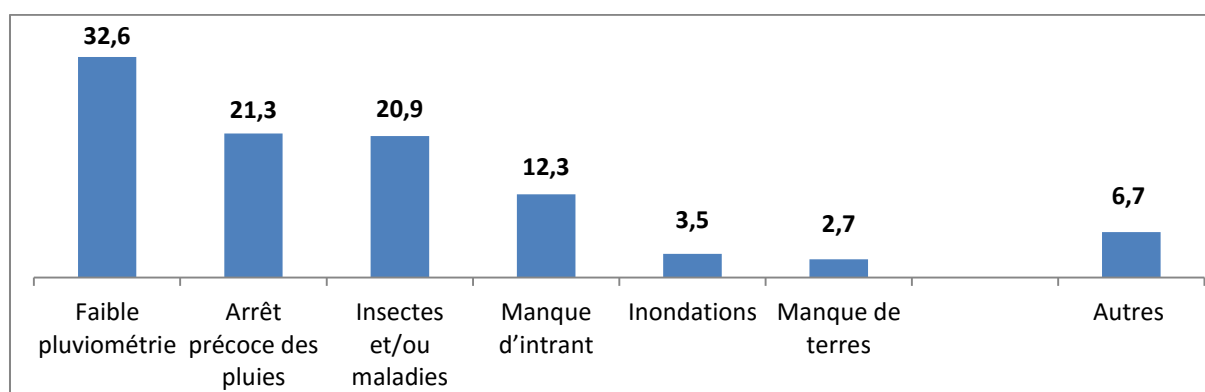
Dans l'ensemble 64,2% des ménages affirment que le niveau de leur récolte de 2015 est inférieur à celui de la campagne 2014.

**Graphique 28** : Proportion de ménages selon l'appréciation du niveau de récolte du ménage en 2015 par rapport à 2014



La baisse du niveau de récolte de la campagne agricole 2015 est due à plusieurs raisons. En effet, 32,6% des ménages affirment que cette baisse est liée à la faible pluviométrie, suivi de 21,3% des ménages qui pensent plutôt à l'arrêt précoce des pluies comme principale cause, puis 20,9% pour les attaques des insectes, le manque d'intrant (12,3%), les inondations (3,5%) et 2,7% estiment que cette baisse du niveau de récolte est liée au manque de terres agricoles.

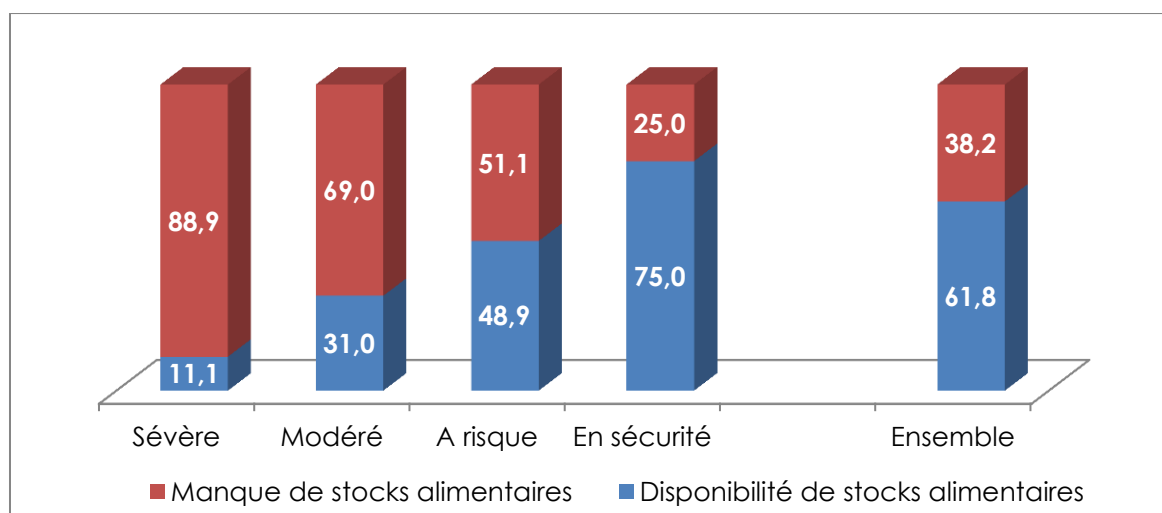
**Graphique 29** : Proportion (%) de ménages selon les principales causes de la baisse du niveau de récoltes



## 4.10.2. Réserves alimentaire des ménages

La proportion de ménages disposant de réserves alimentaires est fonction de la classe d'insécurité alimentaire. Ainsi, elle est de 11,1% chez les sévères, 31% chez les modérés, 48,9% chez le groupe à risque et 75% chez ceux en sécurité.

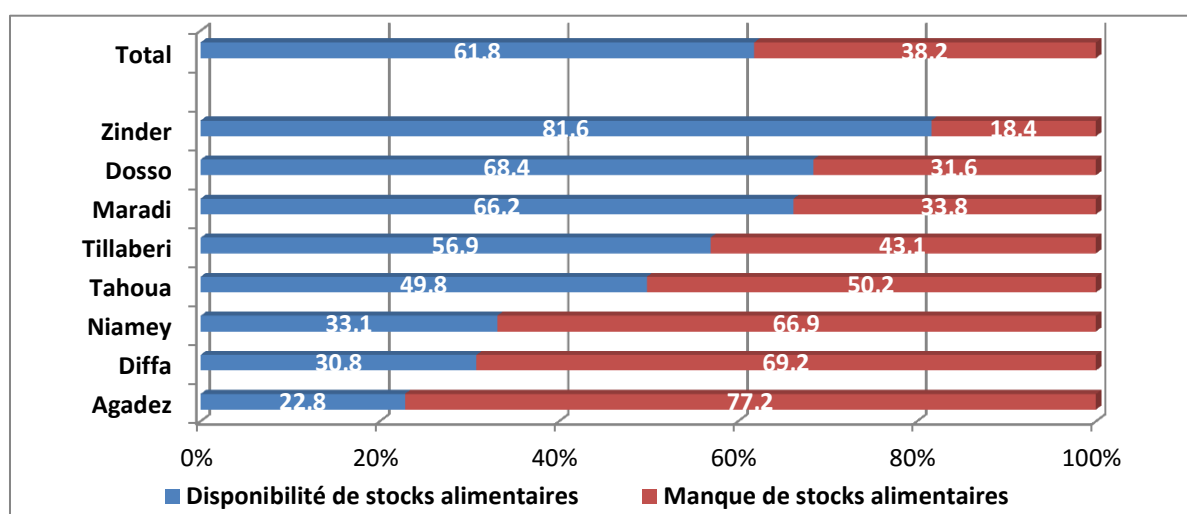
**Graphique 30** : Proportion (%) des ménages selon la disponibilité de stock alimentaire par classe d'insécurité alimentaire



Au niveau national, 61,8% des ménages disposent d'un stock alimentaire. Cette proportion était de 65,3% en 2014.

Suivant les régions, la disponibilité de stock est plus faible à Agadez (22,8 % des ménages). Les régions de Diffa (30,8 %), Niamey (33,1%) et Tahoua (49,8%) enregistrent moins de 50% des ménages disposant de stock alimentaire. Dans les autres régions, la proportion des ménages disposant de stock alimentaire est supérieure à 56%.

**Graphique 31** : Proportion (%) de ménages selon la disponibilité de stock alimentaire par région



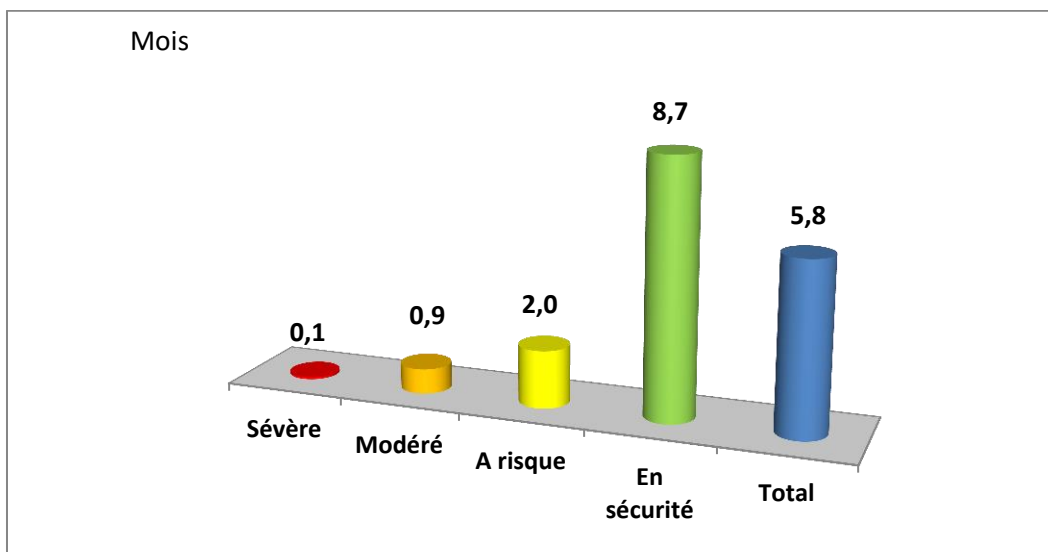
Selon les départements, Kantché et Takeita dans la région de Zinder enregistrent les plus fortes proportions de ménages disposant de stock alimentaire, avec respectivement 91,9% et 91,6%. Par contre, Certains départements comme Arlit et Aderbissinat dans la région d'Agadez enregistrent les proportions les plus faibles avec respectivement 3,8% et 4,1% des ménages n'ayant aucun stock alimentaire. Aussi, certains départements enregistrent les plus faibles proportions, c'est le cas de Goudoumaria avec 32%, Mainé\_Soroa 37,1%, Guidan Roudji 38,4%. La situation détaillée est présentée dans le tableau n°82 en annexe.

La durée moyenne des stocks alimentaires est de 5,8 mois pour l'ensemble des ménages.

Suivant les classes d'insécurité alimentaire, la durée moyenne des stocks alimentaires est de moins d'un mois chez les ménages en insécurité alimentaire sévère et modéré. Pour les ménages à risque d'insécurité alimentaire, la durée de leur stock est en moyenne de deux (2) mois.

Les ménages en sécurité ont un stock alimentaire moyen de près de neuf (9) mois.

**Graphique 32** : Durée moyenne (en mois) de stocks selon la classe d'insécurité alimentaire retenue



Sur l'ensemble du territoire national, 62,5% des ménages disposent d'un stock alimentaire d'une durée de plus de 3 mois.

Selon les classes d'insécurité alimentaire, respectivement 93,4% et 61,4% des ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée ont moins d'un mois de stock. Par contre, 90,8% de ménages en sécurité alimentaire disposent de plus de 3 mois de stock.

**Tableau 22 :** Proportion (%) des ménages selon la durée des stocks alimentaires par classe d'insécurité alimentaire

Classe d'insécurité alimentaire	Proportion des ménages selon la durée de stock alimentaire (%)			Total
	Moins d'1 mois	1 à 3 mois	Plus de 3 mois	
Sévère	93,4	6,6	-	100
Modéré	61,4	38,6	-	100
A risque	38,1	30,4	31,5	100
En sécurité	5,6	3,6	90,8	100
<i>Ensemble</i>	22,3	15,2	62,5	100

Au niveau des régions, Diffa présente la plus forte proportion de ménages disposant de moins d'un mois de stock de consommation (35,7%). Les proportions des ménages dont la durée des stocks est comprise entre 1 et 3 mois sont plus importantes dans les régions d'Agadez (27,6%) et Tahoua (19,7 %) ; celles dont la durée des stocks est supérieure à 3 mois sont plus importantes dans les régions de Maradi (75,3%) et Dosso (74,2%).

**Tableau 23 :** Proportion (%) des ménages selon la durée des stocks alimentaires par région (%)

	Durées des stocks		
	Moins d'1 mois	1 à 3 mois	Plus de 3 mois
Agadez	24,1	27,6	48,3
Diffa	35,7	14,5	49,8
Dosso	14,4	13	72,6
Maradi	16,7	8	75,3
Niamey	29,9	3,8	66,3
Tahoua	33,9	19,7	46,3
Tillabéri	29,4	17	53,6
Zinder	10,8	14,9	74,2
<i>Ensemble</i>	22,3	15,2	62,5

L'analyse à l'échelle des départements montre que la proportion des ménages disposant de plus de 3 mois de stock alimentaire est plus importante à Takeita (87,9%), suivi de Mayahi (87,8%), Dosso (83,3 %), Kantché (86,8%), Say (84,8 %). La situation détaillée est présentée dans le tableau n° 83 en annexe.

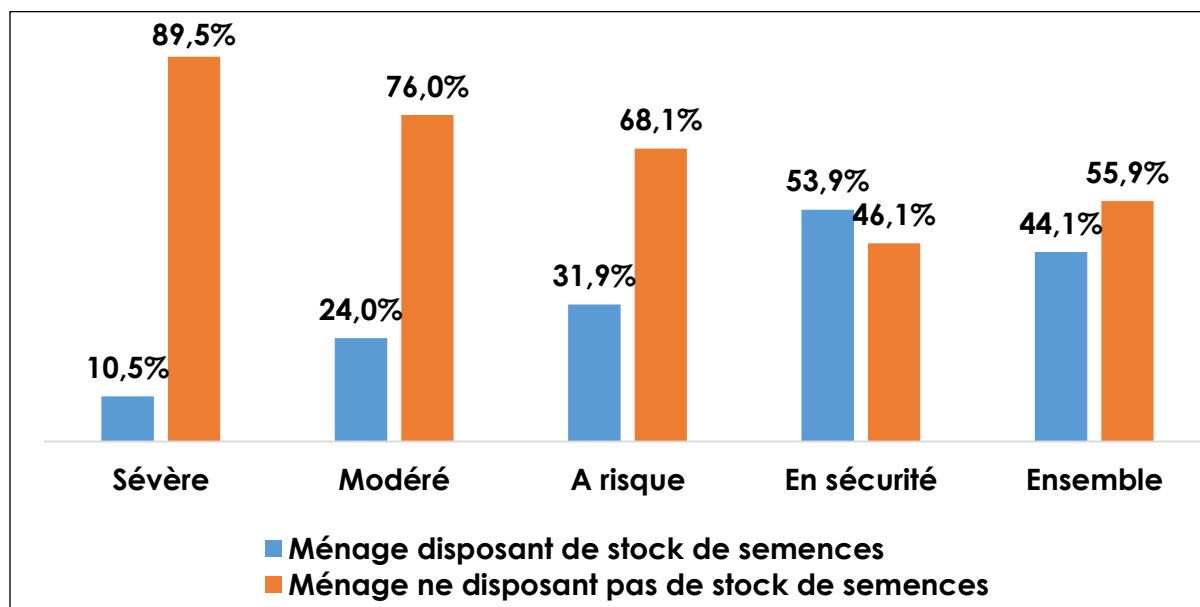
## 4.11. DISPONIBILITE ET TYPE DE SEMENCES

### 4.11.1. Disponibilité de semences

Au niveau national, environ 56% des ménages ayant exploité des champs ne disposent pas de stock de semences pour la prochaine campagne pluviale de 2016.

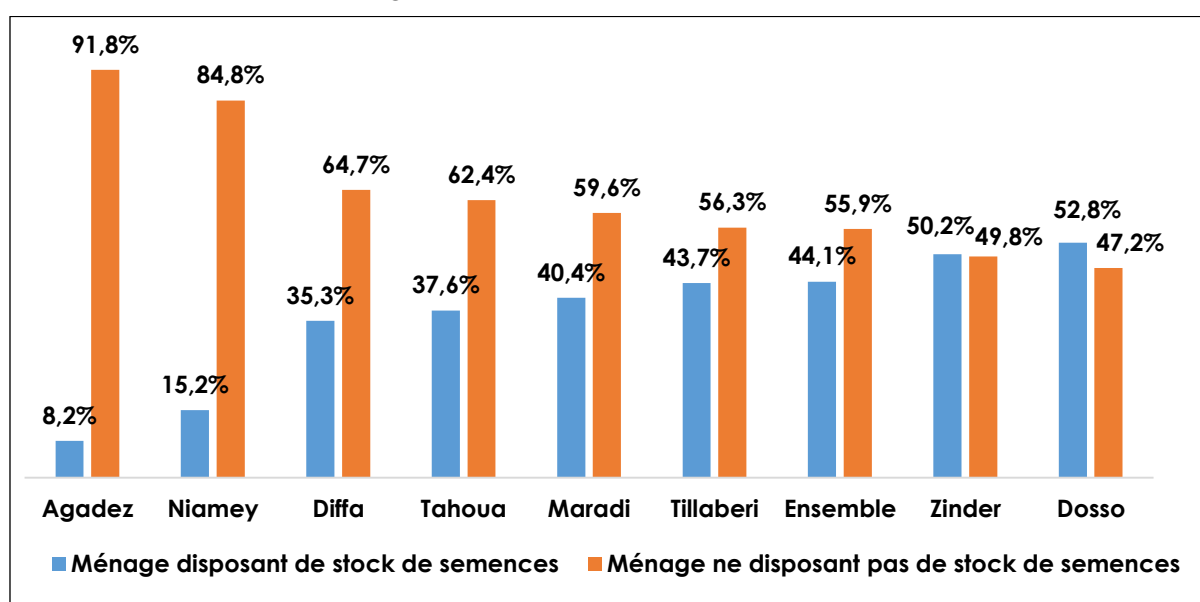
Selon les classes d'insécurité alimentaire, La proportion de ménages ne disposant pas de semences pour la prochaine campagne agricole de 89,5% pour les ménages en insécurité alimentaire sévère et 76% pour les ménages en insécurité alimentaire modéré.

**Graphique 33** : Proportion (%) de ménages ayant exploité des champs selon la disponibilité de stock de semences par classe d'insécurité alimentaire



Selon les régions, la proportion de ménages ayant exploité des champs au cours de l'hivernage 2015 et n'ayant pas prévu de stock de semences pour la prochaine campagne de 2016 est très importante (plus de 47%) quelle que soit la région. Elle varie de 47,2% pour la région de Dosso à 91,8% dans la région d'Agadez.

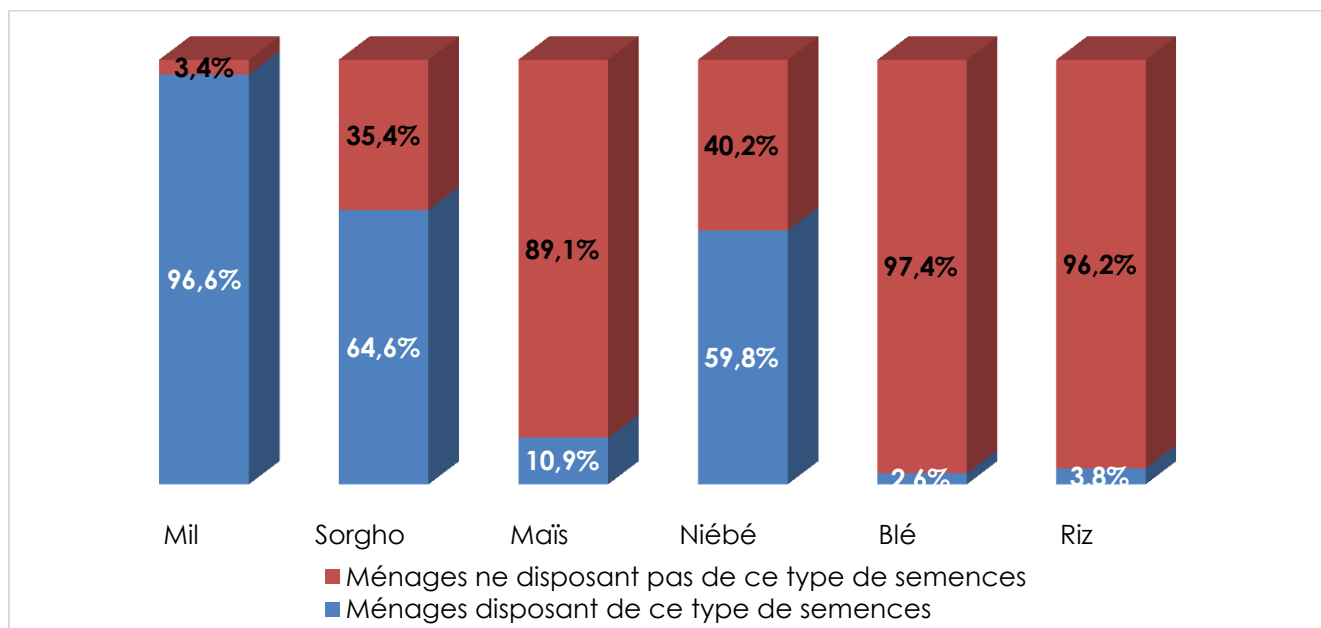
**Graphique 34** : Proportion (%) des ménages ayant exploité des champs selon la disponibilité de stock de semences par région



### 4.11.2. Types de semences disponibles

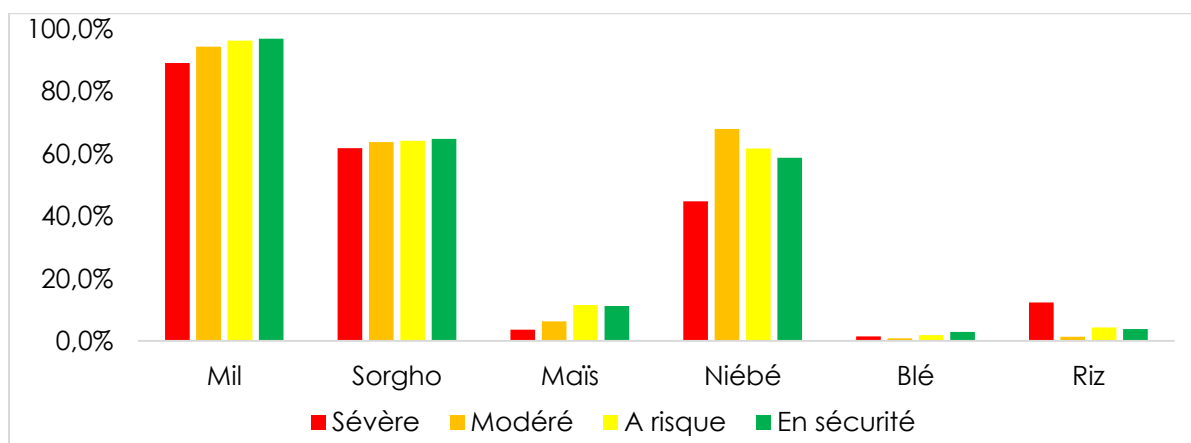
Parmi les ménages (44,1%) ayant déclaré avoir un stock de semences, la proportion de ceux qui disposent de semences du mil est plus importante (96,6%), suivie de celle des ménages possédant des semences du sorgho (64,6%) et de celle de ceux disposant des semences du niébé (59,8%).

**Graphique 35** : Pourcentage de ménages selon la possession de semences par variété



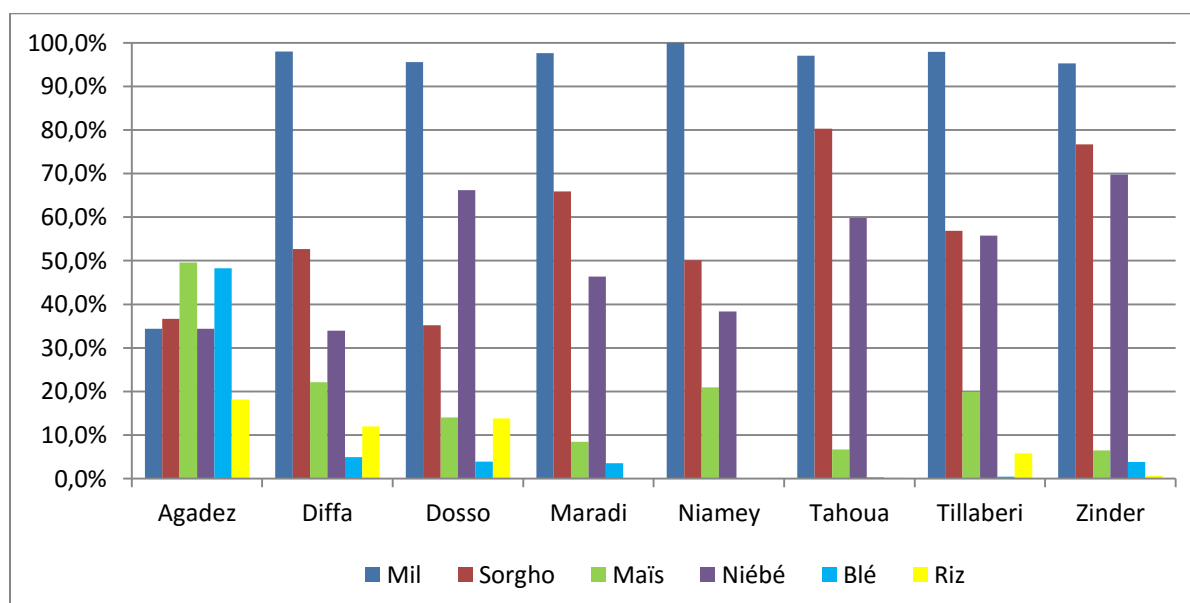
Cette tendance est la même pour toutes les classes d'insécurité alimentaire. Ceci reflète de manière vraisemblable le rapport d'utilisation des semences par les ménages ruraux sur le plan national. L'appui en semences aux ménages qui n'en disposent pas devra respecter cette proportion.

**Graphique 36** : Répartition des ménages selon la classe d'insécurité alimentaire et le type de semences disponibles



Selon les régions, parmi les ménages disposant de semences, la prédominance de la proportion de ceux qui disposent des semences de mil, suivie de celle du sorgho et du niébé est observée dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua, Tillabéri, Zinder et la périphérie de Niamey. Dans la région Dosso, la proportion de ménages qui disposent de semences du niébé vient avant celle du sorgho. A Agadez par contre, la proportion de ceux qui disposent de semences de maïs est la plus importante, suivie de celle du blé et de celle du sorgho.

**Graphique 37** : Répartition (%) des ménages par région selon le type de semences disponibles



## 4.12. REVENUS ET SOURCES DES REVENUS DES MENAGES

### 4.12.1. Revenu mensuel moyen

Le revenu monétaire varie selon la classe d'insécurité alimentaire du ménage, les ménages en situation d'insécurité alimentaire sont ceux qui disposent des plus faibles revenus mensuels. En effet, les ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée gagnent mensuellement 21.871 F CFA et 28.977 F CFA contre 38.161 F CFA pour les ménages à risque et 48.911 F CFA pour ceux en sécurité alimentaire.

**Tableau 24** : Revenu moyen mensuel selon la classe d'insécurité alimentaire (en F CFA)

Classe d'insécurité alimentaire	Revenu mensuel moyen (en F CFA)	Revenu mensuel moyen par tête (en F CFA)
Sévère	21 871	4 985
Modéré	28 971	6 412
A risque	38 161	8 643
En sécurité	48 911	10 009



Le même constat se dégage par rapport au revenu mensuel moyen par tête. Les ménages en insécurité alimentaire sévère gagnent 4.985 F CFA par personne et par mois tandis que ceux qui sont en sécurité alimentaire gagnent 10.009 F CFA par mois et par personne.

**Tableau 25** : Revenu mensuel moyen selon la source de revenu (en F CFA)

Nature de la source de revenu	Importance de la source de revenu			
	Première source	Deuxième source	Troisième source	Ensemble
Vente de produits agricoles	31 699	13 437	10 609	18 582
Vente bétail/ Embouche/ vente	43 953	16 281	8 033	22 756
Petit commerce	32 346	15 196	8 558	18 700
Travail journalier agricole	28 167	15 338	8 477	17 328
Vente de bois/paille	25 156	14 131	13 419	17 569
Artisanat	26 221	13 234	12 999	17 485
Salarié	118 435	48 105	35 437	67 326
Commerce/entreprenariat	80 498	36 024	10 123	42 215
Envoi d'argent par des proches	28 125	14 419	9 531	17 358
Emprunt	15 740	11 364	4 543	10 549
Mendicité	12 649	5 171	4 854	7 558
Extraction/carrière	58 877	24 121	13 138	32 045
Vente de produits	35 597	16 015	13 666	21 759
Travail journalier non agricole	30 645	12 586	7 310	16 847
Autres à préciser	39 719	16 959	8 047	21 575
Ensemble	36 629	15 030	9 810	20 490

Dans l'ensemble le revenu mensuel moyen par ménage est de 20 490 F CFA. Selon l'importance de la source dans le revenu total, les ménages gagnent, en moyenne, 36 629 F CFA de leur première source de revenu, 15 030 F CFA de la deuxième et 9 810 F CFA de la troisième source de revenu.

#### **4.12.2. Sources de revenu**

Selon les résultats de l'enquête certains ménages ont jusqu'à quatre sources de revenu monétaire. Cependant, les ménages qui ont une seule source de revenu sont plus nombreux (54,8%). Les ménages ayant deux sources de revenu représentent 41,2% des ménages. Seuls 3,9% des ménages ont trois (3) sources de revenu ou plus.

Ce constat de la prédominance des ménages à une source de revenu est valable quel que soit la classe d'insécurité alimentaire considérée

**Tableau 26** : Proportion (%) de ménage selon le nombre de sources de revenu par classe d'insécurité d'alimentaire

Nombre de sources de revenu	Classe insécurité alimentaire				Ensemble
	Sévère	Modérée	A risque	En sécurité	
1	72,4	63,0	60,0	50,5	54,8
2	25,8	34,2	37,4	44,7	41,2
3	1,8	2,6	2,6	4,8	3,9
4	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1
Total	100	100	100	100	100

Les quatre principales sources de revenu dont disposent les ménages sont : la Vente de produits agricoles, le Petit commerce, la Vente de bétail/Embouche/vente des produits d'élevage et le Travail journalier non agricole. Les autres sources qui procurent également un revenu monétaire aux ménages sont l'Envoi d'argent par des proches en exode, le Travail journalier agricole, la Vente de bois et de paille, l'Artisanat, la Vente de produits maraichers/irrigués etc.

**Tableau 27** : Proportion (%) de ménages selon l'importance des sources de revenu monétaire

Nature de la source de revenu du ménage	Première source	Deuxième source	Troisième source
Vente de produits agricoles	37,4	24,5	18,9
Vente bétail/ Embouche/ vente produits	10,2	14	14,9
Petit commerce	13,2	24,1	22,1
Travail journalier agricole	4,1	3,3	2,1
Vente de bois/paille	2,8	3,6	5,8
Artisanat	1,8	3,3	7
Salarié	2,7	0,5	0,7
Commerce/entreprenariat	2,5	0,8	0,6
Envoi d'argent par des proches en exode	7,1	5,9	6,9
Emprunt	0	0,1	0,3
Mendicité	0,4	0,3	0,6
Extraction/carrière	1,2	0,9	0,4
Vente de produits maraichers/irrigués	2,7	3,2	4,7
Travail journalier non agricole	8,3	9,9	8,9
Autres à préciser	5,8	5,7	6
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

La vente de produits agricoles constitue la première source de revenu des ménages quelle que soit la classe d'insécurité. La vente de produits agricoles comme première source de revenu monétaire du ménage nigérien montre la grande vulnérabilité des populations à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire du fait que l'agriculture dont dépend en grande partie leur survie est soumise à la variabilité

climatique.

**Tableau 28** : Proportion (%) des ménages selon les sources de revenu monétaire et la classe d'insécurité alimentaire

	Première source (en %)				Deuxième source (en %)				Troisième source (en %)			
	Sévère	Modérée	A risque	En sécurité	Sévère	Modérée	A risque	En sécurité	Sévère	Modérée	A risque	En sécurité
<b>Vente de produits agricoles</b>	45,1	35,3	36,8	38	34,9	23,4	23,7	24,9	0	31,2	20,9	17,2
<b>Vente bétail/Embouche/</b>	2,4	2,5	4,2	14,7	0	7,3	9,7	16,7	53,2	8,1	13	15,9
<b>Petit commerce</b>	12,3	12,5	14	13	22,1	24,2	25,2	23,8	3,5	9	22,1	23,8
<b>Travail journalier</b>	3,2	4	4,4	4,1	0	2,9	3,1	3,4	0	1,6	1	2,5
<b>Vente de bois/paille</b>	4,5	5,5	3,2	2	5	5,1	4,9	2,9	0	10,7	6,1	5,2
<b>Artisanat</b>	2,9	3	1,8	1,5	3,5	6,4	2,9	2,9	0	4,1	2,8	8,5
<b>Salarié</b>	0,1	0,7	3,3	2,9	0	0,1	0,7	0,6	0	0	1,3	0,6
<b>Commerçant/entrepreneur</b>	0,1	0,8	2,4	2,9	0	0,2	0,8	0,9	0	0,8	0	0,7
<b>Envoie argent par les proches en exode</b>	11,8	11,9	9,5	4,8	1	6,7	6,3	5,7	3,4	13,6	10,4	5,3
<b>Emprunt</b>	0	0	0	0	0	0,1	0,1	0,1	0	0	0	0,4
<b>Mendicité</b>	2,4	1,6	0,4	0,2	6,1	1,2	0,3	0,1	0	0	0,4	0,7
<b>Extraction/carrière</b>	0	1,7	1,2	1	2,7	1	0,8	0,9	0	0	0,7	0,4
<b>Vente de produits maraîchers</b>	0	2,3	3,1	2,6	2,9	4,6	3	3,1	0	10,1	4,1	4,3
<b>Travail journalier non agricole</b>	7,3	11,9	9,4	7,1	11	10,6	13,5	8,4	35	1,7	11,4	8,9
<b>Autres</b>	7,9	6,6	6,3	5,3	10,9	6,3	5,1	5,8	4,9	9,2	6	5,7

Les contributions des sources au revenu total du ménage témoignent de la caractéristique de l'économie nationale dominée par les activités primaires comme l'agriculture et l'élevage. Ainsi, concernant le revenu tiré de la première source, la vente de produits agricoles contribue à 94% pour les ménages en insécurité alimentaire sévère, à 89% pour les ménages en insécurité alimentaire modéré, à 85% pour ceux à risque et 82% pour ceux en sécurité alimentaire.

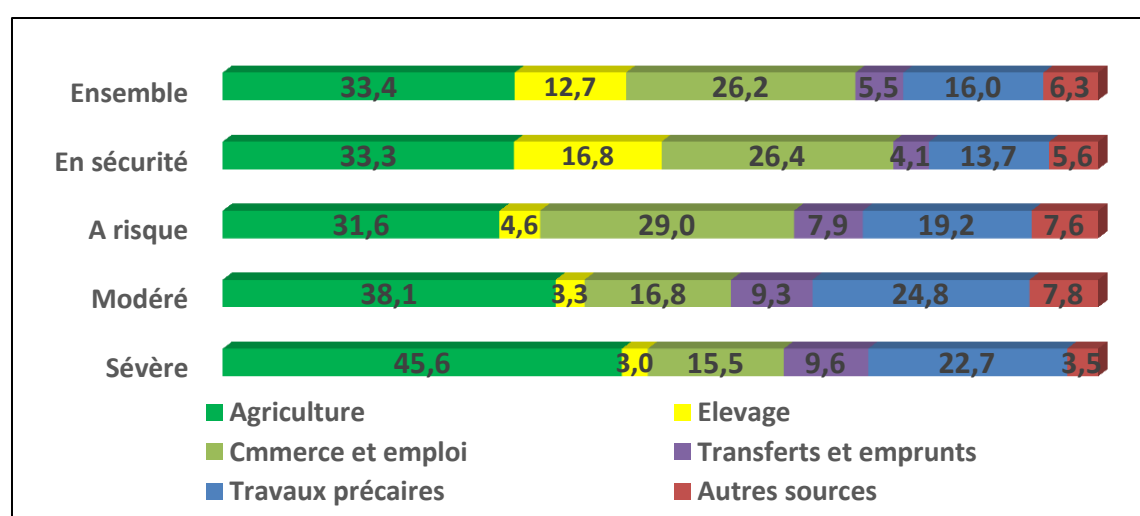
**Tableau 29** : Contributions (%) des sources de revenu et la classe d'insécurité alimentaire

	Sévère			Modéré			A risque			En sécurité		
	1ère source	2e source	3e source	1ère source	2e source	3e source	1ère source	2e source	3e source	1ère source	2e source	3e source
Vente de produits agricoles	94	28	11	89	28	15	85	31	18	82	30	16
Vente bétail/Embouche/	89	28		92	30	17	86	30	19	86	30	16
Petit commerce	92	26	8	90	29	16	87	30	18	84	30	17
Travail journalier	92	26	22	85	29	14	87	30	19	83	31	17
Vente de bois/paille	87	26		88	29	10	89	31	17	83	30	17
Artisanat	77	24		88	28	13	86	30	19	85	30	17
Salarié	80			89	30	14	93	30	20	92	30	16
Commerçant/entrepreneur	81	26		76	30	14	91	30	18	87	30	16
Envoie argent par les proches en exode	92	25		89	28	15	89	30	17	83	30	17
Emprunt							100			100		
Mendicité	90	25		96	29		95	29		89	30	16
Extraction/carrière				87	29		88	30	17	88	31	16
Vente de produits maraîchers				88	29	16	85	30	18	84	30	16
Travail journalier non agricole	94	27		90	29	17	90	30	18	86	30	16
Autres	95	25	22	92	28	20	92	30	18	87	30	16
Ensemble	93	26	16	89	29	16	88	30	18	84	30	16

Quelle que soit la classe d'insécurité alimentaire considérée, la contribution des activités agricoles au revenu total du ménage est la plus élevée. Elle varie de 31,6% pour les ménages à risque à 45,6% pour les ménages en insécurité alimentaire sévère.

Les autres sources qui contribuent plus au revenu des ménages sont « commerce et emploi » et « travaux précaires ».

**Graphique 38** : Contribution (%) des sources de revenu selon les classes d'insécurité alimentaire



## 4.13. INDICE DE RICHESSE

L'indice de richesse ou en anglais le Wealth Index (WI) est utilisé comme proxy pour comprendre le niveau de richesse du ménage. C'est un indicateur composite calculé à partir des variables clefs relatives aux avoirs possédés. Il est calculé en utilisant une méthode statistique appelée analyse en composantes principales (ACP) portant sur plusieurs variables regroupées en 4 groupes : biens productifs (bœufs de trait ; tracteur, charrue, machine etc.) ; biens non productifs (bijoux, radio, TV, meuble etc.) ; agréments de vie (accès à l'eau potable, accès à l'énergie, accès au logement etc.) ; autres (nombre de pièces, nombre de personnes par pièce etc.)

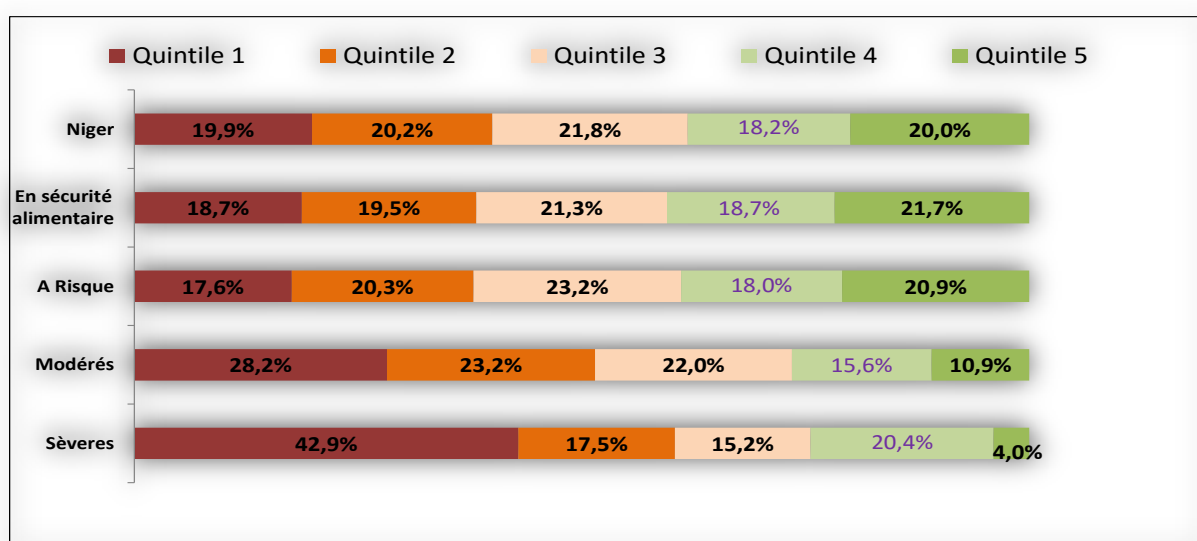
Les terres et les animaux possédés ne sont pas des déterminants pour les ménages riches ou pauvres. Leur accès dépend des activités liées aux moyens d'existence.

Les variables à plusieurs modalités notamment celles relatives aux agréments de vie sont reformulées en binaire (1= accès adéquat et 0= accès inadéquat) en se référant aux normes standards (OMS ; SPHERE etc.)

On procède à une analyse exploratoire. Les valeurs de ces biens possédés sont explorées pour exclure celles dont la proportion des ménages qui les possèdent est en deca de 3-5% ou au-dessus de 95-97%

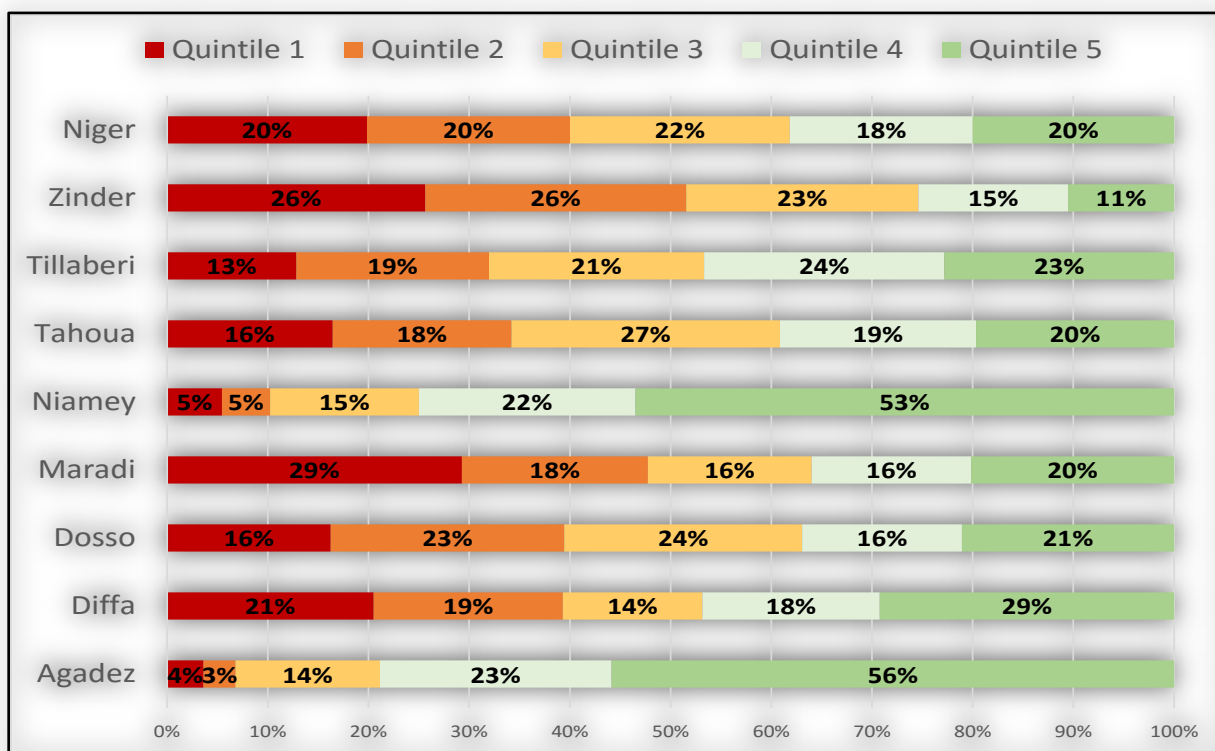
On procède à plusieurs interactions avant le calcul final de l'indice de richesse déterminé par ACP sur toutes les variables retenues. La classification en quartile ou en quintile permet de comprendre le niveau de richesse des ménages.

**Graphique 39** : Proportion des ménages selon le niveau de vulnérabilité et le quintile de l'indice de richesse.



L'analyse montre qu'environ 20% de ménages sont dans le premier quintile de richesse c'est-à-dire 1 ménage sur 5 ne dispose pas de bien ni d'accès adéquat aux agréments de vie.

**Graphique 40** : Proportion des ménages selon le quintile de l'indice de richesse et la région de résidence.



L'analyse indique que la proportion de ménages pauvres selon l'indice de richesse est plus élevée dans les régions de Maradi ; de Zinder et de Diffa. Les tableaux ci-après indiquent que la majorité des ménages (56%) se trouvant dans le premier quintile des pauvres ont une consommation alimentaire pauvre à limite et non diversifiée avec moins de 3 groupes pour 32% d'entre-deux.

**Tableau 30** : Proportion (%) des ménages selon la qualité de l'alimentation (classes du Score de Consommation Alimentaire (SCA)) par quintile de l'indice de richesse

Quintile de l'indice de richesse	Classes du Score de Consommation Alimentaire (SCA)		Total
	Pauvre + Limite	Acceptable	
Quintile 1	56,1	43,9	100
Quintile 2	48,0	52,0	100
Quintile 3	45,2	54,8	100
Quintile 4	39,8	60,2	100
Quintile 5	25,8	74,2	100
Ensemble Niger	43,1	56,9	100

**Tableau 31** : Proportion (%) des ménages selon la qualité de la diversité alimentaire au niveau ménage par quintile de l'indice de richesse

Quintile de l'indice de richesse	Classe de diversité alimentaire au niveau ménage			Total
	<= 3 groupes d'aliments	4 et 5 groupes d'aliments	>= 6 groupes d'aliments	
Quintile 1	32,1	38,3	29,6	100
Quintile 2	21,7	39,8	38,5	100
Quintile 3	18,7	40,1	41,2	100
Quintile 4	17,8	37,8	44,5	100
Quintile 5	9,6	28,9	61,5	100
Ensemble Niger	20,0	37,0	43,0	100

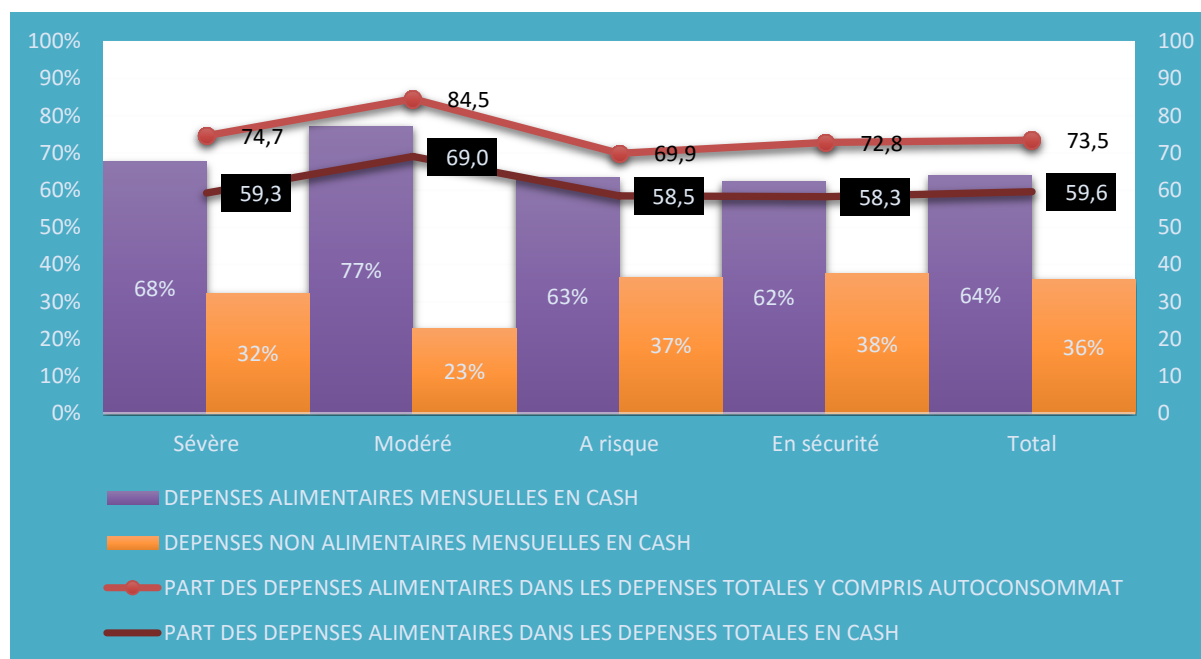
#### **4.14. DEPENSES DES MENAGES ET LEURS STRUCTURES PAR POSTES**

Étant donné que, les ménages se procurent des aliments dont ils ont besoin à travers plusieurs voies (propre production, achats sur le marché, cueillette, ou bien sous forme d'aides et dons....) et des ressources pour faire face à des besoins minima vitaux tels que la santé et l'éducation, il a été demandé aux ménages d'estimer les dépenses totales (en espèce et à crédit) et la valeur monétaire des aliments non achetés consommés pour chaque groupe d'aliment pendant les 30 derniers jours précédant l'enquête. Ces informations ont permis de calculer d'une part des dépenses alimentaires et non alimentaires en cash dans les dépenses totales et les parts des dépenses alimentaires (%) dans les dépenses totales y compris l'autoconsommation et en cash selon le niveau d'insécurité alimentaire et d'autre part les structures de dépenses des ménages.

##### **4.14.1. Dépenses alimentaires et non alimentaires**

On note que la part du budget des ménages allouée à l'alimentation est élevée quel que soit le niveau d'insécurité alimentaire des ménages (plus de 70% des dépenses totales et plus 58% des dépenses en cash). Aussi, on constate que les ménages effectuent leurs dépenses beaucoup plus en cash qu'à crédit et tout autre mode d'acquisition (production propre; cueillette; donation/aide; échange d'article ou achat effectué antérieurement).

**Graphique 41** : Distribution des dépenses alimentaires et non alimentaires en cash dans les dépenses alimentaires totales et les parts des dépenses alimentaires (%) dans les dépenses totales y compris autoconsommation et en cash selon le niveau d'insécurité alimentaire



L'analyse montre que les ménages en insécurité alimentaire sévère ne dépensent que 23.996 FCFA par mois pour leur alimentation. Les ménages en insécurité alimentaire modéré et à risque ont respectivement des dépenses alimentaires, de 30.760 FCFA et 34.126 FCFA par mois. Quant aux ménages en sécurité alimentaire, les dépenses alimentaires sont de 40.441 FCFA par mois.

**Tableau 32** : Dépenses moyennes mensuelles (francs CFA) par ménage selon le niveau d'insécurité alimentaire

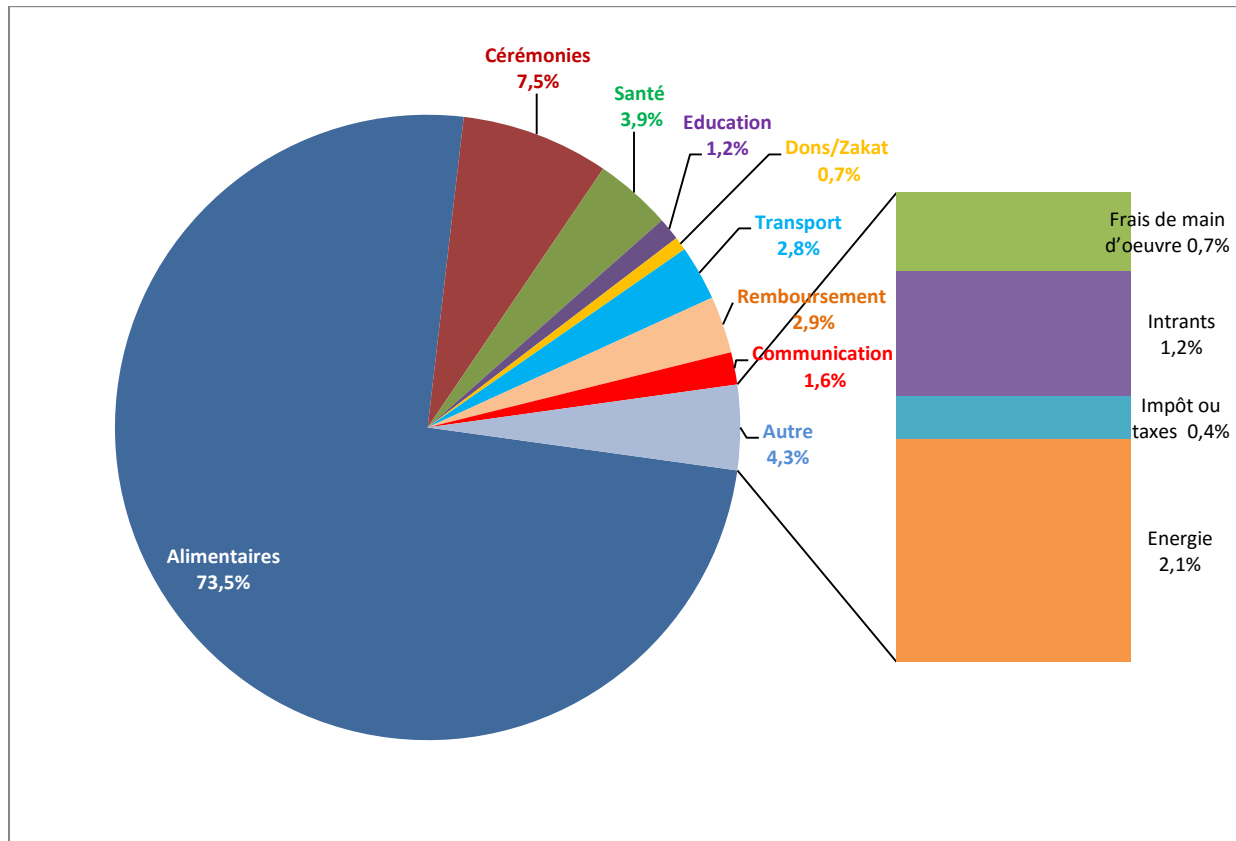
Classe d'insécurité alimentaire retenue	Dépenses Totales Mensuelles	Dépenses Alimentaires Mensuelles	Dépenses Non Alimentaires Mensuelles	Dépenses Alimentaires Mensuelles En Cash	Dépenses Non Alimentaires Mensuelles En Cash	Dépenses Totales Mensuelles En Cash	Dépenses Totales Par Tête Par Mois	Revenu moyen mensuel du ménage
Sévère	32 579	23 996	8 583	17 967	8 583	26 549	6 167	21 871
Modéré	36 659	30 760	5 899	19 980	5 899	25 879	7 949	28 976
A risque	48 082	34 126	13 955	24 116	13 955	38 071	10 218	38 161
En sécurité	55 526	40 441	15 085	25 109	15 085	40 193	10 725	48 910
Niger	50 935	37 352	13 583	24 131	13 583	37 713	10 196	43 243



#### 4.14.2. Structures des dépenses par ménage selon le niveau d'insécurité alimentaire

Globalement, Il ressort que la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales des ménages est plus importante (73,5%) que celle des dépenses non-alimentaires (26,5%).

**Graphique 42** : Part (%) des postes de dépenses dans les dépenses globales des ménages



Les cérémonies et la santé représentent les deux autres postes de dépenses les plus importants avec respectivement 7,5% et 3,9%. Ces postes de dépenses représentent 8,3% et 5,5% chez les ménages en insécurité alimentaire sévère.

La part allouée au remboursement des dettes contractées antérieurement varie entre 2,1% chez les ménages en insécurité alimentaire modérée et 3,5% pour les ménages à risque d'insécurité alimentaire. Elle représente un élément important qui accentue la vulnérabilité des ménages et entame leur capital économique. Les impôts et les taxes représentent seulement 0,4% des dépenses des ménages ; ce qui indique que la faible mobilisation fiscale qui caractérise la société nigérienne est ici largement illustrée.

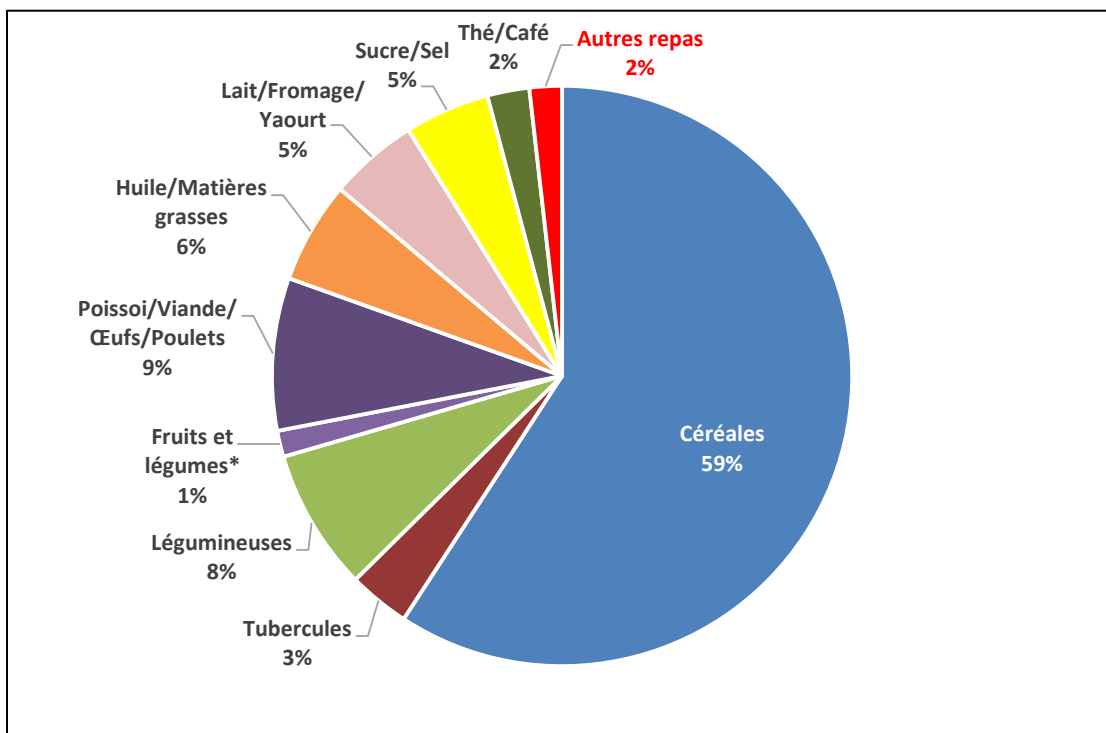
Les dépenses allouées à l'énergie et aux transports sont également importantes dans

la structure des dépenses. L'importance de la part de dépenses consacrées au transport peut être due à la dépendance des ménages au marché comme source d'approvisionnement principale.

La part des dépenses allouées à l'éducation est faible quel que soit la classe d'insécurité alimentaire. Elle varie de 0,8% chez les ménage en insécurité alimentaire modérée à 1,3% pour les ménage en insécurité alimentaire sévère et ceux à risque d'insécurité alimentaire.

Les résultats de l'enquête indiquent que 59% des dépenses alimentaires des ménages sont consacrée aux céréales. Cette proportion est en baisse par rapport à 2013 et 2014 où elle était respectivement de 66,3% et 64,5%. Selon l'importance de dépense, les groupes alimentaires « poisson/viande/œufs/poulet » et « légumineuses » occupent respectivement la deuxième et la troisième place dans les dépenses alimentaires des ménages.

**Graphique 43:** Part des dépenses consacrées aux groupes alimentaires par rapport aux dépenses alimentaires globales



## 4.15. ASSISTANCES AUX POPULATIONS VULNERABLES

### 4.15.1. Types d'Assistances reçues

Les ménages ruraux vulnérables à l'insécurité alimentaire ont bénéficié de plusieurs programmes d'assistance pendant les douze derniers mois précédant l'enquête.

Parmi les actions menées au cours des douze (12) derniers mois, celles qui ont touché la plus grande proportion de ménages sont respectivement la vente à prix modéré de céréales (17,9%), l'appui en semences (15,3%), l'assistance aux Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes (FEFA) (11,2%), la Distribution Gratuite Ciblée (10,7%) et le Blanket feeding enfants de 6 à 23 mois (7,8%).

Par rapport aux classes d'insécurité alimentaire, c'est le food for work, le cash for work, le cash transfert, la DGC et les bons d'achat qui ont touché la plus grande proportion de ménages en insécurité alimentaire modérée et sévère.

**Tableau 33** : Proportion (%) des ménages selon les types de transferts sociaux reçus par classes d'insécurité alimentaire

Transferts sociaux	Classe insécurité alimentaire				Ensemble
	Sévère	Modérée	A risque	En sécurité	
Blanket feeding (enfants de 6 à 23 mois)	4,9	6,8	7,8	8	7,8
Assistance aux FEFA	7,1	7,8	11,3	12	11,2
Distribution Gratuite Ciblée (DGC)	9,1	12,7	10,7	10,4	10,7
Vente des céréales à Prix Modéré	12,4	16,3	17,9	18,4	17,9
Food For Work (Vivres Contre Travail)	8,7	5,1	3,8	3,1	3,6
Cash For Work (Argent Contre Travail)	8,1	5,4	4,4	4,4	4,5
Cash Transfert (Distribution Gratuite d'argent y compris Filets Sociaux)	2,3	3,8	2,4	1,7	2,1
Centre CRENAM	0,8	1,4	2,8	2,5	2,4
Bon d'achat ou Coupon d'achat	1,5	0,7	0,4	0,4	0,4
Achats locaux (Achat de la production)	1,3	0,5	1,3	1,5	1,3
Cantine Scolaire	2,1	1,9	2,2	2,1	2,1
Aliment bétail (Banque d'aliment bétail ou point de vente)	1,3	0,8	2,1	2,4	2,1
Semences (Gratuit ou vente à Prix modéré)	9	14,2	14,2	16,2	15,3
Distribution Gratuite Ciblée aux réfugiés	0,2	0,5	0,4	0,7	0,6
Déstockage stratégique des animaux	0	0,4	0,4	1,1	0,8
Autres Assistance	0,6	3,8	1,5	1	1,5

## 4.15.2. Utilisation des transferts reçus

Selon les résultats de l'enquête, quelle que soit la classe d'insécurité alimentaire, les ressources sont principalement utilisées pour l'achat de produits alimentaires (93,2% dans l'ensemble).

Ainsi, les ménages en insécurité alimentaire sévère ont déclaré utiliser 100% de ces ressources à l'achat de produits alimentaires ; les ménages en insécurité alimentaire modérée, ceux à risque et ceux en sécurité alimentaire utilisent respectivement 96,2%, 95,8% et 90,8% de ces ressources à l'alimentation.

Bien que la grande partie de ces ressources soit affectée à l'achat des produits alimentaires, on relève également qu'une partie est utilisée pour des dépenses non alimentaires telles que la participation aux activités des groupements (épargne/Tontines, ...), la santé, l'éducation etc. En effet, 3,1% des ménages en insécurité alimentaire modéré, 1,3% de ceux à risque et 5,7% de ceux en sécurité ont déclaré utiliser ces ressources dans la santé et l'éducation etc..

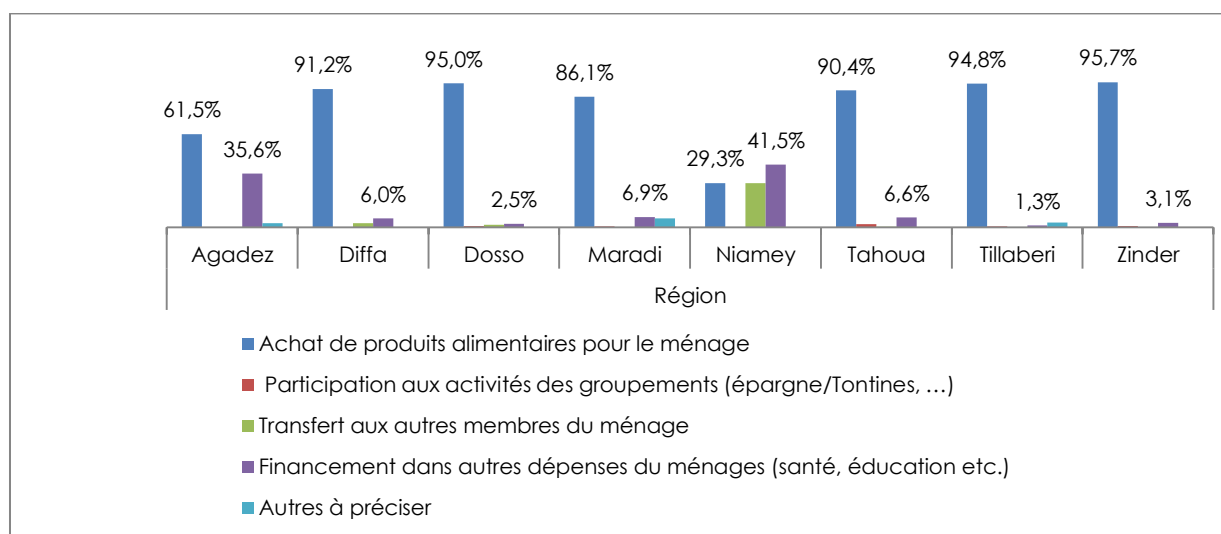
**Tableau 34** : Proportion (%) des ménages par classes d'insécurité alimentaire selon l'utilisation des ressources issues des transferts sociaux

Principale utilisation	Classe d'insécurité alimentaire retenue				Total
	Sévère	Modéré	A risque	En sécurité	
Achat de produits alimentaires pour le ménage	100	96,2	95,8	90,8	93,2
Participation aux activités des groupements (épargne/Tontines, ...)	0,0	0,2	1,5	1,2	1,1
Transfert aux autres membres du ménage	0,0	0,0	0,4	0,4	0,3
Financement dans autres dépenses du ménage (santé, éducation etc.)	0,0	3,1	1,3	5,7	3,9
Autres à préciser	0,0	0,5	1,1	1,9	1,4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Selon les régions, la même tendance est observée comme l'indique le graphique ci-dessous. Cependant, on note que dans la périphérie de Niamey, la grande partie de ces ressources sont affectées à la santé ou à l'éducation (41,5%).

Dans la région d'Agadez également, la part affectée à la santé et/ou l'éducation n'est pas négligeable (35,6%).

**Graphique 44** : Proportion des ménages par région selon l'utilisation des ressources issues des transferts sociaux



#### 4.16. STRATEGIES DES MENAGES FACE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE

L'analyse des stratégies des ménages est une composante essentielle de l'analyse de la sécurité alimentaire. Elle permet d'évaluer les attitudes et comportements que les ménages adoptent face à un choc alimentaire et de renseigner sur l'ampleur et la sévérité d'une situation d'insécurité alimentaire. Selon la nature, la sévérité et la période du choc alimentaire, plusieurs catégories de stratégies d'adaptation sont observées.

Pendant les périodes où les conditions alimentaires ne sont pas perturbées, on observe que des comportements alimentaires stables, appelées stratégies «d'assurance » (telle que l'augmentation du travail occasionnel) suffisent pour augmenter les ressources à un niveau suffisant permettant de répondre au choc. Au fur et à mesure que les conditions d'accès aux sources et aux revenus se dégradent, les stratégies de survie apparaissent dans les comportements alimentaires et peuvent varier selon la sévérité du déficit enregistré dans la consommation alimentaire des ménages. Ainsi, en fonction de la gravité de l'insécurité alimentaire, les stratégies peuvent être de type «Stress» (comme la vente d'animaux plus que d'habitude, vente d'actifs domestiques, emprunt par exemple) ou se classer dans les catégories de « Crise» (telles que la vente des biens productifs, réduction des dépenses de santé et d'éducation...) ou tomber dans la catégorie des stratégies d'«Urgence » (comme la vente de terre, vente d'animaux reproducteurs, mendicité...). Les deux dernières catégories se classent comme des pratiques extrêmes d'acquisition des aliments ou des revenus. Dans tous les cas, l'objectif est de chercher à maintenir le niveau habituel de revenus en nature et/ou en espèce du ménage autant que possible.

L'analyse de la sécurité alimentaire des ménages basée sur les stratégies d'adaptation évalue la situation avec un indicateur composite appelé indice de stratégies d'adaptation en anglais «Coping Strategy Index (CSI)».

#### 4.16.1. Analyse de la dynamique des stratégies d'adaptation

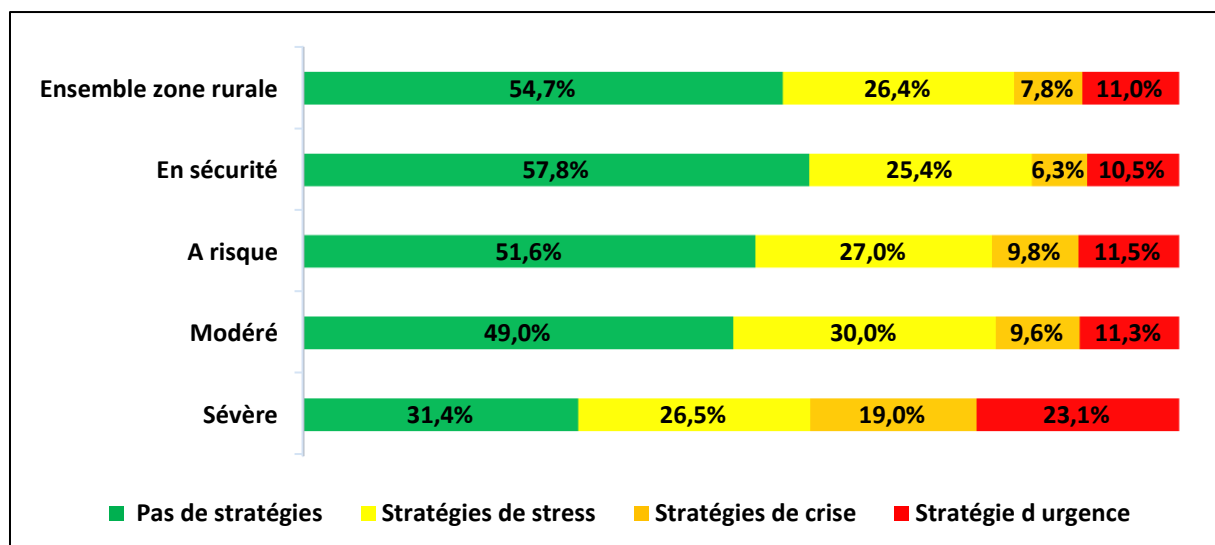
Les résultats de l'enquête ont révélé l'existence de plusieurs stratégies d'adaptation que l'on peut regrouper en deux grandes catégories: celle qui consiste à augmenter les sources de nourriture et de revenus et celle qui renvoie à des pratiques alimentaires visant la réduction des dépenses ou des charges liées à l'alimentation.

##### 4.16.1.1. Stratégie visant l'augmentation des sources de nourriture et de revenus

La première catégorie des stratégies comprennent des pratiques qui varient des options d'assurance (comme l'augmentation du travail occasionnel, le travail contre vivres et la migration économique) à des options d'urgence (telles que la vente de terres, la vente d'animaux reproducteurs et le recours à la mendicité) en passant par l'emprunt, la vente d'animaux plus que d'habitude, la vente des actifs domestiques et le travail des enfants que l'on peut classer dans les options de types stress et la vente de biens productifs dite option de crise.

La synthèse des résultats selon la première catégorie des stratégies se présente comme suit dans le graphique ci-après.

**Graphique 45** : Pourcentage des ménages ayant développé des stratégies selon le degré de gravité par classe d'insécurité alimentaire.

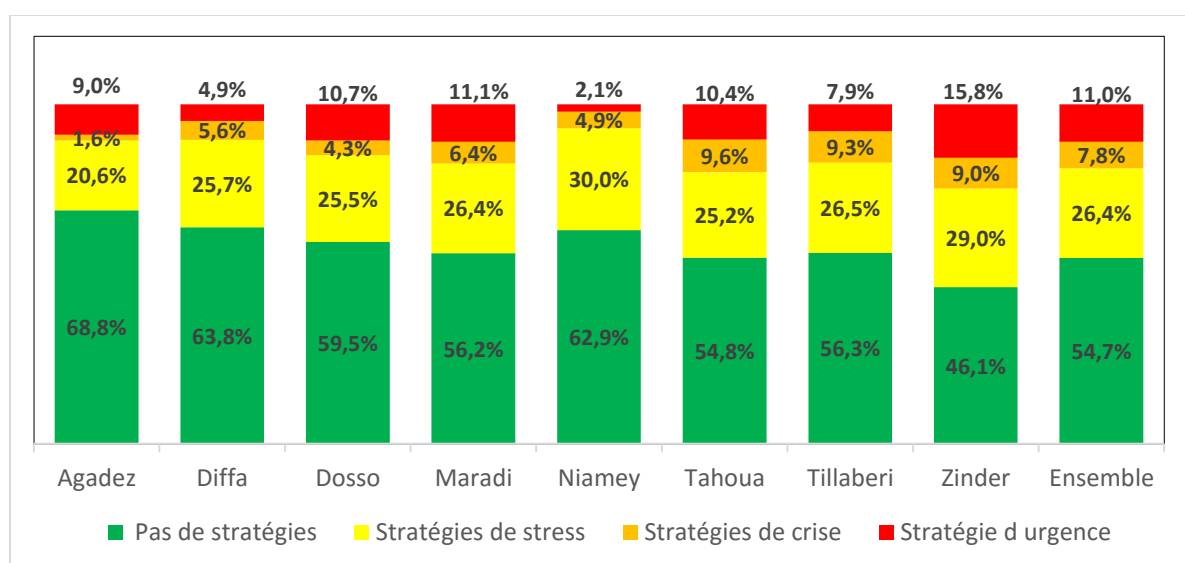


Les résultats, résumés dans ce graphique, indiquent qu'en zone rurale, les ménages

sont confrontés très tôt à des chocs alimentaires et ont adopté des stratégies de crise observées chez 7,8% des ménages et des stratégies d'urgence adoptées par 11% des ménages 2015 contre respectivement 18,2% et 20% des ménages en 2014.

Les stratégies de crise et d'urgence sont observées par des ménages dans toutes les classes d'insécurité alimentaire mais ce sont les ménages en insécurité alimentaire sévère qui ont, dans des proportions de 42%, adopté ces stratégies extrêmes. Malgré que la situation relative à ces stratégies indique une persistance de l'insécurité alimentaire, elle traduit aussi une diminution de l'ampleur des chocs par rapport à la même période en 2014 où plus de la moitié des ménages en insécurité alimentaire sévère, soit 60%, ont fait recours à ces types de stratégies extrêmes.

**Graphique 46** : Pourcentage de ménages ayant développé des stratégies d'adaptation selon le degré de gravité par région



L'analyse des stratégies selon les régions, montre une prévalence des difficultés alimentaires dans tout le pays mais les ménages se sont adaptés avec des stratégies dont l'ampleur diffère d'une région à une autre. Les stratégies de types crise et urgence sont observées partout mais les proportions les plus fortes des ménages qui les ont utilisés, sont enregistrées dans les régions de Zinder (15,8%), Maradi (11,1%), Dosso (10,7%) et Tahoua (10,4%) comme indiquée dans le graphique ci-dessus.

#### **4.16.1.2. Stratégie visant la réduction des dépenses ou des charges liées à l'alimentation et son évolution**

Cette seconde catégorie des stratégies inclut la réduction des dépenses de santé et d'éducation, l'achat et la consommation des aliments à faibles coûts mais moins préférés, la réduction du nombre de repas collectifs pris par jour dans le ménage et spécifiquement par les enfants. L'analyse de cette catégorie de stratégies permet

de rendre compte de la situation alimentaire en se basant sur la variation dans la fréquence et la quantité des aliments consommés dans les ménages selon les groupes d'âge.

On peut apprécier cette stratégie à travers l'évolution (actuellement par rapport à habituellement) observée dans la fréquence de consommation alimentaire, elle-même, estimée par le nombre de repas pris par jour dans les ménages collectivement et/ou par les enfants de 1 à 5 ans.

Les observations relatives au nombre de repas pris collectivement dans le ménage ou individuellement par les enfants de 1 à 5 ans sont résumés dans les tableaux ci-après.

**Tableau 35** : Proportion (%) des ménages selon la variation du nombre de repas pris par jour actuellement par rapport à la fréquence habituelle dans le ménage

Nombre de repas collectifs pris habituellement par jour dans le ménage	Nombre de repas collectifs pris actuellement par jour dans le ménage		
	1 repas	2 à 3 repas	4 à 5 repas
1 repas	69,0	30,9	0,1
2 à 3 repas	3,6	96,1	0,3
4 à 5 repas		62,4	37,6

Les résultats indiquent que 31% des ménages sont passés positivement d'1 repas par jour habituellement à 2 à 5 repas par jour actuellement. Toutefois, 62,4% des ménages qui prennent habituellement 4 à 5 repas collectifs par jour, ont réduit le nombre de repas par jour à 2 ou 3.

**Tableau 36** : Proportion (%) des ménages selon le nombre de repas pris par jour par les enfants de 1 à 5 ans

Nombre de repas pris par jour habituellement dans le ménage par les enfants de 1 à 5 ans	Nombre de repas pris par jour actuellement dans le ménage par les enfants de 1 à 5 ans		
	1 repas	2 à 3 repas	4 à 5 repas
1 repas	79,9	2,9	17,2
2 à 3 repas	1,2	92,8	5,9
4 à 5 repas	0,2	8,9	90,9

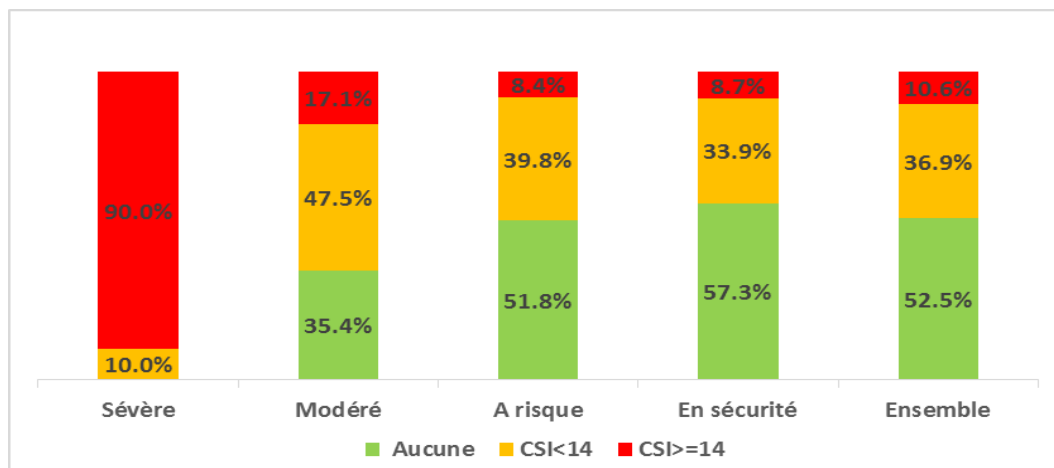
Les résultats de l'enquête montrent que parmi les enfants de 1 à 5 ans qui prennent habituellement 1 repas par jour, environ 20% ont évolué vers la situation plus favorable de 2 repas et plus par jour actuellement. On note cependant une diminution de la fréquence des repas qui passe de 4 à 5 repas par jour habituellement à 2 ou 3 repas actuellement pour 8,9% des enfants.



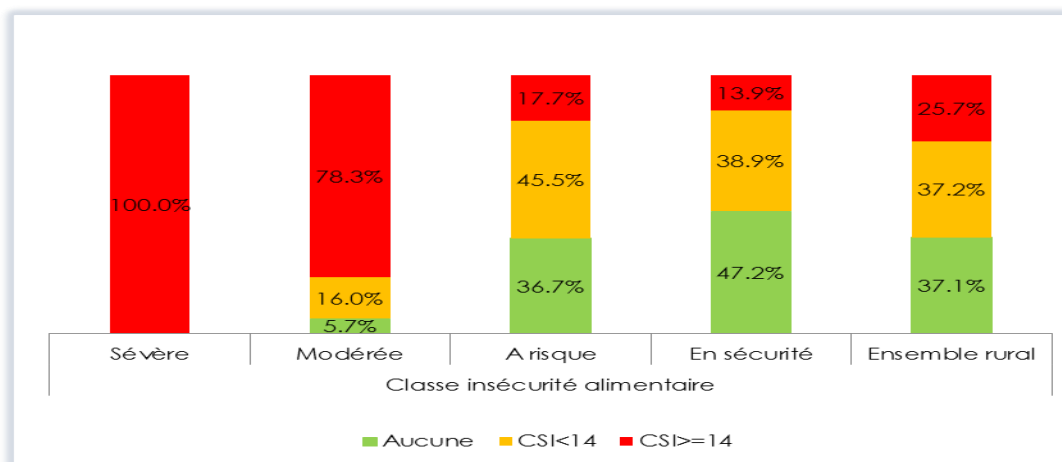
### 4.16.2. Indice des stratégies d'adaptation et son évolution

Pour le besoin de cette analyse, l'indice de stratégie d'adaptation (ISA) ou Coping Strategy Index (CSI) qui est un indicateur composite pondéré, est apprécié en prenant en compte les proportions des ménages n'ayant pas adopté des stratégies comme la diminution de la ration journalière, le fait de passer toute une journée sans manger, le recours à la mendicité et la consommation inhabituelle des aliments de pénurie. L'interprétation du CSI se fait en comparant les proportions des ménages sans aucune stratégie d'adaptation à des périodes différentes ; soit cette année par rapport à l'année passée. Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des ménages selon les stratégies face aux chocs alimentaires en 2015 et 2014.

**Graphique 47 :** Proportion des ménages selon les stratégies d'adaptation par classe d'insécurité alimentaire en 2015



**Graphique 48 :** Proportion des ménages selon les stratégies d'adaptation par classe d'insécurité alimentaire en 2014



L'analyse de la dynamique de l'indice de stratégie basée sur la comparaison des

stratégies d'assurance (ou ménages sans aucune stratégie d'adaptation) montre que la situation de la sécurité alimentaire est plus favorable en 2015 qu'en 2014. En effet, en 2015, environ 53% des ménages ont accès aux aliments qu'ils consomment sans faire recours à une stratégie néfaste contre seulement 37% en 2014. Cela confirme la situation de sécurité alimentaire qui prévaut pour environ 57% des ménages en 2015 contre 47% environ en 2014 à la même période.

#### 4.17. PROFIL D'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES

Typologie de l'insécurité alimentaire	Principales caractéristiques
<p style="text-align: center;"><b>Insécurité alimentaire sévère (1,1% de la population) soit</b></p> <p style="text-align: center;"><b>193.017 personnes contre 410.297 Personnes en décembre 2014</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les principales sources de revenu pour ce groupe sont : la vente des produits agricoles (45,1%), le petit commerce (12,3%) et l'envoi d'argent par des proches en exode (11,8%);</li> <li>• Plus forte incidence parmi les ménages dirigés par les femmes (2,3%) contre 1% pour les ménages dirigés par les hommes ;</li> <li>• Plus forte incidence parmi les ménages dirigés par des divorcés (5,5%) contre 1,2% pour l'ensemble ;</li> <li>• La taille moyenne des ménages de ce groupe est de 5,9 personnes, inférieure à la moyenne obtenue en 2014 qui était de 8,8 personnes ;</li> <li>• 3 chefs de ménage sur 5 (59,1%) n'ont aucun niveau d'instruction ;</li> <li>• Un peu moins de sept ménages sur dix, soit 88,9% ne disposent pas au moment de l'enquête de stocks alimentaires et pour ceux qui en disposent, 82% affirment que leurs provisions sont insuffisantes pour couvrir leurs besoins alimentaires jusqu'aux prochaines récoltes ;</li> <li>• Le score de consommation alimentaire moyen des ménages de ce groupe est estimé à 26,6 contre 32,2 en décembre 2014 traduisant ainsi une détérioration du régime alimentaire.</li> <li>• La durée moyenne des stocks alimentaires des ménages de ce groupe est de 0,1 mois contre 5,8 mois dans l'ensemble ;</li> <li>• En moyenne, un ménage de ce groupe possède moins d'une UBT (0,1) contre 2,3 UBT en moyenne dans l'ensemble du pays ;</li> <li>• Forte proportion (84,2%) des ménages qui ont connu une baisse de récolte par rapport à 2014 ;</li> <li>• Plus forte proportion des ménages qui ont connu une baisse de revenu (40,9%) ;</li> <li>• Plus faible proportion de charrette à traction animale (3,7%) ;</li> <li>• Le revenu moyen mensuel d'un ménage du groupe est d'environ 21.871 F CFA contre 43.243 F CFA pour l'ensemble des ménages ;</li> <li>• Forte consommation de céréales : 71,6% de leurs dépenses alimentaires sont affectées aux céréales ;</li> <li>• Près de 53,4% des ménages de cette classe de vulnérabilité s'est endettée pour des raisons alimentaires depuis les récoltes de 2014;</li> <li>• Le Coping Strategy Index (CSI) moyen dans cette classe de vulnérabilité est de 23,5 nettement inférieur à celui de décembre 2014 qui était de 55,7 (les ménages de ce groupe ont ainsi développé moins de stratégies qu'en</li> </ul>

Typologie de l'insécurité alimentaire	Principales caractéristiques
	<p>2014).</p> <p>On note par ailleurs, qu'au cours des sept derniers jours précédant l'enquête, les résultats de l'étude ont révélé que dans cette classe de vulnérabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 95,7% des ménages ont consommé des aliments moins préférés contre 81,7% en décembre 2014 ;</li> <li>- 88,2% des ménages de cette classe ont emprunté des vivres chez des parents/voisins ou amis contre 84,9% en décembre 2014;</li> <li>- 59% des ménages ont acheté des vivres à crédit contre 24,5% en moyenne au niveau national;</li> <li>- 28,1% des ménages ont eu un recours inhabituel à la consommation des aliments de pénurie contre 41,5% en décembre 2014;</li> <li>- 49,3% des ménages ont dû passer au moins toute une journée sans manger contre 52,8% en décembre 2014;</li> <li>- 14,1% des ménages ont eu recours à la mendicité à cause de l'insécurité alimentaire ;</li> <li>- 26,6% des ménages ont déclaré avoir consommé leurs semences pour des raisons d'insécurité alimentaire ;</li> <li>- 88,6% des ménages ont déclaré avoir diminué la quantité de la ration journalière consommée contre 90,2% en décembre 2014;</li> <li>- 83,6% des ménages ont déclaré avoir diminué la quantité de la ration journalière consommée par les adultes au profit des enfants contre 17,2% de l'ensemble des ménages</li> <li>- 79,8% des ménages ont déclaré avoir diminué le nombre des repas pris par jour contre 84,5% en décembre 2014;</li> <li>- La quasi-totalité (98,6%) des enfants de 6 à 23 mois n'ont pas une alimentation diversifiée ;</li> </ul> <p>D'autre part on note également qu'au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 21,5% des ménages de cette classe de vulnérabilité, ont déclaré avoir enregistré des départs d'actifs contre 25,9% en décembre 2014 ;</li> <li>- 8,6% des ménages ont vendu des biens (bijoux, objets de valeur...), contre 4,6% pour l'ensemble des ménages ;</li> <li>- 7,6% des ménages ont déclaré avoir vendu des biens productifs (bœuf de trait, charrue, etc.</li> <li>- 45,7% des ménages ont déclaré avoir emprunté de l'argent/nourriture contre 20,1% pour l'ensemble des ménages;</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus forte incidence parmi les ménages dirigés par les femmes (22,2% contre 10,9% pour les ménages dirigés par les hommes) ;</li> <li>• La taille moyenne des ménages de ce groupe est de 5,3 personne inférieure à celle trouvée en décembre 2014 qui était de 6,7 personnes ;</li> <li>• La durée moyenne des stocks alimentaires des ménages de ce groupe est de 0,8 mois contre 0,1 mois en décembre 2014;</li> </ul>

<b>Typologie de l'insécurité alimentaire</b>	<h1 style="text-align: center;">Principales caractéristiques</h1>
<p style="text-align: center;"> <b>Insécurité alimentaire modérée (11,3% de la population) soit 1.924.496 personnes contre 2.177.831 Personnes en décembre 2014</b> </p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En moyenne, un ménage de ce groupe possède moins d'une UBT (0,4) contre 2,3 UBT en moyenne dans l'ensemble du pays ;</li> <li>• Le tiers (32,3%) des ménages qui ont connu une baisse de revenu;</li> <li>• Les principales sources de revenu pour ce groupe sont : la vente des produits agricoles (35,3%), le petit commerce (12,5%), l'envoi d'argent par des proches en exode (11,9%) et le travail journalier non agricole (11,9%);</li> <li>• Le revenu moyen mensuel d'un ménage du groupe est d'environ 28.976 F CFA contre 43.243 F CFA pour l'ensemble des ménages ;</li> <li>• Le score de consommation alimentaire moyen est de 325 contre 39 en décembre 2014 ;</li> <li>• Forte consommation de céréales : 72,7% de leurs dépenses alimentaires sont affectées aux céréales ;</li>   <li>• 2 ménages sur 3 (41,6%) de cette classe se sont endettés pour des raisons alimentaires depuis les récoltes de 2014 ;</li> <li>• L'indice de stratégie de survie moyen est de 5,4 nettement inférieur à celui de décembre 2014 qui était de 26,6;</li>   <li>• Au cours des sept derniers jours précédant l'enquête : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 17% des ménages ont eu un recours inhabituel à la consommation des aliments de pénurie contre 10,8% pour l'ensemble des ménages;</li> <li>- 17,1% des ménages ont passé au moins toute une journée sur les 7 derniers jours sans manger contre 10,8% pour l'ensemble de la population rurale;</li> <li>- 35,8% des ménages ont déclaré avoir diminué la quantité de la ration journalière consommée par les adultes contre 23,5% pour l'ensemble des ménages,</li> <li>- 33,4% des ménages ont déclaré avoir diminué le nombre de repas aussi bien pour les adultes que pour les enfants, contre 21,9% pour l'ensemble des ménages;</li> </ul> </li>   <li>• Au cours des 30 derniers jours, on note que : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 15,5% des ménages ont déclaré avoir enregistré des départs d'actifs contre 17,1% pour l'ensemble des ménages;</li> <li>- 25,3% des ménages ont déclaré avoir emprunté de l'argent/nourriture contre 20,1% pour l'ensemble des ménages;</li> </ul> </li> </ul>
<p style="text-align: center;"> <b>A risque d'insécurité alimentaire (25,8% de la population) soit 4.411.479 personnes contre 5.500.919 personnes en décembre 2014</b> </p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La taille moyenne des ménages de ce groupe est de 5,7 personnes à celle de décembre 2014 qui était de 6,6 personnes ;</li> <li>• La durée moyenne des stocks alimentaires des ménages est de 2 mois ;</li> <li>• La principale source de revenu pour ce groupe demeure la vente des produits agricoles (36,7%). On note aussi qu'une proportion non négligeable des ménages de cette classe s'adonne au petit commerce (14%);</li> <li>• Le revenu moyen mensuel d'un ménage du groupe est d'environ 38.161 F CFA contre 43.243 F CFA pour l'ensemble des ménages ; ;</li> <li>• Le score de consommation alimentaire moyen est de 39,7 contre 32,1 en 2014 ;</li> <li>• En moyenne, un ménage de ce groupe possède 0,7 UBT;</li> <li>• Environs 2 ménages sur 3 (39,3%) de cette classe se sont endettés pour des raisons alimentaires depuis les récoltes de 2014 ;</li> <li>• Relative Faible consommation de céréales : 58,7% de leurs dépenses</li> </ul>

Typologie de l'insécurité alimentaire	Principales caractéristiques
	<p>alimentaires sont affectées aux céréales ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'indice de stratégie de survie moyen dans cette classe est de 3,5, supérieur à celui de décembre 2014 (7,2).</li> <li>• 5,1% des ménages ont déclaré avoir vendu des biens domestiques (radio, meubles, réfrigérateur, télévision, bijoux, habits etc.) pour des besoins alimentaires contre 3,7% pour l'ensemble des ménages ;</li> <li>• 5,9% des ménages ont vendu des biens productifs (bœufs de trait, charrue, charrette, machine à coudre, brouette, vélo, etc.) pour des raisons d'insécurité alimentaire contre 4,6% pour l'ensemble des ménages ;</li> </ul>
<p><b>En sécurité alimentaire (61,8% de la population) soit 10.568.323 personnes contre 8.454.766 personnes en décembre 2014</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus forte proportion parmi les ménages dirigés par les hommes (61,8% contre 40,6% pour les ménages dirigés par les femmes) ;</li> <li>• La taille moyenne des ménages de ce groupe est de 6,3 personnes légèrement inférieure à celle trouvée en décembre 2014 qui était de 6,7 personnes ;</li> <li>• La durée moyenne des stocks alimentaires des ménages est de 8,7 mois contre 3,5 mois en décembre 2014 ;</li> <li>• En moyenne, un ménage de ce groupe possède 3,4 UBT;</li> <li>• 1 chef de ménage sur 2 (49,4%) a au moins été à l'école ou alphabétisé;</li> <li>• Plus forte proportion de charrette à traction animale (31,4%) ;</li> <li>• La principale source de revenu pour ce groupe est la vente des produits agricoles (38%). On note une proportion non négligeable des ménages de cette classe qui s'adonnent à la vente du bétail, des produits d'élevage et l'embouche (14,7%) et au petit commerce (13%);</li> <li>• Le revenu moyen mensuel d'un ménage du groupe est d'environ 28.910 F CFA contre 43.243 F CFA pour l'ensemble des ménages ;</li> <li>• Le score de consommation alimentaire moyen est de 51,5 contre 57,2 en décembre 2014 ;</li> <li>• 25,2% des ménages se sont endettés pour des raisons alimentaires depuis les récoltes de 2014;</li> <li>• Relative Faible consommation de céréales : 57,2% de leurs dépenses alimentaires sont affectées aux céréales ;</li> <li>• Seuls 13,8% des ménages de cette classe de vulnérabilité, ont déclaré avoir enregistré des départs en migration ;</li> <li>• L'indice de stratégie de survie moyen est de 3,1 contre une moyenne de 6,1 en décembre 2014.</li> </ul>

#### 4.18. SITUATION ALIMENTAIRE DES ENFANTS DE 6 A 23 MOIS

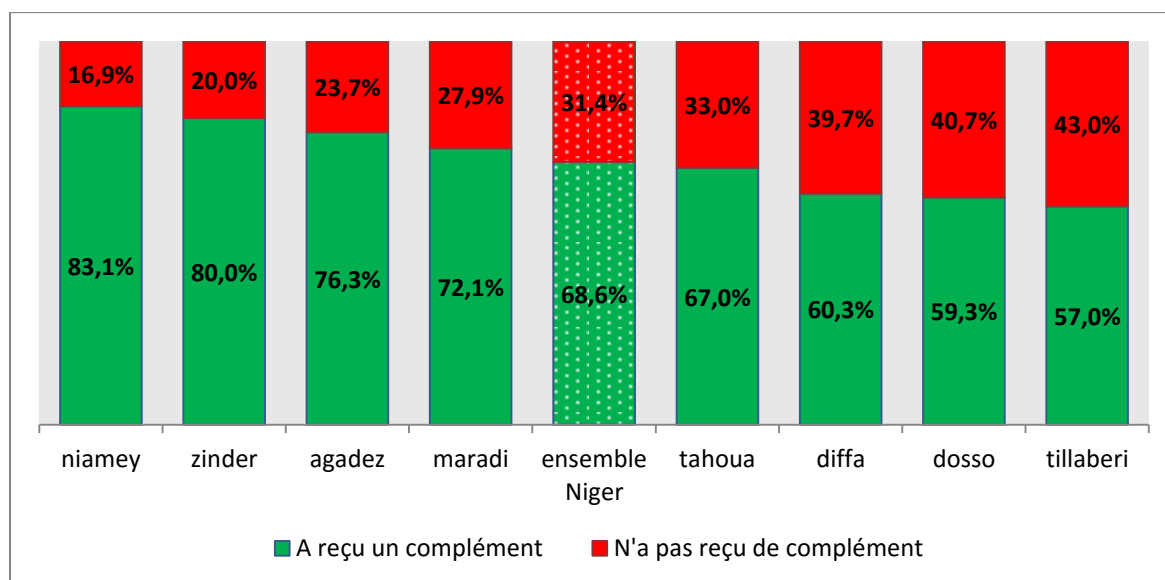
Les pratiques alimentaires constituent également un des facteurs déterminants de l'état nutritionnel des nourrissons et des jeunes enfants. Elles sont évaluées à travers les pratiques d'allaitement, d'introduction d'alimentation complémentaire ainsi que la quantité et la qualité de l'alimentation.

Trois indicateurs caractéristiques de l'alimentation de complément ont été définis dans cette évaluation grâce à un rappel de 24 heures. Ces trois indicateurs sont la diversité alimentaire minimale, la fréquence minimale requise des repas et le régime alimentaire satisfaisant minimal. Le régime alimentaire satisfaisant minimal est un score composite combinant la diversité alimentaire minimale et la fréquence minimale requise des repas. L'analyse a aussi déterminé l'état nutritionnel des enfants de 6 à 23 mois à travers la mesure du périmètre brachial(PB).

#### 4.18.1. Alimentation des enfants de 6 à 8 mois

Selon les recommandations nationales, un enfant doit être allaité de la naissance jusqu'à l'âge de 2 ans au moins et de manière exclusive jusqu'à 6 mois. À cet âge, le lait maternel seul n'est plus suffisant et il est recommandé, pour répondre aux besoins nutritionnels croissants du jeune enfant, de lui donner des aliments de complément adéquats et riches en nutriments tout en continuant de l'allaiter jusqu'à l'âge de deux ans au moins.

**Graphique 49** : Proportion des enfants de 6- 8 mois ayant reçu ou non un aliment de complément les 24 dernières heures avant l'enquête par région



Selon les résultats de l'enquête, plus de la moitié des enfants de 6 à 8 mois reçoivent des aliments de complément au dire de leurs mères. En effet, 68,6% des enfants de 6 à 8 mois encore allaités ont reçu des aliments solides, semi-solides, ou mous le jour ou la nuit avant l'enquête.

Cette proportion présente des disparités selon les régions de résidence. Ainsi, elle est de 83,1% dans la périphérie de Niamey contre 59,3% à Dosso et 57% à Tillabéri.

Ce pourcentage varie selon les classes d'insécurité alimentaire des ménages. En effet, il est de 62,4% dans les ménages en insécurité alimentaire (sévère ou modéré)

contre 69,3% dans les ménages en sécurité alimentaire (à risque d'insécurité alimentaire ou en sécurité alimentaire).

**Tableau 37** : Proportion(%) des enfants âgés de 6 à 8 mois selon qu'ils ont reçu une alimentation de complément les 24 dernières heures

classe d'insécurité Alimentaire des ménages	aliment de complément		Total
	N'a pas reçu de complément	A reçu un complément	
Sévère et modéré	37,6	62,4	100
A risque et en sécurité	30,7	69,3	100
Ensemble Niger	31,4	68,6	100

Le pourcentage des enfants n'ayant pas bénéficié d'aliments de complément les 24 dernières heures avant l'enquête est plus important dans les régions de Tillabéri (43%) suivi de Dosso (40,7%), Diffa (39,7%) et Tahoua (33,8%).

Selon les départements, l'introduction de l'alimentation de complément chez les jeunes enfants ne semble pas suffisante dans les départements de N'Guigmi (92%), Ouallam (80,7%), Diffa (73,2%), Loga(66,7), Konni(62,2%), Dosso(61,8%), Ingal(58,5), Téra(58,3%), Abala(57,7%), Madarounfa (54,4%), Balléyara (51,4%) et Keita (50,7%) ; où plus de la moitié des enfants ne reçoivent pas un complément alimentaire.

Par contre la situation est très satisfaisante dans les départements de Bankilaré, Bilma, Dungas, Iférouane, Malbaza, N'Gourti, Tchirozérine, Tesker et Torrodi où 100% des enfants reçoivent une alimentation complémentaire. La moyenne nationale de la proportion des enfants recevant des aliments de complément au lait maternel est satisfaisante (68,6%).

#### 4.18.2. Diversité alimentaire des enfants de 6 à 23 mois

Les directives de l'OMS pour une alimentation optimale du jeune enfant comprennent non seulement l'introduction, à partir de l'âge de 6 mois, d'aliments de complément adéquats tout en maintenant l'allaitement mais aussi l'augmentation des rations alimentaires et la diversification des aliments au fur et à mesure que l'enfant grandit.

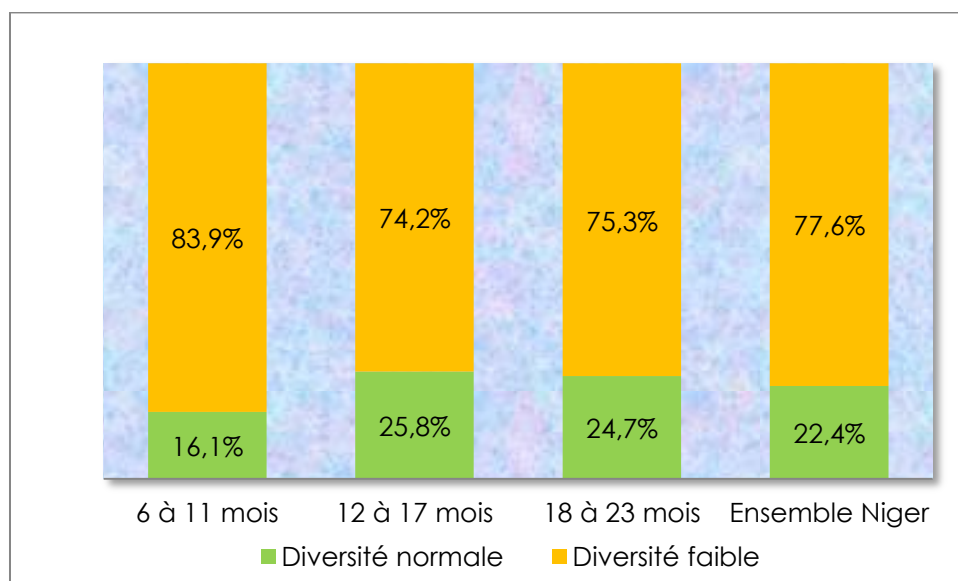
L'analyse du score de diversité alimentaire se résume en un comptage de groupes alimentaires consommés par les enfants à travers un rappel de 24H. Il donne des informations importantes sur la qualité du régime alimentaire de ces enfants. La consommation de 4 groupes alimentaires ou plus par jour (dans les 24 heures qui précèdent l'entretien) est un indicateur proxy d'une diversité alimentaire minimale pour un enfant âgé de 6 à 23 mois.

Les sept groupes alimentaires utilisés dans l'analyse sont les suivants (1) Aliments à base de céréales; (2) Légumineuses comme arachides, noix ou haricots; (3) Laites et ses sous-produits; (4) Viandes/Poissons/Abats/Œufs; (5) Fruits et légumes à chair orange; (6) Autres fruits et légumes ; (7) Nourritures préparée avec de l'huile, graisse ou du beurre. Les aliments qui sont consommés sous forme de condiments (sauce) ne sont pas comptabilisés.

Selon les résultats de l'enquête, la proportion d'enfants de 6 à 23 mois ayant reçu 4 groupes alimentaires ou plus durant les dernières 24 heures précédant l'enquête est de 22,4% au niveau national. Cette proportion est très faible et traduit en partie l'inadéquation de la qualité de l'alimentation des enfants de 6 à 23 mois.

La proportion des enfants avec un profil de diversité alimentaire faible est nettement plus élevée dans la tranche d'âge de 6 à 11 mois par rapport à leurs aînés de la tranche de 12 à 17 mois et ceux de la tranche de 18 à 23 mois avec respectivement 74,2% et 75,3%. Ce sont les enfants les plus jeunes qui ont une consommation pauvre par rapport aux plus âgés.

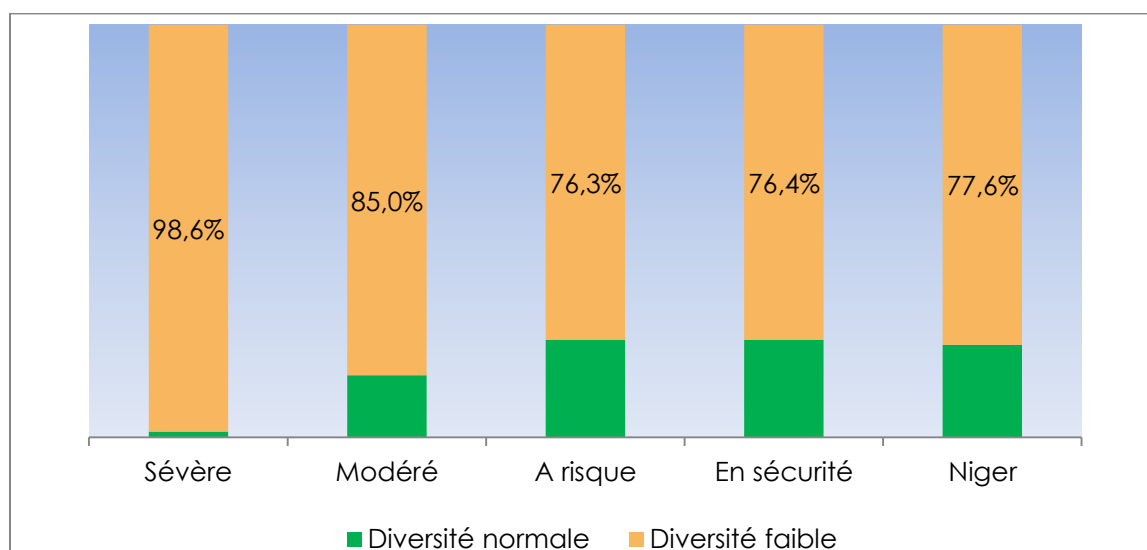
**Graphique 50** : Pourcentage des enfants de 6-23 mois par tranche d'âge selon la classe du score de diversification alimentaire



L'indicateur du niveau de profil de consommation alimentaire selon la classe d'insécurité alimentaire montre une dégradation de la consommation alimentaire des enfants vivant dans les ménages en insécurité alimentaire sévère. Plus de 98% de ces enfants ont une faible diversité suivis des enfants de la classe de l'insécurité alimentaire modérée.

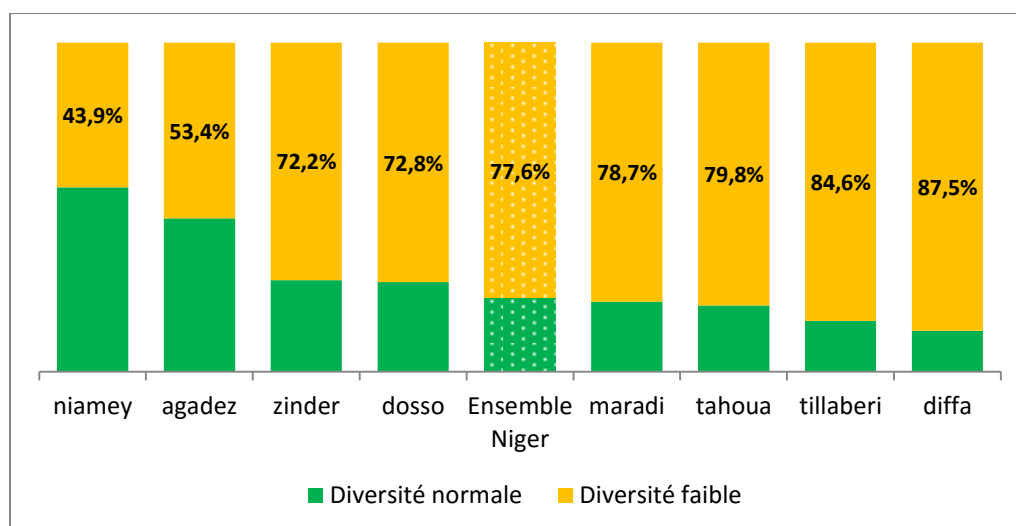


**Graphique 51** : Pourcentage (%) des enfants de 6 -23 mois par classe d'insécurité alimentaire selon le type de score de diversification



Selon les régions, la consommation alimentaire des enfants de 6 à 23 mois vivant dans la périphérie de Niamey est nettement meilleure à celles des enfants des autres régions. La situation est très critique dans les régions de Diffa (87,5%), Tillabéri (84,6%), Tahoua (79,8%), Maradi (78,7%). Toutefois, les courbes de consommation présentent la même allure sur l'ensemble des régions; ce qui signifie que les habitudes de consommation sont très proches.

**Graphique 52** : Proportion des enfants de 6-23 mois selon le profil de diversité alimentaire par région



En général, une large proportion des enfants ont consommé des aliments appartenant au groupe des céréales, racines et tubercules et à celui du lait et produits laitiers, faisant ainsi de ces deux groupes, les aliments de base pour les enfants. Les pourcentages des enfants ayant consommés le groupe des fruits et légumes riches en vitamine A sont très faibles dans toutes les régions.

## 4.19. SITUATION NUTRITIONNELLE DES ENFANTS DE 6 A 23 MOIS SELON LA MESURE DU PERIMETRE BRACHIAL

Le périmètre brachial (PB) est une mesure anthropométrique utilisée pour signaler une malnutrition aiguë. Le périmètre brachial permet de prédire de façon rapide et simple un risque pour la vie humaine dû à une malnutrition (manque de nutriments). Chez les enfants, un périmètre brachial peu élevé révèle un risque de mortalité.

Il est l'indicateur anthropométrique utilisé pour le dépistage de la malnutrition aiguë. Un PB inférieur à 11,5 cm, signifie une malnutrition sévère qui est un bon indicateur de haut risque de mortalité. Cette analyse est portée sur la mesure du MUAC donné par la nouvelle norme de l'OMS.

Il est recommandé de collecter régulièrement des données sur le périmètre brachial dans le cadre d'un système de suivi des ménages, mais l'échantillonnage doit être fait avec précaution. Un nombre peu élevé de mesures ne pourra pas être utilisé car les résultats seront trop dispersés.

Au niveau national, la prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG= malnutrition aiguë modéré + malnutrition aiguë sévère) selon la mesure du périmètre brachial (MUAZ) est alarmante (10,5%), car elle dépasse le seuil d'alerte de 10% chez les enfants de 6 à 59 mois. Ce taux classe le Niger dans une situation nutritionnelle « sérieuse » selon le seuil de 10 à 14% fixé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Quant à la proportion des enfants dénutris par région selon le périmètre brachial, le niveau de gravité de la situation reste le même dans cinq régions ; Dosso (11,5%), Tillabéri (10,7%), Maradi (10,7%), Zinder (10,5) et Tahoua (10,2%). Par contre la situation nutritionnelle des enfants reste bonne avec une faible prévalence (inférieur à 5%) dans la région d'Agadez (4,8%) et dans les ménages vivants dans les périphéries de Niamey avec 4,2%.

**Tableau 38** : Prévalence (%) de la malnutrition aiguë (sévère et modéré) selon la mesure du périmètre brachial (MUAZ), chez les enfants de 6 à 59 mois par région

Région	Dépistage			Total
	Sévère	Modéré	Bien nourri	
Agadez	0,3	4,5	95,1	100
Diffa	0,9	7,8	91,3	100
Dosso	2,6	8,9	88,5	100
Maradi	1,9	8,8	89,3	100
Niamey périphérie	0,3	3,9	95,8	100
Tahoua	0,9	9,3	89,7	100
Tillabéri	2,7	8	89,3	100
Zinder	1,7	8,8	89,5	100
Ensemble Niger	<b>1,8</b>	<b>8,7</b>	<b>89,5</b>	<b>100</b>

Les résultats par département montrent que la situation nutritionnelle varie de l'état dit « précaire » à l'état « critique »

En effet, selon la classification de l'OMS, le seuil d'urgence pour la malnutrition aiguë globale (>15%) est dépassé dans neuf (9) départements : Say (46,2%), Gaya (25,5%), Kollo (18,5%), Bouza (18,1%), Dioundiou (17%), Madarounfa (16,9%), Illéla (15,4%), Keita (15,2%), Guidan Roudji (15,2%). Dans tous ces départements, la prévalence des enfants souffrant de malnutrition sévère dépasse largement le seuil d'urgence de 2%. Cette situation reste très critique dans le département de Say (21,8%) suivi de Gaya (9,3%), Dioundiou (8,6%) et Madarounfa(4,7).

**Treize (13) départements:** N'Gourti(14,8%), Magaria(14,4%), Takeita(13,3%), Bermo(13,3%), Gouré(13,1%), Kantché(11,7%), Tahoua(11,7%), Téra(11,3%), Dungas(11,1%), Diffa(10,6%) et Gazaoua(10,1%) sont considérés comme étant dans une situation nutritionnelle « sérieuse » (MAG entre 10 et 15%).

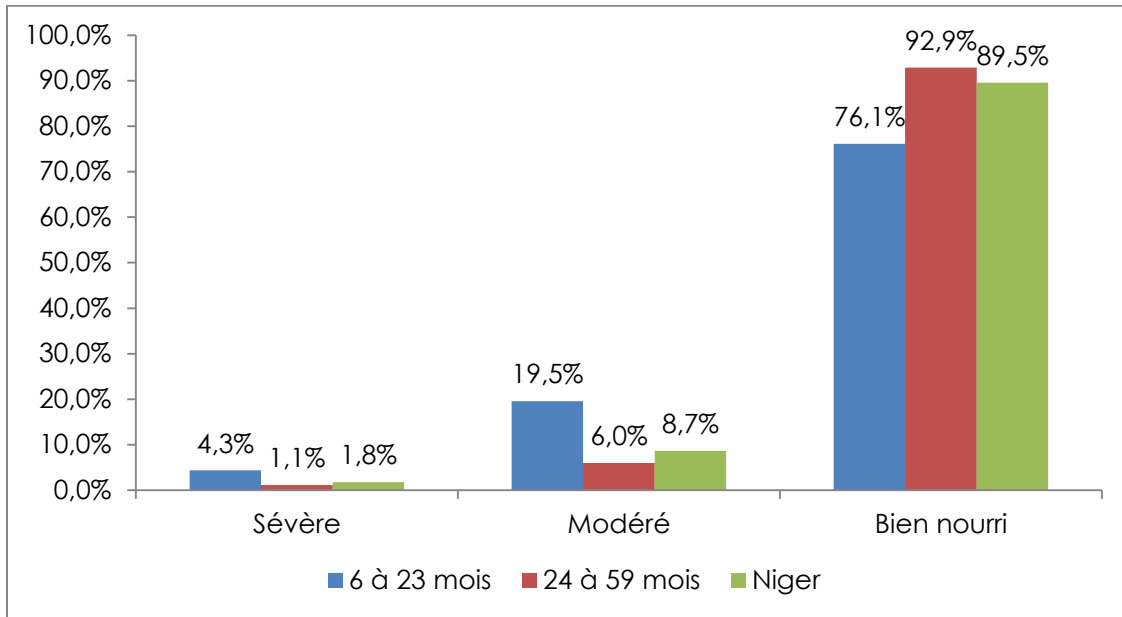
**Vingt-cinq (25) départements** ont des prévalences comprises entre 5 et 10%, ce qui représente une situation nutritionnelle médiocre selon les seuils établis par l'OMS. Toutefois, ces départements méritent d'être surveillés car ils se trouvent dans une situation précaire.

**Seul Treize (13) départements** : Abala, Bagaroua, Balléyara, Konni, Ingal, Malbaza, Tillabéri, Tchinaraden, Tassara, Tanout, Torrodi, Tchirozérine et la périphérie de Niamey présentent une prévalence inférieure à 5% (Tableau en annexe).

La répartition des enfants par âge et par état nutritionnel, fait remarquer une incidence plus élevée de la malnutrition chez les enfants de 6 à 23 mois comparés à leurs aînés de 24 à 59 mois comme le montre le graphique ci-dessous. En effet, le taux de MAG (MUAZ) est de 23,8% chez les enfants de 6 à 23 mois, largement au-dessus du seuil d'urgence de 15% contre 7,1% pour les aînés de la tranche d'âge 24-59 mois.

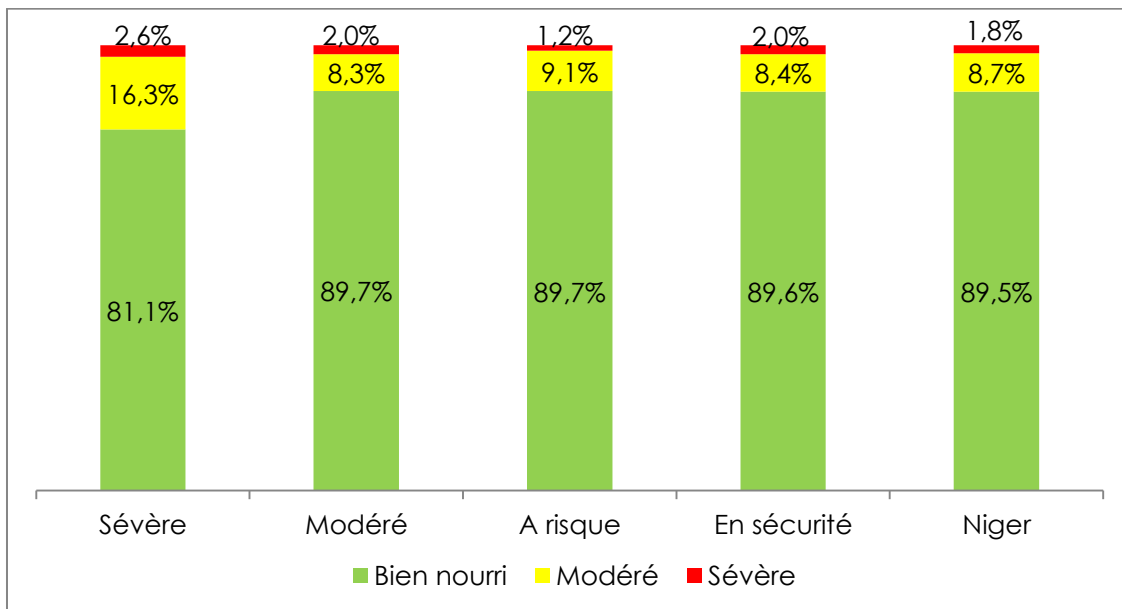
La même tendance s'observe dans toutes les régions du Pays. Il semble donc que le profil d'évolution de la prévalence de la malnutrition aiguë selon les groupes d'âge de l'enfant est conforme à ce qui est généralement observé. On note en effet de forts taux pendant les jeunes âges et une réduction progressive aux environs de 5 ans.

**Graphique 53 :** Proportion(%) des enfants dépisté malnutris selon la tranche d'âge



Dans l'ensemble, 10,5% des enfants souffrent de malnutrition sur l'ensemble du pays avec 1,8 % sous la forme sévère. Le niveau de la prévalence varie selon la classe d'insécurité alimentaire. Ainsi, les enfants les plus touchés vivent dans les ménages en insécurité alimentaire sévère (18,9%) avec 2,6% de cas sévère. Cette situation classe ces ménages en situation d'urgence selon le seuil de 15%. Les autres classes restent sous surveillance avec des prévalences situées entre 5 et 10%.

**Graphique 54 :** Prévalence de la malnutrition par classe d'insécurité alimentaire



## **V. APPRECIATION QUALITATIVE DE LA VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU NIVEAU DES VILLAGES**

En plus des données collectées auprès des ménages, l'enquête a permis de recueillir des informations sur les infrastructures et autres éléments pouvant aider à apprécier qualitativement la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire au niveau des villages. Ces données sont collectées en focus groups organisés au niveau de chaque village enquêté.

### **5.1. LES INFRASTRUCTURES VILLAGEOISES**

Les résultats de l'enquête montrent, comme présenté dans le Tableau n°92 en annexe, qu'en général les infrastructures les plus rencontrées dans les villages enquêtés sont : les écoles primaires (81% des villages), les points d'eau modernes (69% des villages) suivis des banques céréalières (36%) et les cases de santé (31%).

Les plus fortes proportions des villages disposant de ces types d'infrastructures sont enregistrées dans les départements d'Abala (100% des villages disposant d'une école primaire et un point d'eau moderne), département de Filingué et Gazaoua avec 69% des villages dotés d'une banque céréalière.

D'autre part, globalement 23% et 20% des villages enquêtés dispose respectivement d'un marché et d'un centre de santé intégré.

Par ailleurs, on constate que les cases vétérinaires, les parcs de vaccination et les collèges figurent parmi les infrastructures les moins présentes dans les villages enquêtés.

Lorsqu'une infrastructure n'est pas implantée dans un village de l'échantillon, la distance qui sépare le village et le lieu d'implantation de l'infrastructure la plus proche qu'il fréquente a été estimée.

Ainsi, le tableau n° 93 en annexe montre que la plus longue distance entre les villages enquêtés et les différentes infrastructures est de 220 km pour les parcs de vaccination dans le département d'Iférouane, 105 km pour les marchés dans le département de Bilma, 99 km pour les cases vétérinaires dans le département d'Iférouane, 86 km pour les collèges dans le département d'Iférouane, 69 km pour les centres de santé intégré dans le département de Tesker, 62 km pour les cases de santé dans le département de N'Gourti, 61 km pour les banques céréalières dans le département de N'Gourti, 38 km pour les points d'eau dans le département de Tesker, 20 km pour les écoles primaires dans le département de N'Gourti.

## 5.2. LES PRIORITES DES VILLAGES

Les résultats de l'enquête montrent que les trois principaux problèmes auxquels font face actuellement et même habituellement la majorité des ménages dans les villages enquêtés sont : Les faibles récoltes, le manque d'eau et l'absence de centre de santé. Les plus fortes proportions des villages où ces problèmes constituent actuellement la première préoccupation des ménages sont rencontrées dans la région de Tillabéri pour les faibles récoltes (43,9%), la région de Tahoua pour le manque d'eau (33,8%) et la périphérie de Niamey pour le manque de centre de santé (17,6%)

**Tableau 39** : Proportion (%) des villages selon les premiers problèmes auxquels les ménages font face actuellement par région

Tier problème actuel	Région								Niger
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	
Aucun problème						0,3			0,1
Disponibilité des produits alimentaires sur le marché	6,3	9,1	3,5	5,9	11,8	2,4	6,6	9,3	5,8
Accès aux marchés	3,2	1,3	2		17,6	0,6	1,9	0,9	1,4
Prix élevés des produits alimentaires	20	19,5	5,9	3,7	17,6	3,8	2,2	2,4	5,3
Faibles récoltes		24,7	36,7	34	11,8	33,8	43,9	37,3	34,4
Sécheresse	1,1	1,3	0,8	0,5		0,6	0,3	1,5	0,8
Attaque des insectes		1,3	0,4			0,3	0,3	1,2	0,5
Maladie du bétail	5,3		0,8	1,6	5,9	1,5	0,3	1,8	1,4
Manque de pâturage / fourrage	12,6	6,5	2,7	7,4		3,2		1,2	3,3
Manque d'eau	23,2	15,6	25,8	18,6		33,8	23,5	24,8	25,1
Manque de main d'œuvres/exode rural	1,1	1,3		0,5		1,2		0,6	0,6
Chômage	4,2	2,6	0,4	1,1		0,6	0,6	0,9	1
Manque et perte d'animaux	5,3								0,3
Manque d'argent	3,2	6,5	0,8	3,7		2,1	1,3	0,6	1,8
Maladies	2,1		1,2		5,9	0,3	1,6	0,3	0,8
Dégâts champêtres				0,5		1,2	0,3	0,9	0,6
Autres (A Préciser)	3,2	3,9	9,4	11,2	11,8	5,6	7,8	3,6	6,7
Prix élevé des intrants agricoles et des aliments bétail	1,1	1,3	2	2,1		0,6	0,3		0,9
Manque d'école	3,2	1,3	0,8	2,7		2,4	1,3	3,3	2,1
Manque de centre de santé	5,3	3,9	7	6,4	17,6	5,9	7,8	9,6	7,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

**Tableau 40** : Proportion (%) des ménages selon les premiers problèmes auxquels les ménages font face habituellement par région

1er problème habituel	Région								Niger
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	
Aucun problème			0,4						0,1
Disponibilité des produits alimentaires sur le marché	6,3	6,5	5,1	6,4	11,8	5,9	5,3	7,8	6,2
Accès aux marchés	1,1	1,3	5,1	1,1	5,9	0,3	3,4	0,6	2
Prix élevés des produits alimentaires	20	19,5	9	6,4		4,7	6,3	3	7,1
Faibles récoltes		24,7	25,4	33	35,3	30	37	29,9	29
Sécheresse	1,1	3,9	1,6			3,2	0,9	0,3	1,4
Attaque des insectes	2,1	1,3	1,2	0,5	17,6	1,2	2,2	0,3	1,4
Maladie du bétail	2,1	1,3	3,1	1,1		1,5	0,3	2,4	1,7
Manque de pâturage / fourrage	15,8	7,8	2,7	6,9		3,2	0,3	0,9	3,4
Manque d'eau	27,4	7,8	11,7	11,7	5,9	18,8	17,6	28,7	18,5
Manque de main d'œuvres/exode rural	2,1	6,5	1,6	3,7		2,6	0,9	3,3	2,5
Chômage	3,2	3,9	0,8	3,2		2,4	0,3	1,8	1,8
Manque et perte d'animaux	1,1	1,3	0,4	1,1	5,9				0,4
Manque de lait								0,3	0,1
Manque d'argent	4,2	5,2	3,5	6,4		2,9	1,3	4,8	3,6
Maladies		1,3	9,8	3,2	5,9	2,1	4,7		3,4
Dégâts champêtres	2,1	1,3	0,4	0,5	5,9	0,9	0,9	0,3	0,8
Autres (A Préciser)	2,1	2,6	10,2	9		10,6	8,5	4,8	7,7
Prix élevé des intrants agricoles et des aliments bétail		1,3	3,1	1,6			1,6		1
Manque d'école	3,2		0,8	1,1		1,8	1,6	3	1,7
Manque de centre de santé	6,3	2,6	4,3	3,2	5,9	7,9	6,9	8,1	6,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

### 5.3. CATEGORIE DE MENAGES LES PLUS AFFECTES PAR LES PROBLEMES ACTUELS DANS LES VILLAGES

Il ressort de l'analyse des données de l'enquête que la proportion des ménages les plus affectés par les problèmes actuels dans les villages est plus importante chez les ménages dirigés par un veuf/veuve (89,33%), ceux dirigés par une femme (86,7%), les ménages dont certains membres sont invalides ou atteints de maladies chroniques (73,1%) et les ménages de grande taille (71%).

Selon les régions, on remarque que cette proportion est plus élevée dans les régions de Tahoua pour les ménages dirigés par un veuf/veuve (91,8%), région de Tillabéri pour les ménages dirigés par une femme (93,4%) et les ménages dont certains

membres sont invalides ou atteints de maladies chroniques (86,4%), région de Diffa pour les ménage de grande taille (89,4%).

**Tableau 41** : Proportion (%) des villages selon les catégories des ménages affectés par les problèmes actuels par région

Lier problème habituel	Région								Niger
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	
Ménages dirigés par un veuf/veuve	76,1	92,4	89,7	83,5	75	91,8	90,3	91,7	89,3
Ménages dirigés par une femme	74,6	77,3	88,4	73,4	91,7	88,9	93,4	89	86,7
Ménages de grande taille	42,3	89,4%	87,1	79,7	58,3	68	70,4	60,7	71
Ménages éleveurs de gros bétail	36,6	42,4	52,4	19,6	8,3	42,8	33,9	30,3	36,8
Ménages éleveurs de petit bétail	42,3	31,8	54,1	24,7	41,7	46,1	52,1	38,7	43,6
Ménages vivant des dons et ou des transferts de revenu	25,4	54,5	61,8	51,3	25	59,5	57,6	42	52,6
Ménages avec des invalides ou des malades chroniques	49,3	74,2	78,1	62,7	83,3	73,9	86,4	67,7	73,1
Ménages dépendant de petits commerces	23,9	62,1	51,9	38,6	41,7	39,2	58,8	33,3	43,9
Ménages dépendant de la vente de produits agricoles	14,1	68,2	59,7	38%	25	61,8	65	52,3	54,9%
Ménages dépendant de la vente de bois /paille	21,1	69,7	67,8	51,9	50	60,5	54,9	44,3	54,6

## 5.4. TYPES D'ASSISTANCES REÇUS PAR LES MENAGES LES PLUS AFFECTES PAR LES PROBLEMES ACTUELS

Des programmes d'assistance ont été mis en œuvre par l'Etat et ses partenaires au niveau de certains villages pour aider les ménages les plus vulnérables à surmonter les difficultés auxquelles ils font face. Ainsi, les résultats de l'enquête indiquent que globalement la distribution des semences améliorées, la vente à prix modéré, la distribution gratuite ciblée des vivres et l'alimentation de complément pour les femmes enceintes et allaitantes sont les assistances qui ont le plus touché les ménages dans les villages enquêtés au niveau de toutes les régions avec respectivement 46,8%, 43,5%, 36,5% et 33% des villages bénéficiaires.

Les plus grandes proportions des villages ayant bénéficié de ces interventions selon les régions sont :

- **Distribution des semences améliorées** : Périphérie de Niamey (64,7%), région de Tillabéri (60,8%), région de Dosso (56,6%)



- **Vente à prix modéré** : Région de Niamey (52,9%), région de Tahoua (50,3%), Région d'Agadez (49,5%)
- **Distribution gratuite ciblée** : Région de Dosso (59%), périphérie de Niamey (52,9%), région de Diffa (45,5%)
- **Alimentation de complément** pour les femmes enceintes et allaitantes : Région de Dosso (41%), région de Zinder (34,9%), région de Maradi (34,6%)

**Tableau 42** : Pourcentage (%) des villages selon le type d'assistance reçu par les ménages les plus affectés par région

type d'assistance reçu	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niger
Cash Transferts (distribution gratuite d'argent)	7,4	26,0	19,9	25,5	17,6	28,8	22,3	19,1	22,2
Distribution gratuite de vivres	36,8	45,5	59,0	21,8	52,9	34,1	39,8	23,9	36,5
Distribution de semences améliorées	21,1	31,2	56,6	42,6	64,7	42,9	60,8	42,7	46,9
Vente de céréales à prix modéré	49,5	31,2	46,1	39,9	52,9	50,3	47,6	33,1	43,5
Vivre contre travail	12,6	9,1	18,8	6,4	11,8	20,0	26,6	8,7	16,2
Argent contre travail	16,8	9,1	20,3	12,8	41,2	25,9	25,4	10,4	19,1
Ration de décharge/protection	9,5	13,0	14,8	13,3	5,9	12,6	15,7	5,4	11,9
Don/zakat	10,5	24,7	12,1	9,6	11,8	8,8	11,9	3,0	9,7
Blanket feeding	7,4	20,8	22,3	30,9	0	20,0	21,3	21,5	21,3
Ration complémentaire pour les femmes enceintes et allaitantes	27,4	32,5	41,0	34,6	23,5	31,5	27,6	34,9	33,0
Cash for asset	9,5	7,8	5,1	4,3	5,9	7,1	12,9	3,3	6,9

## 5.5. LES CHOCS

Dans l'ensemble, il ressort que la baisse de revenu (70,2%), la crise alimentaire (54,1%), les maladies (52,9%), la perte du bétail (51,7%) et la hausse des prix des produits manufacturés ou alimentaires (46,3%) sont les chocs qui ont le plus affecté les ménages au cours des 12 derniers mois.

D'autre part, on constate que ce sont les mêmes chocs qui ont affecté les ménages au cours des 3 dernières.

Ainsi, les principaux chocs enregistrés au cours des 12 derniers mois selon l'importance (proportion des villages affectés au niveau de chaque région) se présentent comme suit :

- **Région d'Agadez** : hausse des prix des produits manufacturés/alimentaires (60%), baisse de revenu (58,9%), la perte du bétail (47,4%), maladies de bétail (45,3%) ;
- **Région de Diffa** : baisse de revenu (79,2%), crise alimentaire (70,1%), la hausse des prix des produits manufacturés/alimentaires (54,5%) ;
- **Région de Dosso** : baisse de revenu (62,1%), crise alimentaire (55,1%), maladie de bétail (53,1%) ;
- **Région de Maradi** : baisse de revenu (69,1%), crise alimentaire (63,3%), perte de bétail (45,7%) ;
- **Périphérie de Niamey** : crise alimentaire (88,2%), baisse de revenu (82,4%), Décès / maladies suite aux épidémies (méningite, choléra, rougeole etc.) (82,4%) ;
- **Région de Tahoua** : baisse de revenu (75,6%), crise alimentaire (64,7%), perte de bétail (60,3%) ;
- **Région de Tillabéri** : baisse de revenu (77,4%), crise alimentaire (73,7%), maladie de bétail (63%) ;
- **Région de Zinder** : baisse de revenu 65,1%), maladie de bétail (56,1%), perte de bétail (44,8%).

**Tableau 43** : Répartition (en %) des villages selon les chocs ayant affecté les ménages au cours de 12 derniers mois par région

Région	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Niger
Maladie de bétail	45,3	31,2	53,1	39,4	52,9	54,4	63,0	56,1	52,9
Perte de bétails (vol, mortalité, autres.)	47,4	48,1	50,4	45,7	64,7	60,3	55,8	44,8	51,7
Crise alimentaire	9,5	70,1	55,1	63,3	88,2	64,7	73,7	26,3	54,1
Sécheresse	29,5	55,8	19,5	16,0	47,1	41,5	36,7	37,0	33,3
Pression parasitaire	16,8	27,3	22,7	20,7	52,9	38,2	48,0	16,1	29,1
Baisse des revenus	58,9	79,2	62,1	69,1	82,4	75,6	77,4	65,1	70,2
Baisse des prix des produits agro-pastoraux	11,6	23,4	19,1	22,9	29,4	37,1	30,7	29,6	27,6
Hausse des prix des produits manufacturés/alimentaires	60,0	54,5	47,7	32,4	58,8	34,1	65,5	40,6	46,3
Dégâts causés par des animaux / insectes	36,8	36,4	39,5	26,6	76,5	48,2	55,8	38,8	43,0
Décès / maladies suite aux épidémies (méningite, choléra, rougeole etc.)	13,7	9,1	37,5	15,4	82,4	24,7	29,8	17,0	24,3
Feu de brousse	3,2	5,2	2,7	1,6	11,8	5,3	6,0	4,2	4,3

**Tableau 44** : Les chocs ayant affectés les ménages au cours des 3 dernières années

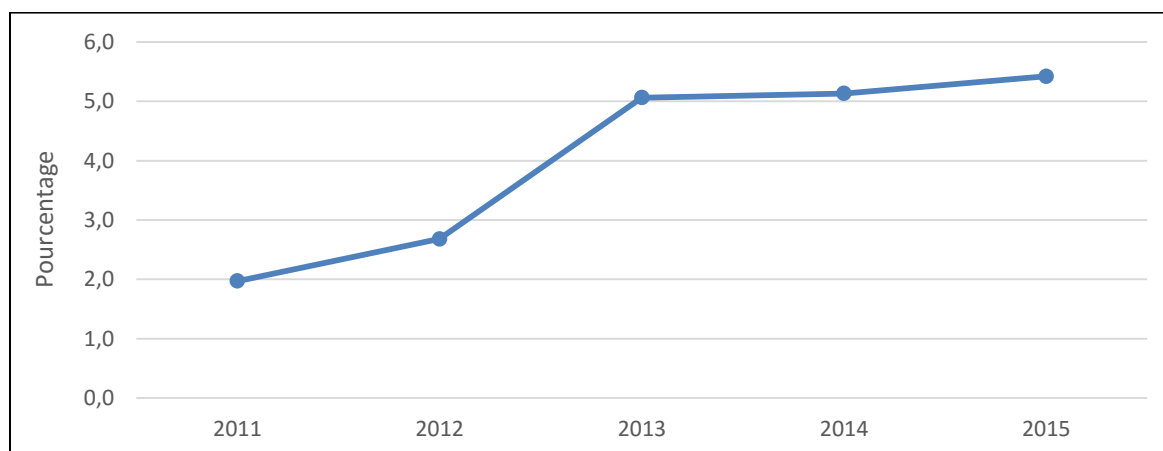
Les chocs ayant affectés les ménages	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Total
Maladie de bétail	51,6	31,2	69,1	56,4	52,9	64,1	62,1	59,4	60,2
Perte de bétails (vol, mortalité, autres.)	49,5	48,1	62,1	61,7	64,7	65,6	58,0	52,2	58,6
Crise alimentaire	18,9	75,3	63,7	68,6	76,5	70,3	76,2	27,5	58,7
Sécheresse	40,0	61,0	33,6	28,2	47,1	48,8	47,0	43,6	42,7
Pressions parasitaires	17,9	28,6	28,9	41,0	64,7	44,4	51,1	21,8	36,1
Baisse des revenus	56,8	87,0	72,3	78,7	88,2	80,3	83,1	67,2	75,7
Baisse des prix des produits agro-pastoraux	13,7	22,1	19,9	38,3	35,3	40,3	33,2	34,3	31,8
Hausse des prix des produits manufacturés/alimentaires	62,1	59,7	62,1	43,6	64,7	37,6	69,3	42,7	52,2
Dégâts causés par des animaux / insectes	40,0	41,6	48,0	46,3	88,2	57,9	62,1	48,7	52,4
Décès / maladies suite aux épidémies (méningite, choléra, rougeole etc.)	12,6	7,8	43,4	20,7	76,5	29,4	30,4	19,1	27,2
Feu de brousse	2,1	3,9	2,0	8,5	5,9	5,3	3,8	5,7	4,7

## 5.6. LES INONDATIONS

### 5.6.1. Ampleur des inondations

Les résultats de l'enquête indiquent que dans l'ensemble, 46,5% des villages enquêtés ont été victimes d'inondation au cours des 5 dernières années. Il ressort aussi que les plus grandes proportions de villages inondés au cours de cette période sont enregistrées dans les départements de Madarounfa (94,4%), Ingall (86,7%), Loga (84,2%), Mayahi (84%) et Gaya (81,3%). Le détail est présenté dans le tableau n° 94 en annexe.

**Graphique 55** : Evolution de la proportion des villages victimes d'inondation au cours des 5 dernières années



Au cours de l'année 2015, globalement 54% des villages enquêtés ont affirmé avoir été victimes d'inondations. Les proportions les plus élevées des villages concernés sont enregistrées dans les départements d'Arlit, Ayorou, Guidan Roundji, Madarounfa, Tillabéri, Torodi où tous les villages enquêtés ont affirmé avoir été victimes d'inondation en 2015 comme le montre le tableau n° 95 en annexe.

Selon les résultats de l'enquête, les inondations ont touché, en moyenne, 2 fois les villages enquêtés. Toutefois, cette fréquence est plus élevée au niveau de certains départements notamment le département de Tahoua (4,7 fois), le département de Gazaoua (3,5 fois), le département de Dungass (3,31 fois), le département de Bankilaré (3,25 fois), le département de Boboye (3,14 fois).

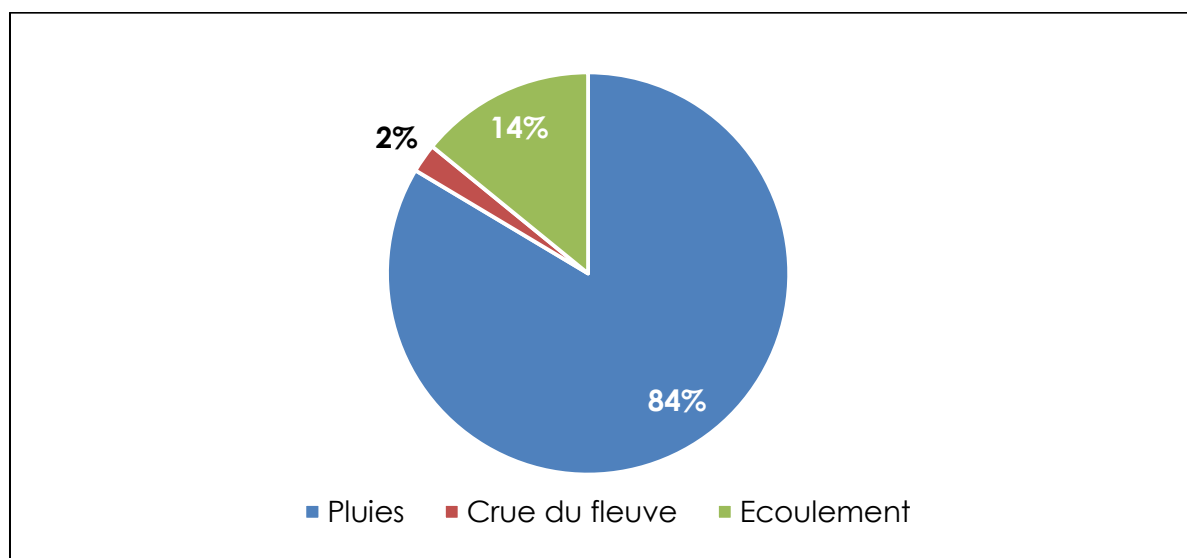
**Tableau 45** : Fréquence d'inondation dans les villages en 2015 par région

Région	combien de fois avez-vous été victime
Agadez	0,96
Diffa	1,5
Dosso	1,88
Maradi	2,27
Niamey	2,5
Tahoua	2,17
Tillabéri	1,43
Zinder	2,37
Niger	1,88

### 5.6.2. Causes des inondations en 2015

Les principales causes de ces inondations dans les villages sont : les pluies, les crues du fleuve et l'écoulement des koris.

**Graphique 56** : Principales causes d'inondation enregistrée au cours de l'année 2015



### 5.6.3. Nature des dégâts dus aux inondations en 2015

Les résultats de l'enquête indiquent que l'effondrement des maisons, les pertes des productions agricoles, les pertes d'animaux, les pertes des stocks alimentaires sont les dégâts qui sont enregistrés dans le plus grand nombre des villages enquêtés. En effet, il ressort que 81,7% des villages ont été victimes de l'effondrement des maisons, 74,1% la perte des animaux, 63% la perte des productions et 50,5% la perte des stocks alimentaires.

**Tableau 46** : Proportion (%) des villages selon la nature des dégâts par cause d'inondation enregistrés au cours de l'année 2015.

Nature de dégâts	Causes de l'inondation			Ensemble
	Pluies	Crue du fleuve	Ecoulement	
Homme ayant perdu la vie humaine	3		6,6	3,5
Femme ayant perdu la vie	1,9		1,6	1,9
Enfants ayant perdu la vie	2,5	10	6,6	3,2
Homme Blessés	6,4		3,3	5,8
Femme Blessées	7,5		4,9	6,9
Enfant Blessés	6,9	10	3,3	6,5
Maisons effondrées	84,5	90	63,9	81,7
Productions perdues (valeur monétaire)	60,9	80	72,1	63
Animaux (gros ruminants) perdus	29,1		26,2	28
Animaux (petits ruminants) perdus	48,8	10	36,1	46,1
Volaille perdue	36,8		23	34
Stocks alimentaires perdus	49,3	60	55,7	50,5

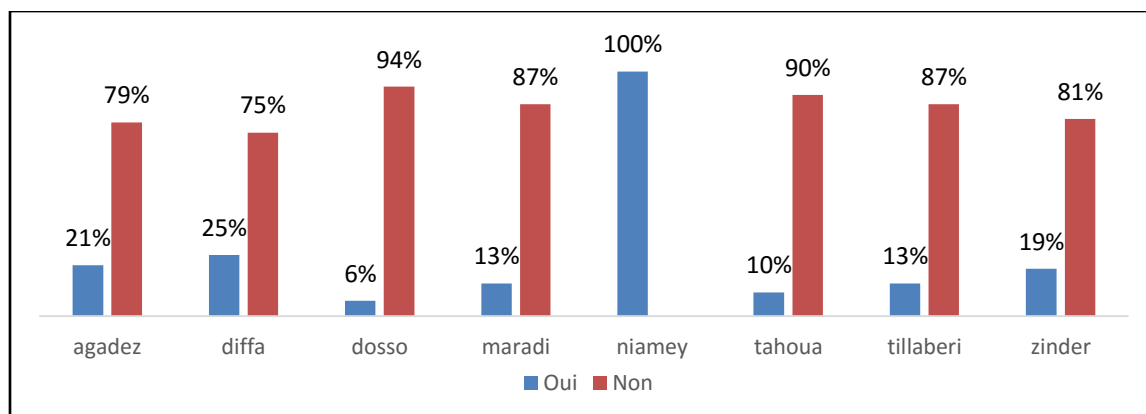
Selon les résultats de l'enquête, les infrastructures communautaires les plus touchées par les inondations (toute cause confondue) dans les villages enquêtés sont les routes, les puits, les écoles, les mosquées et les marchés. En effet, il ressort que les routes sont endommagées dans 49,5% des villages, les puits dans 31,3% des villages, les écoles dans 22,2% des villages, les mosquées dans 20,1% et les marchés dans 9,5% des villages. Les dégâts enregistrés sur les routes, les écoles, les mosquées et les puits ont pour causes principales l'écoulement et la crue.

**Tableau 47** : Proportion (%) des villages selon les infrastructures communautaires endommagés par les inondations

Infrastructures communautaires endommagées	Causes de l'inondation			
	Pluies	Crue du fleuve	Ecoulement	Total
Ecoles	22,2	10	24,6	22,2
Centres de santé	6,4	0	6,6	6,3
Marchés	9,7	10	8,2	9,5
Banques céréalières	7,5	0	6,6	7,2
Puits	28,3	30	49,2	31,3
Routes	46,5	60	65,6	49,5
Mosquées	19,4	10	26,2	20,1

Suite à ces inondations, des interventions ont été menées pour apporter un appui aux ménages sinistrés. Selon les résultats de l'enquête, 12% des villages enquêtés ont affirmé qu'ils ont eu des appuis. La proportion des villages où il y a eu plus d'interventions est enregistrée dans la périphérie de Niamey (100%), la région de Dosso (94%), Tahoua (90%), Maradi et Tillabéri (87%).

**Graphique 57** : Proportion des villages ayant bénéficié d'assistances suite aux inondations de 2015 par région



## 5.7. APPRECIATION DE LA SITUATION ALIMENTAIRE DES VILLAGES

### 5.7.1. Prix, offre et demande des céréales

#### 5.7.1.1. Prix des céréales

Il ressort de l'appréciation faite au niveau des villages que pour 49,23% des villages enquêtés les prix sont en hausse par rapport au mois passé et que la même tendance est observé par rapport au même mois de l'année passée pour 45,1% des villages. Seul environ 1% des villages ont affirmé que les prix ont connu une flambée (hausse exagérée). Par contre, 22,7% des villages ont affirmé que les prix sont en baisse par rapport au mois passé contre 31,8% par rapport au même mois de l'année passée.

#### 5.7.1.2. Offre des céréales

Elle est en baisse par rapport au mois passé dans 44,9% des villages et par rapport au même mois de l'année passée dans 45,2% des villages. Cependant, elle a connu une hausse dans environ 27% des villages tant par rapport au mois passé qu'au même mois de l'année passée.

### **5.7.1.3. Demande des céréales**

Selon la déclaration des populations, la demande de céréales sur le marché a connu une hausse dans 46% de villages par rapport au mois passé. Cependant, elle est restée stable ou en baisse dans 27% des villages.

D'autre part, l'analyse des données montrent qu'environ 22% de la production céréalière des villages est vendue. Cette vente s'opère plus dans les villages de la région de Maradi (25,7%), Tahoua (25,6%), la périphérie de Niamey (25,1%) et de la région de Zinder (24%). Elle est effectuée surtout au cours des mois d'Octobre, Novembre et Décembre avec respectivement 23,5%, 32,9% et 14,5% des ventes.

## **5.7.2. Prix, offre de bétail et aliments bétail**

### **5.7.2.1. Prix du bétail**

Contrairement aux prix des céréales, il a été relevé que les prix des animaux sont en baisse tant par rapport au mois passé que par rapport au même mois de l'année passée. Ainsi, 71,9% des villages l'ont affirmé par rapport au mois passé et 60,5% par rapport au même mois de l'année passée. C'est dans environ 1% des villages seulement qu'il a été déclaré que les prix de bétail ont connu une flambée (hausse exagérée).

### **5.7.2.2. Offre du bétail**

L'examen des résultats a fait ressortir que 53,8% des villages ont affirmé que l'offre de bétail est en hausse par rapport au mois passé. Elle est stable pour 22,4% des villages et en baisse pour 23,8% des villages.

### **5.7.2.3. Prix des aliments bétail**

Selon les informations recueillies, 40% des villages ont déclaré que les prix des aliments bétail sont en hausse et 27,5% des villages ont déclaré qu'ils sont en baisse par rapport au mois passé. Comparé au même mois de l'année passée, 36,6% des villages ont déclaré une hausse des prix et 31,4% des villages ont déclaré qu'ils sont en baisse. Seulement 1,2% et 0,9% des villages ont déclarés que les prix des aliments bétail ont connu une flambée (hausse exagérée) comparé respectivement au mois passé et au même mois de l'année passée.

### **5.7.2.4. Offre d'aliment bétail**

Selon les données collectées, la quantité d'aliments bétail mise sur les marchés est en hausse pour 28,6% des villages, stable pour 32,1% des villages et en baisse pour 39,2% des villages enquêtés.

### 5.7.3. Conclusion sur la situation alimentaire des villages

En résumé, les résultats de l'enquête révèlent que la situation alimentaire s'est dégradée dans plus de la moitié des villages (54,7%) par rapport au mois précédent l'enquête et dans 49,2% des villages par rapport au même mois de l'année passée. Comparée au mois précédent l'enquête, les villages où la situation s'est plus dégradée sont dans la région de Tillabéri (65,5%), Tahoua (64,4%), Diffa (58,4%), Dosso (56,6%).

**Tableau 48** : Proportion (%) des villages selon l'appréciation de la situation alimentaire par rapport au mois précédent l'enquête par région

Région	Par rapport au mois passé, la situation alimentaire est				Total
	Améliorée	Stable	Dégradée	Beaucoup Dégradée	
Agadez	25,3	54,7	18,9	1,1	100
Diffa	6,5	31,2	58,4	3,9	100
Dosso	8,2	33,6	56,6	1,6	100
Maradi	13,3	33,5	50,5	2,7	100
Niamey		47,1	52,9		100
Tahoua	5,0	24,1	64,4	6,5	100
Tillabéri	4,4	21,9	65,5	8,2	100
Zinder	14,3	39,7	44,8	1,2	100
Niger	9,5	31,8	54,7	4,0	100

Par rapport au même mois de l'année passée, c'est dans les régions de Maradi, Diffa, Tillabéri, Niamey, Tahoua, où on observe respectivement 59,6%, 58,4%, 53,3%, 52,9%, 52,4% des villages pour lesquels la situation s'est dégradée.

**Tableau 49** : Proportion (%) des villages selon l'appréciation de la situation alimentaire par rapport au même mois de l'année passée par région

Région	Par rapport au même mois de l'année passée, la situation alimentaire est:				Total
	Améliorée	Stable	Dégradée	Beaucoup Dégradée	
Agadez	21,1	46,3	30,5	2,1	100
Diffa	9,1	22,1	58,4	10,4	100
Dosso	22,3	32	35,2	10,5	100
Maradi	22,3	12,8	59,6	5,3	100
Niamey	5,9	35,3	52,9	5,9	100
Tahoua	13,2	21,5	52,4	12,9	100
Tillabéri	10,3	22,3	53,3	14,1	100
Zinder	20,6	28,4	49,9	1,2	100
Niger	16,8	25,3	49,2	8,7	100



## 5.8. APPRECIATION DE LA SITUATION NUTRITIONNELLE DANS LES VILLAGES

### 5.8.1. Prévalence de la malnutrition

Il ressort des résultats des focus group que 81,7% des villages ont déclaré avoir des enfants malnutris de moins de 5 ans. La proportion la plus élevée des villages ayant déclaré la présence des enfants malnutris est enregistrée dans les régions de Maradi (90,4%), Tillabéri (86,5%), Dosso (85,9%), Tahoua (82,9%) et Diffa (81,8%).

**Tableau 50** : Proportion (%) des villages selon l'existence des enfants malnutris de moins de 5 ans

Région	Y-a-t-il des enfants malnutris de moins de 5 ans dans le village ?		Total
	Oui	Non	
Agadez	46,3	53,7	100
Diffa	81,8	18,2	100
Dosso	85,9	14,1	100
Maradi	90,4	9,6	100
Niamey	52,9	47,1	100
Tahoua	82,9	17,1	100
Tillabéri	86,5	13,5	100
Zinder	79,4	20,6	100
Niger	81,7	18,3	100

Le nombre des enfants malnutris de moins de 5 ans a connu une augmentation par rapport au mois passé dans 31,6% des villages et par rapport au même mois de l'année passée dans 35,2% des villages enquêtés. Par rapport au mois passé, la proportion des villages qui ont connu une forte augmentation du nombre des enfants malnutris de moins de 5 ans est enregistrée dans les régions de Tillabéri (38,8%), Diffa (38,1%), Dosso (33,6%), Tahoua (33,3%) et Maradi (28,2%). Comparée au même mois de l'année passée, la forte dégradation de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans est observée dans les villages des régions de Tillabéri (47,8%), Diffa (47,6%), Maradi (36,5%), Tahoua et Zinder (32,3%). Dans les autres villages, la situation est soit stable soit améliorée.

### 5.8.2. Fréquentation des centres de santé

Dans 94% des villages où les enfants malnutris sont enregistrés, les résultats de l'enquête indiquent que les enfants fréquentent les centres de santé. La fréquentation est plus élevée dans la périphérie de Niamey (100%), les régions de Maradi (98,8%), Diffa (98,4%) et Dosso (97,7%).

Il ressort également que 63,5% des villages enquêtés ont déclaré que tous les enfants malnutris fréquentent un centre de récupération nutritionnelle et dans 24,5% des villages la majorité des enfants (plus de 50%) fréquentent un centre de récupération.

### 5.8.3. Conclusion sur l'appréciation de la malnutrition dans les villages

Selon les résultats de l'enquête, 20,1% des villages ont déclaré que la situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans s'est dégradée. Cette situation s'est beaucoup dégradée dans seulement 0,8% des villages par rapport au mois passé. Dans les autres villages, la situation est stable ou améliorée.

**Tableau 51** : Proportion (%) des villages selon l'appréciation de la situation nutritionnelle par rapport au mois précédent l'enquête par région

Région	Par rapport au mois passé, la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans dans le village est				Total
	Améliorée	Stable	Dégradée	Beaucoup Dégradée	
Agadez	53,8	32,3	10,8	3,2	100
Diffa	34,2	38,2	26,3	1,3	100
Dosso	41,4	41	17,5		100
Maradi	47,8	31,2	20,4	0,5	100
Niamey	23,5	58,8	17,6		100
Tahoua	41,2	36	22	0,9	100
Tillabéri	27,3	42,9	29,4	0,3	100
Zinder	36,2	49,5	13	1,3	100
Niger	38,6	40,4	20,1	0,8	100

Comparée au même mois de l'année passée, la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans s'est dégradée dans 26,1% des villages et beaucoup dégradée dans 2,3% villages. La plus grande proportion des villages où elle s'est dégradée sont enregistrés dans les régions de Tillabéri, Diffa, Tahoua, Maradi et la périphérie de Niamey.

**Tableau 52** : Proportion (%) des villages selon l'appréciation de la situation nutritionnelle par rapport au même mois de l'année passée par région

Régions	Par rapport au même mois de l'année passée, la situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans est				Total
	Améliorée	Stable	Dégradée	Beaucoup Dégradée	
Agadez	29,5	41,1	24,2	5,3	100
Diffa	29,9	32,5	32,5	5,2	100
Dosso	36,3	44,5	16	3,1	100
Maradi	44,7	26,1	27,7	1,6	100
Niamey	35,3	35,3	29,4		100
Tahoua	38,8	30,9	28,8	1,5	100
Tillabéri	23,5	36,1	37,3	3,1	100
Zinder	38,8	42,4	18,2	0,6	100
Niger	35,1	36,6	26,1	2,3	100

## 5.9. DISPOSITIFS COMMUNAUTAIRES DE REPONSE AUX CRISES ALIMENTAIRES OU CATASTROPHES

Les résultats de l'enquête font ressortir que globalement 14,1% des villages enquêtés ont déclaré avoir un dispositif communautaire d'alerte précoce. On remarque que la proportion des villages qui ont ce dispositif est plus élevée dans la périphérie de Niamey (41,2%), les régions de Maradi (25,5%), Diffa et Agadez 22,1%. Parmi les dispositifs communautaires recensés, le SCAP/RU est retrouvé dans la majorité des villages (52,8%)

**Tableau 53 :** Proportion (%) des villages disposant d'un dispositif communautaire de réponse et d'alerte précoce par région

Région	Y-a-t-il un dispositif communautaire de réponse aux crises alimentaires éventuelles ou d'autres catastrophes		Total
	Oui	Non	
Agadez	22,1	77,9	100
Diffa	22,1	77,9	100
Dosso	5,1	94,9	100
Maradi	25,5	74,5	100
Niamey	41,2	58,8	100
Tahoua	11,2	88,8	100
Tillabéri	18,8	81,2	100
Zinder	7,5	92,5	100
Niger	14,1	85,9	100

## 5.10. TRANSHUMANCE

### 5.10.1. Transhumance extraterritoriale

Les résultats de l'enquête indiquent que 40,7% des villages ont déclaré que le nombre d'animaux en transhumance extraterritoriale entrant est en baisse par rapport au même mois de l'année. La plus grande proportion des villages qui ont déclaré cette baisse se trouvent dans les régions de Diffa (58%), Tahoua (50,3%), Tillabéri (39,2%) et la périphérie de Niamey (41,2%).

Néanmoins, dans l'ensemble, le nombre d'animaux pour ce type de transhumance a été jugé en hausse dans 26,9%. Cette hausse a été plus observée dans les villages des régions de Maradi (40,4%), Agadez (34,7), Tahoua (31,4%) et Dosso (26,6%).

**Tableau 54** : Proportion (%) des villages selon l'appréciation de nombre d'animaux en transhumance extraterritoriale entrant par région

Région	Par rapport au même mois de l'année passée, le nombre d'animaux en transhumance extraterritoriale entrant est			Total
	en Baisse	identique	en Hausse	
Agadez	22,1	43,2	34,7	100
Diffa	58,4	19,5	22,1	100
Dosso	38,7	34,8	26,6	100
Maradi	36,2	23,4	40,4	100
Niamey	41,2	47,1	11,8	100
Tahoua	50,3	18,3	31,4	100
Tillabéri	39,2	35,4	25,4	100
Zinder	37,9	46	16,1	100
Niger	40,7	32,4	26,9	100

Les informations recueillies sur la transhumance extraterritoriale sortant indiquent que le nombre d'animaux en transhumance a baissé dans 40% des villages mais en hausse dans 23,5% des villages par rapport au même mois de l'année passée.

La plus grande proportion des villages ayant déclarée la baisse est relevée dans les régions de Diffa (61 %), Tahoua (47,4%), Tillabéri (47%), Maradi (38,8%) et Dosso (34,8%). Quant à la hausse, elle a été déclarée surtout dans les villages des régions de Tahoua (34%), Maradi (28,7%), Agadez (25,3%) et Dosso (23%).

**Tableau 55** : Proportion (%) des villages selon l'appréciation du nombre d'animaux en transhumance extraterritoriale sortant par région

Région	Par rapport au même mois de l'année passée, nombre d'animaux en transhumance extraterritoriale sortant est			Total
	en Baisse	identique	en Hausse	
Agadez	21,1	53,7	25,3	100
Diffa	61,0	16,9	22,1	100
Dosso	34,8	42,2	23,0	100
Maradi	38,8	32,4	28,7	100
Niamey	29,4	64,7	5,9	100
Tahoua	47,4	22,6	30,0	100
Tillabéri	47,0	33,9	19,1	100
Zinder	31,6	49,0	19,4	100
Niger	40,0	36,4	23,5	100

### 5.10.2. Transhumance locale

L'enquête a aussi révélé que la transhumance locale entrant est déclaré en baisse dans 35,5% des villages et en hausse dans 25,8% par rapport au même mois de l'année passée. Les plus importantes proportions des villages ayant déclarée la baisse sont relevées dans les régions de Diffa (48, %), Tahoua (44,4%), Zinder (40%) et

Tillabéri (31,3%). Par contre, les plus importantes proportions des villages qui l'ont déclaré en hausse sont rencontrées dans les régions de Maradi (39,4%), Dosso (30,1%), Agadez (27,4%) et Tillabéri (25,4%).

**Tableau 56** : Proportion (%) des villages selon l'appréciation du nombre d'animaux en transhumance locale entrant par région

Région	Par rapport au même mois de l'année passée, le nombre d'animaux en transhumance locale entrant est			Total
	en Baisse	identique	en Hausse	
Agadez	24,2	48,4	27,4	100
Diffa	48,1	35,1	16,9	100
Dosso	26,6	43,4	30,1	100
Maradi	29,8	30,9	39,4	100
Niamey	29,4	52,9	17,6	100
Tahoua	44,4	28,8	26,8	100
Tillabéri	31,3	43,3	25,4	100
Zinder	40,0	43,9	16,1	100
Niger	35,3	39,0	25,8	100

Pour ce qui est de la transhumance locale sortant, la plus grande proportion des villages enquêtés (41%) a déclaré que le nombre d'animaux en transhumance est identique à celui du même mois de l'année passée. Par contre, ce nombre est en baisse dans 34,7% des villages et en hausse dans 24,3% des villages. Les plus grandes proportions des villages où ce nombre est en baisse sont enregistrées dans les régions de Diffa (48,1%), Tahoua (42,6%), Tillabéri (37,6%) et la périphérie de Niamey (35,3%). Par contre les plus grandes proportions des villages ayant déclaré que la transhumance locale sortante est en hausse se trouve dans les régions de Maradi (38,8%), Dosso (32,8%), Agadez (29,5%) et Diffa (26%).

**Tableau 57** : Proportion des villages selon l'appréciation du nombre d'animaux en transhumance locale sortant par région

Région	Par rapport au même mois de l'année passée, le nombre d'animaux en transhumance locale sortant est			Total
	en Baisse	identique	en Hausse	
Agadez	22,1	48,4	29,5	100
Diffa	48,1	26,0	26,0	100
Dosso	29,7	37,5	32,8	100
Maradi	30,3	30,9	38,8	100
Niamey	35,3	58,8	5,9	100
Tahoua	42,6	35,0	22,4	100
Tillabéri	37,6	47,3	15,0	100
Zinder	30,7	49,9	19,4	100
Niger	34,7	41,0	24,3	100

## VI. PERSPECTIVES DE LA SITUATION ALIMENTAIRE

Pour apprécier la situation alimentaire des populations rurales au cours des prochains mois, les facteurs de risque suivant sont considérés :

- ✓ Le niveau des stocks alimentaires des ménages ;
- ✓ Les sources de revenu et autres moyens d'existence des ménages ;
- ✓ La possession de bétail ;
- ✓ Le comportement des marchés de céréaliers et ceux à bétail ;
- ✓ Le niveau des interventions en faveur des populations vulnérables ;
- ✓ Le niveau du déficit fourrager qui aura un impact négatif sur l'embonpoint du bétail occasionnant une détérioration de la valeur marchande des animaux ;
- ✓ L'évolution de la situation sécuritaire dans certains pays voisins et dans l'est du Niger ;
- ✓ L'installation de l'hivernage.

### Hypothèses de base

On suppose que les ménages ayant une durée de stock  $\leq 3$  mois au moment de l'enquête auront épuisé leurs réserves alimentaires à l'entame de la période de soudure et donc assureront leur ravitaillement à partir du marché. Il en est de même pour les ménages pastoraux.

Une dégradation des facteurs de risque énumérés plus haut pourrait affecter le statut des ménages en insécurité alimentaire modérée et de ceux qui sont à risque d'insécurité alimentaire.

Ainsi, les hypothèses suivantes sont retenues pour la projection :

### En zone agricole et agro-pastorale

#### *Les ménages dont, au moment de l'enquête :*

- La durée des Stock est inférieure ou égale à trois (3) mois de consommation ;
- Le nombre d'UBT est inférieur ou égale ( $\leq$ ) à deux (2) ;
- La contribution de la vente de produits agricoles au revenu total du ménage est supérieure ou égale ( $\geq$ ) à 80% ;
- La variation des prix de céréales du marché de référence du département par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années est supérieure ou égale ( $\geq$ ) à 15%.

Alors :

- ☞ S'il est en insécurité alimentaire **sévère** il y reste ;
- ☞ S'il est en insécurité alimentaire **modérée**, il devient en insécurité alimentaire **sévère** ;

- ☞ S'il est **à risque** d'insécurité alimentaire, il devient en insécurité alimentaire **modéré** si son indice de stratégies de survie est supérieur ou égale à 5 (rCSI  $\geq$  5) et que son Score de Consommation Alimentation est pauvre (SCA=Pauvre) ;
- ☞ S'il est **en sécurité** alimentaire, il **y reste**.

**Les ménages dont, au moment de l'enquête :**

- La durée des stocks est inférieure ou égale à trois (3) mois de consommation ;
- Le nombre d'UBT est inférieur ou égale ( $\leq$ ) à deux (2) ;
- La contribution de la vente de produits agricoles au revenu total du ménage est supérieure ou égale ( $\geq$ ) à 80% ;
- Les membres ont développé des stratégies d'urgence ;
- La variation des prix de céréales du marché de référence du département par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années est supérieure ou égale ( $\geq$ ) à 15%.

Alors :

- ☞ S'il est en insécurité alimentaire **sévère** il **y reste** ;
- ☞ S'il est en insécurité alimentaire **modérée**, il devient en insécurité alimentaire **sévère** ;
- ☞ S'il est **à risque** d'insécurité alimentaire, il devient en insécurité alimentaire **modéré** si son indice de stratégies de survie est supérieur ou égale à 5 (rCSI  $\geq$  5) et que son Score de Consommation Alimentation est pauvre (SCA=Pauvre) ;
- ☞ S'il est **en sécurité** alimentaire, il **y reste**.

**En zone pastorale**

**Les ménages dont, au moment de l'enquête :**

- Le nombre d'UBT est inférieur ou égale ( $\leq$ ) à trois (3) ;
- Les termes de l'échange bouc/mil projeté est inférieur ( $<$ ) un (1) sac de mil de 100 kg ;
- La variation des prix de céréales du marché de référence du département par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années est supérieure ou égale ( $\geq$ ) à 15% ;
- Le bilan fourrager du département est supérieur ou égale ( $\geq$ ) à 35%.

Alors :

- ☞ S'il est en insécurité alimentaire **sévère** il **y reste** ;
- ☞ S'il est en insécurité alimentaire **modérée**, il devient en insécurité alimentaire **sévère** ;

- ☞ S'il est **à risque** d'insécurité alimentaire, il devient en insécurité alimentaire **sévère** si son indice de stratégies de survie est supérieur ou égale à 20 (rCSI  $\geq 20$ );
- ☞ S'il est **à risque** d'insécurité alimentaire, il devient en insécurité alimentaire **modéré** si son indice de stratégies de survie est supérieur ou égale à 5 (rCSI  $\geq 5$ ) et que son Score de Consommation Alimentation est pauvre (SCA=Pauvre) ;
- ☞ S'il est **en sécurité** alimentaire, il **y reste**.

Selon les résultats de la projection des prix présentés dans le tableau ci-dessous, aucun marché n'observera une hausse des prix supérieure ou égale à 15% par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années.

**Ainsi, aucun département ne remplissant l'hypothèse sur la variation des prix des céréales par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années, la projection de la situation alimentaire pour la période de soudure n'apporte pas de changement par rapport aux résultats de l'enquête.**

**Tableau 58 :** Variation des prix projetés de céréales par rapport à la moyenne des cinq (5) dernières années

Région	Marché	Prix projeté pour août 2016 FCFA/Kg	moyenne 5 dernières années FCFA/Kg	Variation par rapport à la moyenne 5 dernières années %
Zinder	Tanout	237	208	13,53
Tillabéri	Mangaïzé	312	290	7,38
Diffa	N'Guelkolo	278	259	7,34
Tillabéri	Téra	237	241	-1,76
Niamey	Katako	256	262	-2,41
Tillabéri	Torodi	250	259	-3,45
Tillabéri	Filingué	248	258	-3,83
Tahoua	Tchintabaraten	252	263	-4,29
Agadez	Arlit	247	261	-5,34
Tahoua	Tahoua comm.	266	282	-5,64
Tillabéri	Tillabéri com.	249	266	-6,58
Zinder	Guidiguir	219	234	-6,66
Zinder	Gouré	234	251	-6,68
Tillabéri	Kirtachi	246	263	-6,77
Maradi	Sabon machi	191	207	-7,73
Dosso	Dogondoutchi	204	221	-7,81
Tahoua	Bouza	218	240	-9,07
Diffa	Diffa com	251	276	-9,14
Dosso	Dosso comm.	233	259	-10,04
Dosso	Birni N'Gaouré	229	255	-10,30
Dosso	Loga	236	263	-10,38
Maradi	Tchadoua	180	201	-10,60
Tahoua	Tounfafi	212	238	-10,83
Tillabéri	Ouallam	244	275	-11,40
Maradi	Dan Issa	174	196	-11,50



Région	Marché	Prix projeté pour août 2016 FCFA/Kg	moyenne 5 dernières années FCFA/Kg	Variation par rapport à la moyenne 5 dernières années %
Tahoua	Birni N'konni	203	230	-11,53
Diffa	Nguigmi	252	285	-11,59
Tillabéri	Balayara	231	263	-12,24
Dosso	Dogon Kiria	195	228	-14,26
Maradi	Dakoro	195	231	-15,42
Maradi	Maradi comm.	179	211	-15,48
Tahoua	Tamaské	216	257	-16,07
Agadez	Agadez comm.	246	294	-16,31
Zinder	Koundoumawa	172	206	-16,53
Tillabéri	Gotheye	228	275	-17,01
Tahoua	Abalak	230	277	-17,17
Tahoua	Badaguichiri	192	233	-17,56
Agadez	Ingall	236	288	-17,85
Maradi	Tessaoua	181	222	-18,50
Zinder	Matameye	177	219	-18,90
Agadez	Aderbissinat	199	245	-18,96
Maradi	Guidan Roundji	164	205	-19,84
Maradi	Gararé	163	205	-20,75
Zinder	Magaria	162	208	-21,96
Dosso	Gaya	169	220	-23,14
Zinder	Bakin birgi	162	215	-24,92
Tahoua	Galmi	181	245	-25,94
Zinder	Zinder comm.	166	225	-25,95
Maradi	Mayahi	157	225	-30,38
Diffa	Mainé-soroa	175	252	-30,44
Zinder	Dungass	136	208	-34,55

## VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La campagne agricole de l'hivernage 2015 a enregistré un déficit céréalier brut provisoire excédentaire de 88.791 tonnes. Toutefois, ce bilan globalement positif au niveau national, cache des zones de mauvaises productions agricoles. Ainsi, selon les résultats publiés par le ministère de l'agriculture, 4.605 villages déficitaires de 50% à plus ont été enregistrés à l'issue de la campagne agricole 2015/2016.

Selon les résultats de l'enquête, la campagne agricole de l'hivernage 2015 n'a pas été satisfaisante. En effet, plus de la moitié de ménages (53,9%), estime qu'elle a été mauvaise et seulement 7,5% la déclare bonne. D'ailleurs, 64,2% des ménages affirment que le niveau de leur récolte de 2015 est inférieur à celui de la campagne 2014 qui, pourtant avait enregistré un bilan céréalier brut déficitaire. Dans l'ensemble, les stocks céréaliers déclarés par les ménages ne couvrent pas leurs besoins alimentaires jusqu'à la prochaine récolte. Ils peuvent couvrir leurs besoins alimentaires en moyenne pendant une période de 5,8 mois.

Aussi, au niveau national, environ 56% des ménages ayant exploité des champs au cours de l'hivernage 2015 n'ont pas prévu de stocks de semences pour la prochaine campagne pluviale de 2016. Cette proportion est très importantes quelle que soit la région. Elle varie de 47,2% pour la région de Dosso à 91,8% dans la région d'Agadez.

La campagne pastorale s'est quant à elle soldée par un bilan fourrager déficitaire de 9.355.617 Tonnes de matières sèches (y compris le bétail des réfugiés et rapatriés consécutivement aux conflits socio-politiques dans la sous-région).

D'autres chocs ont affecté les ménages au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête tels que : la baisse des revenus qui a touché environ 51% des ménages), les maladies/dépenses exceptionnelles de santé (32,2% des ménages), la hausse des prix des denrées alimentaires déclaré par environ 23% des ménages, les inondations, etc..).

L'impact des inondations sur l'économie des ménages deviennent de plus en plus croissants ces dernières années du fait des effets du changement climatique. Les dégâts sont importants aussi bien en termes de perte en vies humaines que sur les infrastructures et les moyens d'existence des populations. Selon les résultats de l'enquête, 13,3% des ménages nigériens ont été au moins une fois victimes des inondations ces cinq dernières années. Pour l'année 2015, les principales causes des inondations déclarées par les ménages sont les eaux de pluie avec 79,2% de ménages sinistrés, les écoulements qui ont touché 15,6% des ménages sinistrés, la crue du fleuve pour 5,2% de ménages sinistrés. L'hivernage constitue la plus grande période d'inondation avec un pic en août.

Il faut en outre noter que les ménages identifiés comme étant en insécurité alimentaire par l'enquête « vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages »

réalisée en décembre 2014, ont bénéficié de plusieurs programmes d'assistance en 2015. En effet, les résultats de l'enquête, objet du présent rapport, font ressortir que 17,9% des ménages ont bénéficié de la vente à prix modéré de céréales, 15,3% de ménages ont reçu un appui en semences, 11,2% un appui aux Femmes Enceintes et Femmes Allaitantes, 10,7% la distribution gratuite ciblée, et 7,8% le Blanket feeding, entre autres au cours des douze (12) derniers mois.

En tenant compte des trois dimensions de la sécurité alimentaire, à savoir la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation, les résultats de l'enquête indiquent qu'en milieu rural, 193.017 personnes soit 1,1% de la population, sont en insécurité alimentaire sévère contre 2,5% en 2014 et 1.924.496 personnes, soit 11,3% en insécurité alimentaire modérée contre 13,2% en 2014. Au total, 2.117.513 personnes soit 12,4% de la population rurale sont en insécurité alimentaire contre 15,7% en 2014.

Les plus importantes proportions de population en insécurité alimentaire sévère et modérée (plus de 20% de la population) se trouvent à : Ouallam (44,7%), Banibangou (36,2%), Abala (31,1%), Bilma (30,8%), Tahoua (29,3%), Ayérou (26,9%), Keita (25,9%), kollo (23,5%), Tillia (23,1%), Dakoro (22,2%).

L'insécurité alimentaire (sévère + modérée) touche plus les ménages dirigés par les femmes que les ménages dirigés par les hommes. En effet, les résultats de l'enquête font ressortir que 24,5% des ménages dirigés par des femmes sont en insécurité alimentaire contre 11,9% des ménages dirigés par des hommes ; soit plus du double.

La prévalence de l'insécurité alimentaire (sévère + modérée) est également plus élevée chez les ménages dirigés par des veufs/veuves (26,8%) et les divorcés (23,9%) alors qu'elle concerne 13,4% des ménages au niveau national.

En analysant les résultats des enquêtes antérieures, on constate que la tendance générale indique une baisse de la prévalence de l'insécurité alimentaire (sévère et modérés) et du risque d'insécurité alimentaire de 2010 à 2015.

Les résultats montrent qu'en milieu rural, pour beaucoup de ménages, la consommation alimentaire est basée principalement sur les céréales et souvent en quantité insuffisante pour couvrir leurs besoins énergétiques. Plus le ménage est vulnérable, plus son score de consommation alimentaire est faible c'est-à-dire son accès aux aliments est faible et peu diversifié. Dans l'ensemble, 18% des ménages vivant en milieu rural ont une alimentation pauvre. Même dans les régions où la campagne agro-pastorale 2015/2016 a été favorable, comme Tillabéri, Maradi, Dosso, il y a une proportion élevée de ménages avec un score de consommation alimentaire pauvre ou limite.

L'alimentation des enfants de 6-23 mois est peu diversifiée. Dans l'ensemble 77,6 % des enfants de cette tranche d'âge bénéficie d'une diversité alimentaire faible selon les résultats de l'enquête. La situation est plus critique pour les enfants des ménages en insécurité alimentaire sévère dont plus de 98% ont une diversité

alimentaire faible, suivis de ceux de la classe d'insécurité alimentaire modérée avec 85,5%.

La proportion des dépenses des ménages pour faire face à leur alimentation est très élevée par rapport à leurs dépenses totales. Quelle que soit la classe d'insécurité alimentaire des ménages au moins 70% de leurs dépenses totales sont allouées à leur alimentation. Dans les dépenses alimentaires, 59% sont consacrés aux céréales. Ce qui montre le caractère essentiellement céréalier de la consommation alimentaire des ménages.

Pour faire face aux difficultés alimentaires, certains ménages ont commencé à développer des stratégies.

Ainsi, les résultats de l'étude montrent que 11% des ménages ont adopté des «stratégies de crise», 7,8% des ménages ont adopté des «stratégies d'urgence» en 2015 contre respectivement 18,2% et 20% des ménages en 2014. Cette proportion est assez élevée chez les ménages en insécurité alimentaire sévère dont environ 42% ont développé ces stratégies extrêmes (« stratégies de crises » ou « stratégies d'urgence ») contre environ 60% en 2014.

En milieu rural, l'endettement est l'une des stratégies adoptées par les ménages en insécurité alimentaire. Selon les classes d'insécurité alimentaire, cette stratégie est beaucoup développée par les ménages en insécurité alimentaire sévère (53,4 % de ces ménages) et modérée (41,6%).

La migration est utilisée pour non seulement réduire la pression sur les maigres ressources du ménage mais aussi pour accroître les revenus grâce aux transferts de ressources des migrants. Dans l'ensemble 15,9% des ménages avaient au moins un de leurs membres en migration au moment de l'enquête contre 20,1% en 2014, soit une baisse de 21%. Cette baisse, consécutive aux conflits armés dans les pays qui jadis constituaient les principales destinations des migrants nigériens, aura un impact négatif sur la résilience de beaucoup de ménages qui ont fait de la migration leur principale stratégie d'adaptation.

Les perspectives alimentaires dans les prochains mois dépendront essentiellement :

- ✓ du comportement des marchés des produits alimentaires et du bétail (évolution des prix, termes de l'échange, approvisionnement),
- ✓ de l'évolution du pouvoir d'achat des populations,
- ✓ de la promptitude et l'efficacité des interventions mises en œuvre par l'Etat et ses partenaires,
- ✓ de la situation sécuritaire nationale et dans la sous-région.

Une dégradation de ces facteurs limiterait l'accès des ménages à la nourriture. Il est donc indispensable de prendre des dispositions pour la mise en œuvre d'activités de suivi de la situation et d'actions d'atténuation au profit des populations nécessiteuses.

Pour cela il est recommandé :

- d'élaborer des plans de réponse pour venir en aide aux populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle et des victimes d'inondations et des conflits armés. Au regard du caractère structurel et conjoncturel de l'insécurité alimentaire au Niger, les options d'assistance doivent répondre à la fois aux besoins à court et moyen termes des populations vulnérables. On peut citer entre autres actions le *cash for work*, le *food for work*, le cash transfert, la distribution gratuite de vivres, les banques de céréales et d'aliments pour bétail, la vente de céréales et d'aliments pour bétail à prix modéré, les micro crédits, la distribution gratuite de semences améliorées, les bandes pare-feu etc. ;
- de poursuivre l'assistance en faveur des populations en insécurité alimentaire fragile pour renforcer leur résilience;
- de Poursuivre et d'intensifier les interventions nutritionnelles actuellement en cours,
- de renforcer la surveillance nutritionnelle et la prise en charge de la malnutrition aigüe ;
- de renforcer le suivi des marchés nationaux et transfrontaliers afin de mieux appréhender le niveau des prix, le niveau de l'approvisionnement du pays, l'évolution des termes de l'échange bétail/céréales qui est indispensable pour suivre la situation alimentaire des ménages pastoraux ;
- d'intensifier et de soutenir les efforts actuellement en cours pour améliorer la production et la productivité agricole.

Pour le département de Bosso où l'enquête n'as pas pu se dérouler pour cause d'insécurité, d'autres approches doivent être utilisées pour déterminer le niveau de la détérioration de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations afin que des dispositions appropriées soient prises pour y faire face.

# **ANNEXES**

**Tableau 59** : Répartition de l'échantillon

DEPARTEMENT	Nombres de grappes enquêtées	Nombre de ménages enquêtés
Abala	21	309
Abalak	25	366
Aderbissinat	21	307
Aguié	19	282
Arlit	14	218
Ayorou	21	299
Bagaroua	31	461
Balleyara	29	431
Banibangou	36	511
Bankilaré	17	252
Belbédji	27	396
Bermo	17	250
Bilma	13	192
Birni N'Konni	24	349
Boboye	28	415
Bouza	25	367
Dakoro	17	242
Damagaram Takaya	27	390
Diffa	15	223
Dioundiou	28	450
Dogondoutchi	28	413
Dosso	28	418
Dungass	27	337
Falmey	28	411
Filingué	31	438
Gaya	28	414
Gazaoua	30	440
Gotheye	31	406
Goudoumaria	27	399
Gouré	28	406
Guidan Roumdji	21	311
Iférouane	26	361
Illéla	25	366
Ingall	14	196
Kantché	27	403
Keita	26	409
Kollo	20	287
Loga	28	414
Madaoua	24	315
Madarounfa	18	261
Magaria	27	388
Mainé Soroa	16	231
Malbaza	24	359
Mayahi	23	330

DEPARTEMENT	Nombres de grappes enquêtées	Nombre de ménages enquêtés
Mirriah	27	391
N'Gourti	15	146
N'Guigmi	13	190
Ouallam	36	529
Périphérie_De_Niamey	23	336
Say	17	265
Tahoua	22	320
Takeita	27	403
Tanout	27	389
Tassara	24	361
Tchintabaraden	24	359
Tchirozérine	17	252
Téra	26	374
Tesker	33	456
Tessaoua	23	345
Tibiri	28	412
Tillabéri	16	219
Tillia	34	487
Torodi	15	225
<b>Total Niger</b>	<b>1 507</b>	<b>21 882</b>

**Tableau 60** : Répartition (en %) des chefs de ménages par sexe

Département	Sexe du Chef de Ménage		Total
	Masculin	Féminin	
Abala	89,8	10,2	100
Abalak	87,2	12,8	100
Aderbissinat	86,2	13,8	100
Aguié	91,2	8,8	100
Arlit	93,4	6,6	100
Ayorou	84,9	15,1	100
Bagaroua	84,7	15,3	100
Balleyara	91,7	8,3	100
Banibangou	92,2	7,8	100
Bankilaré	89,3	10,7	100
Belbédji	89,4	10,6	100
Bermo	92,9	7,1	100
Bilma	79,6	20,4	100
Birni N'konni	92,1	7,9	100
Boboye	88,5	11,5	100
Bouza	73,1	26,9	100
Dakoro	92,5	7,5	100
Damagaram Takaya	82,1	17,9	100
Diffa	89,1	10,9	100
Dioundiou	96,9	3,1	100



Département	Sexe du Chef de Ménage		Total
	Masculin	Féminin	
Dogondoutchi	92,2	7,8	100
Dosso	90,4	9,6	100
Dungass	94	6	100
Falmey	85,6	14,4	100
Filingué	86,9	13,1	100
Gaya	93,5	6,5	100
Gazaoua	92,1	7,9	100
Gotheye	95,3	4,7	100
Goudoumaria	85,5	14,5	100
Gouré	90,5	9,5	100
Guidan Roundji	93,1	6,9	100
Iférouane	81	19	100
Illéla	79,8	20,2	100
Ingall	92,7	7,3	100
Kantché	93,2	6,8	100
Keita	54,6	45,4	100
Kollo	94,6	5,4	100
Loga	91,8	8,2	100
Madaoua	93,4	6,6	100
Madarounfa	97,6	2,4	100
Magaria	92,7	7,3	100
Mainé-soroa	89,1	10,9	100
Malbaza	92,6	7,4	100
Mayahi	88,1	11,9	100
Mirriah	92,9	7,1	100
N'Gourti	80,1	19,9	100
N'Guigmi	88,1	11,9	100
Ouallam	92,6	7,4	100
Périphérie_de_Niamey	98,1	1,9	100
Say	97,4	2,6	100
Tahoua	73	27	100
Takeita	92,3	7,7	100
Tanout	87,6	12,4	100
Tassara	95,7	4,3	100
Tchintabaraden	77,3	22,7	100
Tchirozérine	79,8	20,2	100
Téra	91,8	8,2	100
Tesker	86,2	13,8	100
Tessaoua	94,2	5,8	100
Tibiri	95,7	4,3	100
Tillabéri	91	9	100
Tillia	94	6	100
Torodi	95,8	4,2	100
Ensemble Niger	88,9	11,1	100

**Tableau 61** : Répartition (en %) des ménages selon le statut matrimonial des chefs des ménages

Département	Statut matrimonial du chef de ménage					Total
	Marié (e) monogame	Marié (e) polygame	Divorcé	Veuf/Veuve	Célibataire	
Abala	76,4	18,0		5,6		100
Abalak	79,5	12,0	1,2	5,8	1,4	100
Aderbissinat	76,6	7,6	6,3	8	1,5	100
Aguié	50,7	39,0	1,6	7,8	1,0	100
Arlit	85,7	5,6	1,6	4,8	2,3	100
Ayorou	76,0	10,8	1,3	10,9	0,9	100
Bagaroua	71,2	17,6	0,8	9,8	0,7	100
Balleyara	82,7	11,2	1,7	4	0,4	100
Banibangou	73,5	23,6	0,2	2,1	0,6	100
Bankilaré	71,4	19,0	0,4	8,1	1,1	100
Belbédji	72,4	19,9	0,2	5,7		100
Bermo	74,1	17,7	0,2	6,1	1,9	100
Bilma	73,0	6,1	2,2	18,1	0,5	100
Birni N'Konni	71,0	16,5	2,5	6,5	3,5	100
Boboye	74,7	16,5	1,3	4,8	2,6	100
Bouza	61,3	23,6	1,0	13,4	0,8	100
Dakoro	64,1	31,8	1,0	2,1	1,0	100
Damagaram Takaya	74,2	10,5	4,3	10,2	0,9	100
Diffa	75,7	10,3	3,4	9,2	1,5	100
Dioundiou	71,9	24,6	0,2	3,4		100
Dogondoutchi	81,8	12,2	0,7	5	0,3	100
Dosso	78,2	12,3	0,7	6,7	2,0	100
Dungass	70,3	22,4	1,0	5,7	0,7	100
Falmey	68,6	19,0	2,1	7,9	2,5	100
Filingué	80,5	12,5	0,5	6,5		100
Gaya	72,4	21,9	0,5	4,4	0,8	100
Gazaoua	65,0	27,8	1,3	5,6	0,3	100
Gotheye	76,1	18,1	0,9	4,2	0,7	100
Goudoumaria	69,4	14,7	1,7	10,8	3,4	100
Gouré	75,9	15,4	0,6	7,4	0,7	100
Guidan Roundji	52,4	42,3	1,8	2,6	0,9	100
Iférouane	76,5	5,5	3,3	11,5	3,2	100
Illéla	75,8	11,9	1,1	10,9	0,3	100
Ingall	89,5	1,6	1,8	6	1,1	100
Kantché	61,9	30,8	0,6	6	0,6	100
Keita	71,3	11,9	1,0	14,1	1,7	100
Kollo	75,5	18,3	0,9	4,8	0,5	100
Loga	78,5	16,0	1,7	2,4	1,3	100
Madaoua	67,7	25,2	0,7	5,9	0,5	100
Madarounfa	68,1	29,4		1,5	1,0	100
Magaria	71,8	19,1	1,3	6,7	1,2	100
Mainé-Soroa	74,3	16,5	1,3	7,3	0,6	100

Département	Statut matrimonial du chef de ménage					Total
	Marié (e) monogame	Marié (e) polygame	Divorcé	Veuf/Veuve	Célibataire	
Malbaza	79,2	13,4	0,1	6,2	1,0	100
Mayahi	64,8	27,3	0,3	6,9	0,8	100
Mirriah	72,6	20,5	0,9	6		100
N'Gourtii	79,5	2,8	9,9	7,8		100
N'Guigmi	75,9	12,4	1,6	8,6	1,6	100
Ouallam	77,2	17,4	0,2	3,6	1,6	100
Périphérie de Niamey	82,8	13,7	0,1	1,2	1,4	100
Say	82,0	11,6	0,4	4,6	1,4	100
Tahoua	68,0	18,2	4,4	9,3		100
Takeita	75,6	17,1	0,6	5,8	0,9	100
Tanout	74,4	13,3	1,7	9,7	0,9	100
Tassara	84,4	6,7	0,4	7,6	0,8	100
Tchintabaraden	82,1	3,8	3,1	10,9	0,1	100
Tchirozérine	77,5	2,2	5,5	11,8	3,0	100
Téra	79,9	14,0	0,2	5,5	0,4	100
Tesker	86,2	6,3		7,2	0,3	100
Tessaoua	67,7	27,1	0,6	4,4	0,1	100
Tibiri	72,5	20,1	0,6	4,2	2,5	100
Tillabéri	83,7	10,8	1,5	2,6	1,4	100
Tillia	83,3	8,2	2,5	4,7	1,4	100
Torodi	76,2	18,8	0,6	2,0	2,3	100
Ensemble	<b>72,4</b>	<b>18,9</b>	<b>1,3</b>	<b>6,5</b>	<b>1,0</b>	<b>100</b>

**Tableau 62** : Répartition (en %) des ménages selon la principale source d'eau de boisson

Département	Principale source d'eau de boisson du ménage							Total
	Robinet d'eau courante	Forage	Mini AEP	Puits protégé	Puits ouvert (margot, rivière, ruisseau, pluies, mares, fleuve, etc.)	Autre à préciser		
Abala	4,5	1,5		64,8	28,5	0,7		100
Abalak	16,2	4,4	6,2	1,2	70,8	1,2		100
Aderbissinat	13,3	0,6		9,1	77			100
Aguié	28,3	12,9	7,8	10,6	39,5	0,9		100
Arlit	74,9	1,1		6,7	17,3			100
Ayorou	6,4	29,5	0,7	2,7	3,7	56,9		100
Bagaroua	21,3	10,5	7,7	25,6	30,3	4,6		100
Balleyara	0,2	54,1	3,4	17,2	25,2			100
Banibangou	5,7	3,2	1,4	27	57,5	5	0,1	100
Bankilaré	1,6	32,9	0,3	0,8	51,9	12,5		100
Belbédji	8,8	2,2	3,5	5	80,3	0,2		100
Bermo	21	1,9		45,3	31,8			100

Département	Principale source d'eau de boisson du ménage							Total
	Robinet d'eau courante	Forage	Mini AEP	Puits protégé	Puits ouvert	(margot, rivière, ruisseau, pluies, mares, fleuve, etc.)	Autre à préciser	
Bilma	34,4	25,6	0,6	13,6	25,9			100
Birni N'Konni	31,2	7,8	3,5	17,2	37	1,4	1,8	100
Boboye	20,3	42,6		4,6	32,6			100
Bouza	11	12,6	6,8	23	45,9	0,8		100
Dakoro	18,9	2,1	6,3	5,1	67,3		0,3	100
Damagaram Takaya	9,1	33,1	8,1	11,1	26,4	12,2		100
Diffa	41,2	17,9	7,2	22,6	11,1			100
Dioundiou	11,8	22,5		35,1	30,2	0,4		100
Dogondoutchi	27,9	29	0,2	8,9	32	2		100
Dosso	25,3	5,9	3	21,2	42,7	,9	0,8	100
Dungass	8,8	55,8	13,6	2,1	19,2	,5		100
Falmey	6,5	39,4	,3	6,1	44,4	3,3		100
Filingué	4,8	15,8	0,7	12,4	63,8	2,6		100
Gaya	12,1	26,5	0,1	3,4	55,8	2		100
Gazaoua	15	21,4	12,7	23,7	27,3			100
Gotheye	23,5	32,7		,2	31,1	12,6		100
Goudoumaria	13,8	9,9	0,6	18,9	56,7			100
Gouré	7,5	23,8	3	14,3	49,4	1,9		100
Guidan Roundji	42,3	10	0,3	6,8	40,2		0,4	100
Iférouane	7	18,6	0,7	14,6	59,1			100
Illéla	10,8	7,1	3,1	32,5	46,2		0,3	100
Ingall	14,3	12,7		25,4	47,6			100
Kantché	13	13,6	4,8	1,1	67,6			100
Keita	41,9	0,9	3,4	31,1	22,1	0,5		100
Kollo	23,3	19,8	8,3	1,4	45	1,4	0,7	100
Loga	12,9	4,1	0,5	22,6	59,9			100
Madaoua	14,5	9,4	1,3	25,8	46,6	2,5		100
Madarounfa	35,7	15,2	2,3	2,6	30,5	13,8		100
Magaria	2,1	15,4	16,5	4,1	60,5	1,3		100
Mainé-Soroa	18,5	7	0,7	25,6	48,2			100
Malbaza	7,8	9,1		17,4	57,4	7,4	0,9	100
Mayahi	13,4	4,3	20,1	8,1	54,1			100
Mirriah	20	21	5,4	5,3	43,4	4,9		100
N'Gourtii	0,7	5,3	2,8	6,1	85,2			100
N'Guigmi	60,6	6,9		4	28,5			100
Ouallam	5,9	5,6	1,7	23,9	60,5	2,2	0,2	100
Périphérie de	36,4	21,1	0,5	4	33,9	4,1		100
Say	9,4	22,3			58,9	8,4	1,1	100
Tahoua	9,9	4,5	2,9	22,3	47,4	12,9		100

Département	Principale source d'eau de boisson du ménage							Total
	Robinet d'eau courante	Forage	Mini AEP	Puits protégé	Puits ouvert (margot, rivière, ruisseau, pluies, mares, fleuve, etc.)	Autre à préciser		
Takeita	16,5	15,4	4,6	3,7	58	1,3	0,6	100
Tanout	12,7	8,2	9,9	7,9	58	3,3		100
Tassara	20,8	25,7	20,8	16,4	16,3			100
Tchintabaraden	14	9,3	15,3	15,5	43,7	2,1		100
Tchirozérine	50	15,6			34,4			100
Téra	18,6	53,1	0,2	0,3	18,6	9,3		100
Tesker	4	3,7	0,7	0,8	90,9			100
Tessaoua	20,5	9,7	2,7	25,7	38,3		3,2	100
Tibiri	26,4	6		35,1	32,5			100
Tillabéri	22,4	41,4	1,3	2	,8	32,1		100
Tillia	14,9	4	0,1	14,9	42,2	23,8		100
Torodi	7,4	64,1		3,4	16,9	8,2		100
Niger	<b>18,3</b>	<b>16,3</b>	<b>4,7</b>	<b>12,8</b>	<b>44,1</b>	<b>3,5</b>	<b>0,3</b>	<b>100</b>

**Tableau 63** : Répartition (en %) des ménages selon la principale activité du chef de ménage

	Principale activité du chef de ménage											Total
	Agriculture	Elevage	Commerce	Artisanat	Secteur public	Secteur privé	Travail journalier (maçon, taximen, ...)	Bucheron	Chasse/pêche	Inactif	Autres	
abala	87,1	1,7	4,0		0,8		1,3	0,1		2,1	3,0	100
abalak	30,5	45,4	10,6	0,9	2,4		2,2	0,6		1,3	6,2	100
aderbissinat		80,7	8,5	2,4	2,1	0,4	2,5	0,5		1,1	1,9	100
Aguié	64,1	4,1	12,2	1,2	3,0	0,3	6,7	0,3		3,6	4,5	100
arlit	0,4	11,9	26,5	3,4	23,4	7,8	19,2	2,6		2,1	2,7	100
Ayorou	70,9	0,8	11,9	0,2	0,7	1,2	3,5	2,4	2,3	2,2	3,9	100
bagaroua	76,9	3,1	7,3	0,8	1,8	0,3	3,1	0,5	0,2	2,6	3,3	100
balleyara	67,4	1,9	17,4	1,0	0,9		9,9			1,5		100
banibangou	80,1	0,7	6,8	0,2	2,1		4,0	0,4		0,6	5,1	100
Bankilaré	84,2	3,8	3,7	4,4	0,3		0,6	0,3	0,3	1,8	0,6	100
Belbédji	76,2	7,3	5,5	0,5	0,9		2,5	0,5		2,4	4,3	100
bermo	26,0	48,8	10,1	0,2	5,6	0,5	3,7	0,6		3,0	1,5	100
bilma	39,0	0,6	20,8	3,0	13,3	2,2	0,6			4,2	16,3	100
Birni N'Konni	55,7	1,3	16,8	1,1	2,4	1,2	11,8	0,1	2,2	1,6	5,8	100
boboye	70,6	0,7	12,3	0,7	4,3		2,4	0,2		6,9	1,8	100
bouza	84,6	1,1	1,6	0,7	0,6		2,1	0,2		2,7	6,5	100
dakoro	78,5	6,0	5,2	2,6	1,0	0,7	1,6			1,4	3,0	100
Damagaram Takaya	90,4	2,3	3,1	0,1	0,5		0,7	0,4		1,6	0,9	100
diffa	47,5	1,4	29,5	0,4	1,9	2,7	7,4	0,5	0,4	0,6	7,6	100
dioundiou	81,7	3,3	7,9	0,8	1,1		0,3	1,0		1,8	2,2	100
dogondoutchi	79,9	0,5	10,4	0,5	2,1	0,8	0,5	1,1		0,4	3,7	100
dosso	67,4	1,7	14,2	1,0	3,9	1,1	0,8	0,1		3,0	6,6	100
dungass	88,7	1,0	3,9				1,0			0,6	4,8	100
falmey	85,8	1,0	3,3	1,2	0,9	0,3	0,3	0,1	0,7	4,6	1,8	100

	Principale activité du chef de ménage											Total
	Agriculture	Elevage	Commerce	Artisanat	Secteur public	Secteur privé	Travail journalier (maçon, taximen, ...)	Bucheron	Chasse/pêche	Inactif	Autres	
Filingué	79,8	2,4	7,4	0,3	0,4		5,8		0,2	2,5	1,2	100
gaya	74,2	2,3	8,7	0,4	1,4	1,7	5,3	0,2	0,5	3,4	2,0	100
gazaoua	79,2	1,9	8,7	1,5	1,6	0,6	3,3			1,3	1,8	100
gotheye	79,1	2,6	6,1	0,4	1,8	0,2	1,1			1,0	7,8	100
goudoumaria	61,8	7,7	16,8	0,8	2,4		4,2			1,7	4,5	100
Gouré	81,8	4,6	4,5	1,0	1,1	0,8	3,0			1,1	2,0	100
Guidan Roundji	68,2	2,2	11,5	0,9	5,4	0,8	3,1	0,6	0,4	0,6	6,4	100
Iférouane	22,2	55,1	4,5	7,1	2,7	0,9	4,5			1,9	1,1	100
Illéla	68,0	0,3	6,3	1,0	1,7	0,5	5,9			2,4	13,9	100
ingall	8,5	55,6	10,3	3,0		8,4	4,7			1,1	8,4	100
Kantché	75,0	1,6	10,4	1,4	1,5	0,3	3,3			2,0	4,4	100
keita	59,0	2,5	8,8	2,2	2,1	0,6	2,3	1,8		10,5	10,5	100
kollo	76,8	1,4	8,3	0,6	1,0	1,6	2,7	0,3	0,1	2,8	4,5	100
loga	82,0	1,8	8,8	1,5	0,3	0,8	0,7	0,3	0,2	0,3	3,3	100
madaoua	83,4	2,8	5,0	1,3	1,8	1,0	1,4	1,1		1,2	1,1	100
madarounfa	68,4	7,5	8,8	2,2	1,8		9,1	0,1			2,1	100
magaria	76,3	6,3	7,6	0,1	2,2		3,4			2,5	1,6	100
Mainé-Soroa	51,5	21,5	12,7	3,3	1,8		5,0	0,3	0,4	2,3	1,2	100
malbaza	89,4	1,9	2,5		0,3	0,2	1,6	0,7		2,3	1,0	100
mayahi	83,8	0,5	5,8	1,5	1,9		0,7	0,5		2,5	2,8	100
mirriah	88,2	1,2	2,8	0,6	0,9		2,1	0,3		2,6	1,3	100
N'Gourtii	0,4	89,6	0,9	6,4			1,5			0,5	0,7	100
N'Guigmi	7,2	28,0	30,7	6,4	3,0	0,7	16,5	2,3		1,1	4,2	100
ouallam	89,5	1,5	2,6	0,2	1,1		1,6			1,1	2,4	100
Niamey périphérie	47,4	2,3	15,7	0,7	6,3	6,3	12,3		1,6	1,4	6,0	100

	Principale activité du chef de ménage											Total
	Agriculture	Elevage	Commerce	Artisanat	Secteur public	Secteur privé	Travail journalier (maçon, taximen, ...)	Bucheron	Chasse/pêche	Inactif	Autres	
say	85,2	0,8	3,7	1,0	3,2	0,7			1,8	0,1	3,5	100
tahoua	86,6	0,8	3,2		0,4		1,7			3,8	3,5	100
takeita	85,3	1,7	3,8	0,6	2,0		1,7			2,8	2,1	100
tanout	83,7	7,6	3,0	0,5	1,2		0,7			0,8	2,5	100
tassara	0,3	59,0	14,7	1,8	0,7	0,7	14,4	0,8		1,4	6,2	100
tchintabaraden	39,0	36,6	9,2	3,1	2,1	0,4	4,7	0,2		1,3	3,5	100
Tchirozérine	9,2	39,6	27,2	7,3	2,2	3,2	7,3	0,7		1,6	1,9	100
Téra	77,8	4,7	4,5	1,8	5,5	0,8	1,9			1,2	1,8	100
tesker	0,3	92,1	2,2	0,2	1,2	0,3	0,2			0,5	3,2	100
tessaoua	81,3	1,5	8,8	0,6	2,3	0,3	1,3			1,0	2,8	100
Tibiri	84,9	4,8	4,5	0,4	0,9		1,5			0,7	2,3	100
Tillabéri	75,8		8,7	2,2	7,0	0,8	2,6		1,2	1,3	0,4	100
tillia	44,2	25,8	10,6	2,6	6,4	0,7	4,4	0,6	0,7	2,0	2,0	100
torodi	69,3	3,6	9,1	0,6	3,2	1,2	6,1	1,1	0,6	1,9	3,4	100
Ensemble	72,4	6,5	7,9	1,1	2,1	0,6	3,2	0,3	0,1	2,1	3,7	100



**Tableau 64** : Répartition (en %) des ménages selon le type de lieux d'aisance

Département	Principal type de toilette qu'utilise votre ménage					Total
	W.C moderne /toilette avec chasse d'eau	Latrine améliorée	Latrine traditionnelle	Brousse (dans la nature)	Autre à préciser	
Abala		1,3	21,0	77,7		100
Abalak	2,1	10,0	17,1	70,8		100
Aderbissinat	1,1	2,3	11,4	85,2		100
Aguié	0,6	10,6	18,7	70,1		100
Arlit	11,3	32,5	30,2	26,0		100
Ayorou		1,8	75,4	22,9		100
Bagaroua		9,4	37,7	52,9		100
Balleyara		2,2	21,7	76,1		100
Banibangou	0,3	1,1	30,9	67,2	0,5	100
Bankilaré	0,6		2,8	96,6		100
Belbédji		0,9	11,3	87,8		100
Bermo	0,8	2,3	19,4	77,5		100
Bilma	1,1	31,1	59,6	8,3		100
Birni N'Konni	2,8	14,3	27,6	55,1	0,2	100
Boboye	0,5		17,3	82,2		100
Bouza		0,5	4,5	95,0		100
Dakoro	0,7	2,5	9,6	87,2		100
Damagaram		2,9	21,9	75,2		100
Diffa	4,4	22,5	60,0	13,0		100
Dioundiou	1,7	0,9	8,0	89,5		100
Dogondoutchi	1,2	4,4	28,5	65,9		100
Dosso	10,4	3,0	4,4	82,2		100
Dungass		0,4	4,1	95,5		100
Falmey			11,1	88,9		100
Filingué	0,7	0,9	17,5	81,0		100
Gaya	1,0	19,8	40,3	38,9		100
Gazaoua	0,2	3,5	20,0	76,3		100
Gotheye	0,2	0,5	10,2	89,1		100
Goudoumaria		1,6	14,9	83,6		100
Gouré	0,2	6,1	6,7	87,0		100
Guidan Roudji	0,8	15,3	28,6	55,0	0,4	100
Iférouane		4,1	9,2	86,7		100
Illéla	0,4	2,3	14,9	82,4		100
Ingall		3,5	13,3	83,2		100
Kantché	1,4	8,9	11,0	78,7		100
Keita		1,2	8,2	90,6		100
Kollo		2,9	32,1	65,0		100
Loga		0,5	2,3	97,2		100
Madaoua	0,5	3,1	15,4	81,0		100
Madarounfa	1,4	4,5	49,0	45,1		100
Magaria		1,0	12,9	86,2		100

Département	Principal type de toilette qu'utilise votre ménage					Total
	W.C moderne /toilette avec chasse d'eau	Latrine améliorée	Latrine traditionnelle	Brousse (dans la nature)	Autre à préciser	
Mainé-Soroa	1,3	4,8	31,9	62,1		100
Malbaza	0,5	2,5	11,6	85,3		100
Mayahi	0,4	0,4	12,5	86,7		100
Mirriah		1,1	17,6	81,3		100
N'Gourtii			0,7	97,9	1,4	100
N'Guigmi	0,7	4,6	46,4	48,4		100
Ouallam	0,1	1,2	10,6	88,0		100
Périphérie de	0,5	12,4	45,8	40,9	0,4	100
Say	1,4	1,4	8,5	87,8	0,9	100
Tahoua			11,6	88,4		100
Takeita	0,4	2,9	7,2	89,5		100
Tanout		3,0	4,0	93,0		100
Tassara		7,0	38,3	54,8		100
Tchintabaraden	0,7	6,0	13,9	79,4		100
Tchirozérine		15,8	20,2	63,9		100
Téra	2,7	4,5	19,4	73,3		100
Tesker	0,1		0,1	99,8		100
Tessaoua		8,1	19,8	72,1		100
Tibiri	1,3	0,3	6,3	92,2		100
Tillabéri	2,7	2,6	55,2	39,5		100
Tillia	0,2	3,0	19,2	77,5		100
Torodi	1,2	2,6	10,0	86,2		100
<b>Ensemble</b>	<b>1,0</b>	<b>4,4</b>	<b>17,6</b>	<b>77,1</b>	<b>0</b>	<b>100</b>

**Tableau 65** : Répartition (en %) des ménages selon la source d'énergie pour la cuisson

Département	Principale source d'énergie pour la cuisson dans le ménage								Total
	Bois de chauffe	Charbon	Gaz	Electricité	Réchaud à pétrole	Bouses de vache	Tiges de céréales	Autre (à préciser)	
Abala	99,1	_	_	_	_	0,3	_	0,6	100
Abalak	97,3	0,3	2,4	_	_	_	_	_	100
Aderbissinat	97,7	0,5	1,8	_	_	_	_	_	100
Aguié	48,5	0,6		_	_	_	50,7	0,2	100
Arlit	62,4	11,8	24,9	0,7	_	_	0,2	_	100
Ayorou	99	0,2	0,4	_	_	0,3	0,2	_	100
Bagaroua	98	_	_	_	_	0,3	1,5	0,3	100
Balleyara	95,6	0,3	_	1	_	0,5	2,6	_	100
Banibangou	99,6	0,2	0,2	_	_	_	_	_	100
Bankilaré	61,6	4,4	_	_	_	24,6	9,4	_	100
Belbédji	83,1	_	_	0,2	_	4,1	12,5	_	100

Département	Principale source d'énergie pour la cuisson dans le ménage								Total
	Bois de chauffe	Charbon	Gaz	Electricité	Réchaud à pétrole	Bouses de vache	Tiges de céréales	Autre (à préciser)	
Bermo	92,6	-	-	-	-	-	7,4	-	100
Bilma	85	2,8	11	1,1	-	-	-	-	100
Birni N'Konni	81,1	0,6	2,7	0,4	-	1,6	12	1,6	100
Boboye	88,4	0,2	0,7	0,2	-	-	10,4	-	100
Bouza	97,6	-	-	-	-	1,4	0,5	0,5	100
Dakoro	70,6	0,8	0,7	-	-	5,9	22	-	100
Damagaram Takaya	92,9	-	-	-	-	-	7,1	-	100
Diffa	93,4	5,3	0,9	0,5	-	-	-	-	100
Dioundiou	98,1	-	0,7	-	-	-	1,1	-	100
Dogondoutchi	97,7	1,2	0,7	-	-	0,2	-	0,1	100
Dosso	93,1	0,5	6	0,3	-	-	0,2	-	100
Dungass	98,4	-	-	-	-	0,3	1,3	-	100
Falmey	82,8	-	-	0,1	-	0,3	16,8	-	100
Filingué	99	-	-	-	-	0,2	0,6	0,2	100
Gaya	93,7	0,7	0,7	-	-	1	3,9	-	100
Gazaoua	84,5	0,1	1,7	-	-	-	13,8	-	100
Gotheye	84,3	0,4	-	0,2	-	7,6	7,5	-	100
Goudoumaria	98,3	0,6	-	0,8	-	0,4	-	-	100
Gouré	96,6	0,5	1,2	-	-	0,2	1,3	0,3	100
Guidan Roumdji	65,4	0,6	1,5	0,3	-	0,2	32,1	-	100
Iférouane	96,9	0,3	0,7	1,5	-	0,6	-	-	100
Illéla	94,3	-	0,2	0,2	-	0,3	5	-	100
Ingall	99,7	-	-	-	-	0,3	-	-	100
Kantché	89,2	-	0,2	-	-	0,3	10,3	-	100
Keita	96,9	0,1	0,6	0,6	0,3	-	1,5	-	100
Kollo	99,1	-	-	-	-	0,9	-	-	100
Loga	99,2	0,6	0,3	-	-	-	-	-	100
Madaoua	84,5	0,8	-	-	-	-	14,7	-	100
Madarounfa	59,2	-	-	-	-	-	40,8	-	100
Magaria	95,5	0,4	0,9	-	-	0,4	2,8	-	100
Mainé-Soroa	96,9	0,3	1,3	-	-	-	1,5	-	100
Malbaza	66,7	0,5	-	-	-	1,6	31,2	-	100
Mayahi	45,5	-	-	-	-	0,4	54,1	-	100
Mirriah	90,7	-	-	0,3	-	-	9,1	-	100
N'Gourtii	100	-	-	-	-	-	-	-	100
N'Guigmi	87,1	12,9	-	-	-	-	-	-	100
Ouallam	98,8	0,3	-	-	-	-	0,4	0,4	100
Périphérie de Niamey	93,8	0,2	3,7	0,2	-	-	2	-	100
Say	96,9	1,2	0,5	-	-	-	1,2	0,1	100
Tahoua	95,6	-	-	-	-	1,2	3,2	-	100
Takeita	85,9	-	1,1	-	-	3,4	9,3	0,2	100
Tanout	87,6	0,4	0,4	-	-	2,2	9,1	0,3	100

Département	Principale source d'énergie pour la cuisson dans le ménage								Total
	Bois de chauffe	Charbon	Gaz	Electricité	Réchaud à pétrole	Boues de vache	Tiges de céréales	Autre (à préciser)	
Tassara	98,2	1,1	,6	-	-	-	-	-	100
Tchintabaraden	97,2	0,5	1,6	-	-	0,7	-	-	100
Tchirozérine	94,1	1,8	4,1	-	-	-	-	-	100
Téra	80,7	0,7	2	-	-	7,8	8,7	-	100
Tesker	100	-	-	-	-	-	-	-	100
Tessaoua	64,3	-	-	-	-	0,5	34,6	0,6	100
Tibiri	87,5	0,2	0,5	0,5	-	1,2	9,7	0,3	100
Tillabéri	96,2	1,1	1	-	-	0,8	0,9	-	100
Tillia	97,9	0,9	0,9	0,1	-	0,2	-	-	100
Torodi	96,4	-	1,6	-	-	-	1,2	0,8	100
Ensemble Niger	86,8	0,6	1	0,1	0	1,1	10,3	0,1	100

**Tableau 66** : Répartition (en %) des chefs de ménages selon la source d'énergie pour l'éclairage

Département	Principale source d'éclairage pour votre ménage							Total
	Electricité	Energie solaire	Générateur	Pétrole	Gaz	Lampe à pile	Autre (à préciser)	
Abala	-	4,2	-	-	-	95,4	0,4	100
Abalak	4,8	2,8	-	0,2	-	90,9	1,4	100
Aderbissinat	3,2	0,9	-	-	-	95,5	0,3	100
Aguié	7,3	0,3	-	1,3	0,2	90,9	-	100
Arlit	64,5	-	-	5,1	-	30,2	0,3	100
Ayorou	5,4	4,0	0,9	0,9	-	88,8	-	100
Bagaroua	3,5	1,3	0,3	0,3	-	93,9	0,8	100
Balleyara	11,2	2,6	-	0,1	-	86,1	-	100
Banibangou	8	7,3	-	-	-	84,5	0,2	100
Bankilaré	1	0,5	-	-	-	98,5	-	100
Belbédji	3,8	-	-	0,1	-	96,0	-	100
Bermo	5	2,3	0,4	-	-	91,8	0,4	100
Bilma	73,3	0,6	2,0	2,3	-	21,7	-	100
Birni N'Konni	23,2	2,3	-	-	-	74,2	0,3	100
Boboye	10,7	6,6	-	-	-	82,7	-	100
Bouza	0,9	0,1	-	-	-	98,7	0,3	100
Dakoro	7,3	-	0,9	0,5	-	91,3	-	100
Damagaram	5	0,3	1,6	-	-	93,0	-	100
Diffa	32,1	5,8	-	5,6	-	56,0	0,4	100
Dioundiou	3,2	1,1	0,2	-	-	95,4	-	100
Dogondoutchi	11,1	9,2	-	-	-	79,6	0,1	100

Département	Principale source d'éclairage pour votre ménage							Total
	Electricité	Energie solaire	Générateur	Pétrole	Gaz	Lampe à pile	Autre (à préciser)	
Dosso	12,1	2,0	0,3	_	_	85,7	_	100
Dungass	_	_	_	0,2	_	99,8	_	100
Falmey	3,8	2,7	_	0,6	_	91,0	2,0	100
Filingué	3,5	2,9	_	_	_	93,6	_	100
Gaya	17,8	1,4	0,5	_	_	80,3	_	100
Gazaoua	7,0	0,2	_	1,7	_	89,4	1,6	100
Gotheye	17,2	7,8	_	_	_	75,0	_	100
Goudoumaria	7,8	0,3	_	0,5	_	91,5	_	100
Gouré	5,6	0,2	0,3	1,0	_	92,6	0,4	100
Guidan Roundji	12,0	1,4	0,5	0,7	_	85,4	_	100
Iférouane	8,4	0,2	1,4	_	_	84,5	5,5	100
Illéla	12,1	0,8	_	_	_	87,1	_	100
Ingall	9,3	1,1	_	_	_	89,5	_	100
Kantché	6,2	_	_	_	_	93,6	0,2	100
Keita	24,1	1,6	_	_	0,3	74,0	_	100
Kollo	22,9	5,1	_	_	_	71,8	0,3	100
Loga	2,7	2,5	_	_	_	94,8	_	100
Madaoua	3,4	0,8	_	_	_	95,9	_	100
Madarounfa	17,2	1,2	0,4	_	_	80,1	1,1	100
Magaria	3,4	_	_	0,7	_	95,9	_	100
Mainé-Soroa	12,9	_	_	0,4	_	85,3	1,4	100
Malbaza	11,4	_	_	_	_	88,6	_	100
Mayahi	_	0,3	_	_	_	98,7	1,0	100
Mirriah	4,9	0,2	_	_	_	94,9	_	100
N'Gourtii	_	0,7	_	_	_	98,9	0,5	100
N'Guigmi	36,8	_	_	9,8	_	53,4	_	100
Ouallam	4,4	6,8	0,4	_	_	88,0	0,4	100
Périphérie de Niamey	26,4	11,6	0,2	_	_	61,6	0,2	100
Say	9,8	8,6	_	_	_	74,3	7,4	100
Tahoua	3,9	2,0	_	_	_	94,1	_	100
Takeita	3,5	_	0,4	_	_	95,6	0,5	100
Tanout	2,7	0,3	_	0,4	_	96,6	_	100
Tassara	8,2	7,1	_	_	0,1	82,3	2,4	100
Tchintabaraden	8,8	0,6	0,1	_	_	90,5	_	100
Tchirozérine	38,4	1,9	_	1,3	_	57,3	1,0	100
Téra	14,1	10,2	1,1	_	_	74,6	_	100
Tesker	0,7	_	_	_	_	99,3	_	100
Tessaoua	11,0	_	_	2,0	_	87,1	_	100
Tibiri_Doutchi	9,6	4,4	_	_	_	85,7	0,3	100
Tillabéri	22,2	7,5	_	_	_	70,3	_	100

Département	Principale source d'éclairage pour votre ménage							Total
	Electricité	Energie solaire	Générateur	Pétrole	Gaz	Lampe à pile	Autre (à préciser)	
Tillia	12,0	1,0	_	0,1	0,5	85,1	1,3	100
Torodi	6,0	0,8	_	1,9	_	91,3	_	100
<b>Ensemble Niger</b>	9,9	2,1	0,2	0,4	0	87,1	0,3	100

**Tableau 67** : Prévalence de l'insécurité alimentaire en milieu rural (individus) par région

Region	Classes d'insécurité alimentaire								Population Totale
	Sévère		Modéré		A risque		En sécurité		
	Pop.	%	Pop.	%	Pop.	%	Pop.	%	
Agadez	2 670	0,6	23 177	5,6	122 069	29,7	262 939	64,0	410 855
Diffa	2 914	0,5	72 774	13,4	151 359	27,8	317 462	58,3	544 509
Dosso	18 534	0,9	169 717	7,8	494 682	22,7	1 494 879	68,6	2 177 812
Maradi	32 471	0,9	337 728	9,6	593 493	16,8	2 564 459	72,7	3 528 151
Niamey	112	0,2	1 709	3,3	13 732	26,8	35 592	69,6	51 145
Tahoua	65 665	1,8	498 266	13,6	1 279 757	35,0	1 813 570	49,6	3 657 258
Tillabéri	33 167	1,1	519 595	17,5	860 861	29,0	1 559 811	52,5	2 973 434
Zinder	37 484	1,0	301 530	8,0	895 526	23,9	2 519 611	67,1	3 754 151
Niger rural	193 017	1,1	1 924 496	11,3	4 411 479	25,8	10 568 323	61,8	17 097 315

**Tableau 68** : Prévalence de l'insécurité alimentaire en milieu rural (individus) par département

Département	Sévère		Modéré		A risque		En sécurité		Pop. totale
	Pop.	%	Pop.	%	Pop.	%	Pop.	%	Pop.
Abala	2.213	1,4	45 536	29,7	35 452	23,1	70 213	45,8	153 414
Abalak	910	0,3	33 237	10,2	62 749	19,4	227 376	70,1	324 272
Aderbissinat	225	0,6	1 642	4,4	7 066	19	28 166	75,9	37 099
Aguié	-	0	35 675	14,3	33 127	13,2	181 242	72,5	250 044
Arlit	-	0	7 772	7	48 612	43,7	54 946	49,4	111 330
Ayorou	3.588	5,8	13 004	21,1	18 830	30,6	26 148	42,5	61 570
Bagaroua	1 205	1,5	10 562	13,1	42 476	52,7	26 432	32,8	80 675
Balleyara	596	0,5	21 403	18,2	53 383	45,4	42 237	35,9	117 619
Banibangou	6 683	9,5	18 866	26,7	14 982	21,2	30 052	42,6	70 583
Bankilaré	-	0	7 287	7,7	12 076	12,7	75 869	79,7	95 232
Belbédji	3 206	2,9	13 826	12,7	41 995	38,6	49 655	45,7	108 682
Bermo	-	0	677	1,2	5 160	8,8	52 792	90	58 629
Bilma	-	0	5 474	30,8	5 752	32,4	6 526	36,8	17 752
Birni N'Konni	1 864	0,5	37 229	10,7	97 954	28,1	211 904	60,7	348 951
Boboye	2 315	0,8	19 083	6,9	77 398	27,9	178 297	64,3	277 093
Bouza	5 379	1,1	56 638	11,3	241 116	48,1	198 317	39,5	501 450

Département	Sévère		Modéré		A risque		En sécurité		Pop. totale
	Pop.	%	Pop.	%	Pop.	%	Pop.	%	Pop.
Dakoro	25 187	3,6	131 572	18,6	134 920	19	417 531	58,9	709 210
Damagaram	400	0,1	26 952	9,8	97 643	35,5	149 857	54,5	274 852
Diffa	520	0,4	15 517	11,6	43 052	32,2	74 520	55,8	133 609
Dioundiou	-	0	7 548	6,2	24 157	19,9	89 989	73,9	121 694
Dogondoutchi	761	0,2	37 911	9,4	142 432	35,2	224 079	55,3	405 183
Dosso	6 206	1,3	27 402	5,7	65 224	13,7	378 002	79,3	476 834
Dungass	8 989	2,2	35 997	8,8	80 370	19,6	284 789	69,4	410 145
Falmey	1 990	1,8	18 389	16,2	24 576	21,7	68 424	60,3	113 379
Filingué	-	0	15 417	4,5	150 969	44,5	172 780	50,9	339 166
Gaya	-	0	9 509	3,3	39 757	13,7	241 166	83	290 432
Gazaoua	410	0,2	18 953	9,2	52 014	25,2	135 380	65,5	206 757
Gotheye	-	0	26 104	9,7	54 814	20,3	188 962	70	269 880
Goudoumaria	1 137	1	21 218	18,7	42 302	37,2	48 959	43,1	113 616
Gouré	4 299	1,2	32 005	8,6	67 974	18,3	268 008	72	372 286
Guidan Roumdji	2 267	0,4	40 151	6,8	93 440	15,8	454 219	77	590 077
Iférouane	-	0	1 627	4,5	12 676	34,8	22 156	60,8	36 459
Illéla	16 050	4,3	31 957	8,5	126 036	33,6	201 100	53,6	375 143
Ingall	2 445	4,2	4 038	6,9	15 651	26,9	35 971	61,9	58 105
Kantché	3 665	0,8	21 011	4,7	54 927	12,3	367 283	82,2	446 886
Keita	3 735	1	92 890	24,9	148 963	39,9	127 712	34,2	373 300
Kollo	1 555	0,3	117 489	23,2	141 212	27,9	246 289	48,6	506 545
Loga	5 376	2,7	24 382	12,2	46 544	23,3	123 221	61,8	199 523
Madaoua	3 574	0,6	66 118	10,7	193 540	31,4	353 344	57,3	616 576
Madarounfa	2 744	0,5	26 571	5,1	114 778	22	378 624	72,4	522 717
Magaria	9 914	1,5	56 366	8,6	136 780	20,9	449 874	68,9	652 934
Mainé-Soroa	-	0	16 708	11,4	36 409	24,8	93 966	63,9	147 083
Malbaza	499	0,2	29 028	11	88 449	33,6	144 925	55,1	262 901
Mayahi	-	0	41 925	6,8	37 776	6,1	535 799	87,1	615 500
Mirriah	3 555	0,5	69 268	10,2	266 433	39,3	337 856	49,9	677 112
N'Gourtii	290	0,5	2 751	4,4	5 087	8,2	54 130	86,9	62 258
N'Guigmi	967	1,1	16 580	18,9	24 509	27,9	45 887	52,2	87 943
Ouallam	11 183	3,1	149 375	41,6	113 830	31,7	84 677	23,6	359 065
Peripherie de	112	0,2	1 709	3,3	13 732	26,8	35 592	69,6	51 145
Say	-	0	7 310	3,7	14 266	7,2	175 221	89	196 797
Tahoua	32 119	6,1	121 406	23,2	242 389	46,2	128 188	24,5	524 102
Takeita	782	0,3	9 707	3,5	43 451	15,5	226 948	80,8	280 888
Tanout	2 674	0,6	36 220	7,5	104 696	21,6	341 930	70,4	485 520
Tassara	28	0,1	2 021	6,9	6 434	21,9	20 960	71,2	29 443
Tchintabaraden	-	0	6 681	3,8	14 522	8,4	152 561	87,8	173 764
Tchirozérine	-	0	2 624	1,7	32 312	21,5	115 174	76,7	150 110
Téra	3 850	1	47 984	12,7	101 758	26,9	224 109	59,3	377 701
Tesker	-	0	178	0,4	1 257	2,8	43 411	96,8	44 846
Tessaoua	1 863	0,3	42 204	7,3	122 278	21,3	408 872	71,1	575 217
Tibiri	1 886	0,6	25 493	8,7	74 594	25,4	191 701	65,3	293 674
Tillabéri	577	0,3	38 447	17,4	95 634	43,2	86 490	39,1	221 148
Tillia	302	0,6	10 499	22,5	15 129	32,4	20 751	44,5	46 681

Département	Sévère		Modéré		A risque		En sécurité		Pop. totale
	Pop.	%	Pop.	%	Pop.	%	Pop.	%	Pop.
Torodi	2 922	1,4	11 373	5,6	53 655	26,2	136 764	66,8	204 714
Niger	193.017	1,1	1.924.496	11,3	4.411.479	25,8	10.568.323	61,8	17.097.315

**Tableau 69 :** Prévalence de l'insécurité alimentaire en milieu rural (ménages) par région

Région	Classes d'insécurité alimentaire								Total ménages ruraux
	Sévère		Modéré		A risque		En sécurité		
	ménage	%	ménage	%	ménage	%	ménage	%	
Agadez	518	0,6	5 852	6,8	26 370	30,4	53 871	62,2	86 611
Diffa	696	0,7	14 010	14,1	28 454	28,6	56 473	56,7	99 633
Dosso	3 409	0,9	29 676	8,3	84 903	23,6	241 597	67,2	359 585
Maradi	5 483	1,1	54 702	10,6	93 111	18	365 185	70,4	518 481
Niamey	37	0,4	361	4	2 772	30,9	5 810	64,7	8 980
Tahoua	11 974	1,8	97 418	14,7	239 647	36,2	313 168	47,3	662 207
Tillabéri	6 031	1,2	89 940	18,1	150 426	30,2	251 630	50,5	498 027
Zinder	5 087	0,8	56 852	9	153 303	24,4	414 164	65,8	629 406
Niger	33 235	1,2	348 811	12,2	778 986	27,2	1 701 898	59,4	2 862 930

**Tableau 70 :** Prévalence de l'insécurité alimentaire en milieu rural (ménages) par département

Département	Classes d'insécurité alimentaire								Total ménages ruraux
	Sévère		Modéré		A risque		En sécurité		
	ménage	%	ménage	%	ménage	%	ménage	%	
Abala	522	2,1	7 869	32,3	5 703	23,4	10 271	42,2	24 365
Abalak	182	0,3	6 728	10,6	11 979	18,8	44 681	70,3	63 570
Aderbissinat	38	0,6	410	6,2	1 290	19,4	4 914	73,9	6 652
Aguié	0	0	5 299	15,4	5 117	14,8	24 096	69,8	34 512
Arlit	0	0	1 969	8,3	9 643	40,6	12 113	51,1	23 725
Ayorou	761	7,1	2 764	25,9	3 244	30,4	3 900	36,6	10 669
Bagaroua	203	1,5	2 132	15,5	7 240	52,5	4 219	30,6	13 794
Balleyara	130	0,6	4 285	19	10 200	45,3	7 923	35,2	22 538
Banibangou	873	8,3	3 068	29,2	2 232	21,3	4 327	41,2	10 500
Bankilaré	0	0	1 317	7,2	2 185	12	14 714	80,8	18 216
Belbédji	426	2,4	2 284	12,7	7 279	40,4	8 028	44,6	18 017
Bermo	0	0	213	1,9	1 225	11	9 687	87,1	11 125
Bilma	0	0	1 371	34,6	1 278	32,2	1 315	33,2	3 964
Birni N'Konni	349	0,5	6 837	10,8	20 406	32,1	35 883	56,5	63 475
Boboye	525	1,2	3 053	6,8	12 589	28	28 744	64	44 911
Bouza	413	0,5	9 913	11,3	43 448	49,7	33 568	38,4	87 342
Dakoro	4 383	4,3	19 413	19,2	21 102	20,9	56 072	55,5	100 970
Damagaram Takaya	200	0,4	4 042	8,2	18 624	37,6	26 616	53,8	49 482
Diffa	104	0,4	3 150	13,5	8 185	35	11 967	51,1	23 406
Dioundiou	0	0	1 413	7,8	3 194	17,6	13 531	74,6	18 138
Dogondoutchi	254	0,3	7 910	10,1	28 590	36,4	41 893	53,3	78 647
Dosso	1 159	1,4	4 523	5,5	12 258	14,9	64 534	78,2	82 474



Département	Classes d'insécurité alimentaire								Total ménages ruraux
	Sévère		Modéré		A risque		En sécurité		
	ménage	%	ménage	%	ménage	%	ménage	%	
Dungass	997	1,4	7 407	10,8	11 312	16,4	49 067	71,3	68 783
Falmey	473	3,2	2 699	18,3	3 359	22,7	8 235	55,8	14 766
Filingué	0	0	3 294	5,7	26 525	45,7	28 214	48,6	58 033
Gaya	0	0	1 939	4	7 566	15,8	38 483	80,2	47 988
Gazaoua	68	0,2	2 732	9,2	7 984	26,8	18 974	63,8	29 758
Gotheye	0	0	5 100	11,8	9 533	22	28 621	66,2	43 254
Goudoumaria	217	1	4 151	19,4	7 789	36,4	9 261	43,2	21 418
Gouré	617	0,9	6 778	10,1	13 682	20,3	46 270	68,7	67 347
Guidan Roumdji	379	0,5	4 872	6,6	11 935	16,1	57 142	76,9	74 328
Iférouane	0	0	456	5,9	2 899	37,2	4 434	56,9	7 789
Illéla	3 011	4,4	7 436	10,8	24 610	35,8	33 749	49	68 806
Ingall	480	4,1	959	8,2	3 115	26,7	7 109	61	11 663
Kantché	453	0,7	3 693	5,5	9 338	14	53 226	79,8	66 710
Keita	874	1,2	19 742	26,1	30 355	40,2	24 609	32,6	75 580
Kollo	194	0,2	18 705	21,6	27 530	31,8	40 267	46,4	86 696
Loga	757	2,6	3 922	13,7	6 145	21,5	17 763	62,1	28 587
Madaoua	432	0,5	11 232	12	32 094	34,3	49 910	53,3	93 668
Madarounfa	343	0,4	5 065	5,9	18 001	21	62 383	72,7	85 792
Magaria	1 450	1,3	9 968	8,9	22 957	20,6	77 089	69,2	111 464
Mainé-Soroa	0	0	2 787	11,8	6 465	27,4	14 306	60,7	23 558
Malbaza	71	0,1	6 397	13,1	16 443	33,6	26 055	53,2	48 966
Mayahi	0	0	8 020	8,7	7 347	7,9	77 263	83,4	92 630
Mirriah	383	0,4	13 495	12,9	43 161	41,1	47 855	45,6	104 894
N'Gourtii	72	0,5	710	4,6	1 650	10,6	13 170	84,4	15 602
N'Guigmi	303	1,9	3 212	20,5	4 365	27,9	7 769	49,6	15 649
Ouallam	1 759	3,1	24 120	42,2	18 597	32,6	12 647	22,1	57 123
Périphérie de Niamey	37	0,4	361	4	2 772	30,9	5 810	64,7	8 980
Say	0	0	1 663	5,3	2 689	8,6	26 935	86,1	31 287
Tahoua	6 405	6,8	22 942	24,3	44 900	47,6	19 990	21,2	94 237
Takeita	60	0,1	1 940	3,8	8 050	15,8	40 985	80,3	51 035
Tanout	501	0,6	7 171	8,6	18 599	22,3	57 215	68,5	83 486
Tassara	7	0,1	376	7,1	1 103	20,9	3 782	71,8	5 268
Tchintabaraden	0	0	1 359	3,6	3 783	10	32 731	86,4	37 873
Tchirozérine	0	0	687	2,1	8 145	24,8	23 986	73,1	32 818
Téra	546	0,8	8 114	12,4	17 723	27,2	38 846	59,6	65 229
Tesker	0	0	74	0,9	301	3,7	7 813	95,4	8 188
Tessaoua	310	0,3	9 088	10,2	20 400	22,8	59 568	66,7	89 366
Tibiri	241	0,5	4 217	9,6	11 202	25,4	28 414	64,5	44 074
Tillabéri	144	0,4	7 092	19,4	15 400	42,1	13 940	38,1	36 576
Tillia	27	0,3	2 324	24,1	3 286	34,1	3 991	41,5	9 628
Torodi	1 102	3,3	2 549	7,6	8 865	26,4	21 025	62,7	33 541
Niger rural	33 235	1,2	348 811	12,2	778 986	27,2	1 701	59,4	2 862 930

**Tableau 71** : Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef par classe d'insécurité alimentaire

Sexe du Chef de Ménage	Classe d'insécurité alimentaire				Total
	Sévère	Modéré	A risque	En sécurité	
Masculin	1	10,9	26,2	61,8	100
Féminin	2,3	22,2	34,9	40,6	100
<b>Ensemble</b>	<b>1,2</b>	<b>12,2</b>	<b>27,2</b>	<b>59,4</b>	<b>100</b>

**Tableau 72** : Proportion (%) des ménages selon l'activité principale du chef de ménage par classe d'insécurité alimentaire

	Classe d'insécurité alimentaire				Total
	Sévère	Modéré	A risque	En sécurité	
Elevage		2,7	7,8	89,5	100
Chasse/pêche		0,5	31,9	67,6	100
Secteur public	0,1	2,1	35,3	62,6	100
Secteur privé		3,5	36,2	60,4	100
Ensemble	1,2	12,2	27,2	59,4	100
Agriculture	1,2	12,1	27,4	59,3	100
Commerce	0,9	11,1	30,4	57,6	100
Travail journalier (maçon, taximen, ...)	1,5	14,8	36,6	47,2	100
Artisanat	3,7	20,4	29,4	46,6	100
Autres à préciser	1,9	23,6	32,8	41,7	100
Bucheron	3,1	28,4	31,8	36,7	100
Inactif	3,4	31,9	31,5	33,2	100

**Tableau 73** : Répartition annuelle de ménages sinistrés des inondations des cinq dernières années

Année	Nombre de ménages sinistrés	Pourcentage (%)
2015	194.899	6,8
2014	151.819	5,3
2013	120.375	4,2
2012	58.324	2,0
2011	36.995	1,3

**Tableau 74** : Proportion des ménages ayant été victimes d'inondation de 2011 à 2015 par département

Département	Avez-vous été victimes d'inondation durant les 5 dernières années?		Total
	Oui	Non	
Falmey	50,2	49,8	100
Boboye	39,4	60,6	100
Loga	28,2	71,8	100
Kantché	27,5	72,5	100
Guidan Roundji	27,0	73,0	100

Département	Avez-vous été victimes d'inondation durant les 5 dernières années?		Total
	Oui	Non	
Dioundiou	26,4	73,6	100
Dosso	25,8	74,2	100
Ouallam	22,1	77,9	100
Balleyara	21,4	78,6	100
Ingall	21,2	78,8	100
Damagaram Takaya	19,6	80,4	100
Mirriah	18,9	81,1	100
Madaoua	18,7	81,3	100
Keita	18,6	81,4	100
Mayahi	18,6	81,4	100
Gaya	16,9	83,1	100
Aguié	16,9	83,1	100
Illéla	16,6	83,4	100
Banibangou	16,5	83,5	100
Tibiri	16,0	84,0	100
Gotheye	15,6	84,4	100
Birni N'Konni	15,4	84,6	100
Périphérie de Niamey	15,3	84,7	100
Kollo	14,2	85,8	100
Say	13,5	86,5	100
Filingué	13,1	86,9	100
Belbédji	12,9	87,1	100
Dungass	12,1	87,9	100
Tassara	12,0	88,0	100
Malbaza	12,0	88,0	100
Madarounfa	11,9	88,1	100
Iférouane	11,8	88,2	100
Torodi	11,3	88,7	100
Aderbissinat	10,9	89,1	100
Tchintabaraden	10,3	89,7	100
Bouza	10,2	89,8	100
Bagaroua	10,2	89,8	100
Gazaoua	9,2	90,8	100
Tillabéri	9,1	90,9	100
Dakoro	8,9	91,1	100
Magaria	8,5	91,5	100
Téra	7,6	92,4	100
Tessaoua	7,4	92,6	100
Bankilaré	7,0	93,0	100
Tillia	6,5	93,5	100
Bermo	6,5	93,5	100
Arlit	6,4	93,6	100
Gouré	6,4	93,6	100
Dogondoutchi	5,8	94,2	100
Takeita	5,5	94,5	100

Département	Avez-vous été victimes d'inondation durant les 5 dernières années?		Total
	Oui	Non	
Diffa	4,0	96,0	100
Ayorou	3,8	96,2	100
Abalak	3,5	96,5	100
Tchirozérine	3,4	96,6	100
Tanout	2,7	97,3	100
Tahoua	2,0	98,0	100
Goudoumaria	1,1	98,9	100
Mainé-Soroa	0,8	99,2	100
N'Guigmi	0,7	99,3	100
Abala	0,4	99,6	100
Tesker	0,3	99,7	100
Bilma		100	100
N'Gourti		100	100
Ensemble	13,3	86,7	100

**Tableau 75 :** Proportion (%) des ménages selon les causes d'inondations vécues en 2015 par département

Département	Cause d'inondation			Total
	Pluies	Crue du fleuve	Ecoulement	
Abala	100			100
AbalaK	100			100
Aderbissinat	88,6		11,4	100
Aguié	76,8	11,0	12,3	100
Arlit	100			100
Ayorou	75,6	24,4		100
Bagaroua	94,0		6,0	100
Balleyara	73,7		26,3	100
Banibangou	62,7		37,3	100
Bankilaré	80,8		19,2	100
Belbédji	100			100
Bermo	100			100
Birni N'konni	100			100
Boboye	68,9		31,1	100
Bouza	100			100
Dakoro	100			100
Damagaram_takaya	96,5	3,5		100
Diffa	82,2	17,8		100
Dioundiou	41,6		58,4	100
Dogondoutchi	96,6		3,4	100
Dosso	56,6	35,0	8,4	100
Dungass	100			100
Falmey	71,6	14,3	14,1	100
Filingué	92,2		7,8	100
Gaya	59,2	3,8	37,0	100

Département	Cause d'inondation			Total
	Pluies	Crue du fleuve	Ecoulement	
Gazaoua	93,1		6,9	100
Gotheye	52,1	4,3	43,6	100
Goudoumaria	100			100
Gouré	61,4		38,6	100
Guidan Roundji	97,5		2,5	100
Iférouane	49,1		50,9	100
Illéla	100			100
Ingall	94,0		6,0	100
Kantché	100			100
Keita	90,4		9,6	100
Kollo	74,6	2,3	23,1	100
Loga	100			100
Madaoua	74,9	6,3	18,7	100
Madarounfa	89,9	10,1		100
Magaria	52,1	8,0	40,0	100
Mainé-soroa	100			100
Malbaza	65,0		35,0	100
Mayahi	100			100
Mirriah	85,6		14,4	100
N'Guigmi	100			100
Ouallam	60,9		39,1	100
Périphérie de Niamey	49,9	9,6	40,4	100
Say	61,0	21,3	17,7	100
Tahoua	100			100
Takeita	100			100
Tanout	100			100
Tassara	100			100
Tchintabaraden	94,4		5,6	100
Tchirozérine	70,0		30,0	100
Téra	67,3	9,1	23,7	100
Tesker	100			100
Tessaoua	100			100
Tibiri	100			100
Tillabéri	76,3	19,0	4,7	100
Tillia	100			100
Torodi	33,4	11,9	54,8	100
Ensemble Niger	79,2	5,2	15,6	100

**Tableau 76 :** Proportion (%) des ménages sinistrés en 2015 ayant reçu une assistance par département

Département	Est-ce que le ménage a bénéficié d'un appui suite à ces inondations de 2015 ?		Total
	Oui	Non	
Abala		100	100
Abalak		100	100
Aderbissinat		100	100
Aguié		100	100
Arlit	20,1	79,9	100
Ayorou		100	100
Bagaroua	48,4	51,6	100
Balleyara	4,0	96,0	100
Banibangou	2,2	97,8	100
Bankilaré		100	100
Belbédji		100	100
Bermo	56,5	43,5	100
Birni N'konni		100	100
Boboye	0,6	99,4	100
Bouza		100	100
Dakoro	11,2	88,8	100
Damagaram Takaya	10,7	89,3	100
Diffa	17,8	82,2	100
Dioundiou		100	100
Dogondoutchi	17,3	82,7	100
Dosso		100	100
Dungass	19,6	80,4	100
Falmey	7,3	92,7	100
Filingué	5,6	94,4	100
Gaya	1,1	98,9	100
Gazaoua		100	100
Gotheye		100	100
Goudoumaria		100	100
Gouré		100	100
Guidan_roumdji	13,8	86,2	100
Iférouane	15,5	84,5	100
Illéla		100	100
Ingall		100	100
Kantché		100	100
Keita	10,3	89,7	100
Kollo	10,3	89,7	100
Loga	4,2	95,8	100
Madaoua	4,5	95,5	100
Madarounfa		100	100
Magaria	29,4	70,6	100
Mainé-soroa		100	100
Malbaza		100	100
Mayahi	35,8	64,2	100

Département	Est-ce que le ménage a bénéficié d'un appui suite à ces inondations de 2015 ?		Total
	Oui	Non	
Mirriah	9,4	90,6	100
N'Guigmi		100	100
Ouallam	9,9	90,1	100
Périphérie de Niamey	19,5	80,5	100
Say	10,7	89,3	100
Tahoua		100	100
Takeita		100	100
Tanout		100	100
Tassara	15,3	84,7	100
Tchintabaraden		100	100
Tchirozérine		100	100
Téra		100	100
Tesker		100	100
Tessaoua	7,0	93,0	100
Tibiri_doutchi_		100	100
Tillabéri	20,9	79,1	100
Tillia	15,1	84,9	100
Torodi		100	100
Ensemble Niger	6,5	93,5	100

**Tableau 77** : Proportion (%) des ménages selon la nature de l'endettement par classe d'insécurité alimentaire

Nature d'endettement	classes d'insécurité alimentaire				
	Sévère	Modéré	A risque	En sécurité	Ensemble
En espèce	24,2	26,0	37,9	37,8	35,6
En nature	40,7	40,8	27,2	34,0	32,9
En espèce et en nature	35,1	33,2	34,9	28,3	31,5
Total	100	100	100	100	100

**Tableau 78** : Proportion (%) de ménages selon la classe du score de consommation alimentaire par Région

Région	Classes du score de consommation alimentaire			Total
	Pauvre	Limite	Acceptable	
Agadez	3,7	8,7	87,6	100
Diffa	19,5	19,7	60,8	100
Dosso	19,0	28,2	52,8	100
Maradi	25,7	24,2	50,1	100
Niamey	5,0	14,9	80,1	100
Tahoua	15,6	23,1	61,3	100
Tillabéri	22,8	27,7	49,5	100
Zinder	13,0	26,0	61,0	100
Ensemble	18,3	24,8	56,9	100

**Tableau 79 :** Proportion (%) de ménages selon la classe du score de consommation alimentaire par département

Département	Classes du score de consommation alimentaire			Total
	Pauvre	Limite	Acceptable	
Abala	25,0	32,5	42,4	100
Abalak	8,5	12,5	79,0	100
Aderbissinat	3,4	11,4	85,3	100
Aguié	15,5	23,5	61,0	100
Arlit	2,7	7,4	89,8	100
Ayorou	26,0	25,3	48,7	100
Bagaroua	7,1	12,2	80,7	100
Balleyara	24,1	13,3	62,6	100
Banibangou	29,9	25,1	45,0	100
Bankilaré	15,2	29,2	55,6	100
Belbédji	15,3	13,5	71,2	100
Bermo	3,6	18,8	77,6	100
Bilma	34,7	26,8	38,5	100
Birni N'Konni	7,2	13,3	79,5	100
Boboye	16,8	27,3	55,9	100
Bouza	19,0	30,4	50,6	100
Dakoro	39,1	12,0	48,9	100
Damagaram Takaya	6,1	22,7	71,2	100
Diffa	32,0	14,6	53,5	100
Dioundiou	13,7	25,1	61,2	100
Dogondoutchi	11,2	25,9	62,9	100
Dosso	13,9	27,5	58,6	100
Dungass	14,3	14,5	71,2	100
Falmey	47,3	29,5	23,2	100
Filingué	13,6	14,2	72,1	100
Gaya	12,4	32,5	55,1	100
Gazaoua	18,0	35,9	46,2	100
Gotheye	20,6	23,1	56,3	100
Goudoumaria	19,4	30,1	50,5	100
Gouré	9,1	32,0	58,9	100
Guidan Roumdji	22,8	14,7	62,5	100
Iférouane	4,7	9,7	85,5	100
Illéla	20,2	37,7	42,1	100
Ingall	2,3	8,0	89,7	100
Kantché	19,4	24,6	56,1	100
Keita	10,9	21,4	67,7	100
Kollo	19,1	40,9	40,0	100
Loga	55,1	29,2	15,7	100
Madaoua	11,1	32,8	56,1	100
Madarounfa	27,5	28,1	44,5	100
Magaria	13,1	25,7	61,1	100
Mainé-Soroa	22,5	21,7	55,8	100
Malbaza	10,5	26,2	63,2	100
Mayahi	20,5	30,5	48,9	100



Département	Classes du score de consommation alimentaire			Total
	Pauvre	Limite	Acceptable	
Mirriah	15,3	28,9	55,8	100
N'Gourtii	8,7	11,1	80,2	100
N'Guigmi	7,2	18,7	74,2	100
Ouallam	43,7	33,3	23,0	100
Périphérie de Niamey	5,0	14,9	80,1	100
Say	28,7	31,1	40,2	100
Tahoua	36,0	14,3	49,7	100
Takeita	7,4	29,1	63,5	100
Tanout	14,8	33,4	51,9	100
Tassara	2,9	17,3	79,8	100
Tchintabaraden	5,4	15,9	78,7	100
Tchirozérine	0,9	6,9	92,2	100
Téra	12,3	18,3	69,4	100
Tesker	2,1	6,1	91,7	100
Tessaoua	25,8	32,8	41,3	100
Tibiri	21,7	29,8	48,5	100
Tillabéri	18,9	25,0	56,1	100
Tillia	18,3	21,8	59,8	100
Torodi	33,2	38,8	28,0	100
Ensemble	18,3	24,8	56,9	100

**Tableau 80 :** Proportion (%) de ménages selon la classe de diversité alimentaire par région

Région	Classe de diversité alimentaire au niveau ménage			Total
	<= 3 groupes	4 et 5	>= 6 groupes	
agadez	3,0	18,6	78,5	100
diffa	13,4	39,8	46,8	100
dosso	24,9	33,0	42,1	100
maradi	30,5	35,9	33,7	100
niamey	13,4	25,3	61,4	100
tahoua	23,5	40,6	36,0	100
Tillabéri	17,9	43,8	38,4	100
zinder	10,0	33,4	56,6	100
Ensemble	20,0	37,0	43,0	100

**Tableau 81 :** Proportion (%) de ménages selon la classe de diversité alimentaire par département

Département	Classe de diversité alimentaire au niveau ménage			Total
	<= 3 groupes d'aliments	4 et 5 groupes d'aliments	>= 6 groupes d'aliments	
Abala	25,2	44,6	30,1	100
Abalak	8,2	34,6	57,2	100
Aderbissinat	,7	18,4	80,8	100
Aguié	24,9	44,1	31,0	100
Arlit	1,8	10,7	87,4	100
Ayorou	21,1	34,8	44,0	100

Département	Classe de diversité alimentaire au niveau ménage			Total
	<= 3 groupes d'aliments	4 et 5 groupes d'aliments	>= 6 groupes d'aliments	
Bagaroua	25,8	28,2	46,0	100
Balleyara	14,9	20,0	65,2	100
Banibangou	26,6	40,8	32,5	100
Bankilaré	15,0	36,1	48,8	100
Belbédji	16,2	26,1	57,7	100
Bermo	2,6	17,0	80,4	100
Bilma	35,6	38,0	26,4	100
Birni N'Konni	12,9	28,7	58,4	100
Boboye	27,0	25,8	47,2	100
Bouza	18,0	53,4	28,6	100
Dakoro	34,8	36,0	29,1	100
Damagaram Takaya	9,2	32,3	58,6	100
Diffa	30,1	24,1	45,8	100
Dioundiou	24,8	35,8	39,4	100
Dogondoutchi	12,7	29,0	58,3	100
Dosso	18,3	35,1	46,6	100
Dungass	12,9	23,5	63,6	100
Falmey	49,1	34,3	16,5	100
Filingué	9,7	51,4	38,9	100
Gaya	26,7	42,4	31,0	100
Gazaoua	22,6	50,5	26,9	100
Gotheye	28,2	43,6	28,2	100
Goudoumaria	9,4	45,9	44,6	100
Gouré	3,4	35,7	61,0	100
Guidan Roumdji	24,0	31,2	44,8	100
Iférouane	4,0	32,1	63,9	100
Illéla	21,7	51,2	27,1	100
Ingall	1,3	22,4	76,3	100
Kantché	7,0	32,6	60,4	100
Keita	9,1	46,5	44,4	100
Kollo	10,5	56,6	32,9	100
Loga	69,5	22,7	7,8	100
Madaoua	42,1	39,5	18,4	100
Madarounfa	39,9	31,8	28,3	100
Magaria	13,6	44,1	42,4	100
Mainé-Soroa	9,7	38,4	52,0	100
Malbaza	7,4	47,0	45,6	100
Mayahi	19,0	36,6	44,4	100
Mirriah	8,0	36,1	55,9	100
N'Gourtii	7,8	67,4	24,8	100
N'Guigmi	5,2	29,3	65,6	100
Ouallam	30,4	46,5	23,1	100
Périphérie de Niamey	13,4	25,3	61,4	100
Say	15,0	46,5	38,5	100
Tahoua	54,6	28,1	17,3	100

Département	Classe de diversité alimentaire au niveau ménage			Total
	<= 3 groupes d'aliments	4 et 5 groupes d'aliments	>= 6 groupes d'aliments	
Takeita	3,3	25,3	71,4	100
Tanout	17,4	30,1	52,5	100
Tassara	8,7	37,8	53,5	100
Tchintabaraden	12,0	43,1	44,9	100
Tchirozérine	,7	17,3	82,0	100
Téra	9,7	41,4	48,9	100
Tesker	1,2	29,9	68,9	100
Tessaoua	41,9	37,0	21,1	100
Tibiri	17,9	38,6	43,6	100
Tillabéri	3,2	29,3	67,5	100
Tillia	14,4	28,4	57,2	100
Torodi	45,3	34,3	20,4	100
Ensemble	20,0	37,0	43,0	100

**Tableau 82 :** Proportion (%) des ménages selon leur appréciation de la campagne agricole de l'hivernage 2015 par département

Département	Appréciation sur la campagne agricole 2015			Total
	Bonne	Moyenne	Mauvaise	
Abala	0,5	35,9	63,7	100
Abalak	0,2	9,2	90,6	100
Aderbissinat	2,2	39,0	58,9	100
Aguié	21,9	52,9	25,2	100
Arlit	11,8	34,0	54,2	100
Ayorou	4,5	16,7	78,9	100
Bagaroua	0,3	19,3	80,4	100
Balleyara	0,1	8,9	91,0	100
Banibangou	3,3	30,8	65,9	100
Bankilaré	3,1	70,5	26,4	100
Belbédji	2,2	25,6	72,3	100
Bermo	3,5	32,7	63,8	100
Bilma	7,1	61,3	31,7	100
Birni N'Konni	8,9	60,9	30,2	100
Boboye	1,1	23,3	75,6	100
Bouza	2,5	25,0	72,5	100
Dakoro	1,4	29,6	69,0	100
Damagaram Takaya	18,3	45,9	35,8	100
Diffa	5,9	45,7	48,4	100
Dioundiou	13,3	64,1	22,7	100
Dogondoutchi	1,1	25,1	73,8	100
Dosso	5,1	43,9	51,0	100
Dungass	4,1	38,5	57,3	100
Falmey	4,2	31,6	64,2	100
Filingué	1,8	11,5	86,6	100
Gaya	16,5	68,2	15,3	100

Département	Appréciation sur la campagne agricole 2015			Total
	Bonne	Moyenne	Mauvaise	
Gazaoua	15,7	67,8	16,5	100
Gothèye	4,6	23,4	72,0	100
Goudoumaria	5,2	52,2	42,6	100
Gouré	7,5	48,1	44,4	100
Guidan Roundji	20,4	48,4	31,2	100
Iférouane	33,4	63,6	3,0	100
Illéla	1,3	47,8	51,0	100
Ingall	13,3	54,5	32,2	100
Kantché	6,0	52,4	41,6	100
Keita	0,2	15,3	84,5	100
Kollo	2,6	13,0	84,4	100
Loga	0,3	5,8	93,9	100
Madaoua	10,1	39,4	50,5	100
Madarounfa	15,8	68,7	15,6	100
Magaria	4,2	43,2	52,6	100
Mainé-Soroa	5,1	49,5	45,4	100
Malbaza	3,3	56,4	40,4	100
Mayahi	17,3	56,9	25,9	100
Mirriah	5,1	61,1	33,8	100
N'Gourti	5,9	28,6	65,4	100
N'Guigmi	14,1	41,4	44,5	100
Ouallam	0,5	13,2	86,4	100
Périphérie_de_Niamey	0,9	11,1	88,0	100
Say	4,1	30,8	65,1	100
Tahoua	2,7	20,8	76,5	100
Takeita	15,6	45,4	39,0	100
Tanout	7,2	35,8	57,0	100
Tassara	41,3	41,9	16,8	100
Tchintabaraden	12,7	39,2	48,1	100
Tchirozérine	23,3	60,0	16,7	100
Téra	3,0	14,0	83,0	100
Tesker	2,5	66,2	31,3	100
Tessaoua	29,0	50,2	20,8	100
Tibiri_Doutchi	4,3	37,7	58,0	100
Tillabéri	1,0	18,8	80,2	100
Tillia	3,6	53,7	42,7	100
Torodi	12,8	45,4	41,8	100
<b>Ensemble</b>	<b>7,5</b>	<b>38,6</b>	<b>53,9</b>	<b>100</b>

**Tableau 83** : Proportion des ménages selon la disponibilité de stock alimentaire par département

Département	Existence de stocks de céréales ou récoltes attendues		Total
	Oui	Non	
Abala	65,5	34,5	100
Abalak	14,5	85,5	100
Aderbissinat	4,1	95,9	100
Aguié	57,9	42,1	100
Arlit	3,8	96,2	100
Ayorou	42,3	57,7	100
Bagaroua	43,4	56,6	100
Balleyara	59,2	40,8	100
Banibangou	53,0	47,0	100
Bankilaré	44,9	55,1	100
Belbédji	67,4	32,6	100
Bermo	82,8	17,2	100
Bilma	29,9	70,1	100
Birni N'Konni	58,0	42,0	100
Boboye	56,3	43,7	100
Bouza	63,8	36,2	100
Dakoro	48,1	51,9	100
Damagaram Takaya	72,9	27,1	100
Diffa	40,7	59,3	100
Dioundiou	56,5	43,5	100
Dogondoutchi	82,3	17,7	100
Dosso	72,9	27,1	100
Dungass	87,2	12,8	100
Falmey	60,4	39,6	100
Filingué	80,8	19,2	100
Gaya	62,0	38,0	100
Gazaoua	70,2	29,8	100
Gothèye	67,0	33,0	100
Goudoumaria	32,0	68,0	100
Gouré	72,6	27,4	100
Guidan Roundji	38,4	61,6	100
Iférouane	51,9	48,1	100
Illéla	72,3	27,7	100
Ingall	21,4	78,6	100
Kantché	91,9	8,1	100
Keita	39,0	61,0	100
Kollo	41,4	58,6	100
Loga	62,3	37,7	100
Madaoua	50,9	49,1	100
Madarounfa	86,7	13,3	100
Magaria	75,3	24,7	100
Mainé-Soroa	37,1	62,9	100
Malbaza	56,6	43,4	100
Mayahi	85,3	14,7	100

Département	Existence de stocks de céréales ou récoltes attendues		Total
	Oui	Non	
Mirriah	85,9	14,1	100
N'Gourti	7,1	92,9	100
N'Guigmi	28,6	71,4	100
Ouallam	40,2	59,8	100
Périphérie de Niamey	33,1	66,9	100
Say	78,5	21,5	100
Tahoua	43,0	57,0	100
Takeita	91,6	8,4	100
Tanout	85,7	14,3	100
Tassara	17,4	82,6	100
Tchintabaraden	62,2	37,8	100
Tchirozérine	33,1	66,9	100
Téra	47,5	52,5	100
Tesker	32,0	68,0	100
Tessaoua	70,4	29,6	100
Tibiri_Doutchi	66,0	34,0	100
Tillabéri	50,8	49,2	100
Tillia	22,8	77,2	100
Torodi	80,6	19,4	100
<b>Ensemble</b>	<b>61,8</b>	<b>38,2</b>	<b>100</b>

**Tableau 84 :** Proportion (%) des ménages selon la durée des stocks alimentaires par département

	Moins d'1 mois	1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Abala	26,8	20,7	52,5	100
Abalak	58,8	13,1	28,1	100
Aderbissinat	51,7	36,2	12,1	100
Aguié	26,7	2,4	70,9	100
Arlit	34,2	11,9	53,9	100
Ayorou	43,0	21,0	36,0	100
Bagaroua	43,7	20,5	35,8	100
Balleyara	30,2	34,7	35,1	100
Banibangou	38,3	18,1	43,7	100
Bankilaré	31,2	0,3	68,5	100
Belbédji	24,6	24,	51,1	100
Bermo	0,7	28,2	71,2	100
Bilma	57,8	6,2	36,0	100
Birni N'Konni	33,0	10,5	56,4	100
Boboye	21,2	13,9	64,9	100
Bouza	25,6	34,2	40,2	100
Dakoro	28,6	7,9	63,4	100
Damagaram Takaya	17,3	10,9	71,8	100
Diffa	34,6	15,1	50,3	100
Dioundiou	16,4	5,9	77,7	100
Dogondoutchi	11,5	24,0	64,5	100

	Moins d'1 mois	1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Dosso	9,0	7,7	83,3	100
Dungass	10,2	12,7	77,1	100
Falmey	28,6	15,1	56,4	100
Filingué	7,7	30,0	62,3	100
Gaya	6,0	11,7	82,3	100
Gazaoua	14,4	13,4	72,2	100
Gothèye	10,5	14,5	75,0	100
Goudoumaria	46,6	14,3	39,1	100
Gouré	9,8	20,0	70,2	100
Guidan Roundji	12,2	7,0	80,7	100
Iférouane	7,5	39,0	53,5	100
Illéla	15,8	21,1	63,0	100
Ingall	29,3	34,4	36,3	100
Kantché	4,7	8,5	86,8	100
Keita	35,1	25,5	39,4	100
Kollo	49,1	5,4	45,5	100
Loga	22,4	9,4	68,2	100
Madaoua	35,6	9,4	55,0	100
Madarounfa	5,7	15,9	78,4	100
Magaria	12,6	9,5	77,9	100
Mainé-Soroa	44,1	10,2	45,7	100
Malbaza	37,2	6,3	56,5	100
Mayahi	10,5	1,8	87,8	100
Mirriah	11,9	26,7	61,4	100
N'Gourti	12,8	9,7	77,5	100
N'Guigmi	32,9	25,1	42,0	100
Ouallam	48,3	28,9	22,8	100
Périphérie de Niamey	29,9	3,8	66,3	100
Say	10,7	4,5	84,8	100
Tahoua	40,5	31,0	28,5	100
Takeita	2,1	10,0	87,9	100
Tanout	9,3	13,8	76,9	100
Tassara	49,1	8,9	42,0	100
Tchintabaraden	4,9	17,3	77,9	100
Tchirozérine	9,2	34,7	56,1	100
Téra	24,1	15,2	60,7	100
Tesker	39,4	10,7	50,0	100
Tessaoua	23,0	5,4	71,6	100
Tibiri_Doutchi	20,9	8,2	70,9	100
Tillabéri	45,0	13,6	41,4	100
Tillia	65,6	11,2	23,2	100
Torodi	12,3	19,2	68,4	100
<b>Ensemble</b>	<b>22,3</b>	<b>15,2</b>	<b>62,5</b>	<b>100</b>

**Tableau 85** : Proportion (%) des ménages ayant exploité des champs selon la disponibilité de stock de semences par département

Département	Existence ou espère faire un stock de semences pour la prochaine campagne pluviale		Total
	Oui	Non	
Abala	30,5	69,5	100
Abalak	45,3	54,7	100
Aderbissinat	22,4	77,6	100
Aguié	49,5	50,5	100
Arlit	30,9	69,1	100
Ayorou	30,6	69,4	100
Bagaroua	11,7	88,3	100
Balleyara	37,1	62,9	100
Banibangou	42,2	57,8	100
Bankilaré	44,4	55,6	100
Belbédji	18,9	81,1	100
Bermo	32,3	67,7	100
Bilma	0,0	100,0	100
Birni N'Konni	40,9	59,1	100
Boboye	64,1	35,9	100
Bouza	48,1	51,9	100
Dakoro	18,6	81,4	100
Damagaram Takaya	35,3	64,7	100
Diffa	38,0	62,0	100
Dioundiou	66,9	33,1	100
Dogondoutchi	29,7	70,3	100
Dosso	62,6	37,4	100
Dungass	41,4	58,6	100
Falmey	54,4	45,6	100
Filingué	51,6	48,4	100
Gaya	53,3	46,7	100
Gazaoua	61,5	38,5	100
Gotherye	47,7	52,3	100
Goudoumaria	34,7	65,3	100
Gouré	56,6	43,4	100
Guidan Roundji	50,8	49,2	100
Iférouane	6,4	93,6	100
Illéla	25,6	74,4	100
Ingall	0,0	100,0	100
Kantché	56,4	43,6	100
Keita	42,9	57,1	100
Kollo	47,1	52,9	100
Loga	24,4	75,6	100
Madaoua	42,2	57,8	100
Madarounfa	56,5	43,5	100
Magaria	49,3	50,7	100
Mainé-Soroa	40,4	59,6	100
Malbaza	39,8	60,2	100



Département	Existence ou espère faire un stock de semences pour la prochaine campagne pluviale		Total
	Oui	Non	
Mayahi	43,3	56,7	100
Mirriah	46,8	53,2	100
N'Gourtii	0,0	100,0	100
N'Guigmi	8,3	91,7	100
Ouallam	30,1	69,9	100
Périphérie de Niamey	15,2	84,8	100
Say	65,6	34,4	100
Tahoua	22,0	78,0	100
Takeita	78,8	21,2	100
Tanout	51,6	48,4	100
Tassara	63,8	36,2	100
Tchintabaraden	64,1	35,9	100
Tchirozérine	10,1	89,9	100
Téra	38,0	62,0	100
Tesker	40,0	60,0	100
Tessaoua	29,1	70,9	100
Tibiri	77,5	22,5	100
Tillabéri	15,6	84,4	100
Tillia	26,2	73,8	100
Torodi	79,5	20,5	100
<b>Ensemble</b>	<b>44,1</b>	<b>55,9</b>	<b>100</b>

**Tableau 86 :** Proportion (%) des ménages selon le quintile de l'indice de richesse (Wealth Index) par région

Région	Quintile du wealth index (WI)					Total
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Agadez	3,6	3,2	14,3	23,0	55,9	100
Diffa	20,5	18,8	13,8	17,6	29,2	100
Dosso	16,3	23,2	23,6	15,9	21,1	100
Maradi	29,3	18,5	16,3	15,9	20,1	100
Niamey	5,4	4,8	14,8	21,5	53,5	100
Tahoua	16,4	17,8	26,7	19,5	19,7	100
Tillabéri	12,8	19,1	21,4	23,9	22,8	100
Zinder	25,6	25,9	23,1	14,9	10,5	100
<b>Ensemble</b>	<b>19,9</b>	<b>20,2</b>	<b>21,8</b>	<b>18,2</b>	<b>20,0</b>	<b>100</b>

**Tableau 87 :** Proportion (%) des ménages selon le quintile de l'indice de richesse (Wealth Index) par département

Département	Quintile du wealth index					Total
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Abala	13,5	13,5	31,6	32,7	8,6	100
Abalak	3,0	6,0	17,6	30,9	42,5	100
Aderbissinat	3,3	2,7	29,5	39,1	25,4	100
Aguié	33,3	16,9	11,8	16,9	21,1	100

Département	Quintile du wealth index					Total
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Arlit	2,9	,9	11,8	9,9	74,6	100
Ayrou	3,7	5,8	12,4	40,6	37,5	100
Bagaroua	10,0	14,5	28,3	32,6	14,5	100
Balleyara	16,0	38,7	7,3	21,0	17,0	100
Banibangou	12,8	12,4	20,3	30,3	24,2	100
Bankilaré	36,6	29,4	21,4	9,8	2,7	100
Belbédji	32,1	28,1	16,2	12,8	10,8	100
Bermo	5,7	7,9	28,4	34,6	23,5	100
Bilma			1,7	8,6	89,7	100
Birni N'Konni	10,2	10,1	20,2	23,2	36,3	100
Boboye	25,8	27,8	19,2	11,6	15,6	100
Bouza	10,3	24,6	48,0	9,4	7,8	100
Dakoro	33,8	21,1	23,5	10,0	11,5	100
Damagaram Takaya	17,9	18,5	26,0	21,4	16,2	100
Diffa	1,2	5,6	9,2	25,7	58,3	100
Dioundiou	19,4	26,8	22,2	16,7	14,9	100
Dogondoutchi	4,9	20,0	34,3	16,8	24,0	100
Dosso	20,5	25,9	17,7	15,8	20,0	100
Dungass	23,4	38,4	28,3	7,0	3,0	100
Falmey	29,0	34,5	13,6	17,2	5,6	100
Filingué	20,2	31,3	23,2	16,9	8,4	100
Gaya	7,7	11,4	15,6	26,2	39,1	100
Gazaoua	30,0	21,1	17,4	16,5	14,9	100
Gotheye	9,5	11,9	28,5	18,8	31,3	100
Goudoumaria	35,4	22,0	15,9	14,8	11,9	100
Gouré	21,1	28,2	22,3	14,5	13,9	100
Guidan Roumdji	13,1	13,4	16,3	18,2	39,1	100
Iférouane	4,8	10,3	29,4	32,0	23,5	100
Illéla	12,5	21,4	24,9	22,9	18,3	100
Ingall	3,2	3,0	29,9	40,8	23,1	100
Kantché	19,9	26,2	20,0	18,9	15,0	100
Keita	8,1	22,6	29,5	16,4	23,3	100
Kollo	9,1	16,6	18,5	27,4	28,4	100
Loga	28,6	36,7	25,2	5,2	4,3	100
Madaoua	39,7	16,2	19,9	14,9	9,2	100
Madarounfa	20,4	13,7	11,6	21,4	32,8	100
Magaria	32,6	25,1	17,4	15,7	9,2	100
Mainé-Soroa	37,3	12,3	15,5	16,3	18,6	100
Malbaza	7,3	16,8	37,0	21,6	17,3	100
Mayahi	43,1	24,8	14,4	14,1	3,6	100
Mirriah	18,3	21,0	33,9	15,8	11,0	100
N'Gourtii		60,4	19,1	18,0	2,5	100
N'Guigmi	24,3	2,5	10,2	11,0	52,1	100
Ouallam	11,2	24,1	31,8	18,3	14,5	100
Périphérie de Niamey	5,4	4,8	14,8	21,5	53,5	100
Say	15,0	15,9	18,7	27,2	23,2	100

Département	Quintile du wealth index					Total
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Tahoua	29,8	20,2	22,1	16,4	11,6	100
Takeita	25,5	27,4	19,8	13,1	14,2	100
Tanout	40,6	25,1	16,6	11,8	5,9	100
Tassara	,8	4,8	10,8	30,5	53,1	100
Tchintabaraden	13,4	20,1	19,7	26,3	20,5	100
Tchirozérine	4,5	3,7	5,5	22,5	63,7	100
Téra	14,0	17,1	16,8	22,4	29,7	100
Tesker	9,1	12,4	34,1	35,1	9,4	100
Tessaoua	33,0	18,7	14,3	14,0	20,0	100
Tibiri	14,5	17,9	31,8	13,5	22,3	100
Tillabéri	1,4	10,5	18,3	31,9	37,9	100
Tillia	14,3	18,7	17,0	25,0	25,0	100
Torodi	12,4	13,4	18,4	29,8	26,0	100
Ensemble	19,9	20,2	21,8	18,2	20,0	100

**Tableau 88** : Proportion (%) des ménages par région selon l'utilisation des ressources issues des transferts sociaux

Région	Principale utilisation					Total
	Achat de produits alimentaires pour le ménage	Participation aux activités des groupements (épargne/Tontines, ...)	Transfert aux autres membres du ménage	Financement dans autres dépenses des ménages (santé, éducation etc.)	Autres à préciser	
Agadez	61,5			35,6	2,9	100
Diffa	91,2		2,8	6,0		100
Dosso	95,0	0,9	1,7	2,5		100
Maradi	86,1	0,7	0,3	6,9	6,0	100
Niamey	29,3		29,3	41,5		100
Tahoua	90,4	2,3	0,5	6,6	0,3	100
Tillabéri	94,8	0,7	0,1	1,3	3,2	100
Zinder	95,7	1,0		3,1	0,2	100
Niger	93,2	1,1	0,3	3,9	1,4	100

**Tableau 89** : Pourcentage (%) de ménages ayant développé des stratégies d'adaptation selon le degré de gravité par région

Région	Résumé des stratégies de subsistance				Total
	Pas de stratégies	Stratégies de stress	Stratégies de crise	Stratégie d'urgence	
Agadez	68,8	20,6	1,6	9,0	100
Diffa	63,8	25,7	5,6	4,9	100
Dosso	59,5	25,5	4,3	10,7	100
Maradi	56,2	26,4	6,4	11,1	100
Niamey	62,9	30,0	4,9	2,1	100
Tahoua	54,8	25,2	9,6	10,4	100

Région	Résumé des stratégies de subsistance				Total
	Pas de stratégies	Stratégies de stress	Stratégies de crise	Stratégie d'urgence	
Tillabéri	56,3	26,5	9,3	7,9	100
Zinder	46,1	29,0	9,0	15,8	100
Ensemble	54,7	26,4	7,8	11,0	100

**Tableau 90 :** Pourcentage (%) de ménages ayant développé des stratégies d'adaptation selon le degré de gravité par département

Département	Résumé des stratégies de subsistance				Total
	Pas de stratégies	Stratégies de stress	Stratégies de crise	Stratégie d'urgence	
Abala	42,0	26,3	23,0	8,7	100
Abalak	26,2	53,1	9,7	10,9	100
Aderbissinat	58,9	33,7	3,7	3,7	100
Aguié	48,6	38,3	5,9	7,2	100
Arlit	75,2	17,2	1,4	6,1	100
Ayorou	56,5	36,8	3,6	3,1	100
Bagaroua	46,4	34,0	4,1	15,5	100
Balleyara	48,6	27,8	17,4	6,2	100
Banibangou	57,9	22,2	10,0	9,9	100
Bankilaré	59,4	28,3	4,5	7,8	100
Belbédji	44,1	28,6	12,2	15,1	100
Bermo	79,3	18,2	,8	1,7	100
Bilma	90,1	5,0	2,7	2,2	100
Birni N'konni	70,5	12,5	8,6	8,4	100
Boboye	61,9	29,9	5,2	3,0	100
Bouza	55,0	22,5	16,1	6,4	100
Dakoro	51,1	24,8	11,1	12,9	100
Damagaram Takaya	46,0	16,5	5,1	32,4	100
Diffa	69,1	11,7	9,1	10,1	100
Dioundiou	64,7	16,4	3,1	15,8	100
Dogondoutchi	52,4	31,3	3,6	12,7	100
Dosso	83,4	10,8	1,8	4,0	100
Dungass	33,7	17,8	16,8	31,8	100
Falmey	59,4	31,5	4,5	4,6	100
Filingué	69,5	19,7	3,9	6,9	100
Gaya	53,1	28,6	6,4	12,0	100
Gazaoua	55,0	18,4	3,5	23,0	100
Gotheye	41,6	19,5	27,2	11,7	100
Goudoumaria	61,9	33,8	1,1	3,1	100
Gouré	68,3	17,3	7,4	6,9	100
Guidan_roumdji	63,9	23,0	3,2	9,9	100
Iférouane	81,6	17,4	,6	,4	100
Illéla	45,2	35,3	15,8	3,7	100
Ingall	21,9	25,6	5,8	46,7	100
Kantché	35,2	50,3	3,4	11,1	100

Keita	50,3	29,3	10,3	10,1	100
Kollo	64,7	27,3	5,0	3,1	100
Loga	40,7	45,7	3,8	9,9	100
Madaoua	69,0	7,3	2,1	21,6	100
Madarounfa	85,4	8,8	3,2	2,6	100
Magaria	34,6	27,2	20,7	17,4	100
Mainé-Soroa	50,6	40,0	4,3	5,1	100
Malbaza	72,4	14,8	2,6	10,2	100
Mayahi	39,3	33,3	9,3	18,1	100
Mirriah	44,1	47,0	,3	8,7	100
N'Gourti	69,0	21,8	7,5	1,7	100
N'Guigmi	73,3	17,9	6,3	2,6	100
Ouallam	48,9	39,1	7,5	4,5	100
Périphérie de Niamey	62,9	30,0	4,9	2,1	100
Say	79,9	14,5	4,9	,7	100
Tahoua	45,8	27,0	14,7	12,5	100
Takeita	67,6	21,8	1,7	9,0	100
Tanout	51,6	22,1	10,5	15,7	100
Tassara	56,0	35,4	5,1	3,5	100
Tchintabaraden	70,3	25,1	2,8	1,8	100
Tchirozérine	77,2	21,2		1,6	100
Téra	40,5	28,9	11,2	19,3	100
Tesker	55,3	33,3	4,2	7,2	100
Tessaoua	45,4	39,6	5,5	9,5	100
Tibiri	41,8	23,8	8,0	26,4	100
Tillabéri	60,6	29,7	3,2	6,5	100
Tillia	51,0	38,8	3,6	6,6	100
Torodi	60,0	23,4	5,9	10,7	100
Ensemble	54,7	26,4	7,8	11,0	100

**Tableau 91** : Proportion (%) des enfants de 6- 8 mois ayant reçu ou non un aliment de complément les 24 dernières heures avant l'enquête par département

Département	N'a pas reçu de complément	A reçu un complément	Total
Abala	57,3	42,7	100
Abalak	16,5	83,5	100
Aderbissinat	15,5	84,5	100
Aguié	33,6	66,4	100
Arlit	21,5	78,5	100
Ayorou	6,8	93,2	100
Bagaroua	42,8	57,2	100
Balleyara	51,4	48,6	100
Banibangou	44,6	55,4	100
Bankilaré		100	100
Belbédji	37,1	62,9	100
Bermo	30,2	69,8	100
Bilma		100	100

Département	N'a pas reçu de complément	A reçu un complément	Total
Birni N'Konni	62,2	37,8	100
Boboye	47,1	52,9	100
Bouza	28,6	71,4	100
Dakoro	19,8	80,2	100
Damagaram Takaya	18,3	81,7	100
Diffa	73,2	26,8	100
Dioundiou	34,0	66,0	100
Dogondoutchi	19,1	80,9	100
Dosso	61,8	38,2	100
Dungass		100	100
Ensemble Niger	31,4	68,6	100
Falmey	28,9	71,1	100
Filingué	29,3	70,7	100
Gaya	44,2	55,8	100
Gazaoua	27,6	72,4	100
Gotheye	46,8	53,2	100
Goudoumaria	40,2	59,8	100
Gouré	32,4	67,6	100
Guidan Roumdji	27,4	72,6	100
Iférouane		100	100
Illéla	16,1	83,9	100
Ingall	58,6	41,4	100
Kantché	22,7	77,3	100
Keita	50,7	49,3	100
Kollo	24,1	75,9	100
Loga	68,7	31,3	100
Madaoua	16,6	83,4	100
Madarounfa	54,4	45,6	100
Magaria	6,1	93,9	100
Mainé-Soroa	19,7	80,3	100
Malbaza		100	100
Mayahi	16,6	83,4	100
Mirriah	9,3	90,7	100
N'Gourtii		100	100
N'Guigmi	92,2	7,8	100
Ouallam	80,7	19,3	100
Périphérie de Niamey	16,9	83,1	100
Say	36,4	63,6	100
Tahoua	35,7	64,3	100
Takeita	43,8	56,2	100
Tanout	28,9	71,1	100
Tassara	13,3	86,7	100
Tchintabaraden	47,6	52,4	100
Tchirozérine		100	100
Téra	58,3	41,7	100
Tesker		100	100

Département	N'a pas reçu de complément	A reçu un complément	Total
Tessaoua	36,7	63,3	100
Tibiri	26,0	74,0	100
Tillabéri	18,2	81,8	100
Tillia	26,4	73,6	100
Torodi		100	100

**Tableau 92** : Prévalence (%) de la malnutrition aiguë (sévère et modéré) selon la mesure du périmètre brachial (MUAZ), chez les enfants de 6 à 59 mois par département

Département	Dépistage			Total
	Sévère	Modéré	Bien nourri	
Abala	0,3	2,8	96,9	100
Abalak	0,8	5,7	93,5	100
Aderbissinat	0,5	8,4	91,1	100
Aguié	1,2	7,8	91,0	100
Arlit	0,7	4,8	94,5	100
Ayorou	2,2	6,2	91,7	100
Bagaroua	0,3	1,9	97,9	100
Balleyara		4,0	96,0	100
Banibangou	1,6	8,2	90,2	100
Bankilaré	0,5	12,7	86,9	100
Belbédji	1,5	8,3	90,3	100
Bermo	3,9	9,4	86,7	100
Bilma		3,0	97,0	100
Birni N'Konni		3,7	96,3	100
Boboye	1,1	5,0	93,9	100
Bouza	2,1	16,0	81,9	100
Dakoro	1,3	5,7	93,1	100
Damagaram Takaya	0,6	6,5	92,9	100
Diffa	0,7	9,8	89,4	100
Dioundiou	8,6	8,4	83,0	100
Dogondoutchi	0,3	7,0	92,7	100
Dosso	0,8	12,3	87,0	100
Dungass	0,9	10,2	88,9	100
Falmey	0,3	7,0	92,6	100
Filingué		5,1	94,9	100
Gaya	9,3	16,3	74,5	100
Gazaoua	0,6	9,5	89,9	100
Gotheye	1,9	5,4	92,7	100
Goudoumaria	1,1	5,0	94,0	100
Gouré	3,2	9,9	86,9	100
Guidan Roudji	2,7	12,5	84,8	100
Iférouane	0,5	7,0	92,4	100
Illéla	0,6	14,8	84,6	100
Ingall		3,5	96,5	100

Département	Dépistage			Total
	Sévère	Modéré	Bien nourri	
Kantché	2,2	9,5	88,3	100
Keita	1,8	13,4	84,8	100
Kollo	3,4	15,1	81,5	100
Loga	0,7	7,3	92,0	100
Madaoua	0,8	6,3	92,9	100
Madarounfa	4,7	12,2	83,0	100
Magaria	1,4	13,0	85,6	100
Mainé-Soroa		8,6	91,4	100
Malbaza		3,1	96,9	100
Mayahi	1,5	7,5	91,0	100
Mirriah	1,2	7,7	91,1	100
N'Gourtii	6,2	8,6	85,2	100
N'Guigmi	0,9	6,7	92,4	100
Ouallam		8,2	91,8	100
Périphérie de Niamey	0,3	3,9	95,8	100
Say	21,8	24,4	53,8	100
Tahoua	0,9	10,8	88,3	100
Takeita	2,4	10,9	86,7	100
Tanout	2,4	2,5	95,1	100
Tassara		3,8	96,2	100
Tchintabaraden		0,8	99,2	100
Tchirozérine		2,8	97,2	100
Téra	4,8	6,4	88,7	100
Tesker		5,9	94,1	100
Tessaoua	0,7	7,6	91,6	100
Tibiri	2,0	3,8	94,1	100
Tillabéri	1,2	1,3	97,5	100
Tillia	0,1	7,4	92,5	100
Torodi		3,2	96,8	100
Ensemble Niger	1,8	8,7	89,5	100

**Tableau 93** : Proportion (%) des villages enquêtés selon les infrastructures possédés par département

Département	Ecole primaire	Collège	Case de santé	Centre de santé intégré	Point d'eau potable	Case vétérinaire	Parc de vaccination	Marché	Banque céréalier
Abala	100	29	62	48	100	19	10	48	57
Abalak	65	12	24	24	68	26	18	24	15
Aderbissinat	71	5	29	14	76	10	10	10	5
Aguié	77	18	18	9	86	5	0	18	41
Arlit	79	43	36	29	86	7	7	36	7
Ayorou	86	32	36	27	50	41	45	27	55
Bagaroua	97	31	31	31	72	14	14	38	59
Balleyara	93	13	17	23	87	10	10	13	10



Département	Ecole primaire	Collège	Case de santé	Centre de santé intégré	Point d'eau potable	Case vétérinaire	Parc de vaccination	Marché	Banque céréalier
Banibangou	87	13	42	10	74	19	13	32	71
Bankilaré	79	17	21	8	54	17	25	8	13
Belbédji	85	12	27	15	46	15	19	23	50
Bermo	83	17	28	17	89	17	22	28	50
Bilma	100	67	89	78	89	44	44	56	67
Birni N'Konni	96	42	58	38	69	23	23	38	38
Boboye	96	26	52	22	89	37	37	37	67
Bouza	89	26	59	7	48	0	0	11	19
Dakoro	66	10	24	7	76	17	10	14	34
Damagaram	57	11	24	14	65	8	8	22	30
Diffa	93	40	67	60	80	47	47	47	47
Dioundiou	84	13	38	16	97	16	9	16	22
Dogondoutchi	74	14	29	14	80	9	6	11	31
Dosso	97	28	25	38	63	16	19	28	53
Dungass	58	9	18	6	82	0	6	15	21
Falmey	88	19	41	22	94	25	28	28	44
Filingué	85	6	15	3	67	3	9	9	30
Gaya	88	28	31	31	81	25	22	47	28
Gazaoua	75	13	28	19	88	9	9	19	69
Gotheye	83	13	37	27	73	10	7	20	33
Goudoumaria	85	22	15	30	70	15	26	33	30
Gouré	71	11	8	11	53	11	16	18	42
Guidan Roumdji	95	33	52	29	71	14	14	29	67
Iférouane	32	11	16	16	32	11	5	11	26
Illéla	90	28	31	28	66	10	10	31	69
Ingall	53	7	20	7	87	13	27	7	27
Kantché	81	19	19	15	81	8	8	19	46
Keita	88	24	39	27	55	12	24	30	48
Kollo	88	29	35	24	65	24	29	35	18
Loga	89	24	32	24	58	8	11	18	29
Madaoua	85	20	40	10	60	10	5	30	40
Madarounfa	94	17	17	17	61	11	6	17	67
Magaria	72	10	34	7	55	0	0	24	34
Mainé-Soroa	93	7	40	13	100	7	13	20	20
Malbaza	100	18	68	18	68	9	18	18	45
Mayahi	84	16	8	20	40	16	72	16	44
Mirriah	49	18	21	13	51	5	8	13	23
N'Gourtii	55	0	18	18	36	18	9	0	0
N'Guigmi	78	33	56	33	78	22	22	11	22
Ouallam	100	31	33	17	100	19	17	28	53
Périphérie_de_Ni	100	12	41	18	76	18	47	24	6
Say	81	10	33	14	43	19	14	14	19
Tahoua	91	22	43	22	61	4	9	26	57
Takeita	78	15	22	7	63	11	15	15	22
Tanout	54	10	15	17	33	6	6	15	33

Département	Ecole primaire	Collège	Case de santé	Centre de santé intégré	Point d'eau potable	Case vétérinaire	Parc de vaccination	Marché	Banque céréalier
Tassara	76	14	52	29	81	19	48	29	29
Tchintabaraden	71	11	6	20	69	17	29	11	29
Tchirozérine	82	18	35	24	82	6	0	12	35
Téra	88	24	40	20	68	36	28	32	52
Tesker	78	3	34	9	9	19	6	6	13
Tessaoua	96	26	30	17	83	13	57	35	43
Tibiri	96	32	57	21	100	7	7	32	36
Tillabéri	100	38	31	38	81	25	38	19	38
Tillia	61	5	7	27	63	20	34	34	24
Torodi	77	15	31	23	85	54	54	23	15
Niger	81	18	31	20	69	15	18	23	36

**Tableau 94** : Distance moyenne (en Km) entre les villages et les infrastructures

Département	Ecole primaire	Collège	Case de santé	Centre de santé intégré	Point d'eau potable	Case vétérinaire	Parc de vaccination	Marché	Banque céréalier
Abala		19	11	13		22	21	9	22
Abalak	16	27	16	22	5	35	33	16	25
Aderbissinat	11	51	24	26	12	39	41	33	41
Aguié	2	6	4	7	2	13	13	8	5
Arlit	6	28	12	16	5	11	12	25	10
Ayorou	2	12	5	11	6	8	8	6	10
Bagaroua	3	9	16	11	9	56	47	9	12
Balleyara	2	10	5	7	4	11	12	6	8
Banibangou	12	22	11	21	13	30	32	11	15
Bankilaré	3	19	7	14	8	16	15	11	13
Belbédji	7	18	11	15	14	22	22	9	14
Bermo	5	23	14	19	4	21	18	14	18
Bilma		19	45	27	2	79	79	105	19
Birni N'Konni	3	9	4	7	6	15	13	7	9
Boboye	1	8	4	7	2	14	8	7	4
Bouza	2	4	2	5	4	7	5	4	5
Dakoro	4	10	6	14	7	14	16	8	9
Damagaram	2	13	8	15	4	16	16	11	7
Diffa	2	14	8	11	8	13	12	9	10
Dioundiou	1	8	5	12	13	14	15	8	11
Dogondoutchi	2	6	7	12	6	13	11	7	6
Dosso	5	7	4	8	5	22	13	9	9
Dungass	3	10	5	10	3	14	10	7	8
Falmey	5	8	6	7	2	8	8	7	9
Filingué	1	12	7	10	6	20	18	7	10
Gaya	8	10	5	15	2	9	9	8	8
Gazaoua	3	7	4	6	3	14	16	5	4

Département	Ecole primaire	Collège	Case de santé	Centre de santé intégré	Point d'eau potable	Case vétérinaire	Parc de vaccination	Marché	Banque céréalière
Gotheye	3	13	8	12	3	12	12	9	14
Goudoumaria	11	19	17	24	16	28	25	12	17
Gouré	4	18	10	15	12	20	20	8	10
Guidan	1	5	3	9	6	25	22	7	7
Iférouane	14	86	39	52	21	99	220	98	22
Illéla	2	6	4	7	3	15	17	6	5
Ingall	15	41	17	51	7	54	19	34	36
Kantché	1	5	3	8	2	10	15	5	6
Keita	3	6	7	8	6	18	24	7	9
Kollo	3	12	5	15	6	16	14	8	16
Loga	4	6	5	6	7	12	10	6	11
Madaoua	2	10	7	12	4	24	25	6	8
Madarounfa	3	7	6	8	7	13	12	6	7
Magaria	3	7	5	10	5	14	15	8	9
Mainé-Soroa	5	20	10	19		19	14	10	23
Malbaza		7	2	9	8	10	10	8	13
Mayahi	2	6	4	5	5	8	8	5	7
Mirriah	2	6	4	6	4	9	9	7	6
N'Gourtii	20	61	62	37	18	39	49	68	61
N'Guigmi	5	59	23	29	28	35	30	14	36
Ouallam		15	9	13		19	22	11	12
Périphérie de		7	6	8	4	12	10	9	11
Say	3	13	6	9	4	15	15	7	22
Tahoua	3	9	8	11	11	16	16	9	14
Takeita	9	11	9	10	11	17	18	8	14
Tanout	7	19	9	19	11	24	25	16	12
Tassara	16	53	25	43	10	48	33	32	52
Tchintabarade	9	20	12	17	17	20	17	11	15
Tchirozérine	3	17	13	14	11	39	39	12	13
Téra	3	14	4	9	3	12	16	6	14
Tesker	19	78	43	69	38	77	81	60	75
Tessaoua	2	8	7	9	8	12	27	7	12
Tibiri	1	5	4	11		12	13	7	9
Tillabéri		7	3	7	4	13	6	5	18
Tillia	13	51	31	31	17	36	25	17	33
Torodi	4	33	7	18	26	49	49	13	25
Niger	6	18	10	15	10	21	22	13	16

**Tableau 95** : Proportion (%) des villages victimes d'inondation au cours des 5 dernières années

Département	Avez-vous été victimes d'inondation durant les 5 dernières années?		Total
	Oui	Non	
Abala	19	81	100
Abalak	2,9	97,1	100
Aderbissinat	19	81	100
Aguié	63,6	36,4	100
Arlit	57,1	42,9	100
Ayorou	4,5	95,5	100
Bagaroua	44,8	55,2	100
Balleyara	70	30	100
Banibangou	45,2	54,8	100
Bankilaré	37,5	62,5	100
Belbédji	30,8	69,2	100
Bermo	77,8	22,2	100
Bilma		100	100
Birni N'Konni	50	50	100
Boboye	70,4	29,6	100
Bouza	40,7	59,3	100
Dakoro	55,2	44,8	100
Damagaram Takaya	32,4	67,6	100
Diffa	26,7	73,3	100
Dioundiou	78,1	21,9	100
Dogondoutchi	45,7	54,3	100
Dosso	65,6	34,4	100
Dungass	69,7	30,3	100
Falmey	62,5	37,5	100
Filingué	72,7	27,3	100
Gaya	81,3	18,8	100
Gazaoua	78,1	21,9	100
Gotheye	36,7	63,3	100
Goudoumaria	18,5	81,5	100
Gouré	10,5	89,5	100
Guidan Roundji	76,2	23,8	100
Iférouane	26,3	73,7	100
Illéla	48,3	51,7	100
Ingall	86,7	13,3	100
Kantché	61,5	38,5	100
Keita	15,2	84,8	100
Kollo	70,6	29,4	100
Loga	84,2	15,8	100
Madaoua	75	25	100
Madarounfa	94,4	5,6	100
Magaria	72,4	27,6	100
Mainé-Soroa	13,3	86,7	100

Département	Avez-vous été victimes d'inondation durant les 5 dernières années?		Total
	Oui	Non	
Malbaza	45,5	54,5	100
Mayahi	84	16	100
Mirriah	25,6	74,4	100
N'Gourtii		100	100
N'Guigmi		100	100
Ouallam	69,4	30,6	100
Périphérie de Niamey	23,5	76,5	100
Say	28,6	71,4	100
Tahoua	30,4	69,6	100
Takeita	18,5	81,5	100
Tanout	6,3	93,8	100
Tassara	33,3	66,7	100
Tchintabaraden	34,3	65,7	100
Tchirozérine	41,2	58,8	100
Téra	56	44	100
Tesker	9,4	90,6	100
Tessaoua	56,5	43,5	100
Tibiri	75	25	100
Tillabéri	50	50	100
Tillia	46,3	53,7	100
Torodi	61,5	38,5	100
Ensemble Niger	46,5	53,5	100

**Tableau 96 :** Proportion (%) des villages victimes d'inondation au cours de l'année 2015

Département	Avez-vous été victimes d'inondation en 2015		Total
	Oui	Non	
Abala	50	50	100
Abalak		100	100
Aderbissinat	25	75	100
Aguié	29	71	100
Arlit	100		100
Ayrou	100		100
Bagaroua	54	46	100
Balleyara	71	29	100
Banibangou	50	50	100
Bankilaré	44	56	100
Belbédji	13	88	100
Bermo	50	50	100
Birni N'Konni	85	15	100
Boboye	37	63	100
Bouza	36	64	100
Dakoro	44	56	100

Département	Avez-vous été victimes d'inondation en 2015		Total
	Oui	Non	
Damagaram Takaya	33	67	100
Diffa	50	50	100
Dioundiou	20	80	100
Dogondoutchi	56	44	100
Dosso	24	76	100
Dungass	57	43	100
Falmey	90	10	100
Filingué	46	54	100
Gaya	73	27	100
Gazaoua	32	68	100
Gotheye	91	9	100
Goudoumaria	40	60	100
Gouré	75	25	100
Guidan Roudji	100		100
Iférouane	20	80	100
Illéla	36	64	100
Ingall	92	8	100
Kantché	19	81	100
Keita	40	60	100
Kollo	58	42	100
Loga	75	25	100
Madaoua	87	13	100
Madarounfa	100		100
Magaria	52	48	100
Mainé-Soroa	100		100
Malbaza	70	30	100
Mayahi	19	81	100
Mirriah	30	70	100
Ouallam	56	44	100
Périphérie de Niamey	50	50	100
Say	33	67	100
Tahoua	86	14	100
Takeita	40	60	100
Tanout	33	67	100
Tassara	100		100
Tchintabaraden	83	17	100
Tchirozérine	43	57	100
Téra	64	36	100
Tesker		100	100
Tessaoua	31	69	100
Tibiri	33	67	100
Tillabéri	100		100
Tillia	26	74	100
Torodi	100		100
<b>Ensemble Niger</b>	<b>54</b>	<b>46</b>	<b>100</b>

**Tableau 97** : Fréquence d'inondation dans les villages en 2015 par département

Département	Si l'année 2015 est citée, combien de fois avez-vous été victime d'inondation
Abala	1,50
Aderbissinat	1,00
Aguié	1,00
Arlit	0,75
Ayorou	1,00
Bagaroua	1,29
Balleyara	1,80
Banibangou	1,86
Bankilaré	3,25
Belbédji	1,00
Bermo	1,00
Birni N'konni	1,55
Boboye	3,14
Bouza	1,00
Dakoro	2,57
Damagaram Takaya	2,50
Diffa	1,50
Dioundiou	1,80
Dogondoutchi	2,00
Dosso	1,20
Dungass	3,31
Falmey	1,28
Filingué	1,18
Gaya	1,11
Gazaoua	3,50
Gotheye	1,00
Goudoumaria	1,00
Gouré	1,33
Guidan Rroumdji	2,56
Iférouane	2,00
Illéla	2,40
Ingall	1,00
Kantché	1,67
Keita	1,00
Kollo	0,71
Loga	2,58
Madaoua	2,77
Madarounfa	2,53
Magaria	2,18
Mainé-Soroa	2,00
Malbaza	2,86
Mayahi	1,75
Mirriah	2,33
Ouallam	1,50

Périphérie de Niamey	2,50
Say	1,00
Tahoua	4,67
Takeita	1,00
Tanout	1,00
Tassara	2,14
Tchintabaraden	1,50
Tchirozérine	1,00
Téra	1,11
Tessaoua	1,00
Tibiri	2,29
Tillabéri	1,50
Tillia	1,80
Torodi	1,25
<b>Ensemble Niger</b>	<b>1,88</b>



## LISTE DE PERSONNES AYANT PARTICIPE A LA REDACTION DE CE RAPPORT

**Oumarou Habi, INS**

**Souleymane Alzouma, INS**

**Abdou Maïna, INS**

**Abdoulkarim Moussa Tambari, INS**

**Moctar Habou Kalla, INS**

**Karimou Issaka, INS**

**Abdou Nomao, INS**

**Sani Ali, INS**

**Mme Ibrahim Salamatou, INS**

**Lawan Tahirou, PAM**

**Yacouba Hama Abdou, Few's Net**

**Mme Ousseini Mariama, CC/SAP/PC**

**Adamou Nafoga, CC/SAP/PC**

**Oumarou Amadou, CC/SAP/PC**

**Mme Foukori Fati, CC/SAP/PC**

**Chékarao Idi, CC/SAP/PC**

**Adamou Oumarou, CC/SAP/PC**

**Hassimou Issa, CC/SAP/PC**

**Amadou Djibo Hamani, CCA/GC**